



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

3

**AUTUN**  
**ARCHÉOLOGIQUE**

---



# AUTUN

## ARCHÉOLOGIQUE

PAR LES SECRÉTAIRES

DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE ET DE LA COMMISSION DES ANTIQUITÉS  
D'AUTUN.



AUTUN

CHEZ MICHEL DEJUSSIÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1848.





DANS la séance de la Société Eduenne, tenue le 22 septembre dernier, le Secrétaire perpétuel a lu un rapport, dont un extrait servira d'introduction au présent ouvrage.

« MESSIEURS ,

» Donnant suite aux projets précédemment énoncés et interprétant, vu les circonstances, les intentions généralement connues de leurs collègues, les membres du bureau de la Société Eduenne ont cru servir à la fois les intérêts de la science et ceux de la cité, en publiant un nouveau volume. Encourager par des occupations continues le talent d'un jeune graveur, enfant du pays; donner un aliment non interrompu aux presses d'un imprimeur dévoué à la perfection de son art; mettre au jour une suite de monuments pour la plupart inédits : telle a été la résolution prise et exécutée. Nous avons l'honneur de mettre sous vos yeux cette production

qui a pour titre : AUTUN ARCHÉOLOGIQUE , par les *Secrétaires de la Société Eduenne et de la Commission d'antiquités.*

› Le plan de l'ouvrage est celui d'une revue des travaux archéologiques entrepris à Autun, disposée de manière à servir non-seulement de document pour les archéologues de profession , mais encore de renseignement aux étrangers qui viennent visiter notre ville.

› Un premier chapitre, portant le titre d'*Histoire*, résume les faits principaux des annales locales, surtout ceux qui tiennent à l'organisation de la cité éduenne, aux trois époques dites celtique, romaine, du moyen-âge. Des médailles et des monnaies frappées à Autun, à chacune de ces divisions chronologiques, viennent enrichir le texte et donner l'occasion de quelques notices, dont plusieurs doivent jeter du jour sur des questions débattues parmi les numismatistes. Nous citerons en particulier une note sur *les Monétaires de l'époque mérovingienne*. Ce travail, tout-à-fait neuf, intéressera, nous avons lieu de l'espérer, les hommes spéciaux, en même temps qu'il vulgarisera des faits qui ne sont pas sans importance pour tous ceux qui attachent du prix à la connaissance de l'histoire.

› Un deuxième chapitre a pour but d'analyser les travaux de la *Commission d'antiquités*. On y trouvera avec satisfaction une note bibliographique, destinée à provoquer des libéralités du gouvernement pour la bibliothèque de la ville ; un rapport de M. Lavirotte

sur la découverte de plusieurs tombeaux antiques ; une conclusion du résumé des travaux archéologiques pleine de vues utiles et de considérations élevées.

› Les travaux de la Société Eduenne , en 1847, fournissent le sujet d'un troisième chapitre, dans lequel on lira volontiers le discours de M. Laureau de Thory, qui nous intéressa tous si vivement lorsqu'il fut prononcé dans cette enceinte. Viennent à la suite des observations géographiques dans lesquelles se trouve en partie résumée la correspondance de la Société Eduenne pendant l'année précédente.

› Un rapport, aussi bien écrit que judicieusement pensé, de l'un de vos correspondants, M. de Surigny, de l'académie de Mâcon , sur la visite des monuments d'Autun par un congrès d'archéologues, sert d'introduction à l'histoire de votre musée. Le texte qui suit est orné du *fac simile* de deux inscriptions possédées par la ville, puis d'une troisième, découverte à la fin de l'année dernière par M. Bauchetet, recueillie et conservée par M. Jules Châtillon. L'importance historique de ce monument, rapproché d'une autre épigraphe trouvée à Bourbon-Lancy, justifiera, nous l'espérons, l'impression d'une note explicative , dans laquelle sont relatés des faits nombreux qui jusqu'ici n'avaient pas été groupés. L'inscription qui fait connaître l'existence, à Beaune, d'une station de vétérans dite *Minervia* , doit figurer dans les recherches de notre histoire locale, ainsi que l'inscription découverte à Aubigny.

Publiée pour la première fois, dans le journal l'*Eduen*, par deux membres de votre Société, elle nous a révélé une station nommée *Cretum*, voisine de la station *Minervienne*, et occupée par des *Suèves* jouissant du droit de cité.

› La publication d'une suite nombreuse de monnaies, médailles et médaillons inédits ou d'un grand intérêt numismatique, complète l'histoire de votre musée, en faisant connaître les principales richesses du médaillier de la ville et de celui de M. d'Espiard.

› Les dessins de la maison construite aux Caves-Joyaux et de nos principaux monuments, accompagnés de courtes notes, seront utiles aux étrangers qui visitent Autun, en les aidant à bien connaître nos antiquités et à en conserver le souvenir.

› Classer et expliquer la suite des sculptures gallo-romaines rassemblées, soit par M. Jovet, soit par la Société Eduenne et la Commission d'antiquités, n'était pas une chose que l'on pût entreprendre sans quelque danger, quoique l'utilité de ce travail fût reconnue. Il est plus facile en effet de montrer de la bonne volonté que de satisfaire les exigences légitimes des artistes et des érudits. Toutefois, Messieurs, persuadé que devant vous l'indulgence ne sera jamais réclamée en vain, nous avons tenté l'œuvre proposée, et nous la présentons comme un simple essai.

› Il nous a semblé que l'on pouvait diviser ces sculptures en

trois classes : 1° les pierres terminales, 2° les pierres tumulaires, 3° les pierres idolâtriques. Les études spéciales que nécessitait ce classement, nous firent entrevoir la possibilité de découvrir, dans les développements de l'Hermès primitif, l'histoire même des images idolâtriques. Nous crûmes qu'il était intéressant de montrer le signe sacré des contrats publics ou privés devenant le symbole du génie des ancêtres, puis de la divinité même, identifiée par une erreur coupable avec ses créatures.

› Frappé de cette idée, nous pensâmes qu'il était indispensable, pour faire comprendre nos sculptures gallo-romaines, de rappeler d'autres monuments connus, d'en publier d'inédits, découverts les uns et les autres dans l'étendue du pays éduen.

› En même temps que nous réunissions et classions ces matériaux, nous recherchions les idées types vers lesquelles convergeaient les trois faces d'Hermès, conçu comme le signe des énergies divine, sociale et physique. Le système nous paraissait avoir sa racine dans les traditions chaldéennes qui se trouvent à la tête de tout ce qui est mythe, de tout ce qui est divination, de tout ce qui est organisation de société mystérieuse.

› Nous fûmes confirmé dans cette pensée par une observation que nous devons consigner ici :

› On découvrit, il y a quelques années, à quelque distance de

l'antique enceinte d'Autun, trois cippes portant des inscriptions. Le premier est une pierre presque brute sur laquelle on voit l'indication du nom latin de l'Hermès primitif, TERMINVS. Le second est équarri avec soin, d'une proportion assez élégante, pourvu d'une base saillante, et ayant dans sa partie supérieure la figure d'une sorte d'anneau. On y remarque le nom grec de Mercure, HERMÈS, écrit de bas en haut. Le troisième, d'une forme presque aussi brute que le premier, porte comme le second, dans le haut, la figure d'un anneau. Les sigles des mots DIIS MANIBVS y sont indiqués, et l'on voit au-dessous le mot REGMA. Ce mot est précisément celui dont se sert le plus ancien, le plus authentique, le plus saint des livres, pour indiquer certaines pierres que les hommes vraiment religieux doivent se garder d'imiter, dans la crainte d'introduire l'idolâtrie. Les meilleurs interprètes ont traduit ce mot par l'expression latine, *lapides Mercurii*, les *pierres de Mercure*.

› L'Hermès latin, le *terminus*, n'est donc ici qu'un simple signe légal; l'Hermès grec porte les symboles de *base* et de *couronne*, et une certaine affectation de régularité de formes semblant annoncer cette prédilection pour la beauté matérielle qui domine dans l'art grec.

› L'Hermès chaldéen se lie au contraire au culte des génies et se symbolise dans la seule *couronne*. Dans les traditions chaldéennes, la *base* se rapporte au culte de la nature physique, la *couronne* au culte de la nature spirituelle. Le beau idéal consiste dans une

juste proportion des exigences de la beauté *matérielle* et de la beauté *spirituelle*, d'où naît l'expression de la beauté *morale*. La perfection sociale, qui n'est que la propagation de la beauté morale, est le but auquel doit tendre l'art conçu dans sa plus noble mission.

» De là le symbolisme du *caducée* d'Hermès qui représente les idées de concorde. Remarquons en passant que nos *trois pierres*, dont l'une est un simple cippe et dont les deux autres portent un anneau ou une couronne, a un singulier rapport avec le *caducée*, qui, suivant Muller, se composa dans le principe de deux couronnes unies par un bâton d'olivier.

» Guidé par ces données, nous avons recueilli plusieurs textes des auteurs anciens et modernes, tendant à prouver que les institutions *gallo-romaines* avaient leur origine dans les traditions du magisme oriental. Nous avons étudié, avec les monuments locaux que nous avons à décrire, l'influence que l'art exerça sur la propagation des idées de concorde, et comment il seconda ou gêna la fin pour laquelle furent institués les antiques mystères et les associations qui s'y rattachaient. Nous avons tâché de lire sur le sol éduen, étudié archéologiquement, le système des génies locaux convergeant vers celui des génies supérieurs, et nous avons essayé de rendre à l'un des plus importants monuments de la contrée, à la colonne de Cussy, sa valeur hiératique, soupçonnée par Montfaucon, mais qu'avait obscurcie l'erreur palpable d'une foule d'erudits entraînés



dans une fausse voie par la manie de copier sans examen l'opinion de leurs principaux devanciers. Depuis que nous avons livré à l'impression le résumé de nos convictions à cet égard, nous avons eu l'occasion de visiter de nouveau le monument. Ayant demandé quel est le nom de la fontaine dont les eaux jaillissent à quelques mètres de la colonne, nous avons appris qu'elle se nomme la fontaine du *Bétyle*. Ce mot a confirmé toutes nos pensées. Nous avons vu dans la colonne un symbole de Cybèle, mère des dieux. Or, il suffit d'ouvrir les simples manuels d'archéologie pour savoir que le nom de *Bétyle* est celui de la pierre que Cybèle présentait à Saturne, afin que, occupé à la dévorer, il n'attaquât point ses propres enfants. Le nom *Bétyle*, d'après les meilleurs auteurs, vient des mots sémitiques *Beth-El*, la *demeure de Dieu*; la Bible donne ce nom à la pierre monumentale que Jacob éleva dans le désert, en souvenir du songe merveilleux dans lequel il vit les révolutions des esprits célestes, des anges, entretenant un continuel rapport entre le ciel et la terre, portant à Dieu les vœux des hommes, et rapportant aux hommes les faveurs divines. L'historien de Phénicie, Sanchoniaton, cité par Eusèbe, personnifie le *Bétyle* et en fait un frère de Saturne, un fils du *ciel* et de la *terre*. Ailleurs, il dit que les frères de Saturne sont les *Elohim*, c'est-à-dire les juges qui, voulant rendre leur autorité plus vénérable, s'assimilèrent à Dieu. Il dit enfin que les *Bétyles* sont des pierres *animées*, inventées et fabriquées par *Coelus*, père de Saturne. Ἐπεύθησε Θεὸς Οὐρανὸς Βαῖ-  
τύλια, λίτους ἐμφύχους μηχανησάμενος. Tout ce que dit Sanchoniaton, du *Bétyle* personnifié, il dit l'avoir appris de l'*Hermès Trismégiste*,

symbole personnifié lui-même de la science du sacerdoce égyptien. Ces quelques citations nous font apparaître sur deux lignes parallèles la marche de l'histoire et celle de la fable, la marche de la vérité et celle du mensonge.

» Les pierres monumentales hiératiques, ou *Bétyles*, que nous retrouvons chez les Hébreux, se retrouvent aussi chez les Phéniciens, les Grecs et les Romains. Sur le mont Liban, en particulier, il s'en trouvait un grand nombre dont on racontait mille merveilles. Pendant que Moïse prévenait sa nation contre la tendance idolâtrique, en interdisant la forme *hermétique* du *Bétyle*, la divinité personnifiée, par les peuples voisins, dans le signe destiné à en rappeler l'existence, introduisait l'usage des monuments chargés d'hieroglyphes, puis de sculptures représentant Dieu s'identifiant avec la nature sous diverses formes, qu'on empruntait aux diverses passions de l'homme. La pierre apportée de Pessinunte, ville des Gaulois Tectosages de l'Asie, à Rome, était, disait-on, Cybèle, mère des dieux. Ce n'était qu'une simple pierre brute; mais notre monument éduen nous montre comment l'art développa sous des formes variées l'idée générale dont la pierre de Pessinunte était un signe grossier, n'ayant de valeur que dans une antique tradition confiée d'âge en âge à des initiés.

» Un passage de Plutarque, qui nous autorisait à rapporter aux peuples Chaldéens et Phéniciens quelques-uns des rites du culte du Taureau, nous amenait naturellement à rechercher la valeur sym-

bolique de cette image. Nous avons essayé ce travail en publiant un beau dessin du taureau à trois cornes de la collection Jovet. Ce bronze précieux, trouvé à quelques lieues d'Autun, dans un *cippe*, rapproché de deux autres monuments du même genre, nous a permis de penser que ce taureau à trois cornes symbolisait, au lieu où il était placé, trois divisions du sol éduen, rapportées à des divisions astronomiques et ethnographiques.

» Nos études nous avaient montré des symboles d'origine chaldéenne, se perpétuant traditionnellement par deux voies, l'une purement historique et figurative, l'autre idolâtrique, jusqu'à l'époque où le Christianisme vint briser l'enveloppe des figures primitives, expliquer les espérances des anciens âges, et renverser le paganisme. Nous pûmes donc voir sans étonnement, sur les monuments découverts dans le pays éduen, certains mots mystérieux employés soit par les Gentils, soit par les Chrétiens.

» La publication d'un vase très curieux, trouvé sur les chaumes d'Aluze, près d'une ancienne commanderie de Malte, et couvert de signes évidemment chrétiens, mêlés à d'autres signes qui se remarquent sur des Isis funéraires et sur des monnaies celtiques, nous a paru capable de fixer l'attention des archéologues.

» Les recherches auxquelles l'explication de ce vase nous ont conduit, servent de conclusion à notre travail sur les sculptures gallo-romaines.

» Nous avons peut-être beaucoup osé. Mais qu'il nous soit permis de terminer ce rapport par une pensée inscrite dans le corps de l'ouvrage :

» Faire des recherches sur l'antiquité, ce n'est pas conclure *absolument* ; c'est noter tout ce qui peut conduire à une conviction. »



# HISTOIRE

---

## EPOQUE GAULOISE.

LA confédération Eduenne embrassait tout l'espace compris entre l'Allier, la moyenne Loire et la Saône, et même un peu au-delà de cette rivière, vers le midi.

Le territoire propre de la cité, *civitas Æduorum*, se composait de tout ce qui est renfermé dans l'étendue des anciens diocèses d'Autun, de Chalon-s.-S. et de Nevers.

La capitale se nommait Bibracte (*Autun*). C'était la plus grande et la plus peuplée des villes des Eduens. Le vergobret, suprême magistrat, avait des pouvoirs très étendus.

Les Eduens, *Ædui*, étaient les plus puissants des peuples de la Gaule celtique. Ils avaient eu la prééminence même avant d'avoir recherché l'amitié des Romains qui leur donnèrent ensuite le titre de frères et alliés.

## VILLES ET BOURGADES DE LA CITÉ EDUENNE

(*Oppida et vici.*)

Chalon-s.-S., *Cabillonum in Æduis*; Tournus, *Tinurtium* et *Trenorchium*; Mâcon, *Matisco*; Charlieu, *Carilocus*; Aurilli, *Ariolica*; Perrigni, *Pocrinio*; Toulon-sur-Arroux, *Telonum*; puis, dans cette direction, *Boxum*, dont on ne connaît pas l'emplacement, et *Aquæ Nisineii*, que l'on a cru être Bourbon-Lancy; Anizi, *Alisincum*; Decise-sur-Loire, *Decetia*; Nevers, *Noviodunum*; Saulieu, *Sidolocum*. Il faudrait ensuite citer *Vidubia* ou *Nidubia*, *Arbor*... et bien d'autres encore.

### CLIENTS DES EDUENS.

Les Ambarres, *Ambarri*, établis du moins en partie sur la rive gauche de la Saône, dans la Bresse. On a aussi avancé que c'était le peuple du Nivernais.

Les Ségusiens, *Segusiani* <sup>4</sup>, placés entre le Rhône et la Loire : leurs principales villes étaient : *Forum Segusianorum*, Feurs-sur-Loire; *Rodumna*, Roanne; *Assa Paulini*, Anse; et *Lunna*, Belleville.

Les *Aulerci-Brannovices*, les *Brannovii*. L'opinion la plus reçue place les Brannovii dans le *Brionnais*, quoiqu'on leur ait assigné parfois le Beaujolais et le Forez. On les a souvent confondus avec les *Aulerci*.

<sup>4</sup> Aujourd'hui on les distingue des *Segusiavi*.

Les *Ambivareti* placés par le docte Sanson dans le Nivernais.

Les Boïens, *Boii*, dont la capitale était *Gergovia* (près Clermont-Ferrand). On a aussi supposé qu'ils étaient limitrophes des Eduens et qu'il fallait leur attribuer le territoire compris entre la Loire, l'Allier et l'Arroux. On a dit également que leur Gergovie était cette ville dont les ruines se voient près de Saint-Révérien (Nièvre).

Les Mandubiens, *Mandubii*. La célèbre ville d'Alise, *Alesia*, était leur capitale, et leur territoire embrassait *Aballo* (Avallon), Saulieu, Semur en Auxois, Duesme, Montbard, Flavigny, Epoisses, etc.

Les Insubriens, *Insubres*. Le *Mediolanum-Insubrium* était, selon les uns, Meys entre Lyon et Feurs-sur-Loire, selon les autres, Malain (*Mediolanum*). La table Théodosienne le place entre Feurs et Roanne.

### ALLIÉS DES ÉDUENS.

Les *Bellovaci* habitant le pays de Beauvais, dont la ville principale était *Bratus-Pontium*.

Les *Senones* dont le chef-lieu était *Agendicum* (Sens).

Les *Bituriges* qui avaient pour capitale *Avaricum* (Bourges).

Ce peu de mots suffit pour donner une idée de la puissance des Eduens, et on ne sera pas étonné du grand nombre de médailles gauloises trouvées sous le sol de l'antique Bibracte, si l'on considère que cette ville était un des centres où les arts, la religion et



même le commerce faisaient affluer toutes les populations des Gaules. <sup>1</sup>

Parmi ces monnaies, les suivantes nous ont paru mériter d'être représentées ici parce qu'elles sont autonomes.

La première a été décrite dans un des savants et consciencieux ouvrages de M. le marquis de Lagoy. D'un côté est une tête d'homme avec le mot EDVIS, et de l'autre un corps d'animal maigre que l'on a pris pour celui d'un loup.



Plus récemment, un membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, bien connu par ses travaux numismatiques, a donné une série de monnaies gauloises que l'on doit attribuer aux Eduens. Non-seulement nous admettons cette série, mais nous croyons encore que chaque pas de la science viendra en augmenter le nombre. En attendant, notre loup se trouve converti en un ours.



Voici la description de M. de La Saussaye : EDVIS.  
Buste de Diane, la tête nue, les cheveux retroussés

<sup>1</sup> Le compte-rendu des séances du Congrès archéologique de France, pour 1846 (séances générales tenues à Autun), contient une note sur l'agriculture, les sciences et les arts chez les Gaulois.

derrière la tête, le col orné d'un collier de perles, et les épaules chargées d'un carquois.

*Revers.* Ours marchant à droite ; à l'exergue : OR-GETIRI(X).

Cette précieuse médaille est certainement à l'égard des légendes, de la fabrique, des événements auxquels elle se rapporte, l'une des plus remarquables de celles qui furent frappées dans la Gaule indépendante. La composition des types n'offre pas moins d'intérêt. D'un côté est le nom des Edues, écrit *Eduis*. Au revers, le nom d'Orgétorix, écrit *Orgetirix*, généralissime des Helvètes.

Quant au buste représenté sur la droite de notre médaille, il est aisé de reconnaître une copie fidèle du type de Diane pharétrée employé sur les médailles de Marseille frappées vers une époque voisine de celle des premiers établissements romains dans la province.

On se rappelle que vers l'année 59 de notre ère, Orgétorix, Casticus, chef des Séquanes, et Dumnorix, frère du célèbre Éduen Divitiacus, formèrent le projet audacieux d'envahir toute la Gaule et de la soumettre à leur domination. Dans ce triumvirat qui rappelle celui dont le monde romain devait plus tard subir le joug, le rôle d'Orgétorix était semblable à celui d'Octave ; comme lui, le chef gaulois voulait, après avoir fait servir l'influence de ses collègues au succès de ses desseins, se défaire d'eux et régner seul sur son pays ; mais le patriotisme ombrageux des Helvètes causa la mort de l'auteur du complot avant sa perpétration. Les Helvètes n'en continuèrent pas moins les

projets d'Orgétorix, et on sait que ce fut le prétexte de l'arrivée de César dans les Gaules.

Sans aucun doute, notre médaille est un précieux monument de l'alliance d'Orgétorix et de Dumnorix. Le premier y a seul inscrit son nom en qualité de généralissime; Dumnorix y mit celui de la cité dont les habitants avaient été, par ses intrigues, disposés à favoriser leurs projets.

La beauté du travail de la médaille des Eduens et le choix de la tête qui en forme le type principal indiquent que ce peuple, placé par la civilisation en avant de tous les autres peuples de la Gaule indépendante, avait attiré chez lui des artistes de Marseille, ou en possédait de nationaux formés à l'école de cette ville célèbre.

Soit que les Eduens, en raison des troubles qui suivirent l'invasion de César et interrompirent pour un temps la culture des arts dans la Gaule, soit que les Helvètes, encore barbares, auxquels notre médaille rappelait le nom d'un homme célèbre parmi eux, aient frappé des imitations grossières de cette pièce, les cabinets en renferment un grand nombre d'exemplaires.



On pourrait encore supposer qu'elles ont été fabriquées chez des tribus voisines des Eduens et moins avancées en civilisation, qui copiaient ces pièces sans discernement, en altérant successivement les types par une série de copies de copies.

M. de la Saussaye<sup>4</sup> cite encore les monnaies de Dumnorix et de Litavicus. Il faudrait, dit-il, en parlant des premières, « pour compléter l'attribution, trouver soit chez les Helvètes, soit dans la cité des Eduens, un nom de lieu qui répondit à la légende du droit, DVRNOCOV. Son analogie avec le DVRNACOS des médailles que l'on classe communément à Tournay, l'avait fait attribuer jusqu'ici à la même ville. »

On a répondu à cela par les noms de *Dorna*, *Dorne*, et de *Dun-le-Roi*. Nous ajouterons que non loin de Besançon, dans l'ancien bailliage d'Ornans, se trouve le vieux château de *Durne*, appelé dans les titres : *Durnay*, *Durnec*, *Durnac* et *Durne*.

### ÉPOQUE ROMAINE.

Après la prise d'Alise et l'entière soumission des Gaules (52 ans avant J.-C.), César vint passer l'hiver à Bibracte ; il traita les Eduens comme d'anciens amis et leur rendit les prisonniers qu'il avait faits ; aussi furent-ils les premiers à briguer l'honneur d'être sous le patronage du conquérant, et par flatterie leur capitale prit le surnom de *Julia*.

Après la mort du dictateur, les peuples soumis purent encore pendant un certain temps se croire libres ; il y eut chez eux absence de gouvernement romain, le tribut excepté ; mais Auguste, devenu seul maître de l'empire, organisa définitivement la Gaule chevelue qu'il divisa en trois parties : l'Aquitaine, la Belgique

<sup>4</sup> Monnaies des Eduens, broch. de 45 p. avec 2 pl. (1846.)

et la Lyonnaise, du nom de Lugdunum, *Lyon*, sa métropole. Le pays des Eduens se trouva compris dans cette dernière province. Bibracte n'y occupa plus que le second rang; elle fut dépouillée de son antique importance, et son nom célèbre qui remplissait les fastes de la Gaule fut remplacé par celui d'Augustodunum.

Si *Lugdunum* devint le siège du gouvernement romain, les Eduens n'en conservèrent pas moins une partie de leur ancienne puissance avec les privilèges des peuples fédérés et le titre de frères du peuple romain. Augustodunum vit s'élever dans ses murs une école pour l'enseignement des langues grecque et latine, la législation et les sciences. Elle dut sans doute cet avantage à ce que la jeunesse de la Gaule celtique avait depuis longtemps l'habitude de se rendre à Bibracte pour y recevoir les leçons des Druides. Ces écoles devinrent célèbres sous le nom d'Ecoles Méniennes.

Quelques années après, ce fut un Eduen du nom de C. Julius Vercundaridubius, pontife du nouveau sacerdoce des Flamines augustales qui prononça la formule de consécration du fameux autel de Lyon, élevé par soixante nations en honneur de Rome et d'Auguste.

Sous le règne de Tibère, Julius Sacrovir rêvant l'ancienne liberté de sa patrie, leva l'étendard de la révolte (l'an 21 de J.-C.); mais l'ardente jeunesse qu'il avait enflammée par ses discours fut détruite par C. Silius, près de la douzième borne qui conduisait d'Autun à Chalon-s.-S. Sacrovir ne put survivre à sa

défaite et se poignarda. C'est ainsi que, 43 ans plus tard, finit le généreux Vindex.

Les Eduens quoique vaincus paraissaient encore redoutables, car on ne songea pas à leur enlever leurs privilèges, et l'empereur Claude fit rendre un *senatus-consulte* qui leur conférait le droit d'entrer au sénat.

Augustodunum sut, par sa puissance ou plutôt par une politique adroite, se maintenir à peu près en équilibre jusqu'au moment où Tetricus, aidé des Bagaudes, vint l'assiéger.

On a dit ailleurs <sup>1</sup> quels désastres furent successivement réparés, particulièrement par Constance Chlore et Constantin.

Constant, fils de Constantin, se trouvait à Augustodunum avec sa cour en 350, lorsque Magnence qui, selon quelques-uns, était né dans le pays des Eduens, fut salué empereur par les principaux officiers de l'armée et les habitants les plus considérables de la ville, à la suite d'un festin où tous les conjurés s'étaient réunis. Constant, qui était alors à la chasse dans les bois voisins, prit aussitôt la fuite en se dirigeant vers l'Espagne. Il fut atteint près des Pyrénées et tué par un envoyé de Magnence.

## ETABLISSEMENT DU CHRISTIANISME.

Le premier devoir de saint Pierre et de ses successeurs immédiats fut d'envoyer des ouvriers évangéliques dans les Gaules. Vers le milieu du second siècle de

<sup>1</sup> Notes de l'Histoire de l'antique Cité d'Autun.

l'ère chrétienne, ils arrivèrent chez les Éduens, peuple guerrier et policé, mais idolâtre, occupant les contrées qui forment les diocèses actuels d'Autun, Dijon et Nevers.

Les saints Bénigne, Andoche et Thyirse, compagnons de saint Andéol qui éclaira le Vivarais, et tous disciples de saint Polycarpe que, selon toute apparence, ils avaient accompagné à Rome, trouvant l'Eglise de Lyon déjà florissante par les prédications de saint Pothin et de saint Irénée, s'avancèrent jusqu'à Augustodunum où, selon l'expression de Bossuet : *Tout était Dieu, excepté Dieu lui-même.*

Le sang du jeune Symphorien féconda le champ qu'ils ensemençaient, et quand, à la voix de saint Marcel, les peuples du Chalonnais et du Louhannais se convertirent, quand Besançon reçut la foi des mains des saints Ferréol et Ferrutien; Tournus, de saint Valérien; Auxerre, de saint Pélerin; Andoche et Thyirse avaient reçu la couronne du martyr à Saulieu; et Bénigne, à Dijon (l'an 178 environ, sous l'empire de Marc-Aurèle).

Sous Sévère, gouverneur de Lyon (197), cette ville fut noyée dans le sang d'un peuple de martyrs que saint Eucher porte à dix-neuf mille.

Constantin qui, près de Chalon-s.-S. <sup>1</sup>, vit au ciel le signe de rédemption, donna en 311 la paix à l'Eglise si agitée pendant trois siècles.

Le diocèse d'Autun compte aujourd'hui cent deux évêques, dont vingt avec le titre de saint. Les vingt-

<sup>1</sup> Voir plus loin la dissertation à ce sujet.

trois premiers appartiennent à des familles gallo-romaines. Le vingt-quatrième, saint Racho, est d'origine franque (mort en 825). Le droit du pallium a été concédé aux évêques d'Autun par saint Grégoire le Grand, renouvelé par Jean VIII, et a été reconnu toutes les fois qu'il a été invoqué.

### ÉTABLISSEMENT DES BOURGUIGNONS ET DES FRANCS.

L'empire romain s'écroulait de toutes parts, lorsque, en 413, les Bourguignons ou *Burgundes*, profitant de l'anarchie qui désolait les Gaules, vinrent s'établir dans la Séquanais. Honorius, hors d'état de les combattre, confirma la possession de cette province à leur roi Gondicaire qui fut tué dans une bataille contre les Huns, et eut pour successeur son fils Gondioc.

Après la mort de ce prince, le royaume de Bourgogne fut divisé entre ses quatre fils, et Gondebaud eut en partage la plus grande partie du pays des Eduens et quelques contrées voisines. L'intérêt divisa bientôt les fils de Gondioc : Chilpéric et Godemar se liguèrent contre Gondebaud, et vinrent l'attaquer près d'Augustodunum, qui, à ce qu'il paraît, était la capitale de ses états. Vaincu et fugitif, il ne parvint à s'échapper qu'en se déguisant sous des vêtements grossiers. Regardé comme mort, les vainqueurs se partagèrent ses dépouilles; mais Gondebaud, qui avait pu rassembler ses partisans, surprit dans Vienne Chilpéric, qu'il fit décapiter, et Godemar qu'il fit brûler dans



une tour où il s'était réfugié. Clotilde, fille du premier, fut seule épargnée et épousa Clovis.

Clotaire et Childebart, fils de Clovis, attaquent Gondomar, fils de Gondebaud et le forcent dans la ville d'Augustodunum. Alors, le royaume de Bourgogne passa sous la domination des Francs, mais en conservant toujours son nom, ses lois et ses magistrats particuliers (534).

A la mort de Clotaire (562), par suite de la division de ses états entre ses quatre fils, Gontran eut le royaume de Bourgogne, et choisissant pour sa résidence le pays des Eduens, s'établit à Chalon-s.-S. Néanmoins, il séjourna quelquefois à Autun, car ce fut dans l'église du monastère de Saint-Symphorien, près de cette ville, qu'il convoqua une assemblée d'évêques et de grands pour juger les chefs de son armée qui avaient échoué dans l'invasion de la Septimanie (le Languedoc) et avaient laissé leurs troupes se livrer aux plus coupables désordres.

Childebart recueillit l'héritage de son oncle mort sans enfants. Ses deux fils Théodebert et Thierry lui succédèrent sous la tutelle de la reine Brunehaut. Le premier régna sur l'Austrasie et le second sur la Bourgogne.

C'est en vain qu'après la mort de Thierry, Brunehaut chercha à conserver à Sigebert, Childebart, Corbus et Mérovée, les états de leur père. Elle fut trahie et abandonnée par les seigneurs bourguignons qui offrirent la couronne à Clotaire II, alors roi de Soissons. Ce prince cruel, digne fils de Frédégonde, fit égorger les enfants de Thierry et livra la reine

Brunehaut au plus affreux supplice. Traînée à la queue d'un cheval fougueux, son corps fut mis en pièces, puis jeté dans les flammes. Ce que le feu ne consuma pas fut transporté dans l'église du monastère de Saint-Martin d'Autun, dont elle était fondatrice, et où on lui érigea un tombeau. Il paraît que cette reine célèbre aimait et protégeait l'ancienne capitale des Eduens, et qu'elle y venait souvent, car elle enrichit encore l'abbaye de Sainte-Marie, nommée depuis Saint-Jean-le-Grand, et fonda, avec le concours de saint Syagre, un *Xenodochium* (lieu où l'on recevait les hôtes gratuitement), qui devint ensuite le monastère de Saint-Andoche, doté de riches et vastes domaines.



On a cru voir dans un triens d'or les têtes accolées de Brunehaut et de son pupille Thierry II.

Clotaire, qui avait été maître de toute la monarchie des Francs et de toute la Bourgogne, laissa ses vastes états à son fils Dagobert, qui fut reçu la même année dans les villes d'Autun et de Chalon-s.-S.

Ses fils lui succédèrent (638); Sigebert fut roi d'Austrasie et Clovis II, roi de Bourgogne et de Neustrie. Ce dernier demeura quelque temps à Autun avec sa cour.

Clovis II mourut en 656. Son fils Clotaire III lui succéda sous la tutelle de la reine Bathilde, ou *Baudour*, assistée des conseils de Leodegarius (saint Léger), évêque d'Autun.

Clotaire ne laissant pas de postérité, Ebroin, qui

était maire du palais, proclama de sa propre autorité, roi de Bourgogne et de Neustrie, Thierry ou *Théodoric*, troisième fils de Clovis II. Les Leudes mécontents coururent aux armes, mais grâce à l'intervention de l'évêque, le maire en fut quitte pour être enfermé dans le monastère de Luxeuil, et Thierry pour être relégué dans l'abbaye de Saint-Denis après avoir eu les cheveux rasés.

Leodegarius fit couronner, en 559, Childéric II, second fils de Clovis II. Ce prince devint bientôt un tyran farouche et dissolu; sa cruauté s'étendit non-seulement à ses sujets, mais encore aux seigneurs qui lui avaient mis la couronne sur la tête. Etant venu à Autun en 672 et 673, pour célébrer les fêtes de Pâques, il voulut, dans l'église même de Saint-Nazaire, tuer de sa propre main l'évêque Leodegarius; mais saisi d'étonnement et de respect à la vue du saint, il se contenta de le bannir de sa cour et de l'exiler à Luxeuil. Ce méchant roi, ayant été assassiné l'année suivante, Leodegarius recouvra sa liberté. En même temps, Thierry III sortait du cloître pour monter sur le trône, et Ebroin s'échappait de sa prison pour venir assiéger dans sa ville épiscopale même le prélat que les habitants s'apprêtaient à défendre, mais qui se sacrifia pour les sauver du meurtre et du pillage. On l'enferma dans un monastère après lui avoir crevé les yeux, et l'ambitieux Ebroin, devenu maître de la personne du roi, gouverna despotiquement jusqu'à sa fin tragique arrivée en 682.

Après cela vient encore une succession confuse de souverains éphémères, jusqu'au moment où les Sarra-

sins envahissent la Bourgogne en 732. La ville d'Autun fut saccagée, les monastères furent brûlés et leurs trésors pillés.

En 741, Charles Martel, au moment de mourir, partagea la monarchie entre ses deux fils.

Sous les rois bourguignons et sous les rois francs, la Gaule resta divisée à peu de chose près comme au temps de la domination romaine ; les peuples conservèrent leurs anciens noms ; on continua de dire le pays des Eduens, des Séquanais, etc.

Les conquérants furent comme une armée campée dans les Gaules, et à l'avènement de Pepin le Bref, leur race encore barbare n'était pas tout-à-fait mêlée avec celle des Gallo-romains, pour ne plus former qu'une seule et même nation.

### COMTES D'AUTUN.

Les peuples qui firent partie de la cité Eduenne occupaient différents cantons ou *pagi*. Il y avait des cantons du premier rang, *pagi majores*, et d'autres petits cantons, *pagi minores*.

Après l'invasion de l'empire romain par les barbares, il y eut des comtes à la tête de chaque *pagus* ou *comitatus* ; ils avaient dans leur dépendance des *vicomtes*, des *viguiers* ou *vicarios* qui, sous leur autorité, gouvernaient une partie du comté divisé en plusieurs *vigueries* ou *vicariats*.

Le *pagus Æduensis vel Augustodunensis*, formé des débris de l'antique cité des Eduens, fut le plus considérable de la Bourgogne.

La ville d'Augustodunum, dont on fit *Augustun*, puis *Ostun*, et enfin Autun, étant tombée au pouvoir des rois bourguignons et ensuite des rois francs, eut, dès le V<sup>e</sup> siècle, des gouverneurs ou des Comtes qui commandèrent dans le *pagus* ou *comitatus Æduensis*.

Quoiqu'il y ait une lacune de près de deux siècles, on connaît, jusqu'en 955, vingt-six comtes d'Autun, tous personnages de la plus haute naissance.

### VIERGS OU MAIRES.

Avant la Révolution, le maire d'Autun était désigné sous le nom de *vierg*, qui ne dérivait pas, comme l'a pensé du Cange, de *vergobretus*, mais plutôt de *vigerius* ou *viarius*, qualification de l'officier chargé, sous les ducs de Bourgogne, de la police de la ville et du pays.

A la charge de vierg étaient attachés de beaux privilèges : on est parvenu à recueillir les noms de 128 de ces magistrats.

### ART MONÉTAIRE.

La métallurgie était pratiquée chez les Gaulois dès les temps les plus anciens, et nécessairement ils durent avoir recours aux espèces d'or, d'argent et de cuivre, dans les rapports fréquents qu'ils eurent avec les Phéniciens et ensuite avec la colonie phocéenne établie à *Massilia* (Marseille).

Pendant plusieurs siècles on ne mit point de marques sur les monnaies des peuples de la Gaule qui conser-

vaient l'or et l'argent en lingots sous la forme de petites meules battues au marteau, données et reçues au poids. Plus tard, parurent les *rouelles* et peut-être des boucles rondes; enfin de vraies monnaies le plus souvent concaves d'un côté et convexes de l'autre. Le type de celle des Eduens se voit à la page 4.

Quoique la ville d'Augustodunum eût perdu son rang de métropole de la Gaule celtique, elle n'en fut pas moins toujours considérée comme un municipes des plus importants. Les gouverneurs et les princes y résidèrent quelquefois, et il est naturel de penser qu'ils y firent frapper des espèces au coin romain. Deux inscriptions enfouies sous ses ruines, l'une grecque et l'autre latine, prouvent que les Eduens avaient un trésor public. Enfin, des moules antiques de médailles romaines découverts à diverses époques, témoignent aussi de l'existence d'un atelier monétaire.

On a trouvé et on trouve encore, en fouillant le sol antique, des médailles de presque tous les empereurs et en tous métaux, parmi lesquelles il y en a de fort rares.

Il est possible que certaines médailles aient été fabriquées à Augustodunum, particulièrement sous Postume qui y soutint un siège contre Gallien;

Argent de billon.

IMP POSTVMVS  
PIVS FELIX AVG.



HERCVLI  
ROMANO.

sous Tetricus qui s'en empara après un long siège, y

demeura quelque temps, et dont les médailles s'y trouvent en grande abondance ;

Argent de billon.

IMP. TETRICVS  
P. F. AVG.



PIVISV  
TETRICVS



Ne pourrait-on pas admettre que Tetricus prit le surnom de Victorinus par reconnaissance pour Victorina, ou Victoria, mère de Victorin, qui, par son crédit, avait amené les troupes des Gaules à le proclamer empereur ? C'est ainsi qu'elle avait déjà procuré l'empire à Marius.



sous Constance-Chlore et Constantin, sous Constant, qui résidait à Augustodunum avec sa cour, en 330 ;

sous Magnence qui, cette année-là, y fut salué empereur, et son frère Décence élevé au rang de César; sous Magnus Maximus, comme semble l'indiquer l'exergue de cette pièce d'or.



Les rois bourguignons et les rois franks imitèrent les Romains dans la fabrication de leurs monnaies. La loi salique fait mention de quatre espèces différentes : le sou d'or, *solidus* ; le demi-sou d'or, *semis* ou *semissis* ; le tiers de sou d'or, *triens* ou *trianen*, et le denier d'argent, *denarius*. Plus tard, ils fabriquèrent aussi des pièces de billon d'une valeur inférieure au denier.

Le sou d'or et ses divisions portaient d'un côté la tête du prince avec le diadème simple ou perlé ; la légende présentant le nom du siège de l'atelier monétaire. Du côté du revers est ordinairement une croix autour de laquelle est inscrit le nom du prince ou plus souvent celui du *monétaire* (officier chargé de la fabrication), ou enfin celui du duc ou du comte sous l'autorité duquel était le lieu où l'on frappait la pièce. Ces ateliers étaient placés dans des villes importantes ou dans des châteaux ; leur direction était confiée à des ducs ou à des comtes qui gouvernaient et surveillaient les opérations <sup>1</sup>. Il y avait aussi dans le palais

<sup>1</sup> Voir plus loin une note à ce sujet.



du roi une fabrique de monnaies. Le monétaire suivait le prince en voyage et faisait battre monnaie dans les lieux où il résidait quelque temps, ou bien il s'établissait dans les foires et convertissait en espèces les lingots d'or apportés par les marchands.

On ne connaît guère en fait de monnaies des anciens rois de Bourgogne, qu'un tiers de sou d'or attribué à Gondebaud par Bouterouë.

Le *triens* est la subdivision la plus répandue, et on lui donne communément le nom de *monétaire*. Autun en présente un certain nombre de différents, mais le plus beau et le plus rare est celui qu'on a représenté page 13.

Sous les Carolingiens, la monnaie dominante est le denier.

Quelques personnes pensent que l'évêque Modoinus qui eut dès 838 l'administration du comté, fit battre monnaie. La pièce suivante est bien une monnaie épiscopale, mais vraisemblablement d'une époque postérieure.



I-EDUA XPI CIVITAS — MONETA SCI NAZARII. (Saint Nazaire était le patron de l'église Cathédrale.)

On croit plus généralement que l'évêque Jonas obtint le privilège du monnayage de Charles le Chauve, qui vint souvent à Autun et accorda de grandes faveurs à l'église de Saint-Nazaire.

Voici la monnaie nazarienne au monogramme de ce prince.



Après cela, la pièce la plus intéressante frappée à Autun est le denier de Carloman qui avait su soustraire cette ville à la domination de son rival Bozon, roi d'Arles.



Enfin vint un temps où le chapitre de la Cathédrale alors établie sous le vocable de Saint-Lazare, ne frappa plus que des méreaux destinés à constater la présence des chanoines aux offices. Ils représentent d'un côté saint Lazare sortant du tombeau, et de l'autre les armes de l'église qui sont de gueules, à la croix ancrée de sable, bordée d'argent.



## NOTE SUR LES MONÉTAIRES.

On sait que le monnayage autonome des Franks n'a commencé que vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle pour finir avec le VII<sup>e</sup>. L'or a été presque exclusivement employé pendant cette période dans la fabrication des monnaies, et la plus petite subdivision, le *triens*, que nous nommons vulgairement *monétaire*, a eu particulièrement cours. M. Ch. Robert a formé quatre catégories des tiers de sou d'or et fait ressortir tout le parti que la géographie de l'époque dite Mérovingienne pouvait tirer de leur étude, parce que sur les pièces de la quatrième de ces catégories, qui est la plus nombreuse, on trouve une grande variété de noms de lieux de fabrication. On y voit aussi les noms des monétaires.

Le titre de *Monetarius* ne se donnait pas seulement à l'*artiste* chargé de frapper la monnaie, mais encore au *seigneur* qui percevait les fruits du droit de monnayage. Ainsi Goswin, frère du châtelain de Tournay, est appelé *monétaire* (*monetarius*), parce qu'il était seigneur de la monnaie de Tournay (*dominus monetæ Tornacensis*), c'est-à-dire qu'il en percevait les droits; car le droit de frapper cette monnaie appartenait à l'évêque.

Personne n'ignore que chez les Romains les *triumvirs monétaires* étaient des magistrats ou officiers fort considérables tirés du corps des chevaliers.

On ne sera pas surpris de retrouver les noms des *monétaires* du royaume de Bourgogne parmi ceux des comtes et des ducs les plus importants de l'époque

mérovingienne, si l'on observe que l'administration romaine avait laissé de profondes traces dans le pays.

C'est à propos de ces noms que nous voulons émettre quelques réflexions dont le but sera d'éclairer une controverse et peut-être de résoudre une question depuis longtemps débattue. La pensée nous en est venue en lisant dans l'Histoire de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun le récit de la fin tragique de Brunehilde et des trames ourdies contre cette malheureuse princesse, par les seigneurs dont les noms se lisent sur nos monnaies. Par suite, les exemples que nous allons choisir, pour étayer notre opinion, seront surtout tirés de cette époque.

Plusieurs écrivains et amateurs distingués ont soutenu qu'à peu d'exceptions près les monétaires étaient des personnes de condition peu relevée. Ont-ils pensé qu'il était indigne d'un haut personnage de se transporter aux foires des pays soumis à une communauté d'administration pour convertir en espèces les lingots d'or donnés en échange de marchandises, comme l'indique une charte d'Eudes III, duc de Bourgogne, à la date de 1194. — *MONETARIOS equidem et omnes qui causa hujus monetæ venerint Æduæ in EUNDO et REDUNDO*. Nous n'assurons pas que les fonctions des monétaires les obligeassent toujours à cela, mais si nous pensons qu'ils envoyaient souvent leurs préposés de confiance munis de coins préparés à l'avance, nous croyons aussi qu'eux-mêmes étaient forcés à des tournées dans l'intérêt du trésor public <sup>1</sup>. Voilà pourquoi

<sup>1</sup> Voir plus loin les voyages que fit Romulfus.

des *triens* de villes différentes portent la même signature, quoique l'officier monétaire n'eût sa principale résidence que dans une seule. Selon nous, la charge des monétaires ayant le droit d'inscrire leur nom sur les pièces courantes, était de premier ordre, et n'était donnée qu'aux courtisans le plus en faveur.

La chronique de la ville du Puy raconte que les habitants de cette cité élurent pour évêque Pontius, dont le premier soin, dès qu'il eut été sacré et élevé sur son siège, fut d'abaisser l'arrogance de quelques guerriers orgueilleux appelés *monétaires*, dont le peuple avait beaucoup à souffrir. Il fit abattre les tours et les grands sièges qu'ils avaient élevés. Du Cange, qui cite textuellement la chronique, ajoute que ces monétaires étaient des chefs militaires et surtout les gouverneurs du pays.

Du reste, sans compter saint Eloi, voici nos preuves justificatives authentiques :

Bouterouë attribue à Gondebaud le tiers de sou d'or signé par *AREDIUS*, homme d'une haute sagesse qui était venu de la ville d'Arles porter secours à Gondebaud ; le même roi repoussa avec l'or de ce monétaire l'ennemi qu'il n'avait pu repousser par les armes (Aimoin).

Un grand personnage de l'Autunois, nommé *Eptadius*, se trouve mêlé aux conférences diplomatiques de Clovis et de Gondebaud. Il distribua de grands trésors. L'Eglise l'honore ensuite comme un saint, et son culte se lie à celui de saint Barthélemy, patron des ouvriers en métaux.

Grégoire de Tours, auteur presque contemporain,

dit qu'Arédius était un homme illustre par son courage et par sa sagesse, et que Gondebaud le manda auprès de lui pour savoir ce qu'il était utile de faire dans la fâcheuse circonstance où il se trouvait.

Childebert, après avoir défait Gondomar réfugié dans Augustodunum, fait frapper une monnaie par Doccro dont le nom se trouve déjà sur plusieurs pièces gauloises découvertes à Autun. Cet officier descendait probablement d'une illustre et puissante famille gallo-romaine.

DODO.

Dodo, fils de Severus, convaincu du crime de lèse-majesté, fut mis à mort en 578 par l'armée de Chilpéric; il possédait de grands trésors qui furent livrés au fisc. (Fred. Chron. n° IV.)

DOMNOLVS.

En 585, Domnolus, familier de Sidonie, épouse de Mummolus, livre à Gontran les trésors confiés à sa garde.

THEVDVLFVS.



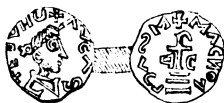
Gontran voulant s'emparer du royaume de son neveu Clotaire, fils de Chilpéric, donna le comté d'Angers à *Theodulfus*. Les habitants de cette ville le repoussaient; mais Gontran ayant ordonné au duc Sigulf de soute-

nir son autorité, il fut établi dans la ville et administration de ce comté.

BAVDVLFVS.

Nous avons représenté, page 13, une pièce sur laquelle on a cru reconnaître Gontran et Childebert II, ou Brunehilde et Thierry II. Un grand du palais de Bourgogne porte le nom de *Baudulfus* en 609. Il fut chargé d'arrêter saint Colomban. <sup>1</sup>

MAGNOALDVS.



Le duc *Magnoaldus* fut chargé par Brunehilde du gouvernement dont elle privait le duc Rauchingus qui avait encouru sa disgrâce. Childebert régnait alors en Austrasie. En 586, il fit mettre à mort le duc Magnoald. Grégoire de Tours raconte ainsi sa fin tragique : le roi, pendant qu'il résidait à Metz et qu'il assistait à un combat d'animaux, fit appeler le duc. Celui-ci se rendit à l'ordre du prince, ne sachant pas le sort qui l'attendait; il partagea l'hilarité des spectateurs occupés à considérer les efforts d'un animal poursuivi par des chiens. Mais le sicaire qui avait reçu l'ordre de faire périr Magnoaldus, profitant du moment où il était tout attentif au spectacle, balança fortement sa hache et en frappa la tête du malheureux duc dont la

<sup>1</sup> Fredeg. Chron. n. XXXVI.

mort fut immédiate. Son corps, jeté hors du palais par une fenêtre, fut recueilli par ses amis qui lui donnèrent la sépulture; ses biens furent envahis et portés au trésor public.

On disait que cette exécution avait eu pour motif le crime commis par Magnoaldus, accusé d'avoir tué sa propre femme, afin d'épouser la veuve de son frère. <sup>1</sup>

ROMVLFS.



Grégoire de Tours parle de Romulfe, comte du palais de Childeberr II, qui fut envoyé par ce prince en 589, à Poitiers, ainsi que Florentin, maire du palais, avec l'ordre d'exiger, par forme de rénovation, le cens que le peuple de cette ville payait à son père. Comme la mort de plusieurs censitaires faisait retomber la charge sur des veuves et des orphelins, les commissaires du roi prirent en considération les inconvénients qui en résultaient, déchargèrent les veuves et les orphelins d'un tribut qu'il n'était pas juste de leur imposer, et le répartirent sur ceux qui pouvaient légalement y être soumis. Ils allèrent ensuite à Tours. Les peuples virent avec peine leur entreprise. Les commissaires disaient qu'ils avaient en main les registres du recouvrement opéré sous les rois précédents. Les habitants observaient que Clotaire, après avoir taxé la ville de Tours, craignit la juste colère de saint

<sup>1</sup> Greg. Tur. lib. n. VII, n. XXVII.



Martin et fit brûler les registres; ils citaient plusieurs faits prouvant que Sigebert pendant tout son règne, et Childebart depuis quatorze ans, n'avaient rien exigé. L'opposition des bourgeois de Tours prit un tel caractère belliqueux, que les commissaires rentrèrent dans leurs foyers sans poursuivre l'œuvre qu'ils avaient commencée. Grégoire de Tours, qui raconte ceci, lib. IX, n. XXX, ajoute, au livre IV des miracles de saint Martin, que Florentinien et Romulfe se trouvèrent à Tours pour la fête du saint, et virent avec admiration plusieurs guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession de ce glorieux confesseur.

Le comte du palais, Romulfe, *entrait dans les détails de l'administration financière*. L'inscription de son nom parmi les trésoriers du royaume n'a donc rien que de très vraisemblable.

Le comte Romaric, son fils, fonda l'abbaye de Remiremont, *Romarici mons*.

#### MEROVEVS.

Mérovée était évêque de Poitiers en 589. C'est lui précisément qui avait engagé Childebart à nommer des commissaires pour renouveler le cens de cette ville et l'établir sur des bases conformes à la justice. Quatre ans avant la mission de Romulfe, pour délivrer son peuple des maux que faisaient peser sur lui les soldats de Gontran, il brisa un des calices de son église pour le réduire en monnaie. <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Greg. Tur. Hist. Franc. lib. VII, n. XXIV.

WINTRIO.



Wintrio était duc de Champagne; il avait épousé Gudila et fut père de sainte Godésinde, abbesse d'un monastère de Metz. <sup>1</sup>

Childebert II avait eu le projet d'expédier une armée en Italie, mais la dissension des ducs de son royaume fit avorter son expédition. Wintrio, chassé de son gouvernement par ceux mêmes qu'il était chargé de commander, ne dut son salut qu'à la fuite. Le peuple s'étant apaisé, il rentra dans son duché. Un passage de Grégoire de Tours donne à entendre que les troupes de Wintrio s'étaient livrées à de condamnables excès, même sur le sol de la patrie, ce qui avait exaspéré les populations. <sup>2</sup>

Childebert ayant pris possession du royaume de Bourgogne après la mort de Gontran, le duc Wintrio conduisit une armée contre Clotaire II, fils de Chilpéric. Ce prince repoussa avec avantage l'attaque du duc austrasien; mais la perte fut énorme dans l'un et l'autre camp. Ceci se passait en 593. Frédegaire, qui nous a transmis ces détails, dit qu'en l'année III de Theudebert, fils de Childebert, c'est-à-dire en 598, Brunehilde fit mettre à mort le duc Wintrio. Il ne donne pas la raison de cet ordre rigoureux.

<sup>1</sup> Note de D. Ruinart. — Greg. Tur. lib. VIII, n. XVIII,

<sup>2</sup> Ibid. lib. XX, n. III.

Il résulte des faits ici recueillis que Wintrio fut un des ducs les plus influents des états gouvernés par la reine Brunehilde, sous le nom de son fils Childebert. Il est donc naturel de lire son nom sur les monnaies frappées dans la Bourgogne à cette époque.

Lors de la mort violente de Wintrio, les ducs d'Austrasie chassèrent Brunehilde qui fut trouvée, dit-on, dans un complet dénûment. Un pauvre homme qui la rencontra la conduisit auprès de Theuderic, roi de Bourgogne, frère de Clotaire, qui reçut son aïeule avec les plus grands honneurs.

#### ÆTHERIVS.

Peu après, en 602, mourut *Ætherius*, évêque de Lyon, qui avait joui d'une grande autorité dans sa province. Le nom d'*Ætherius* est un nom très cher aux *Fabri* de la Bourgogne, comme celui de l'Autunois *S. Eptadius*. Leur culte était analogue à celui de saint Eloi.

#### SIGOALDVS.



*Sigoaldus* est un des ducs qui trahirent Sigebert II et Brunehilde, en 613, s'associant à la faction de Warnahaire, maire du palais de Bourgogne. Ce tiers de sou d'or appartient à la ville de Semur en Auxois <sup>1</sup>, bâtie

<sup>1</sup> Frédég. c. XLII.

à ce que l'on croit par les Mandubiens après la ruine d'Alise.

THEVDOALDVS.



*Grimoaldus* eut un fils de ce nom qui fut maire du palais en 714.

Nous profiterons de cette occasion pour faire connaître trois nouveaux monétaires, le premier de Beaune.

BELENO. FI



MONET. M...

Le second d'Auxerre, avec cette différence, que le nom du *monetarius* est du côté de la tête.

†AVDO. MONET.



†AVTIXIODIRO.

Le troisième non attribué :

HONORE



....VIO. MONI.

Enfin, deux monnaies d'argent trouvées à Autun et non encore classées.



Nous aurions désiré en citer bien d'autres de la même provenance, mais elles ont été dispersées. Cependant nous avons recueilli un sou d'or de Sigebert frappé à Marseille ,



et un tiers de sou d'or du Gévaudan.



On se figurerait difficilement le nombre de pièces variées et de tous les âges qu'offre le sol éduen. Non-seulement on y trouve presque toutes les monnaies connues, mais encore beaucoup d'inédites et même des types barbares inconnus ailleurs, tels que ces deux petits bronzes romains.



## FÊTE DE SAINT LAZARE

(VULGAIREMENT SAINT-LADRE).

Les **TERRIERS** ou officiers ecclésiastiques, dont les fonctions étaient de veiller à la conservation des biens du Chapitre et d'y administrer la justice, sont très anciens dans l'Eglise d'Autun. Dès que le Chapitre eut acquis le droit de rendre la justice dans la ville durant seize jours, l'importance du Terrier s'accrut. On le choisit parmi les chanoines les plus distingués; il devait être docteur ès-lois et il connaissait de toutes les causes civiles jusqu'à 3 liv. 5 s. Un bailli lui fut adjoint pour juger les grandes causes tant civiles que criminelles. La veille de la fête de Saint-Lazare était le jour de prise de possession. Le 19 octobre de l'année précédente il avait reçu solennellement un bouquet, et dès-lors il devait se tenir prêt pour le 31 août. Son pouvoir commençait à l'issue des premières vêpres; son hôtel avait été décoré de guirlandes de bruyères supportant des écussons aux armes de l'évêque, du chapitre et des siennes propres. Les chanoines, chapelains, gagistes, enfants de chœur, bâtonniers et officiers se trouvaient à l'heure marquée sur le Terreau, montés sur des chevaux caparaçonnés pour la plupart d'étoffes de soie. Les chanoines étaient revêtus de robes et de bonnets, ainsi que les officiers. Tous portaient une baguette à la main en signe de juridiction, et un bouquet. La description de l'ordre et de la marche de cette pompeuse cavalcade se rendant à l'extrémité du pont d'Arroux pour rendre la justice,

nous entraînerait au-delà des bornes d'une simple note.

On remarquera cependant que les magistrats de la ville, pour honorer l'église Cathédrale assemblée, faisaient tirer le canon lorsque la cavalcade traversait le Champ, et lui envoyaient ensuite le vin d'honneur que le chapitre rendait par reconnaissance au vierg. La journée se terminait par des festins, des feux de joie, des illuminations et des concerts.

Outre le soin de faire juger les procès, le Terrier était encore tenu d'ordonner le guet et la garde pour éviter le tumulte et contenir l'affluence qu'occasionnait l'exposition des reliques et l'importance de la foire. Pour distraire les étrangers et les occuper dévotement, le chapitre faisait dresser sur la place du Terreau des théâtres pour représenter de pieux spectacles. En 1516, les représentations eurent lieu sur la place du Champ. Jamais, dit Chasseneuz, on n'avait vu en France de pareil amphithéâtre, pouvant contenir à l'aise plusieurs milliers de personnes. Le théâtre était au milieu, environné de fossés pleins d'eau, afin que personne ne pût approcher. Il vint un nombre prodigieux de spectateurs; on représenta l'histoire de saint Lazare, dont la vie fut récitée en vers. Le spectacle fut de toute beauté, on le continua pendant quatre jours avec la plus grande tranquillité et sans aucune pluie pendant le jour, quoiqu'elle tombât en abondance pendant les nuits; en sorte que le monde s'en retourna très satisfait de cette moralité. Le chapitre paya 70 livres et 15 gros et demi pour la dépense de Messieurs du Parlement de Dijon, qu'il défraya à Autun, aussi bien que leurs domestiques et leurs chevaux.

Les magistrats furent toujours chargés de faire le guet et la garde le jour de la foire; ils tâchèrent d'imiter en tout l'appareil et le cérémonial du Terrier. Ils montaient à cheval en robe de cérémonie et tenaient à la main le bâton de commandement; puis, accompagnés d'une belle infanterie que composaient les habitants avec drapeaux et musique en tête, ils allaient passer la revue au-delà du pont d'Arroux, et faisaient ensuite une ronde dans toute la ville. Le major et *l'homme de fer* chevauchaient aux côtés du vierg. La grande réunion avait lieu sur le Champ Saint-Ladre, où les magistrats imaginèrent d'amuser le peuple par un simulacre de bataille donnée entre les différentes compagnies de leur troupe, pour tenir lieu des jeux de théâtre que faisait représenter la Cathédrale. Un fort construit en branchages était défendu par une compagnie; les autres en faisaient successivement l'attaque à coups de fusil ou avec des grenades de carton garnies d'artifice, et comme le dit un curieux poème :

De part et d'autre on tire : une épaisse fumée  
Couvre comme un brouillard et le camp et l'armée.  
La mort s'apprête à faire une riche moisson ;  
Son attente est frustrée, on a tiré sans plomb.

Enfin, dans un assaut général, le fort est emporté, une dernière décharge de canon a lieu et le vierg est reconduit à son hôtel.

On voit Louis XIV fixer, par un arrêt du conseil d'Etat à la date de 1685, la dépense de cette fête à 460 livres, et répondre à l'évêque de la ville qui lui demandait qu'on attribuât à l'hôpital la somme dépensée :



« Je m'en garderai bien ; il serait à désirer que chaque ville du royaume eût une semblable institution. »

### ARMES DE LA VILLE D'AUTUN.

Ou les armoiries ont un sens ou elles n'en ont pas. Si, comme nous en sommes convaincus, les signes héraldiques sont de l'histoire figurée hiéroglyphiquement, il faut les conserver dans toute leur fidélité en attendant qu'on ait trouvé l'art de les déchiffrer.

En jetant un coup-d'œil sur les monuments de la ville, sur son drapeau, sur ses candélabres, etc., on est frappé d'une différence qu'il serait important de faire disparaître.

Les véritables armes actuelles d'Autun sont :



D'argent, au lion rampant de gueules, au chef de Bourgogne ancien.

## COMMISSION DES ANTIQUITÉS.

Dans une publication récente, on a montré l'appui que se prêtaient mutuellement la Société Eduenne et la Commission des antiquités; leur origine, leurs travaux et leurs progrès ont été indiqués. Quelques notes spéciales à cette seconde société auront pour but d'exposer les services qu'elle a rendus et les efforts qu'elle a faits pour enrichir le Musée de la ville.

Si parfois sa marche a été chancelante, il faut en chercher la cause dans son essence. Sujette par son organisation même à des changements trop fréquents dans son action dirigeante, la bonne volonté seule ne pouvait la soustraire à des inconvénients inévitables. Cependant, si elle a poursuivi sa tâche, il faut en savoir gré à l'administration qui a compris que c'était pour elle un devoir de lui accorder une bienveillante protection.

Si deux portes triomphales sont encore debout, si les ruines de plusieurs temples se dressent çà et là, si l'emplacement des édifices destinés aux représentations théâtrales et aux jeux publics se reconnaissent toujours sous un amas de terre et de décombres, on en regrette davantage tout ce qui a disparu; entre autres les écoles Méniennes et le palais des empereurs.

Les démolisseurs barbares et le vandalisme ignorant ont rivalisé pour effacer ces grandes pages monumen-

tales qui faisaient l'orgueil de la cité romaine. Plus sa splendeur avait été grande, plus il y avait à recueillir et à étudier. On se souvint enfin que Juste Lipse, résumant Tacite, avait dit d'Augustodunum : *Post Massiliam vetustissima bonarum artium sedes.*

Lorsque la ville se décida à ouvrir un sanctuaire à tant de débris vénérables, elle ne le fit toutefois qu'avec hésitation, car, comment avec ses ressources acheter des objets d'art et en assez grand nombre pour donner en peu de temps un certain intérêt à la collection naissante ? Mais les siècles perdus étaient un trop puissant sujet de regrets. On a compté sur la libéralité des particuliers, sur la sympathie du gouvernement et du conseil général du département, sur le zèle des amis des arts, et l'on a eu raison.

Assez longtemps, Lyon, Dijon, Paris même, s'étaient enrichis des dépouilles éduennes.

On rassembla donc les objets épars, et à peine douze années se sont-elles écoulées, que le Musée archéologique offre déjà un certain intérêt, non pas peut-être aux simples voyageurs et aux touristes, mais du moins aux hommes d'un véritable savoir, qui ne viennent pas pour examiner ce qu'ils rencontrent partout ailleurs, mais ce qui est beau, ce qui est rare, ce qui est précieux pour l'histoire.

Ce n'est pas de longtemps qu'un catalogue méthodique et raisonné pourra être fait, mais quelques notes provisoires suffiront pour justifier notre prétention peut-être un peu ambitieuse.

## CRÉATION DE LA COMMISSION.

La Commission des antiquités d'Autun fut créée en 1820; elle ne se composait alors que de dix membres, tous jaloux d'interroger le passé et d'évoquer les souvenirs glorieux de leur antique cité.

On distinguait parmi eux : M. Laureau de Thory, dont l'érudition consciencieuse justifia le choix que ses collègues firent de lui pour remplir les fonctions de secrétaire; M. S. Devoucoux qui, marchant sur les traces de Pasumot, explorait les voies romaines si intéressantes sous le rapport historique et géographique; M. Guyton aîné, bibliothécaire actif, dont la tâche principale fut de rassembler les livres que la révolution avait dispersés, et de doter la ville d'un médaillier dans lequel on remarqua bientôt bon nombre de pièces belles et rares.

Après eux vint M. Jovet, homme de goût, artiste distingué; il voulut sauver tout ce qui était objet d'art, tout ce qui rappelait un souvenir. La ville ne pouvait acquérir, il sacrifia à ses nobles goûts une fortune péniblement acquise. Sa collection exerça sur les jeunes gens une heureuse influence. On détruisit beaucoup moins, on respecta davantage les débris d'un autre âge; on recueillit même avec ardeur, et des cabinets particuliers se formèrent.

Enfin, sous l'administration de M. J. Laureau, on décida qu'un Musée serait formé dans une des salles du nouvel hôtel de ville; on réunit quelques morceaux épars, et M. d'Espiard, fouilleur infatigable, fut chargé

de recueillir les objets que les travaux ordonnés par la Commission mettraient au jour. Chaque année on fait une liste de ces objets qui sont déposés à la collection de la ville par les soins de M. Carion, conservateur du Musée.

M. le Maire actuel, menant de front l'histoire naturelle et les antiquités, saisit avec empressement l'occasion d'acquérir, par l'intermédiaire de la Commission, les morceaux qui lui sont signalés comme présentant un intérêt particulier ou tout-à-fait local.

#### CHRONOLOGIE DES TRAVAUX.

Dès sa naissance, la Commission, éclairée par un savant rapport de son secrétaire sur l'état des antiquités et les travaux les plus importants à faire, conçut des projets dignes d'elle et marcha aussitôt dans la voie de l'exécution.

M. le vicomte de Bérenger, sous-préfet, président, fit sentir l'intérêt historique qui commandait la restauration du tombeau de la reine Brunehaut. Il demanda que ce tombeau royal fût transporté à la Cathédrale et déposé dans une des chapelles éclairée par des vitraux gothiques.

Cette proposition favorablement accueillie ne put recevoir d'exécution. Bientôt les souvenirs qui s'y rattachaient seront exposés en détail dans l'histoire de l'abbaye de Saint-Martin que vient d'écrire M. G. Bulliot, et que publie la Société Eduenne.

L'assemblée porta son attention sur les ruines du

théâtre, et après avoir reconnu que sa dégradation était moins due aux ravages du temps qu'à la main des hommes, décida que des mesures seraient prises pour sauver ce qui reste, découvrir ce qui est caché sous le sol, particulièrement à la place de l'orchestre. Pour entreprendre des fouilles avec quelque espoir de succès, il fallait avoir à sa disposition le champ inférieur, tant pour y placer les terres provenant du décombrement que pour y pratiquer les excavations nécessaires à la recherche des fondations de la muraille orientale et des extrémités de l'hémicycle. L'acquisition de ce champ ne put avoir lieu faute de ressources, et c'est vingt ans plus tard qu'on l'obtint à un prix sextuple. Néanmoins, la ville vota une subvention dont une partie fut employée à racheter le droit de pacage anciennement concédé sur les ruines mêmes, et l'autre à ouvrir une tranchée au pied de la muraille formant l'extrémité septentrionale de l'hémicycle, de manière à mettre les fondations à découvert.

La grande quantité de terres amoncelées sur les débris du chantier où furent taillées les pierres qui servirent à des constructions publiques et particulières, rendit ce travail presque infructueux. Alors on explora plusieurs voûtes situées à la partie supérieure de la même extrémité de l'orchestre. On reconnut que ces voûtes, qui soutenaient les gradins dont quelques-uns se voient encore sur la promenade des Marbres, reposaient sur le terrain primitif, et n'avaient jamais été décombrées. Par là, on acquit un premier renseignement sur la manière dont avait été construit le théâtre. Plus tard, on verra que la reprise

des travaux a fourni le moyen d'assigner à la construction une date presque certaine.

L'état des monuments les plus importants devait nécessairement attirer l'attention de la Commission, aussi jugea-t-elle à propos de faire constater les réparations indispensables pour arrêter les dégradations progressives qui menaçaient d'achever la ruine de ces monuments. L'opération, confiée au soins de M. Regnier, devait commencer par les édifices qui, sous le rapport des beautés de l'art et de leur conservation, excitent le plus vivement l'intérêt.

Plusieurs membres présentèrent ensuite le projet d'un plan géométrique de la ville ancienne. (Il a été dit ailleurs quels obstacles a rencontrés ce travail qui, au premier abord, paraissait offrir peu de difficultés.)

Sur l'observation qui fut faite après cela par l'un des membres, que dans une des tours de l'Evêché, il existe un amas considérable de papiers provenant des archives des anciennes églises et abbayes de la ville déposé en ce lieu pendant la révolution, par ordre du district; que ces papiers entassés en partie sans ordre et sans soin, sur le plancher de deux chambres, sont exposés à être entièrement gâtés par la poussière et l'humidité; que cependant ils peuvent renfermer des titres précieux et des pièces vraiment intéressantes pour l'histoire du pays, du moins relativement au moyen âge, et qu'enfin, sous ce rapport, il entre dans les attributions de la Commission de veiller à leur conservation en attendant qu'on puisse s'occuper de les dépouiller et de les classer; la Commission prenant cet objet en considération, décide que le lendemain les

membres de l'assemblée se réuniront à l'hôtel de ville pour de là se rendre à l'évêché, et après en avoir obtenu la permission de Monseigneur l'Évêque, visiter l'état de ces papiers, et examiner s'il n'y a pas des précautions urgentes à prendre.

En ce moment même, aucun parti définitif n'a été pris à cet égard. Il serait temps qu'un archiviste vint faire la part de chacun et mettre chaque chose en son lieu naturel.

Après un tel début, il est fort à regretter que la Commission n'ait pu donner suite à ses projets si largement conçus. Dès 1822, elle dut, par défaut d'argent, suspendre ses travaux, et ce n'est qu'en 1830 que nous la voyons fouiller les ruines de Montmin, reconnaître l'amphithéâtre et les nombreux aqueducs de la cité; enfin concentrer tous ses efforts, pendant quatre années, sur les richesses archéologiques révélées tout-à-coup par la charrue et sauvées par M. Jovet. (Voir, pour ces détails, les notes de l'Histoire d'Autun.)

Le 29 août 1834, M. le Sous-Préfet, croyant voir le zèle se ralentir au sein de la Commission, la dissout et la réorganise immédiatement. Le premier soin de cette nouvelle assemblée fut de faire déchausser les fondations du temple de Pluton, afin d'en reconnaître les mesures.

Un travail semblable fut entrepris au pied de la pyramide de Couhard, et continué plus tard, il jeta un nouveau jour, sinon sur la destination de ce monument problématique, du moins sur ses véritables dimensions.

Le plan de la ville, dressé par M. Bérieux, fut ensuite acheté et déposé à l'hôtel de ville.



Un mois plus tard, la Commission acheta à la partie supérieure du théâtre une bande de terre de 3 mètres de large, et en fit provisoirement une promenade pour faciliter les abords du monument.

Pendant l'année 1835, la Commission s'occupe exclusivement des moyens à prendre pour sauver la chapelle du val Saint-Benoît. Comme ce monastère exigeait une description particulière, et que d'ailleurs il est heureusement devenu la propriété de Monseigneur l'Evêque d'Autun, on se contentera d'en dire quelques mots.

Un établissement religieux fut fondé au val Saint-Benoît, en 1236, par Gauthier, seigneur de Sully. De pieux cénobites y trouvèrent un asile pendant plusieurs siècles. Plus d'une fois le silence de ce lieu vénéré fut interrompu par les cris de guerre des Anglais qui le saccagèrent, et des religionnaires qui brûlèrent près de là un hameau considérable. Les derniers moines qui s'y consacrèrent à Dieu achevèrent leur paisible carrière dans l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. En 1705, ce prieuré fit partie de la dotation du grand séminaire récemment établi. Devenu ensuite une propriété particulière, il cessa d'être un lieu de réunion pour les pèlerins et pour les infirmes qui venaient y chercher un soulagement à leurs souffrances.

L'église du prieuré, construite au XIII<sup>e</sup> siècle, est d'un style un peu lourd; elle offre cependant de l'intérêt, parce qu'elle peut servir à déterminer une des dernières nuances de l'époque de transition qui s'interposa entre le style roman proprement dit et le style

purement ogival. Cette église, qui se compose d'une seule nef, a des transepts, mais n'est point terminée par une abside. La tour est détruite depuis longtemps. Près du sanctuaire on voit une arcade où se trouvait jadis un tombeau avec un bas-relief très remarquable. Le sujet représenté est l'enterrement de Gauthier de Sully.

Le transept qui existait dans la partie méridionale de l'église du val Saint-Benoît a été abattu à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et remplacé par une chapelle dont la direction est parallèle à l'axe de la nef. On entre dans ce beau monument par une porte latérale découpée à jour, où la sculpture semble avoir épuisé ses plus délicieux caprices. Vis-à-vis se trouve une arcade richement décorée, qui dut servir d'emplacement pour un tombeau. Sur cette arcade s'élève une fenêtre dont les détails sont d'une grande élégance. Une ouverture de même dimension, trois fenêtres plus étroites placées au fond circulaire de la chapelle, et une rosace que l'on remarque à la partie opposée, étaient ornées de beaux vitraux dont il ne reste que de faibles débris.

La voûte est sillonnée en tous sens par de légères nervures qui partent de huit pilastres assez ressemblants à ceux du sanctuaire de l'église de Brou. Près de l'autel, on admire les détails de la piscine et quatre dais sculptés sous lesquels sont placées des statues.

Il paraît indubitable que ce gracieux monument, qui existait en 1503, a été construit pour être le lieu de la sépulture de Simon de Loges qui vivait en 1500.

En 1836, la Commission poursuit ses recherches et

ses fouilles, puis elle sollicite vainement le titre de Commission départementale chargée de réunir à Autun les antiquités que l'on peut découvrir dans le département et dans un intérêt départemental.

Dans la première réunion de l'année 1837, les commissaires chargés d'examiner les dégradations qui existent à la porte d'Arroux, exposent que les travaux entrepris précédemment dans un but de conservation sont restés inachevés et qu'il y a urgence de les terminer, attendu que l'eau séjournant au-dessus des grandes portes y entretient souvent, pendant l'hiver, une humidité continuelle qui pénètre les voûtes et en altère chaque jour la solidité; que la neige qui s'introduit et se glace entre les pierres du soubassement de l'attique, les disjoint peu à peu, au point que l'on voit le jour entre quelques-unes de ces pierres, et que plusieurs sont hors de leur aplomb.

On s'exposerait, dirent-ils, aux justes reproches de tous les amis des arts, si l'on ne cherchait point à conserver le plus bel ouvrage laissé par les Romains dans la Gaule celtique. C'est un monument du plus grand intérêt, non-seulement pour la ville d'Autun, mais encore pour toute la France.

La Commission s'empessa d'approuver les projets et devis qui lui furent soumis, et certainement la meilleure mesure conservatrice que l'on put prendre, fut de couvrir l'extrados des voûtes d'une couche de bitume.

On reconnut aussi la nécessité de soutenir avec quelques pierres et du ciment, le haut de la pyramide de Couhard (que le peuple nomme la tête). La chute

de cette partie, en diminuant la hauteur du monument, lui aurait fait perdre son ancien aspect, et pour ainsi dire sa physionomie.

Des recherches furent ensuite ordonnées dans le contre-bas du fossé qui séparait alors la ville de la promenade des Marbres, afin de reconnaître l'existence de l'ancienne voie de Rome, d'en mesurer les dimensions et d'en reporter l'indication précise sur l'atlas.

Ce travail amena la découverte de constructions magnifiques, et s'il est à regretter que certaines fouilles n'aient pas été poursuivies comme elles devaient l'être, celle-ci doit être mise en première ligne. On aurait peut-être acquis quelques notions sur l'emplacement des bains publics qui ont existé sans aucun doute.

Dans le cours de 1837, la Commission, après avoir pris connaissance de ses ressources, vota la publication du compte-rendu de ses travaux, rédigé par un de ses membres. (Le commencement seul fut imprimé et ne reçut pas de publicité.)

Vers la fin de la même année, la section d'archéologie de la Société Eduenne demanda unanimement la fusion de la Commission des antiquités avec ladite section. Ce projet, mis à exécution d'abord, n'a pas été ensuite approuvé par les autorités.

1838 fut une année de fouilles réellement fructueuses. C'est alors qu'on trouva sous les murs de l'hospice des substructions qui, par leurs proportions, semblaient annoncer un palais, un temple <sup>1</sup> ou un édifice

<sup>1</sup> On a supposé depuis que ce devait être le temple de la Fortune auquel aurait également appartenu la magnifique corniche déposée au musée.

public d'une vaste dimension; que l'on recueillit le magnifique chapiteau corinthien en marbre blanc si justement admiré au musée, et ce groupe de crupellaires unique jusqu'à présent.

En 1839, M. le Sous-Préfet voulant compléter l'organisation de la Commission, constitue un bureau central et d'administration. Après des démarches infructueuses pour obtenir l'autorisation de fouiller un jardin de Marchaux, dans lequel on avait trouvé les débris de la plus vaste inscription romaine qu'on ait jamais vue, ce magistrat s'occupe d'enlever lui-même une mosaïque découverte depuis 1835, lorsque des ouvriers employés à tirer de la pierre dans un champ situé près de la promenade des Marbres et à peu de distance de l'emplacement de l'ancien amphithéâtre, qui avaient mis au jour le fragment d'une autre mosaïque représentant des oiseaux aquatiques, déposée actuellement au musée, attirèrent sur ce point l'attention de la Commission. La mosaïque en question affectait une forme carrée de 4 mètres de côté, offrant au milieu une rosace qui, malheureusement, n'était pas bien conservée. Le reste de la surface était divisé en carrés de 0<sup>m</sup>,33 environ. Chaque compartiment était subdivisé par une diagonale, et chaque triangle alternait par les couleurs blanc, rouge et noir. La bordure était composée de grains variés et posés confusément.

L'opération de l'enlèvement par parties séparées réussit au gré des désirs du président de la Commission qui en rendit un compte détaillé.

L'affaire la plus importante, traitée par la Commis-

sion pendant l'année 1840, est celle relative à la pyramide de Couhard, dont il avait été déjà plusieurs fois question. Il suffira de dire que le propriétaire du terrain environnant a reçu une indemnité moyennant laquelle il renonce à la jouissance d'une excavation qui existe dans la pyramide. En outre, il cède à la ville une bande de terre de trois mètres de largeur, suffisante pour établir une plate-forme tout autour.

C'était un acheminement vers le but si souvent poursuivi, de déterminer les dimensions de ce monument funéraire. Des observations exactes et d'ingénieux calculs ont donné pour résultat :

Socle en pierres de taille de Prodhun bien appareillées, sur trois rangs de 0<sup>m</sup>,40 de haut, reposant sur une fondation de 0<sup>m</sup>,83 de profondeur; base de l'édifice, 22<sup>m</sup>,66 en carré; socle 4<sup>m</sup>,25 de haut. La pyramide, depuis le dessous du socle, a encore actuellement 26<sup>m</sup>,82, et la hauteur totale primitive devait être de 30<sup>m</sup>.

Il ne restait plus alors qu'à soutenir la plate-forme par un mur. Le devis en fut fait en même temps que celui de la pose des bornes liées par des barres de fer ayant pour destination de préserver la porte d'Arroux du choc des voitures. Le chiffre de cette dernière dépense dépassa tellement les prévisions, que les fonds de la commission furent complètement épuisés, et la terrasse de la pierre de Couhard dut être ajournée jusqu'à des temps meilleurs.

La saison des travaux étant venue, le grand aqueduc du parc de Saint-Jean-le-Grand fut exploré.

Le désir d'éclairer les recherches par les monuments

écrits fit renouveler le vœu de voir faire l'inventaire des archives de l'hôtel de ville et la reconnaissance de ses titres par un élève de l'école des chartes qui faciliterait le moyen d'écrire l'histoire municipale de la cité et rendrait un service à l'histoire religieuse en restituant à l'évêché les pièces relatives aux archives épiscopales. En attendant, M. C. Lavirotte se livra à des recherches dont quelques extraits ont été publiés dans les Mémoires de la Société Éduenne et dans les notes de l'Histoire d'Autun.

Durant le cours de 1841, l'état de dégradation des monuments antiques fixa plus que jamais la sollicitude de la Commission; de nouvelles réparations furent entreprises. M. Chenavard, en donnant les plans et les coupes de la porte d'Arroux, de la porte Saint-André et du théâtre, augmenta en particulier l'intérêt des archéologues pour ce dernier édifice. On décida aussitôt que des fouilles largement conçues devaient être faites sur son pourtour, mais qu'avant de commencer, il fallait acquérir les terres adjacentes, clore la propriété et y bâtir une maison de gardien. Des mesures furent immédiatement prises pour assurer l'issue de cette affaire.

En attendant, la lettre suivante fut adressée à M. le ministre de l'instruction publique.

**MONSIEUR LE MINISTRE,**

« La ville d'Autun et la Commission des antiquités, s'intéressant à toutes les recherches qui concernent l'histoire de cette antique cité,

» Ont l'honneur de vous exposer ce qui suit :

» La Commission compte parmi ses membres plusieurs personnes qui s'occupent d'étudier les différentes époques de l'histoire d'Autun. Malgré leur vif désir de sauver de l'oubli les traditions, faits et souvenirs qui se rattachent à leur pays et à ses monuments, il leur arrive souvent d'être interrompues dans leur travail par le défaut d'ouvrages historiques qui puissent les aider à rattacher aux faits généraux de l'histoire, les faits particuliers recueillis par elles et leur en faire ainsi connaître les causes, les rapports, en un mot, la véritable signification. Les ressources plus qu'insuffisantes, accordées par l'administration municipale à l'entretien de la bibliothèque publique, ne leur permettant pas d'espérer qu'on puisse en consacrer une partie à l'acquisition de quelques collections indispensables à ses travaux, la Commission a pensé pouvoir, en cette nécessité, recourir à votre bienveillance et lui signaler d'une manière plus particulière ses propres besoins et ceux d'un établissement dont le sort intéresse toute la population.

» La Ville et la Commission osent vous prier, Monsieur le Ministre, de vouloir bien accueillir la demande suivante, en même temps qu'elles sollicitent votre attention pour l'exposé des motifs sur lesquels cette demande est appuyée.

» On sait que, de toutes les époques de l'histoire d'Autun, il n'en est pas d'aussi remarquable, à raison de la grandeur et de la prospérité de cette ville, que l'époque gallo-romaine. C'est aussi celle sur laquelle ont dû plus naturellement se porter les études des



membres de la Commission, ramenés qu'ils y sont incessamment par leurs opérations archéologiques. L'état général de la Gaule se rattachait alors aux destinées de cette grande cité qui en quelque sorte en était la première tête. Un choix des travaux les plus remarquables produits par l'érudition moderne sur la Gaule antique, sa géographie, les faits de son histoire, son commerce, etc., sera facilement jugé aussi indispensable à l'étude de l'histoire d'Autun qu'à celle de la nation tout entière. La Commission signale parmi ces travaux où elle espère trouver les ressources qui lui manquent pour les faits proprement dits : l'Histoire de la Gaule sous les Romains, par M. Amédée Thierry, et le travail érudit de M. Fauriel sur la Gaule méridionale, du temps des conquérants germaines ; pour le commerce et les émigrations coloniales, les Idées de Heeren sur la politique et le commerce des peuples de l'antiquité ; mais elle indique surtout, comme se liant de très près à l'objet de ses recherches, la nouvelle Géographie des Gaules par M. Walkenaer. Ce livre lui offre un intérêt d'autant plus digne de considération, qu'on voit au musée d'Autun un fragment de l'itinéraire célèbre des voies romaines de Lyon en Italie, et qu'on peut espérer encore de retrouver le reste de ce travail géographique, enfoui, dit-on, depuis une époque assez récente dans les fondations d'un monument public.

» Une autre époque non moins curieuse de l'histoire d'Autun, mais sous un point de vue tout différent, est resté jusqu'à ce jour complètement inexploré, par défaut des sources historiques. Autun vit sortir de son sein, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, une foule d'hommes

érudits qui peuplèrent les chaires du collège de France, les parlements et les assemblées publiques. Les mémoires et chroniques du temps ont seuls conservé le souvenir des actions et des paroles de ces illustrations locales. Ainsi Olivier de la Marche et George Chastelain sont presque les seuls qui nous aient fait connaître dans leurs récits le chancelier de Bourgogne Nicolas Rolin, qu'on a pu surnommer à juste titre le Richelieu de Philippe le Bon.

» Ainsi, Guillaume de Marillac, Antoine de Laval, Louise de Savoie, ont tracé en détail l'historique d'un procès du connétable de Bourbon avec cette dernière, et reproduit une analyse de cette cause célèbre qui fut pour François de Montholon le principe de son élévation et son premier pas vers la charge de garde des sceaux, occupée par lui avec une aussi grande distinction. De même encore, Pierre Laplace et Regnier de Laplanche nous ont laissé le Journal des États de 1560, et conservé le discours de l'orateur du clergé, Jean Quintin, né à Autun, discours empreint de toutes les passions de l'époque, et qui souleva dans l'assemblée une vive agitation. Parlerons-nous du président Jeannin, dont la gloire diplomatique et financière, ainsi que les négociations, prennent place à côté de la gloire, à côté des Mémoires de Sully ?

» Il serait facile encore, en continuant la suite de cette énumération, d'indiquer de nouveaux points de contact entre l'histoire de la bibliographie Autunoise et celle des hommes et des événements des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, mais nous pensons en avoir assez dit pour ne laisser aucune incertitude sur cette proposition,

aussi bien que sur la justesse et la nécessité de notre demande. Elle aurait donc particulièrement pour but, Monsieur le Ministre, de vous prier de faire comprendre parmi les dons de livres que votre bienveillance envoie à la bibliothèque d'Autun la collection des Chroniques et Mémoires sur l'histoire de France. Les encouragements donnés à tout ce qui concerne l'histoire nationale, nous sont un motif de plus d'espérer que l'objet de cette demande sera favorablement accueilli, et les renseignements précédemment donnés par M. de Salvandy sur l'état des bibliothèques provinciales, renseignements dont le cours des événements a interrompu la poursuite, nous ont fait penser que cette pétition, loin d'être inopportune, répondrait à cette grande et généreuse idée qui cherche à réveiller sur tous les points de la France le foyer de la science et l'amour de l'archéologie nationale. »

LISTE DES OUVRAGES DEMANDÉS.

Ancienne Géographie des Gaules, par Walkenaer,	3 vol. in-8°
Histoire de la Gaule sous la domination romaine,	
par M. Amédée Thierry . . . . .	3 vol. in-8°
Histoire de la Gaule méridionale sous les conquérants germaines, par M. Fauriel . . . . .	4 vol. in-8°
Idées sur le commerce et la politique des peuples de l'antiquité, par Heeren, trad. de l'allemand par Buckan . . . . .	6 vol. in-8°
Mémoires et Chroniques sur l'histoire de France depuis le XIII <sup>e</sup> siècle jusqu'au XVII <sup>e</sup> siècle (édition du Panthéon littéraire) . . . . .	grand in-8°

Pendant l'hiver, on reconnut des constructions antiques dans un ravin près de Saint-Denis, appelé le chemin des morts, on examina les levées des bois de Saint-Martin, et on prit des notes sur les fouilles particulières de Saint-Pierre-l'Estrier, puis on revint fouiller près des murs de l'hospice. Ces derniers travaux multiplièrent les points reconnus des rues de la cité antique et confirmèrent l'idée que toutes ces rues se coupaient à angle droit pour former des carrés égaux.

M. d'Espiard en rendit compte, ainsi que des recherches faites dans le jardin du sieur Lorrain au faubourg d'Arroux, recherches si fructueuses sous le rapport du nombre des objets recueillis, que la relation en a été publiée dans divers ouvrages, notamment dans le Bulletin Monumental. Le rapport de M. le vice-président de la commission se termine ainsi : « J'espère, Messieurs, qu'avec de la persévérance et l'appui du gouvernement, nous parviendrons à des résultats de plus en plus importants, et que l'opinion que l'on a en France de notre insouciance pour nos monuments antiques, finira par changer entièrement, nous en avons tous le désir, et certes ce ne sera pas de notre faute s'il en est autrement. »

Comme complément des travaux de cette année, M. le président donne lecture de la note suivante écrite par M. C. Lavirotte sur des sépultures antiques récemment découvertes.

« Ayant dirigé le 6 avril 1841 une promenade dans les parages de Saint-Symphorien, j'aperçus sur la gauche du chemin qui conduit à Saint-Pierre-l'Estrier,

de grands mouvements de terrain dans un clos appartenant à M. Rodary, et tout autour de grandes tombes en pierre ou des débris qui en avaient été sortis. M'étant approché des ouvriers, je fus assez heureux pour saisir l'instant où ils mettaient à découvert et déchaussaient un de ces sépulcres. Le sarcophage, long de plus de deux mètres, était enfoui dans la terre à un mètre et demi seulement, et consolidé à l'entour de son couvercle cintré, par un fort ciment. Il fallut beaucoup de peines et de précautions pour le séparer du cercueil et pour l'enlever de manière à ne causer aucun désordre à l'intérieur. Puis, tout-à-coup, à travers une eau limpide dont ce cercueil était rempli à plein bord, et malgré une légère couche graisseuse dont l'eau était couverte, mes yeux virent, gisant dans la même place de repos où on l'avait pieusement déposé il y a si longtemps, le squelette complet et parfaitement conservé dans toutes ses parties d'un homme de fort grande taille, et jeune encore, car il ne lui manquait que deux dents. Il était couché sur un dépôt vaseux d'humus, de deux à trois centimètres de profondeur. La tête seulement était détachée du tronc, probablement par l'effet de sa rondeur et de son propre poids, après la décomposition des ligatures qui la tenaient fixée au corps. Cette circonstance fit répandre le bruit, par les ouvriers, que c'étaient les reliques d'un saint martyr décollé.

» J'exprimerais difficilement la sensation extraordinaire que j'éprouvai en voyant reparaitre au grand jour ces ossements qui, depuis tant de siècles, avaient été solidement renfermés dans la pierre et sous terre,

pour ne plus jamais être dérangés, et autour desquels tant de larmes avaient dû couler.

» Je me demandais en vain à quelle espèce d'homme ces restes inanimés avaient pu appartenir. Était-ce un païen ou bien un chrétien ? Aucune indication ne venait à moi pour lever mes doutes, car à l'entour de ce polyandre renfermé dans un rectangle de murailles de huit mètres sur cinq, je reconnus l'existence de nombreux vestiges de constructions gallo-romaines ; de plus, un fragment de marbre blanc que je fis préserver portait : D. M. (Diis manibus) et au-dessous le nom ...ILIOMAR..., inscription évidemment païenne. D'un autre côté, j'apprenais que la tradition populaire attribue à ce même emplacement l'existence d'une chapelle ruinée qui aurait été érigée à Saint-Gièvre, nom que j'ai retrouvé plus tard dans un acte capitulaire de 1373, et que portait un chorial de l'église d'Autun, HUGUES DE SAINT-GIÈVRE, curé de Saint-Léonard de Corbigny. <sup>1</sup>

» Dans tous les cas, la solidité et les soins donnés à ces sortes de sépultures en pierre démontrent qu'elles furent destinées à des personnages d'un rang élevé, puisqu'à travers la couche de terre qui les recouvrait, les ouvriers, en débutant dans ces fouilles, ont trouvé plusieurs squelettes enterrés à nu, et dont plusieurs avaient à leur côté droit des bâtons ferrés, dont deux

<sup>1</sup> (Le nom de la chapelle est Saint-Antoine-de-Givre.) — Elle fut donnée à l'abbaye de Saint-Martin par la reine Emma, femme du roi Raoul, au X<sup>e</sup> siècle. — Elle portait alors le nom de chapelle des Trois Gémeaux, *Ter-geminorum*. L'abbaye des Trois-Gémeaux était à Langres ; on y honorait spécialement saint Symphorien, patron de la célèbre abbaye d'Autun, près de laquelle se trouvait la chapelle de Saint-Antoine-de-Givre.

lames avec leurs virolles et leurs tenons ont été recueillis par moi.

» Plus de vingt de ces sarcophages entiers ou brisés ont été successivement extraits de ce *sacellum* pour être vendus, et les ossements qu'ils renfermaient ont été brisés et dispersés!

» O vieilles ombres éduennes, romaines ou bourguignonnes, c'est en vain que vos proches et vos amis ont cru vous faire reposer éternellement à l'abri de vos durables enveloppes de granit. Ce robuste appareil, qui aurait dû vous attirer les respects des peuples, n'a fait que tenter la cupidité de notre nouvelle génération, qui pourtant se regarde comme la plus éclairée. Si vous aviez été ensevelies comme les pauvres qui vous accompagnaient, ce qui resterait de vous sur la terre serait confondu avec l'herbe des prés, avec les gerbes de la moisson...., lorsqu'au contraire, après plus de quatorze à quinze siècles peut-être, vous en avez été arrachées violemment. N'y aurait-il donc personne, dans ce siècle de lumières, pour me dire s'il y a ou non prescription pour le respect que l'on doit aux morts?

» Je ne disserterais pas sur l'emplacement de ces tombeaux, placés suivant l'usage des temps anciens à proximité de la voie romaine conduisant à Alise et à Besançon. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étaient renfermés dans des lieux clos de murailles. Quant à leur antiquité, je reconnais qu'elle est difficile à assigner. Il est toutefois probable, soit à raison du fragment d'inscription païenne dont j'ai fait mention plus haut, soit à raison des croix grossièrement figurées sur

quelques-uns des couvercles des sarcophages trouvés à Saint-Symphorien, que ces polyandres ou cimetières, pendant les époques de transition et les édits de tolérance accordés au culte chrétien, purent servir concurremment à inhumer les morts appartenant aux deux cultes; mais je ne donne ici cette opinion que comme conjecture.

» Il est grandement à regretter qu'on n'ait pas trouvé une seule pièce de monnaie contemporaine pour indiquer des dates à peu près certaines. J'ai en vain fait remuer et passer l'humus qui se trouvait au fond du cercueil ouvert en ma présence; rien n'a été découvert. Si l'on considère que les cercueils en pierre furent en usage jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, on éprouve encore plus d'incertitude relativement à l'antiquité de ceux de Saint-Symphorien et de Saint-Pierre-l'Estrier. <sup>1</sup>

» Comme il m'a semblé qu'il pourrait y avoir quelque intérêt à comparer anatomiquement la conformation des têtes d'une époque fort reculée, avec celles de nos dernières générations, je n'ai pas hésité à m'emparer de celle que renfermait la tombe qui fait l'objet de cette notice. Elle montre par les lignes caractéristiques de l'angle facial légèrement aigu et presque droit, que l'individu auquel elle a appartenu n'était pas des races du nord, dont le type facial est fort obtus. »

<sup>1</sup> M. C. Lavirotte ignorait qu'on eût trouvé en ce lieu un beau médaillon de Septime Sévère. Du reste, bien des générations y ont été enterrées les unes sur les autres et y étaient déposées pour ainsi dire par couches, car dans la main d'un des cadavres les plus rapprochés de la surface du sol, on a vu entre l'index et le pouce un double tournois de Charles X, cardinal de Bourbon.



La Commission, après avoir pris connaissance du travail confié, en 1842, à MM. Schérer, de Fontenay et d'Espiard, ayant pour but d'indiquer sur l'atlas les lieux fouillés jusqu'à ce jour, désire que l'on ajoute, autant que faire se pourra, à la légende qui y est jointe, la date des médailles, ainsi que l'indication claire et détaillée des objets trouvés. Chacun recueillera ses souvenirs particuliers pour donner plus de précision et fournir un plus grand nombre de matériaux à ce travail. Un membre fait observer qu'il serait bon d'ajouter une nouvelle feuille à l'atlas, afin de pouvoir désigner l'emplacement des découvertes de bas-reliefs gallo-romains faites dans le champ de M. Charrait, à gauche de la route de Chalon-s.-S.

M. d'Espiard est chargé de surveiller dans le jardin de l'hospice, des fouilles dont le résultat a été la reconnaissance d'une partie de cette magnifique rue dont parle Eumène en décrivant l'entrée de l'empereur Constantin.

M. de Saint-Gérard communique à l'assemblée plusieurs dessins représentant divers morceaux d'antiquité, et donne lecture d'une proposition tendant :

1° A la nomination d'un certain nombre de membres associés correspondants qui auraient pour mission de donner immédiatement connaissance des faits qui pourraient intéresser la Commission.

2° L'ouverture d'un registre contenant toutes les communes de l'arrondissement, dans lequel seraient consignés tous les objets découverts jusqu'à ce jour, avec la date de leur découverte, l'indication très précise du lieu où ils ont été trouvés, les noms des possesseurs, etc.

A la suite de ce premier travail, seraient inscrites par ordre de dates les découvertes que l'on fait chaque jour, et qui, considérées isolément, offrent souvent assez peu d'intérêt, mais dont le rapprochement pourrait jeter du jour sur bien des points douteux.

Au registre de chaque commune devrait être annexé un dossier où seraient classés tous les titres, plans, dessins, rapports, notices et renseignements, dont une analyse très succincte serait rapportée à sa date sur le registre même, avec son n° d'ordre correspondant.

La proposition ayant été adoptée, 300 circulaires furent adressées, mais peu de réponses sont parvenues.

Le projet d'acquisition des terrains qui environnent le théâtre étant sur le point de se réaliser, l'assemblée se transporte sur les lieux et arrête que la maison du gardien, qu'il s'agit de bâtir, sera élevée sur la partie dépendant de l'hospice, à gauche et joignant le sentier qui mène de la route de Chalon aux restes de l'ancien théâtre, de manière à dominer celui-ci sans le masquer et en le laissant complètement isolé. Cette maison devra autant que possible être revêtue de pâtureaux, et la porte sera surmontée de la date de son érection.

Plusieurs plans et projets ont été présentés, et faute d'une approbation unanime les fondations seules ont été jetées. <sup>1</sup>

Enfin, pour clore cette seconde série des travaux de la commission, il est donné acte du dépôt qui a été fait par M. le Sous-Préfet, au musée d'Autun, de

<sup>1</sup> Les travaux sont maintenant repris, et on verra plus loin le détail de cette construction.

divers objets d'antiquités découverts par les soins et sous la direction de M. d'Espiard.

L'année 1843 doit être remarquable entre toutes par les soins apportés à l'examen des monuments antiques et à leur conservation. Des recherches sont entreprises autour du temple de Janus, et permettent de reconnaître les galeries qui entouraient la *cella* restée seule debout. L'exploration de l'amphithéâtre est continuée, et c'est avec étonnement que l'on peut assigner à ce monument, détruit moins par le temps que par la main des hommes, des dimensions presque égales à celles du Colisée. Les aqueducs qui sillonnent les principaux quartiers de la ville sont parcourus. Plusieurs présentent des parties importantes dans un parfait état de conservation.

Le classement des morceaux d'antiquité propres à former un musée lapidaire préoccupe vivement la commission qui, après avoir arrêté quelques mesures provisoires, exprime le regret de ne pouvoir disposer d'un local convenable.

Enfin, pendant les quatre dernières années on a fait des fouilles destinées moins à recueillir des objets épars qu'à acquérir des notions exactes sur la ville au temps des Romains, et de grands travaux de déblaiement sont entrepris au théâtre, vulgairement appelé Caves Joyaux ou Juliots.

### RÉSUMÉ.

Ce n'est pas ici le lieu d'établir dans quelle proportion le gouvernement, le département, la ville, et

même les particuliers, ont contribué par des allocations généreuses à fournir à la Commission des antiquités le moyen de poursuivre le but qu'elle s'est proposé. La reconnaissance de ses membres ne fait pas de distinction, et si leurs demandes sont parfois rejetées, ils comprennent que l'administration se doit aussi à d'autres intérêts plus pressants. On ne peut toutefois nier que leurs travaux et leurs soins n'aient produit des résultats appréciables. Sans parler du soulagement apporté à la misère des manœuvres en les faisant travailler pendant la plus mauvaise saison, de l'enrichissement du musée, de plusieurs édifices découverts ou réparés, de maintes preuves historiques confirmées ou mises au jour, on peut dire qu'aux efforts de la Commission sont dus : l'acquisition des terrains qu'occupait le théâtre antique, de la basilique et du cimetière Saint-André; l'obtention d'une allocation considérable pour la restauration de la porte Saint-André; le dégagement de la pyramide de Couhard; les précautions prises pour empêcher la ruine de la magnifique porte d'Arroux, la construction d'une maison qui deviendra bientôt un musée lapidaire, etc., etc.

Que l'on ne s'y trompe pas, la science n'est pas inutile, elle ne poursuit pas seulement un vain renom; sagement dirigée, elle n'exclut pas les idées matérielles, mais au contraire les éclaire et les soutient.

M. Bouthors, président de la Société des antiquaires de Picardie, dans un discours prononcé en séance publique le 2 juillet 1843, a démontré victorieusement que l'existence d'une société vouée exclusivement à

l'étude du passé et au culte des vieux souvenirs, n'avait rien d'étrange dans une ville livrée presque tout entière aux opérations du commerce et absorbée par les préoccupations de la vie positive.

« Tous ceux, dit-il, qui n'estiment le travail des bras qu'à raison des bénéfices qu'il procure, se demandent comment des hommes sérieux et réfléchis peuvent ainsi se passionner pour des ruines, et dépenser, en stériles méditations, des loisirs qu'ils pourraient mieux employer. D'autres sans nous accuser de faire un mauvais emploi du temps, nous reprochent, comme un détournement fait au préjudice d'objets plus utiles, les encouragements que la ville et le département nous accordent. »

Développant ensuite sa pensée, il ajoute, pour Amiens, ces mots qui peuvent être appliqués à beaucoup d'autres localités :

« La cité moderne, dans les travaux d'agrandissement et de rénovation qu'elle accomplit sous nos yeux, découvre chaque jour de précieux vestiges de la cité d'autrefois. Les uns en attestent la grandeur sous la domination romaine, les autres témoignent de la puissance de ses évêques ou de l'état des citoyens avant l'érection de la commune. Tous ces débris serviront un jour à renouer la chaîne des temps et à marquer de siècle en siècle, soit le progrès ou la décadence des arts que nos ancêtres ont cultivés, soit la transformation des lois et des coutumes qui les ont régis, soit la succession des jours heureux ou néfastes qui ont passé sur la cité antique et sur la ville du moyen âge.

» Les lois, les mœurs et les arts se résument dans

les monuments. Quiconque en veut approfondir l'histoire, ne doit pas s'en rapporter au témoignage des livres. Il trouvera plus de vérité et moins de contradictions dans les bas-reliefs de nos vieilles églises. »

Après avoir passé en revue divers monuments, et fait comprendre que la véritable histoire du moyen âge était écrite sur la pierre par les grandes corporations d'ouvriers, il insiste sur la nécessité de dépouiller les archives qui renferment des préceptes d'économie politique, des règlements d'utilité générale, des pratiques administratives qui n'ont pas encore reçu, mais qui recevront un jour leur application. Ce sont elles qui nous démontrent la succession des faits accomplis, les lois providentielles qui régissent l'univers, la marche de la civilisation à travers les siècles, l'origine et les révolutions des lois communales, la condition des classes laborieuses et le sort des diverses industries.

Il termine par des réflexions auxquelles nous adhérons pleinement. Il suffit de remplacer les mots : *Antiquaires de Picardie*, par ceux-ci : *Archéologues d'Autun*, pour que la pensée de ces derniers soit connue tout entière.

« Faut-il donc s'étonner de l'ardeur avec laquelle la génération présente se précipite à la recherche des sources où les maîtres de la science nouvelle ont puisé leurs inspirations et leurs enseignements? Depuis dix ans les Sociétés archéologiques ont fait des progrès tels qu'elles semblent envelopper l'Europe d'un vaste réseau d'investigations. Ces sociétés ont un but d'utilité générale qu'on ne saurait méconnaître, car les faits qu'elles sont appelées à recueillir ou à vérifier, pourront servir

à perfectionner encore l'art si difficile de gouverner les hommes. En scrutant les mystères du passé, elles préludent peut-être aux grandes choses qui s'accompliront dans l'avenir. »

» La Société des Antiquaires de Picardie se renferme dans un rôle beaucoup plus modeste. Sauver de l'oubli les monuments des arts et de l'histoire, empêcher qu'une restauration mal entendue ne travestisse la pensée artistique ou religieuse de leur ornementation, ne pas laisser perdre les traditions administratives d'une cité qui doit être aussi fière de ses institutions d'autrefois que de sa prospérité d'aujourd'hui; tel est le but qu'elle poursuit sans relâche; tel est le genre d'utilité qu'elle s'efforce de consacrer par ses travaux. »

Maintenant, nous ajouterons, si l'on a admis comme bonne l'existence des sociétés savantes dans les villes de commerce, on ne pourra nier qu'à plus forte raison elles peuvent et doivent même exister dans celles qui n'ont aucune industrie. Il ne reste plus qu'à examiner notre ville qui se trouve, comme chacun le sait, dans les conditions les plus favorables au développement des études.

Il y a peu de temps qu'un littérateur distingué de Paris écrivait : « La pensée qui frappe quand on jette les yeux sur Autun, c'est celle d'une fortune tombée et d'une grandeur déchue. Sa physionomie a quelque chose d'austère et de mélancolique qui fait rêver. En présence de cette ville qui semble dépeuplée en raison de son étendue, et où l'on rencontre tant de grandes ruines, ce n'est pas vers le présent, c'est vers le passé que se tourne la pensée.

» L'antique Bibracte a disparu tout entière; l'Augustodunum gallo-romain n'a laissé que quelques murs debout, témoignage de son ancienne opulence; l'*Ædua Christi civitas*, l'Autun chrétien a vu s'écrouler ses cloîtres majestueux et ses superbes basiliques. Dans cette ville de souvenirs et de ruines, le présent est médiocre, mais les trois passés d'Autun projetant sur sa déchéance, leurs grandes ombres, l'entourent de mélancolie, de sympathie et de respect. Aussi l'esprit de ses habitants a-t-il une tendance à se tourner plutôt vers le passé, rempli de la grandeur de leur cité, que vers le présent ou l'avenir. Autun n'est pas une ville d'industrie et d'activité, c'est plutôt une ville d'études et de religion qui se souvient d'avoir été un foyer d'instruction et de lumières. Il y a encore à Autun un bon collège communal, un grand séminaire, un petit séminaire en pleine prospérité, une école primaire supérieure, une école de dessin, plusieurs écoles particulières et quelques couvents. De tous temps renommée par sa société nombreuse, choisie, lettrée, spirituelle, hospitalière envers les étrangers, la ville d'Autun continue à justifier sa réputation. »

Enfin, pour prévoir autant que possible l'avenir, et prouver qu'on peut toujours allier le bien dans tous les genres, voici quelques lignes échappées à la plume d'un de nos concitoyens et qu'a recueillies l'éditeur de l'*Histoire des Villes de France* (1846).

« Placée au centre d'une contrée dont le sol renferme de grandes richesses minérales, et surtout de la houille dont l'existence est reconnue jusque dans un faubourg, la ville d'Autun, avec sa population de plus



de dix mille âmes, semblerait devoir jouer un rôle important dans un temps où l'activité de la France se tourne vers les spéculations industrielles ; il n'en est rien pourtant.

• D'un caractère loyal, mais peu susceptible d'enthousiasme et surtout de persévérance, livrée aux études spéculatives plutôt qu'à l'application des sciences à l'industrie, la partie la plus éclairée de la population d'Autun a exclusivement porté sur l'agriculture ses efforts pratiques, espérant vaincre par le travail l'infertilité d'un sol qui ne présente guère que des bois, des prairies et des terres à seigle. Disposés à subvenir aux besoins de la classe pauvre, les bourgeois d'Autun semblent n'avoir jamais pensé qu'ils pourraient donner à cette classe sobre et laborieuse l'énergie qui lui manque, et vaincre les obstacles que le défaut de communications faciles oppose au développement du commerce et de l'industrie. Si le Creusot s'est placé au premier rang parmi les établissements métallurgiques de France, si Epinac a décuplé son exploitation de houille par la création d'un chemin de fer, si l'industrie toute récente de la distillation des schistes bitumineux a pris racine dans le pays, Autun ne le doit à aucun de ses enfants. Peut-être dans la soif de mouvement et de découvertes qui dévore leurs voisins, les Autunois refusent-ils de reconnaître le doigt de Dieu imprimant à notre siècle le caractère qui concorde avec ses impénétrables décrets ; peut-être aussi, Autun est-il une des contrées destinées par la Providence à lier notre époque aux temps qui l'ont précédée, en conservant les mœurs antiques au pied des ruines.

» Et cependant la position même de la ville d'Autun se prêterait admirablement à l'alliance des idées de foi et de progrès industriels. Bâtie sur le penchant d'une colline dont le pied est baigné par l'Arroux, Autun présente, dans sa partie la plus élevée, autour de la Cathédrale et de son évêché, plusieurs couvents et un nombreux clergé. Les bords de l'Arroux, inhabités maintenant, se peupleraient bientôt de commerçants et d'industriels, si de vieux projets de canalisation de la rivière ou des projets plus récents de chemins de fer venaient à se réaliser. Entre ces deux parties d'une même ville, occupées plus spécialement, l'une de religion et l'autre d'intérêts matériels, une troisième partie, le centre, avec sa Société Eduenne, son collège, ses écoles, ses pensionnats, sa bibliothèque et son musée, offrirait par la science un lien naturel entre les hommes dévoués aux intérêts religieux et les hommes dont les labeurs sont plus spécialement consacrés aux progrès de l'industrie ; et dans cette union, la ville conserverait intactes ses traditions de charité, de probité et d'honneur.

» Peu de villes ont plus à attendre qu'Autun du développement des voies de transport. En raison de la grande quantité de matières encombrantes que produirait le bassin d'Autun, la vieille idée de la canalisation de l'Arroux, qui fut au moment d'être réalisée à la fin du règne de Louis XV, étant complétée par le projet d'utiliser, au moyen d'un canal joignant l'Arroux, l'excès des approvisionnements d'eau du canal de Bourgogne, de manière à établir une seconde communication entre ce canal et la Loire, en desser-

vant une vallée riche en productions minérales, pourrait se concilier avec la création d'un chemin de fer.

» Déjà le projet d'un chemin liant Mulhouse à Bordeaux ou à Bayonne, par Dijon, Autun et la vallée de l'Arroux, a été produit à la Chambre des députés ; un autre chemin, liant Besançon et peut-être Genève à Nantes et à Orléans, devrait passer par Autun, Decize et Nevers. Que les Autunois comprennent que la religion, qui a sauvé l'agriculture et les lettres, peut et doit aussi se concilier parfaitement avec l'industrie, qu'ils s'occupent de ces divers projets avec ardeur et persévérance, et Autun reprendra bientôt son importance. Auprès de vastes exploitations de mines et de carrières, de nombreuses manufactures utilisant toute la force motrice des cours d'eau à pentes rapides, assureront bientôt, par le travail, l'aisance du pays, et la population n'aura rien à envier aux contrées voisines. Mais si le pays ne sait pas s'aider lui-même, si restant en dehors du mouvement de la France, il ne demande qu'à l'agriculture un accroissement de bien-être, bientôt aussi la population laborieuse ira chercher des contrées qui lui paraîtront plus favorisées, et les campagnes manqueront de bras ; car, ébloui par l'éclat trop souvent mensonger des cités industrielles, le laboureur ne saura jamais comprendre que Dieu a placé dans son obscur et tranquille travail autant et plus de bonheur que dans la perpétuelle mobilité de l'industrie. »

SOCIÉTÉ ÉDUENNE.

---

SÉANCE DU 22 AOUT 1847.

M. le Président ouvre la séance par le discours suivant :

« Lorsque après un grand nombre de siècles et une longue suite de travaux, l'homme est parvenu à donner aux arts et aux sciences un développement remarquable, à imprimer à la société entière un mouvement progressif et rapide vers l'amélioration, à tirer enfin du cahos et des ténèbres de la barbarie les lumières et les merveilles de la civilisation, il éprouve le besoin irrésistible de revenir par la pensée sur la grande carrière qu'il a si laborieusement parcourue, de rechercher les traces curieuses des pas plus ou moins grands dont il y a laissé l'ineffaçable empreinte, de compter les générations écoulées depuis le point de départ, et de reconnaître en un mot par quels prodiges de génie et de patience il est arrivé au but glorieux, constant objet de ses efforts.

» Telle est, Messieurs, l'origine incontestable de la science archéologique ; tous les hommes distingués par

leur intelligence et leurs lumières ont éprouvé cette noble et utile curiosité :

» Platon, ce représentant sublime du siècle de Périclès, allait en Egypte interroger ces prêtres dépositaires des traditions de la plus haute antiquité, et révéler cette terre sacrée d'où étaient sortis les fondateurs des villes les plus célèbres de la Grèce.

» Varron, le plus savant des Romains au siècle d'Auguste, consacrait ses veilles laborieuses à la recherche des origines italiques, tandis que Cicéron, Virgile et les plus beaux génies de Rome allaient à Athènes rendre hommage à la mémoire de leurs maîtres et saluer le berceau de leur civilisation.

» Les premières lueurs qui signalèrent l'époque de la Renaissance éveillèrent bientôt ce désir si légitime de connaître et d'admirer ce que les civilisations anciennes avaient produit de plus remarquable.

» Dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, le célèbre Pétrarque commençait à recueillir avec soin les médailles et autres objets curieux que la terre non encore explorée fournissait alors avec une abondance que nous ne pouvons nous empêcher d'envier aujourd'hui.

» Cet exemple devait nécessairement produire les fruits les plus heureux, et moins d'un demi-siècle après cette époque, la partie éclairée de l'Europe comptait déjà un grand nombre de collections où les chefs-d'œuvre de l'art antique étaient conservés à l'égal des plus précieux trésors.

» Les peuples modernes se sont empressés de suivre la même marche, et c'est à l'étude approfondie des grands modèles de la Grèce et de Rome que le siècle

de Louis XIV est principalement redevable du vif éclat dont on l'a vu briller.

» De nos jours, Messieurs, de grands pas ont été faits et se font encore chaque jour vers l'amélioration; bientôt, grâce aux descriptions exactes des savants et aux moyens nombreux de publication qui la répandent de toutes parts, les monuments et les collections disséminés dans les diverses parties du monde ne formeront plus pour ainsi dire qu'une galerie, devenue le patrimoine de la civilisation universelle, et où les amis des sciences, sans déplacements pénibles et difficiles, pourront sans cesse puiser ces lumières et ces connaissances qui n'étaient autrefois que l'apanage privilégié de quelques centres principaux.

» Pour seconder puissamment cet heureux progrès, des hommes guidés par un zèle éminemment éclairé, ont senti le besoin de former un lien commun entre les sociétés scientifiques des provinces, d'établir entre elles un échange plus complet et plus rapide de communications et de découvertes, de créer ainsi une vaste association dont les réunions locales formeraient les diverses parties et concourraient avec plus d'ensemble et d'activité à l'œuvre importante qu'on se propose d'accomplir.

» Cette pensée si féconde et si généreuse de porter partout la lumière et de populariser la science archéologique, assure à ceux qui l'ont conçue et qui en poursuivent la réalisation avec une si admirable persévérance des droits incontestables à la reconnaissance de tous les hommes sérieux. Je crois donc, Messieurs, me rendre l'interprète de vos sentiments en offrant de

nouveau aux membres des sociétés savantes qui sont venus siéger au milieu de nous et ont honoré notre pays d'une flatteuse distinction, les témoignages de notre gratitude et de nos plus vives sympathies.

» Les mémoires qu'ils ont publiés contiennent une intéressante description de cette solennité scientifique ainsi que l'analyse des travaux de plusieurs membres de notre Société.

» Ce mouvement imprimé aux esprits n'a point tardé à produire d'heureux résultats.

» Les mémoires de la Société Eduenne s'enrichissent de plus en plus des curieux développements de l'histoire métallique entreprise par un de nos collègues, et j'ai à me féliciter de vous en avoir signalé dès le début l'intérêt et l'importance, en les voyant hautement proclamés aujourd'hui par la première société scientifique de France, l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

» Un autre membre de la Société a tracé l'historique d'une de ses grandes créations du moyen âge, qui, semblables à de vifs éclairs dans une nuit profonde, ont fait éclater le génie de la grande reine Brunehilde au milieu du chaos et de la barbarie des premiers temps de la monarchie.

» Les intéressantes notices sur l'abbaye de Saint-Martin, réunies en un corps complet et accompagnées de preuves recueillies avec une laborieuse persévérance et une critique sévère ne peuvent manquer de jeter de nouvelles lumières sur cette partie de notre histoire qui s'y trouve essentiellement liée, et de mériter à leur auteur les sympathies et la reconnaissance des amis de l'archéologie religieuse.

» La description de la cathédrale d'Autun, dont nous sommes redevables au secrétaire de la Société, est venue remplir l'attente des admirateurs de l'art chrétien.

» Il appartenait au savant chanoine qui avait consacré ses veilles à l'étude et à la conservation de ce majestueux édifice, de nous en faire apprécier les beautés nobles et grandioses, et de nous initier aux mystères du symbolisme religieux qui en a dirigé la construction et l'ornementation.

» La traduction des discours d'Eumène, qu'un de nos collègues se propose de publier en l'accompagnant de notes chronologiques et biographiques propres à éclairer les passages obscurs et à en fixer le sens véritable, nous fait espérer des documents précieux pour cette partie de notre histoire qui en offre malheureusement un si petit nombre.

» Des fouilles pratiquées sous la direction des membres de la Société, dans le flanc gauche du théâtre romain ont fait reconnaître une des parties les plus riches et les plus curieuses de ce vaste édifice et ont démontré que sous le rapport de la magnificence, comme sous celui des dimensions, il ne le cédait en rien aux théâtres les plus célèbres de l'antiquité.

» De longues murailles qui semblent terminer ce côté de monument ont été mises à découvert; la partie du milieu construite en bel appareil porte des marques évidentes d'un revêtement en marbre dont on a retrouvé sur la place même de nombreux débris et quelques portions encore adhérentes aux murailles.

» Des blocs énormes de pierre placés de distance à



autre paraissent d'après leur forme avoir servi de bases aux pilastres dont cette face était décorée; des passages intérieurs ménagés avec art, établissaient des communications avec les autres parties de l'édifice; mais pour bien juger de l'intérêt de cette découverte, il est nécessaire que de nouvelles fouilles en fassent voir la liaison soit avec l'orchestre soit avec les portiques extérieurs.

» Nous devons donc faire des vœux pour que ces recherches qui nous ont déjà fourni de précieux renseignements sur le mode de construction de ce monument remarquable soient continuées avec persévérance et puissent nous permettre de saisir dans son ensemble la pensée grandiose de l'architecte qui en a conçu le plan.

» Plusieurs médailles trouvées dans ces fouilles sont venues enrichir la collection de la ville : on y remarque principalement des grands bronzes de Vespasien, de Domitien, d'Hadrien, etc. Quelques-unes d'entre elles offrent des revers rares, dont une belle patine rehausse encore le prix.

» On ne peut s'empêcher d'être frappé de la fréquence en ce lieu des médailles de Vespasien, et surtout de la découverte de l'une d'elles, déposée aujourd'hui au médaillier de la ville, et qui fut trouvée il y a déjà un grand nombre d'années, au milieu même d'un massif de maçonnerie.

» Ces faits pourraient peut-être fournir quelques données sur l'époque présumée de la construction de ce monument.

» Enfin, Messieurs, nos belles portes romaines si jus-

tement admirées, ces types si remarquables d'élégance et de majesté n'ont point cessé d'être l'objet de votre sollicitude; des fonds ont été accordés pour le décombrement et la consolidation de la porte Saint-André; ce travail s'exécute en ce moment sous la direction d'architectes choisis par le gouvernement. Mais à ce sujet, Messieurs, je ne puis m'empêcher de vous faire part de quelques inquiétudes; les règles de l'architecture et les principes de l'archéologie ne sont pas toujours identiques; les membres de la Société Eduenne n'ayant eu aucune connaissance du plan de cette opération, ne peuvent que se renfermer à cet égard dans des considérations générales. Sans doute, quelques parties ruinées par le temps et nécessaires à la solidité de l'édifice doivent être rétablies; mais ce remède, d'une nature toujours fâcheuse, ne doit être employé qu'avec une extrême réserve et seulement dans le cas d'une absolue nécessité. Ce n'est qu'avec un respect religieux qu'on doit toucher à ces vénérables restes, et il ne faut jamais perdre de vue qu'un monument antique, mélangé de trop de parties nouvelles, perd le caractère qui en formait le principal mérite et ne présente plus à l'œil qu'une déplorable confusion.

» Le talent connu de l'architecte doit sans doute nous rassurer sur ce point; nous ne serons pas, je l'espère, affligés par le spectacle de ces restaurations de monuments sur lesquelles les archéologues n'ont guère moins à gémir que sur leur destruction; mais je n'en ai pas moins cru, Messieurs, devoir appeler sur un objet si important votre attention la plus sérieuse, ainsi que celle des magistrats de cette cité,

conservateurs naturels d'un de ses plus beaux ornements.

» Tel est, Messieurs, l'exposé sommaire de la marche que vous avez suivie depuis la session solennelle qui a signalé votre réunion de l'année dernière. Vous y avez puisé une ardeur nouvelle; plusieurs d'entre vous sont allés prendre part aux discussions intéressantes du congrès de Sens et ont rapporté d'utiles renseignements; des publications importantes ont été entreprises ou achevées, des fouilles ont été exécutées, des monuments explorés, et les résultats de vos travaux ont été honorablement mentionnés dans les Mémoires de plusieurs Sociétés savantes.

» Ces succès, Messieurs, sont un présage heureux de ceux qui vous attendent; marchez donc avec courage et persévérance dans cette noble carrière, et que cette ville, qui a dû autrefois aux sciences et aux arts une si grande célébrité, n'ait jamais à vous reprocher d'avoir mis en oubli les titres de gloire qui la recommandent aux yeux de la postérité. »

Monsieur le secrétaire perpétuel prend ensuite la parole et dit :

**MESSIEURS,**

» Depuis votre dernière réunion votre correspondance n'est pas restée inactive. J'ai à vous signaler les rapports entretenus avec plusieurs archéologues. Ceux qu'il m'est donné de vous citer concernent surtout

l'étude de la géographie antique de la Gaule et du pays Eduen spécialement.

» Plusieurs de nos collègues ont assisté ainsi que moi au congrès archéologique fixé à Sens pour l'année 1847. Nous avons cru devoir répondre à l'invitation qui nous en avait été faite afin de témoigner notre sympathie et notre reconnaissance à M. de Caumont. ce savant archéologue nous avait rendu, il y a bientôt un an, une visite fraternelle dont le souvenir se liera désormais à l'histoire de vos travaux.

» Vos efforts éclairés pour le progrès des études archéologiques avaient recommandé vos représentants au congrès de Sens. La société archéologique de cette ville nous a donné des preuves d'attachement, nous sommes heureux d'en déposer ici le témoignage.

» Deux mémoires ont été lus dans une des plus brillantes séances du congrès, l'un par M. de Fontenay, l'autre par M. Bulliot.

» Le mémoire de M. de Fontenay ayant pour titre *Numismatique liturgique*, avait pour but de classer une série de monnaies et de médailles qui n'ont pas occupé jusqu'ici dans les collections et dans les publications spéciales la place qui leur est incontestablement due.

» Ce mémoire, enrichi de précieux détails sur l'usage antique des arrhes et des pièces de monnaie données par l'époux à sa fiancée dans la cérémonie religieuse du mariage, a été accueilli avec le plus vif intérêt par les membres du congrès.

» M. Bulliot avait rassemblé dans un cadre parfaitement conçu plusieurs faits de l'histoire de nos Comtes

par lesquels cette histoire se lie à celle de l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens. Cet à propos, dont sa plume facile avait su tirer un heureux parti, nous a valu, Messieurs, de la part de nos collègues de l'ancienne *cité des Sénonais*, des témoignages de sympathie et de mutuels concours, que nous devons vous mettre à même d'inscrire dans les archives de la *Société Eduenne*.

» Je ne vous parlerai point, Messieurs, d'un mémoire lu dans une des séances du matin, sur une question d'archéologie liturgique, c'était un hommage rendu à la science et au dévouement d'un de nos compatriotes, élevé, il y a un peu plus d'un siècle sur le siège archiépiscopal de Sens. Cette dette, imposée par la bienveillante hospitalité de Messieurs les archéologues du Sénonais a été payée, c'était là l'essentiel.

» Nous avons communiqué à l'assemblée une épreuve de quelques-unes des nombreuses gravures exécutées par M. Dardelet et qui ressortent toujours si bien sous les presses de M. Dejussieu. Ces gravures représentent un choix des sculptures tumulaires de votre musée. M. de Fontenay par son zèle qui ne se dément pas, vous a mis à même de publier à cet égard d'intéressants documents.

» Pendant la tenue du congrès de Sens, nous crûmes devoir signaler le précieux monument géographique de votre musée relatif à la ville d'*Entrains*. L'observation a été inscrite dans le procès-verbal de l'une des séances.

» M. le curé d'*Entrains*, qui faisait partie du congrès, étant rentré dans le lieu de sa résidence habituelle, m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre que je

m'empresse de vous faire connaître, parce qu'elle sera un document pour l'étude de votre importante inscription. En voici les principaux passages :

» Le mémoire que vous avez lu au congrès de Sens, sur l'étymologie d'Entrains, m'a singulièrement intéressé. Depuis longtemps je cherchais à la découvrir mais vainement, les uns ayant cru reconnaître Entrains dans l'*Aquis-Nisineii* de la carte de Peutinger, les autres, dans l'*Aquæ Segestæ* ; d'autres enfin, prétendant, d'après le savant abbé Lebœuf, qu'il fallait la chercher dans la position d'Entrains au milieu des eaux, avant le dessèchement des quatre grands étangs qui l'entouraient encore il y a quatre-vingts ans.

» La veille de votre arrivée à Sens, je discutais sur l'étymologie d'Entrains, disant que ce lieu avait eu nécessairement un autre nom que l'*Interamnum*, *Interamnis*, *Interamnes* de Lebœuf et des autres historiens, parce que l'on trouve dans le sol de l'un des plus grands étangs, dit de Saint-Cyr, au sud-est de la ville, beaucoup d'anciennes fondations et des débris d'édifices antiques, tels que tour ou forteresse, colonnes, chapiteaux, corniches, statues, etc. (fait à constater). »

» Votre mémoire, Monsieur, a été pour moi un trait de lumière, et je suis heureux de pouvoir vous indiquer la preuve matérielle de la vraisemblance de votre opinion qui me paraît incontestable, puisqu'il est reconnu qu'à Entrains, lors de la prédication de saint Pèlerin notre apôtre, il existait un temple célèbre dédié à Jupiter, qu'en langue celtique, Jupiter, dites-vous, se traduit par *Taran*, et qu'une pierre milliaire trouvée à Autun, porte le nom d'*Intaramum*, nom cel-

tique de Jupiter latinisé. Entrains est donc la *ville de Jupiter*. Ce n'est qu'après la mort de saint Pèlerin et le renversement des idoles dont les débris se rencontrent fréquemment sous le sol, que la ville de Jupiter changea son nom en celui d'Entrains, *Interamnum* ou *Interamnis*, ou enfin *Interamnes*, ville au milieu des eaux.

» Toutefois, il serait intéressant pour l'histoire d'Entrains de pouvoir fixer à peu près au moins l'époque à laquelle il aurait pris ce nom. Ne serait-ce pas seulement à l'époque de la formation des étangs? Or il me semble que les étangs ne se sont multipliés que vers le commencement du moyen âge. Avant les étangs, Entrains n'avait d'autres eaux que deux petites rivières ou plutôt deux ruisseaux venant du sud-est et du nord-ouest, prenant leurs sources dans le département de l'Yonne, et se réunissant au-dessous de la ville pour former une petite rivière qui va se jeter dans la Loire. »

» M. de Fontenay, auquel je communiquai cette lettre, dès qu'elle me fut parvenue, a bien voulu m'aider à rechercher les faits qui devaient motiver la réponse sollicitée par M. le curé.

Il est résulté pour lui, comme pour moi, de l'examen attentif de la question proposée et du marbre qui s'y rapporte :

	AVTESSIODVRO	
VI	SIDVO	AB MPX
	AVTESSIODVRO	
II	INTARANVM	AB MPXX
	AVTESSIODVRO	
	SIC	
	ODOVNA	
	INTARANV	
XX	INTAR	

1° Que les distances indiquées sur l'inscription géographique de votre musée, mentionnées d'un côté en *milles romains*, de l'autre en *lieues gauloises* coïncident avec la distance réelle qui sépare la ville d'*Auxerre* de celle d'*Entrains*, c'est-à-dire environ douze à treize lieues françaises.

2° Que le lieu indiqué sur nos marbres, comme point intermédiaire, et qui porte le nom d'*Odouna*, est bien réellement la localité nommée aujourd'hui *Ouanne*. Nous avons cru reconnaître le nom primitif de *Seignelay* dans le mot *siduo* parce que les distances sont exactes; mais nous n'osons rien affirmer. La lecture d'un travail historique et archéologique sur Seignelay, qui vous a été offert par son auteur, M. Henry, curé de Quarrée-les-Tombes, a fortifié nos conjectures. Nous avons cru devoir abandonner la solution du problème à MM. les archéologues d'Auxerre et du Nivernais.

» Je demanderai, Messieurs, que M. Vée, curé d'Entrains, soit admis au nombre de vos correspondants, ainsi que M. l'abbé Crosnier, curé de Donzy<sup>4</sup>. M. Crosnier est un élève des écoles ecclésiastiques d'Autun. Le congrès de Sens a pu reconnaître l'étendue de ses connaissances archéologiques; toutes les séances où il a pris la parole ont offert un intérêt marqué. M. Crosnier se propose de publier un travail presque complet sur l'iconographie chrétienne, et son concours peut nous être de la plus grande utilité. Les antiquités du moyen âge ne fixent pas seulement son attention. La

<sup>4</sup> Ces deux honorables archéologues sont admis par un vote unanime.



géographie antique du Nivernais a plus d'une fois été l'objet de ses recherches.

» J'ai reçu de l'un de vos correspondants, M. d'Aigueperse, une intéressante notice sur la ville de *Gergovie*. Je la dépose sur le bureau afin qu'elle soit conservée dans vos archives. Cette notice contient des faits spécialement utiles pour notre histoire locale. Je pense qu'il vous conviendra, Messieurs, de faire remercier M. d'Aigueperse de sa bienveillante et savante communication. Vous vous souvenez sans doute d'une notice du même auteur sur l'emplacement véritable de la station indiquée entre Lyon et Mâcon dans les itinéraires sous le nom de *Lunna* ; vous en possédez un exemplaire.

» M. Ragut, de l'académie de Mâcon, m'a fait parvenir un mémoire de M. Auguste Bernard, sur les origines du Lyonnais. Cet envoi est accompagné d'une lettre à l'adresse de M. le président.

» M. Bernard est un archéologue aussi instruit qu'il est infatigable. J'ai l'honneur d'être en correspondance avec lui depuis plusieurs années. Il a publié, en 1842, un beau travail sur les Etats généraux de 1593. Quelques notes fournies pour cet ouvrage et puisées dans nos archives, m'ont valu le don d'un exemplaire ; en vous le communiquant, vous apprécierez l'importance des travaux de M. Bernard. Son mémoire sur le Lyonnais m'était connu depuis plusieurs mois, et avait été précédé d'une active correspondance. Il renferme des faits anciens mieux expliqués, puis des faits nouveaux d'un grand intérêt. C'est un des plus utiles documents que vous ayez reçus de vos correspondants,

un de ceux du moins qui se lient le plus directement au but de vos travaux sur l'histoire du pays Eduen.

» Si M. le président le juge convenable, je proposerai d'admettre M. Bernard dans la Société Eduenne en qualité de membre correspondant<sup>1</sup>. M. Laureau de Thory sera prié de répondre à la question géographique proposée par M. Bernard sur le *Procrinium* des itinéraires.

» Depuis longtemps, Messieurs, votre Société a formé le vœu d'avoir un plan de l'antique *Augustodunum*, ou plutôt une indication précise des renseignements fournis par les monuments existants, les découvertes constatées, les indications historiques, etc.

» Ce travail, qui demande de nombreuses observations, n'est point achevé, malgré le soin qu'ont mis plusieurs membres de la Société à s'en occuper. Toutefois, la publication des Panégyriques d'Eumène exigeant, dans les vues de M. l'abbé Rochet, qui s'est chargé de les traduire et de les commenter, un plan des lieux cités par le célèbre rhéteur, nous avons cru devoir, de concert avec M. de Fontenay, rédiger un plan partiel de la cité antique.

» Pour que la Société puisse apprécier l'exactitude et l'importance relative de ce plan partiel, nous devons lui soumettre quelques idées sur le plan général, sans rien arrêter cependant. De nouvelles observations sont indispensables pour arriver à un résultat définitif.

» Plusieurs faits peuvent être déjà regardés comme certains.

<sup>1</sup> Cette admission est prononcée à l'unanimité.

» 1° La cité d'*Augustodunum*, telle que les monuments la présentent, est une construction *gallo-romaine* commencée sous Auguste, continuée sous Vespasien, restaurée sous Alexandre Sévère, presque entièrement rétablie sous Constance-Chlore et Constantin.

» Le caractère architectonique des monuments qui sont encore debout, concourt à justifier notre assertion qui a pour elle le témoignage de l'histoire et celui des différentes substructions constatées par de nombreuses fouilles.

» Ainsi, les murailles antiques accusent le *faire* du haut empire par la régularité de leur appareil tout en petits cubes de grès. D'autres monuments, la ruine dite le temple d'Apollon par exemple, présentent l'appareil des petits cubes de grès, divisé à distance par des lits de briques, caractère spécial aux constructions romaines du III<sup>e</sup> siècle, qui est l'époque de Constance-Chlore<sup>1</sup>. Cette observation a pour elle l'autorité de M. de Caumont, versé par de longues études et de fréquents voyages, dans la connaissance du caractère architectonique de chacune des époques de notre histoire monumentale.

» 2° Un système bien arrêté a existé dans les proportions métriques de la cité et dans la distribution de ses diverses parties.

» La forme de ce plan a été donnée par la disposition naturelle du terrain, combinée cependant avec des exigences qui ont obligé à d'immenses travaux de

<sup>1</sup> Cette disposition, si fréquente dans d'autres villes, est rare à Autun où l'appareil régulier domine.

terrassement. Sur la plus grande partie des quatre longues lignes tracées par les murailles, le remblai se trouve de plusieurs mètres de hauteur. La ruine des édifices y a contribué, comme on peut s'en convaincre par la profondeur de leurs fondations et la grande quantité de débris qui les recouvre; mais il est évident qu'une cause antérieure, le nivellement de plusieurs parties trop abruptes, est la raison première de l'exhaussement du sol.

» La colline sur laquelle repose notre vieille cité est baignée par quatre cours d'eau, qui suivent deux à deux des lignes à peu près parallèles. L'enceinte a donc naturellement la forme d'un quadrilatère. Toutefois, la prolongation de la colline au point du midi qui est de tous le plus élevé, a déterminé une extension des murailles dépassant notablement la ligne normale. D'autres anomalies apparentes peuvent faire présumer qu'à l'époque où les murailles ont été construites des édifices déjà existants ont déterminé une déviation dans la ligne droite qu'aurait dû suivre l'enceinte.

» Malgré la déviation de la ligne normale sur beaucoup de points, l'*intentum* d'un parallélisme dans le plan radical ne saurait faire de doute. Deux faits importants résultent de cette observation.

» 1° Les deux rues principales qui se coupaient à angle droit au centre de la cité offrent une longueur dont la moyenne est égale à 1,000 *pas romains*. La moyenne des deux diagonales est à peu près égale à une *lieue gauloise*. Cette mise en rapport du *mille romain* avec la *lieue gauloise* est constante dans les itinéraires de la Gaule, nous en avons une preuve

dans les monuments du Musée; il est facile d'en comprendre l'utilité pratique et la convenance administrative et sociale. Le *mille romain* est, suivant les calculs de M. Guérin de Thionville, de 1<sup>t</sup>,479<sup>m</sup>. La lieue gauloise est de 2<sup>t</sup>,218<sup>m</sup>. Les anciens archéologues ont attribué au *mille romain* 756 toises, et à la lieue gauloise 1,134 toises. Nous trouvons pour moyenne de la largeur et de la longueur de l'ancien Autun, 760 toises, pour moyenne des deux diagonales, 1,028 toises. — La mesure en *mètres* donne pour moyenne de la largeur et de la longueur, 1,535 mètres, et pour moyenne des diagonales, 2,000 mètres.

» De nouvelles observations, des mesures prises avec la plus exacte précision, devront constater d'une manière irréfragable les détails dans lesquels nous sommes entrés; mais il est déjà prouvé que la mesure moyenne de la cité antique égale 1,000 pas romains, et que l'épaisseur réunie des quatre lignes de murailles qui limitent le *carré* de son enceinte donne le nombre de 32 pieds. Le nombre 32 est celui qui s'approche davantage de la racine carrée du nombre 1,000, puisque  $32 \times 32$  donne 1,024.

» 2° La largeur de la cité depuis la porte Saint-André, jusqu'à l'ouverture de la muraille vers le chemin de Parpas, est divisé en huit rues parallèles. Six de ces rues sont séparées par un intervalle de 80 toises. Une distance de 41 toises existe entre les deux autres rues et la grande enceinte.

» Cette ville magnifique était donc divisée en 80 quartiers de 80 toises de côté, ou 6,400 toises de surface. Il n'a pas été donné jusqu'ici de constater la

division normale de chacun des 80 quartiers. Tout porte cependant à croire qu'il en existait une.

» Quoi qu'il en soit, une observation importante résulte de ces mesures en toises et en pied de roi, mises en rapport avec le *pas romain* ; c'est la haute antiquité et l'usage local de cette unité métrique, que nous retrouvons dans les constructions du moyen âge, comme on peut en constater l'existence chez les plus anciens peuples. D'après le tableau publié par M. Guérin de Thionville, le *pied de construction* d'une des principales nations de l'Orient est de 0,322 millimètres. On sait que l'ancien *pied français* était de 0,324 millimètres. L'identité ne peut pas être plus grande.

» Tout en faisant une réserve commandée par la prudence pour quelques détails accessoires, nous pouvons donc affirmer dès aujourd'hui que le plan de la cité antique d'*Augustodunum* repose sur un système bien arrêté, et combiné avec les exigences de la localité. De plus, la cité conçue sur ce plan a été construite ou restaurée à trois principales époques, Auguste, Alexandre Sévère, Constantin ; c'est tout ce que nous avons regardé comme certain et avancé comme tel.

» Passons à l'indication sommaire des principales attributions qu'il convient de donner aux monuments connus soit par leur existence persévérante, soit par les témoignages des historiens. Cette indication est essentielle pour l'objet du travail demandé par M. Rochet.

Nous voyons d'abord à l'angle méridional de la cité le centre de l'organisation militaire, le *castrum*. Les

jeux publics se trouvent à l'angle oriental. Un usage, qui date d'un temps immémorial, a conservé le nom de *cité* à toute la partie de la ville qui s'étend depuis les murailles dite la *Frète* au nord-ouest de la cité; jusqu'à la grande rue conduisant de Saint-André à Parpas. Plusieurs titres du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècles donnent constamment le nom de *palatium* aux ruines qui sont situées au-dessus de cette ligne depuis le *forum* de Marchaux jusqu'aux murailles du *sud-ouest*. Tout le monde sait qu'un des plus anciens et des plus importants hôtels de la cité du moyen âge se trouvait à la place du collège actuel; on donnait à la principale partie de cet hôtel le nom de tour de *Pilate*. Nous avons pu constater nous-même l'existence d'édifices antiques gallo-romains, dans les fouilles faites au collège, spécialement au-dessous de la cure de Notre-Dame. Les terres qui sont immédiatement au-dessus de la rue du *forum* de Marchaux à la porte Saint-André, sont appelées le champ des Orfèvres. Ceci étant posé, nous avons dans le grand quartier du midi le *castrum* et le *palatium*, à l'orient les *jeux publics*, les *caves joyaux* et le *champ des Orfèvres*, dans le quartier du *nord* et dans le quartier de l'*ouest*, la *Cité*; au centre le *forum* des marchands, *forum mercati*<sup>1</sup>. Il est naturel de placer dans le quartier qui a retenu le nom de *palatium* le *forum* de la justice, si l'on observe surtout que l'inscription de l'*ærarium* a été trouvée un peu au-dessus, et que la

<sup>1</sup> On trouve aussi le nom de *Forum martiale*; mais ce nom n'a pu être donné à la place principale de la ville, qu'à l'époque où les troupes cessèrent de s'assembler près du temple de Janus, véritable emplacement du *Forum martiale* antique.

petite basilique de Saint-Jean-l'Évangéliste était celle où, sous les rois Carlovingiens, les Comtes faisaient prêter les serments publics. Une suite de titres précieux publiés par Pérard attestent le fait d'une manière certaine. On voit par le recueil des formules authentiques des actes judiciaires des temps Mérovingiens et Carlovingiens, que la *basilique destinée à la prononciation publique des serments* était située *in curte fisci*, dans l'enclos du fisc. Rien ne concorde mieux avec les faits que nous avons constatés.

» Le mot *palatium* est un terme vague au *moyen âge*, dans le code Théodosien, il n'indique pas seulement la demeure de l'empereur; mais il indique encore l'ensemble des établissements publics qui en relèvent immédiatement. On peut donc distinguer dans le quartier du *palatium*, 1° la demeure de l'empereur quand il visitait la cité. 2° le *gynécée* et les *écoles* qui en dépendaient comme le constate pour l'un la Notice de l'empire, pour l'autre les données fournies par Eumène, *in laude sacræ largitionis*. D'après Edme Thomas, le Capitole se trouvait sur un point qui avoisine la ville de Marchaux, c'était une tour ronde dont il donne les étonnantes dimensions; cette tour se trouve indiquée sur le plan de Saint-Julien-de-Balleure, du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle occupe la place où s'élève aujourd'hui l'hôpital Saint-Gabriel; c'est au-dessus de cet emplacement que l'on a trouvé tous les plus riches objets de joaillerie découverts jusqu'ici à Autun, phénomène qui doit se remarquer là surtout où fut le *gynécée*<sup>1</sup>. C'est entre

<sup>1</sup> C'est près de là qu'ont été découverts les plus grands et les plus beaux morceaux de sculpture d'ornementation. Ils provenaient, suivant un habile



l'hôpital Saint-Gabriel et l'abbaye de Saint-Andoche que se trouvent les *écoles publiques* d'Autun à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Elles s'y trouvaient déjà deux siècles auparavant. L'église Saint-Andoche, fut d'abord dédiée à Saint-Pierre, patron de la grande basilique élevée à Rome par Constantin sur un ancien temple d'Apollon. L'histoire de la mission de Saint-Andoche et de son culte prouve que les chrétiens opposèrent son nom et les idées qui s'y rattachaient au culte du soleil sous le nom de Mithra. Ces raisons et une multitude d'autres nous ont engagé à placer :

1° Le *palatium proprement dit* au lieu du collège actuel, de l'ancienne tour de Pilate;

2° Le *gynécée*, près du Champ des Orfèvres.

3° Le *Capitole*, au lieu où s'élève l'hôpital Saint-Gabriel.

4° Le *temple d'Apollon*, à Saint-Andoche.

5° Les *écoles Méniennes*, entre ces deux édifices.

6° L'*ærarium* et le *tabularium*, au-dessous des écoles.

7° Au-dessous de ces deux établissements le *forum judiciaire*.

8° La ruine, dite aujourd'hui le temple d'Apollon, paraîtrait se rapporter au temple de Diane.

## MUSÉE.

C'est le 21 août 1846 qu'un archéologue de notre département, après avoir fait une courte visite au

archéologue de Rome qui les a vus en passant, d'un temple dédié à la Fortune.

Musée de la ville, adresse à la Société Eduenne et à quelques membres distingués de la Société Française pour la conservation des monuments, ces paroles qui peignent ses impressions personnelles, impressions vraies qui naîtront chez tout homme sérieux.

« Il a été dit des musées comme des bibliothèques, que rien n'était attristant comme ces cimetières de la pensée. Si quelque chose, cependant, pouvait nous consoler en contemplant tant de fragments de monuments qui ne sont plus, ce serait de penser qu'une ville comme Autun aurait encore le sein assez fécond pour donner, à qui sait l'ouvrir, des trésors aussi remarquables, après les dépouillements qu'elle a subis depuis des siècles. La Société Eduenne est jeune, Messieurs, et déjà elle demande à l'administration de lui donner un local plus vaste, autrement il lui faudrait s'arrêter dans ses fouilles de peur d'en faire sortir des morceaux qu'elle ne pourrait abriter. Je ne sache rien, en effet, de plus pénible pour un archéologue que de voir périr ce qu'il a mis au jour.

. . . . .  
» Le savant directeur de la Société Française a bien voulu m'inviter à signaler les monuments qui m'avaient le plus frappé, c'est qu'apparemment il a voulu qu'un étranger impressionné par la première vue, et nécessairement au courant, vous fit comme une préface au bon livre que vous êtes si capables de faire.

» Ce qui frappe dès que l'on aborde tous ces monuments gallo-romains, c'est cette rudesse, cette sévérité d'aspect que M. de Caumont a si justement attribuée à la qualité de la pierre qui servait de matière à la

sculpture; en effet, parmi les quarante cippes sépulcraux qui se présentent de front dans le musée d'Autun, et ceux aussi nombreux de M. Jovet, un seul dans cette dernière collection est en calcaire, celui de **GETULIUS**; il vient du Champ des Urnes. Tous les autres sont en grès ou en granit, matière on ne peut plus rebelle au ciseau. Cependant cet obstacle de la part de la pierre ne suffirait pas, selon moi, pour expliquer ces grands yeux ouverts, ces traits si peu romains, qui font ressembler ces grandes figures à des apparitions, et que je serais tenté d'attribuer au caractère résistant, sauvage, que l'on ne serait point embarrassé de retrouver encore dans vos montagnes; car il n'est guère possible d'admettre autre chose que des artistes indigènes dans ces tailleurs d'images populaires. Je rangerai dans cette sculpture le bas-relief qui est placé à l'entrée, mais je ferai une heureuse exception pour le petit bas-relief représentant deux personnages avec des cornes d'abondance et des patères à la main, morceau plein de finesse et de sentiment. <sup>1</sup>

» Il va sans dire que je ne compte point parmi les sculptures topiques ces deux beaux torses en marbre blanc, dont l'un, le mieux conservé, est sorti du sol Autunois, et l'autre vous a été envoyé de Bourbon; sans vouloir refuser une admiration bien méritée au premier, je me sens, je l'avoue, attiré par la grâce, la finesse de modèle que j'aperçois dans le second à travers les dégradations que les eaux thermales lui ont

<sup>1</sup> La plupart de ces sculptures ont été transportées ailleurs, et nous nous réservons d'en parler plus loin.

fait subir. Vous n'avez pas refusé votre suffrage à la Vénus de Milo, pour les coups de pioche qu'elle a soufferts; je vous demanderai la même grâce pour les altérations sulfureuses de cette charmante figure de jeune homme. Il me faudra encore enregistrer un autel octogone en granit, qu'au premier abord ses profils feraient croire du moyen âge roman, mais que ses écosades aux angles et ses guirlandes supportées par des têtes de génies assignent à l'antiquité. Un fragment d'un immense bassin en marbre blanc, une tête de panthère d'un grand style, de beaux fragments d'architecture, entre autres l'angle d'une immense corniche trouvée derrière l'hôpital, d'un ciseau ferme et qui ne sait point se dissimuler comme il appartient à la grande sculpture d'ornementation, corniche qui suppose un édifice digne de Rome et des Gaules. Un chapiteau roman, d'un galbe assez fréquent dans nos contrées, a paru remarquable et neuf à M. de Caumont; il offre aux quatre angles des feuilles au dos arrondi en dehors et renflées en dedans, et les queues s'enroulent en s'enlaçant au-dessus de l'astragale. »

M. de Surigny mentionne encore la belle mosaïque des canards, malheureusement bien mutilée et sœur de celle des colombes que l'on voit au petit séminaire. Il passe ensuite aux inscriptions, et paie un juste tribut d'admiration aux huit fragments si délicats de la Renaissance qui proviennent de l'église collégiale de Notre-Dame-aux-Terraux, ainsi qu'aux sculptures sur bois du XVI<sup>e</sup> siècle.

Il termine par une revue du musée Jovet dont il déplore la dispersion possible, et joint ses vœux à

ceux que la Société Eduenne a si souvent exprimés pour la conservation d'objets du plus haut intérêt pour la localité, et qui, par le déplacement, perdraient une partie de leur prix. Le modeste antiquaire qui avait consacré sa vie à les recueillir, connaissait bien le passé; aussi sa dernière pensée fut une pensée d'amertume et presque de regret.

M. Jovet avait compris la haute importance de la mosaïque du Bellérophon; elle fut l'objet constant de ses soins, et sa vie s'est éteinte sur cette magnifique page d'histoire qu'il avait sauvée.

Rien n'est difficile comme la création d'un musée dans une ville dont les revenus sont excessivement bornés, et si l'administration municipale d'Autun a cru avec raison qu'il était de son devoir de céder à l'impulsion générale, nous lui demanderons la permission d'exprimer dans quel sens elle doit diriger ses efforts pour atteindre un but utile et glorieux.

MM. Carion et Berger ont doté le nouvel établissement dès sa formation, d'un vaste herbier contenant l'immense collection des plantes du pays; MM. de Charmasse et Landriot mettront en ordre les produits minéraux de notre contrée, une des plus riches sous ce rapport. M. Rey, par ses connaissances en ornithologie, était mieux à même que personne de classer les oiseaux qui habitent ou traversent nos parages. S'il leur a adjoint des oiseaux étrangers, ce sont ceux des pays chauds qui par leurs couleurs brillantes, plaisent le plus à tout le monde.

Quant à la galerie de tableaux, nous pensons que dans l'impossibilité d'avoir des chefs-d'œuvre, il fau-

drait chercher avant tout à la meubler des œuvres dues aux artistes indigènes et des portraits propres à conserver le souvenir des hommes qui ont acquis une certaine illustration ou qui ont rempli des charges publiques. Il n'est pas d'époque qui ne puisse en fournir un certain nombre ; ainsi nous voudrions voir rangés à la suite les uns des autres, Rolin, Jeannin, Chasseneuz, E. Thomas, le jurisconsulte Serpillon, quelques-uns de nos plus illustres prélats et de nos viergs en costume, etc., etc. Nous arriverions ainsi aux hommes plus modernes, le tableau de la retraite de Constantine conserverait sa place d'élite ; puis nous porterions nos regards sur les toiles de nos jeunes artistes, Guignet, Maugey, etc. Tout cela parlerait plus au cœur et à l'esprit que des représentations plus ou moins belles d'actions plus ou moins inconnues, dont les auteurs ne sont rien pour nous.

Une collection botanique, minéralogique, ornithologique et historique basée sur un cadre restreint et local, serait plus facile à faire, serait sans prétention et réunirait tous les avantages désirables.

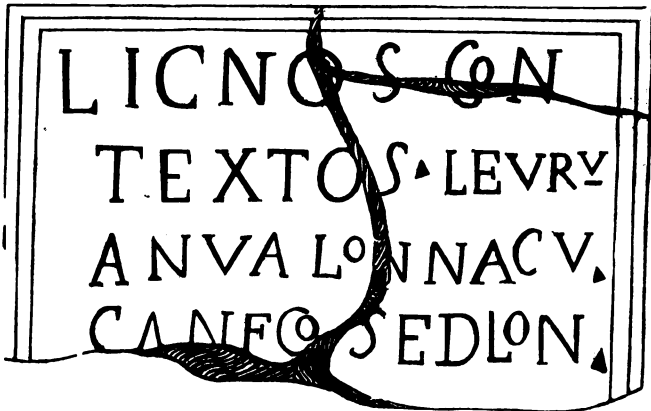
Reste à dire un mot sur le cabinet d'antiquités, chose difficile pour le moment, puisqu'aucun ordre raisonné n'a encore pu être établi et que du reste, à plusieurs reprises nous en avons dit tout ce qu'il était possible pour en faire apprécier plus justement la valeur. Nous ne reviendrons pas sur la précieuse inscription grecque du III<sup>e</sup> siècle, qui a déjà tant de fois agité les savants et qui fait l'envie de la capitale du monde chrétien. Sa conservation est due, comme on le sait, à deux membres de la Commission des anti-

quités ; nous nous contenterons d'en donner une autre dans la même langue et d'une époque plus reculée. Elle a été publiée récemment, mais avec inexactitude ; la voici rétablie.

ΙΗΘΡΙΚΑΙ  
ΦΑΕΣΙΜΒΡΟ  
ΤΩ ΑΠΟΛΛΩ  
ΝΙΑΝΑΣΣΗΕ  
ΦΕ ΣΟΥΚΡΗΣΙ  
ΑΝ ΦΑΕΣ ΦΟΡΩ  
ΕΥΧΗΝ ΕΘΗ  
ΚΕΝΕΥΤΥΧΙΟΣ

« Au médecin et à l'illuminateur des mortels, Apollon, à la reine d'Ephèse portant lumière, Eutychius accomplissant un vœu solennel a posé ce monument. »

Il en est une autre dont l'interprétation a jusqu'ici présenté des difficultés, mais qui ne nous semblent pas insurmontables à cause des rapprochements qu'il est possible de faire ; cependant nous nous abstenons de développer notre avis.



Enfin, qu'il nous soit permis de faire connaître la dernière découverte en ce genre et qui est devenue la propriété de M. J. Chatillon.

Cette inscription, qui présente un véritable intérêt, a été découverte en 1847, dans un terrain distraait naguère du jardin de Mme de Biard, et acquis par M. Bauchetet. Voici cette épigraphe, dont les traits ont été copiés avec la plus scrupuleuse exactitude :



La pierre sur laquelle elle fut gravée est un calcaire blanc. Le bord saillant qui l'entoure est décoré de moulures. On l'a trouvée brisée en trois fragments ; mais il a été possible d'en reconstituer l'ensemble d'une manière satisfaisante. On a recueilli dans le même lieu une lampe en terre cuite, sur laquelle on voit l'image d'un sanglier.

Cette inscription donne lieu à des considérations de deux sortes, les unes relatives à la leçon et à la traduction qui doivent être adoptées, les autres aux observations historiques et archéologiques dont le monument fournit l'occasion.

#### 1° LEÇON ET TRADUCTION.

Voici comment nous croyons devoir lire l'inscription :

CAIO IVLIO, CAII MAGNI FILIO, CLARO  
EPOREDIRIGI, . . . . . PROCVLVS  
DE SVO FECIT.



1° Le C *prénom* est pris généralement par les épigraphistes pour le mot CAIUS. <sup>1</sup>

2° Le C employé pour sigle du *surnom*, se lit CLARVS. Outre les exemples cités par Gruter et d'autres auteurs, nous dirons que le mot *clarus* s'est trouvé plusieurs fois répété sur des fragments de marbre, extraits des fouilles exécutées il y a quelques années dans le jardin de M. Jules Chatillon, tenant comme celui de M. Bouchet aux dépendances de la maison de Biard. De plus, une inscription de la ville d'Evora <sup>2</sup>, l'antique *Ebora Celticorum, portus Galliæ* (le Portugal), portant le titre de *Liberaltas Julia*, comme Autun porta le nom de *Bibracte Julia*, donne les trois noms suivants :

Q. IVL. MAXIMO. C. V.

Q. IVL. CLARO — C. V.

Q. IVL. NEPOTIANO. C. V.

On voit qu'à *Ebora Celticorum*, ou *Liberaltas Julia*, comme à *Bibracte Julia*, chez les *Ædui*, les noms de *Maximus*, de *Clarus*, étaient souvent réunis à celui de *Julius*.

3° Entre le mot EPOREDIRIGI (sur lequel la vue du monument ne peut laisser aucun doute malgré les deux fractures qui ont fait disparaître le D et altéré le premier I et le dernier) et le mot PROCVLVS, il existe quatre signes : un point triangulaire à la hauteur du

<sup>1</sup> Gruter. *Inscriptionum romanarum Corpus*, ann. 1616. — *Abbréviationum Interpretatio*, litt. C (ad calcem operis).

<sup>2</sup> Il existait une autre ville d'Ebora dans l'Andalousie. Elle fut appelée *Luciferi Fanum*, aujourd'hui *Saint-Lucar de Barméda*. (Baudrand, *Lexic. Geograph.*)

sommet des lettres de cette ligne, un signe horizontal, une haste d'I et un signe transversal supérieur.

Ce dernier signe est une note bien connue d'abréviation, surtout appliquée aux lettres employées comme chiffres.

En négligeant le point intermédiaire placé au milieu de la hauteur de l'I, nous aurons  $\bar{I}$ , qui peut se traduire par *secundus*. L'usage des chiffres romains, pour indiquer les noms propres *Primus*, *Secundus*, est admis par les épigraphistes <sup>1</sup>. *Secundus* serait alors un des noms de *Proculus*, qui a fait élever ce monument. Le nom *Secundus* a une assez grande importance dans les inscriptions qui peuvent jeter du jour sur celle que nous publions.

En admettant comme signe réel le point intermédiaire dont nous avons parlé, nous serions conduits à lire *Duumviro*, nom qualificatif, qui compléterait l'indication des noms et dignités de CAIUS, JULIUS, CLARUS, EPOREDIRIX, DUUMVIR. Un I suivi d'un signe transversal I- est interprété *sextum vir*, dans le *Corpus Inscript. rom.*, un trait placé entre deux I-I, et deux II surmontés d'une ligne transversale  $\bar{I}$ , sont lus *duum vir* dans le même ouvrage.

Dans les inscriptions, ces signes sont à peu près expliqués par les mots qui précèdent ou qui suivent ; ainsi, dans le premier cas, il y a ÆD. I-I VIR. *Ædilis duumvir*. Le mot *ædilis* et le mot *vir* rendent indubitable le sens du signe I-I. Dans le second cas, on voit AB ORDINE I-I AVGVSTALI. Il est encore démontré que

<sup>1</sup> Gruter. — *Abbreviat. interpretatio*.

l'*ordo Augustalis* était celui des *sevirs*, comme les *édiles* étaient des *duumvirs*. Nous sommes privés de cette ressource dans notre inscription, à moins que nous ne donnions au mot *Eporedirix*, un sens analogue à celui d'*equus*<sup>1</sup> *ædilis*, ce qui est probable.

Un passage de *Lazius* serait favorable à cette opinion, car il parle des *chevaux d'honneur* ou *equi curules*, indiquant l'attribution des fonctions judiciaires à des chevaliers émérites auxquels la république donnait retraite.

« EQUUS PUBLICUS, dignitas in equestri ordine non munus aut officium fuit : cum videlicet perfuncto multis militiæ laboribus, equus alicui publicus alebatur, et inter judices ascitus principem locum haberet. Meminit Tit.-Liv. lib. IV, tertiæ decadis, *cùm censores ob inopiam ærarii se jam locationibus abstinerent, ædium sacrarum tuendarum, Curulium equorum præbendorum, ac similibus his rerum.* »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> D'après du Cange, le nom *Eporedirix*, donné par César à un chef de l'armée des *Ædii*, signifie *magister equitum*, *magister equestris militiæ*. « EPOREDICA. Plinius, lib. 3, c. 19. *Oppidum Eporedia, siblyllinis libris à populo Romano condi cæptum. Eporedicas Galli bonos equorum domitores vocant. Merula sic dictos putat quasi Opperiiders, Belgicè primos equestris militiæ, magistros equitum, vel equitones eximiores, alii alia censent. Id constat ejusdem originis habere debere nomen appellationes Gallici ducis, Eporedigis dicti Cæsari, lib. 7.* »

<sup>2</sup> Comment. Reip. rom. p. 754. Une observation importante vient à l'appui de cette opinion, c'est que le mot EPO-REDI-RIX se compose de trois mots gaulois dont le sens est bien connu : EPO, *cheval*, REDI, *char*, RIX, *puissant*. On voit par un passage de Tite-Live que le don d'une somme de monnaie marquée d'un bige était fait aux jeunes chevaliers auxquels on attribuait un cheval de prix : *lætoque juveni promissis equum eximium dono dat, bigatosque quingentos quæstorum numerare jubet.* (Dec. III, lib. III.) Le même auteur parle de la monnaie marquée d'un quadrigé. *Pacti, ut arma atque*

En adoptant cette seconde leçon, nous aurions CAIO JVLIO, CAII MAGNI, FILIO, CLARO, EPOREDIRIGI, DVVMVIRO. PROCVLVS DE SVO FECIT, qui se traduit littéralement : à *Caius Julius, fils de Caius Magnus, splendide, Eporedirix, duumvir, Proculus a fait élever ce monument à ses frais.*

Le nom *Proculus* qui se présente seul sans prénom et surnom, indique un homme de condition inférieure, un client de *Caius Julius Clarus Eporedirix*. Une inscription trouvée à Langres mentionne un *Proculus* sans prénom et surnom.

IVLIE MAMMÆ CRITICVS PROCVLI FILIVS VXORI. (Corp. Inscript. rom. DCCXCHII.)

Une troisième leçon des signes indiqués pourrait avoir lieu. La cassure oblique de la pierre présente des parties lisses qui semblent annoncer le trait de liaison de la lettre N. Mais ce renseignement est si peu marqué, que nous ne pouvons en tirer aucune conséquence; d'ailleurs nous n'oserions pas lire *Eporedirigi nostro*, ni *Nonius Proculus*, cependant l'N marqué du signe  $\bar{N}$ , se lit ordinairement *noster*, et l'N simple *Nonius*.

4° La lecture des trois sigles D. S. F. en ces mots

equos traderent, in capita romana tricenis nummis quadrigatis. (Dec. III, lib. II). — Lazius qui a recueilli ces textes affirme de plus que l'usage de cette monnaie marquée au coin du *bige* et du *quadrige*, était passée des *Gaulois* aux *Romains*. « Bigati et quadrigati nummi argentei erant, quibus bigæ et quadrigæ sculpturæ erant, iique à Galliis Romam recepti fuerunt. » (Comm. Reip. rom. p. 369.) Les numismatistes de nos jours paraissent avoir prouvé que les *Gaulois* devaient cet usage aux rapports établis entre eux et les Grecs à l'époque de leurs expéditions en Macédoine et à Delphes. (Essai sur la Numismatique gauloise, par M. Lambert. p. 70.)

DE SVO FECIT, est tellement reçue, que nous ne nous y arrêterons pas. <sup>1</sup>

Le signe II, dont nous venons de parler, devrait-il être rapporté à l'action du mot *fecit* et indiquer le don de 2 *deniers*? C'est une question que nous proposons sans la résoudre.

## 2° CONSIDÉRATIONS HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES.

*Historiques.* — La cité de Bibracte ayant été honorée par *Caius Julius César* du nom de *Bibracte Julia*, comme nous le concluons d'un passage d'Eumène, les principaux citoyens de l'antique capitale des *Ædui*, affectèrent de prendre le nom de leur patron, pour témoigner leur dévouement à la famille *Julia*, qui les avait comme adoptés. Aussi le petit nombre de personnages Eduens, signalés par les historiens dans les premiers temps de l'empire, se présente-t-il avec le nom de *Julius*.

Le résumé de Tite-Live par Florus, marque au livre VII de la XII<sup>e</sup> décade, le *prêtre éduen* CAIUS JULIUS *Vercundaridubius*, consécrateur de l'autel élevé au confluent du Rhône et de la Saône, par les 60 nations gauloises, en l'honneur d'*Auguste*.

« Ara D. Cæsaris ad confluentem Araris et Rhodani dedicata, sacerdote C. Julio, Vercundaridubio, Heduo. »

Tacite, au livre III, n. 40 de ses Annales, parle de l'éduen JULIUS *Sacrovir*, uni pour combattre les Romains au belge JULIUS *Florus*, appartenant comme lui à la plus haute noblesse des Gaules.

<sup>1</sup> Voir *Abbrev. interpret. ad calcem Corp. Inscript. roman.*

« Inter Treveros *Julius Florus*, apud *Æduos Julius Sacrovir*, nobilitas amobus et majorum bona facta, eoque *Romana civitas* etiam data, cum id rarum, nec nisi virtuti pretium esset. »

Le même auteur, au livre III, n. 35 de ses Histoires, mentionne l'éduen *Julius Calenus*, tribun militaire en Italie, à l'époque des luttes du parti de Vitellius contre celui de Vespasien. Après la victoire de Crémone, ce tribun militaire fut envoyé dans la Celtique, afin d'annoncer le triomphe des armes du parti *Flavien*.

« In Britanniam indè et Hispanias, nuntios famamque, in Galliam, *JULIUM Calenum*, tribunum in Germaniam *Alpinum Montanum*, præfectum cohortis, quod hic *Trevir*, *Calenus Æduus*, uterque *Vitelliani* fuerant, misère. »

Une inscription remarquable, découverte aux eaux thermales de Bourbon-Lancy, rattache le nom de ce *Julius Calenus*, à celui des *C. Julius Magnus* et des *Eporedirix*, et vient donner un intérêt spécial à l'inscription d'Autun que nous tâchons d'expliquer. La voici :

C. IVLIVS. EPOREDIRIGIS F. MAGNVS  
PRO. IVLIO. CALENO. FILIO  
BORVONI. † ET. DAMONÆ.  
V. S.

« Caius Julius, Magnus, fils d'Eporedirix, accomplit un vœu à Borvon et Damona, pour son fils *Julius Calenus*. »

*Calenus* est le nom d'un devin célèbre de l'Etrurie,

† Statistique de Saône-et-Loire, t. II, p. 39. — D'autres ont lu BORVONIÆ et DAMONÆ. Courtépée, t. IV, p. 380, rapporte une inscription en l'honneur de BORVONIA et de DAMONA.

contemporain de Tarquin le Superbe. Ce fut lui, selon Pline<sup>1</sup>, qui annonça la grandeur de Rome, à l'occasion de la tête d'un homme qu'on trouva en creusant le Capitole.

Nous lisons au livre III *de Bello civili*, qu'un lieutenant de Jules César du nom de *Calenus*, fut chargé de faire passer un corps de cavalerie romaine, du port de *Brindes* en Italie au port d'*Apollonie*, dans la partie de l'*Epire*, nommée *Albanie*. « *CALENUS legionibus equitibusque Brundusii in naves positus, ut erat præceptum à Cæsare, quantum navium facultatem habebat naves solvit: paulumque à portu progressus, litteras à Cæsare accipit: quibus est certior factus, portus littoraque omnia classibus adversariorum teneri. Quo cognito se in portum recipit, navesque omnes revocat.*

Dion Cassius<sup>2</sup> parle de ce même *Calenus*, qu'il nomme *Quintus Fusius Calenus*. Il raconte qu'il avait été tribun du peuple, qu'il s'était lié à Appius Clodius, l'ennemi de Cicéron, et qu'étant devenu Préteur en l'an de Rome 694, il fit décerner une loi tendant à assurer la bonne foi dans les suffrages du peuple assemblé en comices. Le livre *de Bello civili* continue l'histoire de ce chevalier romain, en nous le montrant dans l'Achaïe ayant sous ses ordres *Cassius Longinus* et *Calvisius Sabinus*. Il s'empara, contre les efforts de l'armée de Pompée, de Delphes, de Thèbes, d'Orchomène, « *Achaiam Fusium Calenum misit: et Q. Sabinum et Cassium cum cohortibus adjungit. Quorum cognito, Rutilius Lupus, qui Achaiam missus à Pompeio*

<sup>1</sup> 78. c. 7.

<sup>2</sup> Lib. 38.

*obtinebat, Isthmum præmunire instituit, ut Achaia Fusium prohiberet. Calenus Delphos, Thebas et Orchomenum de voluntate ipsarum civitatum recepit; nonnullas urbes per vim expugnavit: reliquas civitates circummissis legationibus, amicitiae Cæsaris conciliare studebat.*»

« Les Athéniens avaient pris immédiatement le parti de Pompée, selon la destinée que *Neptune* et *Pallas*, disait-on, avaient ménagée à leur ville, dès le temps de sa fondation <sup>1</sup>. On publiait que Neptune l'avait condamnée à ne suivre jamais que les plus mauvais conseils; tandis que *Pallas* s'était chargée de détourner loin de ses habitants les malheurs que leur attirait leur imprudence. » Ainsi engagés témérairement dans la faction de Pompée, ils avaient refusé de se rendre à *Fusius Calenus*. Sur le refus que fit la ville de se rendre, ce lieutenant de César ravagea le territoire et se rendit maître du Pirée. Enfin, les habitants instruits de la défaite de Pompée à Pharsale, prévinrent, par une prompte soumission, les maux dont ils étaient menacés. Il n'en fut pas ainsi des Mégariens; leur obstination causa leur perte. *Fusius* s'empara de *Mégare*, fit massacrer la plupart des citoyens, et le reste, destiné à l'esclavage, fut vendu à vil prix. <sup>2</sup>

*Jules Capitolin* <sup>3</sup> dit que l'empereur Antonin avait une amitié spéciale pour deux chevaliers nommés, l'un

<sup>1</sup> Lors de la fondation d'Athènes, Neptune frappa la terre de son trident et en fit sortir un cheval, symbole de la guerre; Minerve, au contraire, fit apparaître avec son égide un olivier, symbole de la paix. Les Dieux donnèrent la préférence au symbole choisi par Pallas.

<sup>2</sup> Dion. Cass. l. 42.

<sup>3</sup> M. Antonius, philosophus, ad Dioclet. August.



Bæbius Longus, et l'autre *Calenus*. « *Amavit ex condiscipulis... ex equestri (ordine) Bæbium Longum et Calenum, in quos maximè liberalis fuit.* »

On a recueilli dans les ruines de l'antique Capoue une inscription sur laquelle on lit :

C. POMPONIO C. F. TER. CAPIT. DEC. CALENO.

c'est-à-dire, à *Caius Pomponius, fils de Caius, capitulaire décurion de trente-deux cavaliers, Calenus*.<sup>1</sup>

Ce mot placé ici à la fin du titre de *C. Pomponius* paraît indiquer plutôt une condition d'existence qu'un nom propre. Comme une des villes de la *Campanie* se nommait *Cale*, et son territoire *Calenum*; le mot *Caleno* peut désigner le lieu d'origine de cet officier de cavalerie, soit qu'il s'agisse de sa naissance, soit qu'il s'agisse de la ville à laquelle appartenait spécialement le corps militaire dont il était chef.

Les noms de *Julius Calenus*, si chers aux partisans de *César*, se trouvant réunis dans les familles éduennes à celui de *Magnus* porté par son célèbre adversaire *Cneius Pompeius Magnus*, on peut regarder ce fait comme une conséquence des idées de fusion des deux partis, dont le plus actif propagateur fut précisément ce *Munatius Plancus* qui, après avoir triomphé des habitants de la Rhétie et fait un partage de terre pour ses soldats dans le pays de *Bénévent*, à peu de distance de *Capoue*, fonda la colonie de *Lugdunum* et celle des

<sup>1</sup> CAIO POMPONIO, CAII FILIO, TERDENORUM CAPITVLARIO, DECVRIONI, CALENO.

On donnait le nom de *Terdeni* aux trente-deux cavaliers commandés par un capitulaire ou un décurion. Ces trente-deux cavaliers formaient ce qu'on appelait *turma equitum*. *Lazius. Comm. Reip.* p. 742.

*Rauraci* (la ville de Bâle). On lit en effet à *Gaète*, sur le tombeau de ce célèbre fondateur d'une *colonie romaine* chez les *Ædui*, l'inscription suivante :

TRIVMPHAVIT IN RHÆTIS : ÆDEM SATVRNI FECIT DE  
MANVBIS :  
AGROS DIVIDIT IN ITALIA BENEVENTI : IN GALLIAM COLONIAS  
DEDVXIT LVGDVNVM ET RAVRICAM.

Quant au nom de *Magnus*, dans ses rapports avec l'histoire des familles Eduennes, voici ce que nous avons recueilli :

Outre les inscriptions d'Autun et de Bourbon qui nous font connaître

C. IVLIVS MAGNVS fils d'*Eporedix*,  
C. MAGNVS, père de *Caius Julius*,

L'histoire présente les faits suivants :

En l'année 144 de notre ère, sous Antonin le Pieux, les noms de *Maximus* et de *Secundus* étaient portés par des magistrats de *Trévise*. Les noms de *C. Julius primitivus*, de *Magnus*, de *Maximus*, de *Secundus*, de *Proculus*, se lisent sur un tableau des magistrats des villes de la *Gaule cisalpine* (Corp. Inscript. roman. p. CCCI.)

ÆMILIUS MAGNUS ARBORIUS, rhéteur de Toulouse, mais Eduen de naissance, fut précepteur des enfants de Constantin.

Le soldat breton ou germain MAGNUS, donna le jour à MAGNENTIUS, élevé à l'empire dans les murs mêmes d'*Augustodunum*.

MAGNUS MAXIMUS, prit la pourpre en Angleterre, et fit périr Gratien près de Lyon. Une monnaie de cet

empereur trouvée à Autun et possédée par M. d'Espiard, présente l'exergue AVG., qui paraît indiquer *Augustodunum*.

Le *patrice*, préfet des Gaules, MAGNUS FELIX, fils du consul MAGNUS, était né à Lyon et avait épousé ATTICA.

Voici ce que présentent nos recherches sur le nom d'*Eporedrix*. Nous voyons d'abord dans les Commentaires un chef du nom d'*Eporedorix* conduire l'armée des Eduens sur les rives de la Saône, afin de soutenir le parti de l'association *gallo-romaine* contre celui de l'association *sequano-germanique*<sup>1</sup>. L'association *gallo-romaine* était fondée comme nous l'avons dit sur des intérêts commerciaux<sup>2</sup>. La fondation d'*Eporedia* coïncide avec le VI<sup>e</sup> consulat de Marius, l'an 654 de Rome, 100 avant J.-C., c'est-à-dire avec les traités<sup>3</sup> qui sui-

<sup>1</sup> « Eporedorix, quo duce, ante adventum Cæsaris Ædoui cum Sequanis bello contenderant. » (*De Bello gallico*, lib. VII.) — Ædoui Romanis sese consanguinitate conjunctos asserunt, primique ejus regionis homines in eorum amicitiam societatemque convenerunt. Trans Ararim domicilia tenent Sequani, et Romanis et Æduis dudum adversantes, qui Germanis sæpius adhærebant, eorumque in Italiam impetus invitabant. (Strab. Geog. lib. IV.)

<sup>2</sup> « Ex Arari præstantissima suillarum carniurn salsamentaria romana deportantur. » (Strab. *loco citato*.)

« Sequanorum adversus Æduos, et hæ sanæ causæ, et fluminis contentio inimicitias auxit, qui gentem utramque dirimit, quæ sibi propriam vindicat Ararim, sibi que vectigalia pertinere certat. » (*Ibidem*.)

On sait qu'aux second et premier siècles avant notre ère, les communications d'une mer à l'autre s'effectuaient par le Rhône et ses nombreux affluents.

(Essai sur la Numismatique gauloise, p. 9.)

<sup>3</sup> Les traités avaient été jurés aux bords de l'Adige sur un taureau d'airain, parce que les Cimbres n'avaient pas de symbole plus sacré. Boiorix, leur roi, ayant demandé à Marius l'épreuve d'une nouvelle bataille, il fut vaincu et périt dans l'action. Son taureau d'airain fut porté avec trente et un

virent la défaite des Cimbres dans les champs de Verceil. On ne peut guère douter que cette fondation n'ait établi dès-lors une fraternité militaire entre les chefs Gaulois et les Patriciens romains. Les Eduens, *premiers frères* des Romains parmi les Celtes, étaient assurés par là d'un secours contre les invasions des Séquanes et des Germains, et les négociants romains pouvaient parcourir les fleuves et les routes de la Gaule avec plus de sécurité.

Après l'Emporium de *Cabillonum* placé sur la Saône, la place marchande la plus importante des Eduens du centre était celle de *Noviodunum* sur la Loire. Le nom d'EBIR-NUM donné par les itinéraires à la ville principale des rives de ce fleuve, chez les Eduens, montre un rapport avec celui d'EBORA, porté chez les Celtes de l'*Ibérie*<sup>1</sup> par les plus importantes colonies qu'y fondèrent les Romains. César confirme ce rapport en nous disant qu'il avait fait rassembler à *Noviodunum* des chevaux achetés par ses ordres en Italie et en *Espagne*. Il ajoute que cette ville était fréquentée par beaucoup de Romains occupés de transactions commerciales.

drapeaux dans la tente du proconsul. Nous donnons plus bas le dessin d'un taureau d'airain trouvé près d'Autun dans un autel votif élevé par un *Boiorix*. Nous mentionnerons des faits qui peuvent jeter du jour sur la valeur mythologique de cette image.

<sup>1</sup> Les courses des *Ambrons* dans l'Espagne coïncident avec leurs expéditions dans les Alpes. La cessation des hostilités fut sanctionnée dans les deux pays par des fondations de colonies. La révolte des *Salassi*, sous Auguste, apparaît simultanément avec celle des *Espagnols*. Un voyage de l'empereur dans les Gaules et l'Espagne, une organisation nouvelle, de nouveaux traités, rétablissent la paix. La création du *municipe d'Augustodunum* et la consécration du célèbre autel de Lyon, au confluent de la Saône et du Rhône, furent comme le sceau de cette pacification.

«Noviodunum erat oppidum Æduorum, ad ripas ligeris opportuno loco positum; huc Cæsar omnes obsides Galliæ, frumentum, pecuniam publicam, suorum atque exercitûs impedimentorum magnam partem contulerat: huc magnum *equorum*, hujus belli causâ, in *Italia* atque *Hispania* coemptorum miserat. Eò cum *Eporedorix*, Viridumarusque venissent et de statu civitatis cognovissent, Litavicum Bibracte ab Æduis receptum, quod est oppidum apud eos maximæ auctoritatis, Convictolitanum magistratum, magnamque partem Senatûs ad eum convenisse, legatos ad Vercingetorigem de pace et amicitia concilianda publicè missos: non prætermittendum tantum commodum existimaverunt; itaque interfectis *Novioduni* custodibus, quique eò *negotiandi* aut *itineris* causa conveniant, pecuniam atque *equos* inter se partiti sunt..... Inviti summæ spei adolescentes, Eporedorix et Viridumarus Vercingetorigi parent. » On voit que l'*Eporedorix* se trouve appelé sur la Loire à défendre l'association *Æduo-Romaine* contre les Arvernes; mais qu'à la vue de l'entraînement de ses compatriotes dans la ligue Gauloise, il passe quoique à regret du côté de Vercingétorix. Il fallait que les liens qui l'unissaient aux Romains fussent bien étroits et que son dévouement pour eux donnât d'importantes espérances, puisque malgré son manque temporaire de fidélité, César lui-même constate ces *espérances* et prend à tâche d'excuser autant qu'il est possible cette défection.

Les inscriptions d'Autun et de Bourbon nous offrent plus tard un *Caius Magnus*, fils d'*Eporedorix*, et un *Caius Julius Eporedorix*, fils de *Caius Magnus*. L'union

des noms de *Caius* et de *Magnus* à celui de *Julius* paraît annoncer une époque postérieure à celle de *Jules César* et d'*Auguste* ; aussi le nom de *Julius Calenus*, probablement le même que le fils de *C. Julius Magnus* de l'inscription de Bourbon, est-il inscrit dans Tacite à l'époque de la lutte des partis de *Vitellius* et de *Vespasien*, en l'an 69 de notre ère.

Nous avons fait entrevoir la possibilité de rattacher le nom d'*Eporedirix* à celui de la fondation gallo-romaine d'*Eporedia*, autorisé en cela par un passage de Pline et par les conséquences qu'en tire le savant Du Cange. — L'existence d'une ville nommée *Claritas Julia*, chez les *Celtes de l'Espagne*, liés par des intérêts commerciaux avec nos *Eduens*, peut expliquer comment le surnom de *Clarus* était adopté chez les deux peuples par les plus notables familles. — Les noms de *Magnus* et de *Calenus* nous rappelant deux célèbres capitaines romains dont l'un fonda la cité de *Magnopolis* dans le Pont <sup>1</sup>, et dont l'autre fut spécialement préposé à des transports de *chevaux* par *mer*, dans un pays où se trouve précisément une ville du nom de *Calenum*. — Ces observations et ces souvenirs nous engagent à noter d'abord selon l'ordre chronologique les colonies romaines dont nous venons de parler, et à rechercher les faits historiques qui peuvent nous montrer les rapports de nos *Eduens* avec ces différents établissements.

<sup>1</sup> Baudrand dit *Magnopolis*, *Megalopolis*, *Pompeiopolis*. Le nom de *Megalopolis* est plus régulier que celui de *Magnopolis*, son synonyme græco-latin. Voici ce que dit Strabon : « In concursu Lyci et Iris urbs sita est, quam primus fundator à se Eupatoriam nominavit. Pompeius cum eam inchoatam invenisset, additâ illi regione et colonis, MEGALOPOLIM appellavit. » Geog. lib. XII.

La plus ancienne de ces colonies est celle de *Calè* ou *Cales*, avec son territoire *Calenum*, dans la *Campanie*. Baudrand la rapporte à l'an de Rome 420, époque du consulat de *Titus Calvinus* et *Spurius Posthumius Albinus*. On lit en effet dans *Velleius Paterculus*, lib. I : « Sp. Posthumio, Veturio Calvino Cos. *Campanis* data est civitas, partique *Samnitium* sine suffragio : et eodem anno *Cales* deducta colonia. » Tite-Live<sup>1</sup> dit que les *Ausones*, habitant la ville de *Cales*, ayant levé l'étendard de la guerre, les armées romaines marchèrent contre eux. La ville fut prise ; on y plaça d'abord une garnison. Puis, selon le vœu du peuple romain, on rendit un sénatus-consulte en vertu duquel une colonie fut établie à *Cales*. Cæson Duellius, T. Quintius et M. Fabius furent nommés triumvirs, avec la commission de diviser les terres du premier établissement entre 2,500 colons.<sup>2</sup>

« Ce centre de l'*Ausonie*, dont les Romains venaient de s'emparer aussi, n'avait rien à envier aux plus belles plaines et aux plus excellents vignobles de la *Campanie*. Ainsi le vin de *Cales* fut toujours en réputation parmi les Romains, et presque tous les anciens en ont fait l'éloge. Les médailles rendent encore aujourd'hui un témoignage honorable au nouveau peuple qui se fixa à *Cales* »<sup>3</sup>. L'auteur qui nous donne ces détails ajoute : « Le *Minotaure de Crète*, qu'on voit sur le revers

<sup>1</sup> Dec. I, lib. VIII.

<sup>2</sup> De colonia deducenda *Cales* retulerunt : factoque senatu consulto, ut duo millia quingenta homines eò scriberentur, triumviros colonix deducendæ, agroque dividendo creaverunt Cæsonem Duellium, T. Quintium, M. Fabium.

<sup>3</sup> Histoire romaine par Catrou et Rouillet, liv. 17.

de ces médailles, indique peut-être l'origine des habitants de *Cales*. On conjecture que la lyre désigne le culte que cette ville rendait à Apollon. » Il est certain que les *Ausones*, le plus ancien peut-être des peuples de l'Italie, furent dépossédés d'une partie de leurs terres par les *OEnotriens*, originaires d'Arcadie, puis par les *Pélasges* que chassèrent devant eux les *Curètes* et les *Lélèges*. Enfin, les Romains détruisirent ce qui restait de cette nationalité en fondant une colonie à *Cales*. L'Arcadie, d'où venaient les *OEnotriens*, était célèbre par sa ville de *Mégalopolis*. Cybèle, la grande déesse Idéenne de Crète, était appelée *Mégale*. Les *Mégalésies*, fêtes religieuses, liées aux grands jeux du cirque dits *Mégalésiens*, furent instituées pour rappeler l'arrivée à Rome de la célèbre pierre de Pessinunte nommée la *mère Idéenne*, à la possession de laquelle les livres sybillins rattachaient la grandeur future de Rome. Pessinunte était une ville de *Galatie*, chez les *Tectosages*. On sait que les prêtres de Cybèle étaient appelés *Galli*. On doit encore observer que l'on trouve sur les monnaies de *Calè* un coq et un char, aussi bien que le *Minotaure de Crète* et la lyre d'Apollon. La science moderne a d'ailleurs constaté la présence de l'élément *celtique*, chez les *Osques* et les *Ausoniens* de l'Italie.

Le territoire de *Calè* se développe au nord de *Capoue*, entre *Bénévent* et *Gaète*. C'est à *Capoue* qu'a été découverte l'inscription de *C. Pomponius.... Calenus*, citée plus haut, p. 108. C'est à *Gaète* que se trouve le tombeau de *Munatius Plancus* avec l'inscription que nous avons rapportée p. 109. C'est à *Bénévent* que ce général



distribua des terres à ses soldats, avant de venir fonder la colonie de *Lugdunum*. La légion, dont nous trouvons le plus de traces dans la province lyonnaise, est la légion *prima Minervia*, qui, après avoir appartenu à César, fut attribuée à Pompée, et devint en partie la cause de la dissension élevée entre ces deux généraux <sup>1</sup>. Cette légion ayant été cantonnée dans la Belgique, *ad aram Ubiorum*, contribua à la fondation de la *colonia Agrippina* (Cologne), instituée par l'empereur Claude, mari de la célèbre *Agrippine*, dont le favori se nommait *Pallas*. Le passage de Tacite, qui nous fait voir la *légion première Minervienne* cantonnée *ad aram Ubiorum*, nous montre aussi les rapports de cette légion avec un *Munatius Plancus*, regardé par Juste Lipse comme le fils du fondateur de Lyon <sup>2</sup>. Les vétérans de la *legio prima Minervia* furent cantonnés dans

<sup>1</sup> « Cneius Pompeius legionem primam, quam ad Cæsarem miserat, confectam ex delectu provinciæ, Cæsari tanquam ex suo numero dedit. Cæsar tamen cum de voluntate adversariorum se exspoliari nemini dubium esset, Cn. Pompeio legionem remisit. » C'est à la suite de cette disposition que César envoya C. Fabius chez les Eduens avec IV légions. « C. Trebonium, cum legionibus IV in Belgio collocat. C. Fabium, cum totidem in Æduos deducit. Sic enim existimabat tutissimam fore Galliam, si Belgæ, quorum maxima virtus, et Ædui, quorum auctoritas summa est, exercitibus continerentur. Ipse in Italiam profectus est, quo cum venisset cognoscit, per C. Marcellum consulem, legiones II ab se remissas, quæ ex S. C. deberent ad Parthicum bellum duci. Cn. Pompeio transditas, atque in Italia retentas esse. Hoc facto quamquam nulli erat dubium, quia arma contra Cæsarem pararentur : tamen Cæsar omnia patienda esse statuit, quoad sibi spes aliqua relinqueretur, jure potius disceptandi, quam belli gerendi. »

<sup>2</sup> Tacit. *Annal.* lib. 4, p. 39, avec la note de Juste Lipse. Edit. varior. Le nom de *Minervienne* convenait à l'une des principales légions commandées par Pompée, puisque ce général, suivant une inscription rapportée par Pline, avait consacré à *Minerve* le souvenir de ses victoires.

le pays éduen; on a trouvé, au Champ des Urnes, près de la pyramide de *Couhard*, l'inscription suivante :

D. M.  
C. A. ÆMILII  
VICTORIS  
VETERAN.  
LEG. P. M. P. F.<sup>1</sup>  
HÆREDES  
POSERV  
NT

La colonie prit même le nom de *Cité Minervienne*, comme l'a montré Gaudelot, à l'occasion de l'inscription suivante, trouvée à Beaune, mais malheureusement tronquée.

VET. LEG. PRI. VIXIT ANNIS.  
XXX MINERVIÆ CIVIS.

C'est-à-dire,

Les citoyens de MINERVIE à N., vétéran de la légion première, qui vécut trente ans.

Ce qu'il y a de bien particulier, c'est que l'on a découvert sur la rive opposée de la *Dheune* une inscription qui nous montre dans la même partie du pays éduen une colonie de *Crète*, occupée par des *Suèves* jouissant du droit de cité.

DIS MANI  
TERTIANIAE FLORE  
NTINIAE CIVIS SVE  
BANI CRETII VIXIT A...  
XVI....

<sup>1</sup> *Legionis prima, Minervia, pia fidelis*: cette leçon est indubitable pour les épigraphistes, à cause du grand nombre de monuments qui expliquent ces sigles.

« Aux mânes de Tertiania Florentinia, qui vécut 16 ans, les citoyens suèves de Crète. <sup>1</sup> »

Ces noms de *Minervie* et de *Crète* ne sont-ils pas un indice des rapports des légions cantonnées à Autun, avec celles qui séjournèrent dans la *Campanie*, près de *Bénévent*, *Capoue* et *Calé*, sous le commandement de *Pomponius Calenus* et du fondateur de *Lugdunum*, *C. Munatius Plancus*? <sup>2</sup>

Une inscription trouvée à Chalon nous montre le séjour dans cette ville d'un corps de cavalerie appelé *ala Longiniana*. Il y est fait mention de

Samorix, rémois de nation, chevalier dans l'aile Auguste Longinienne.

SAMORIX.... REMVS EQVES ALÆ AVGVSTÆ LONGINIANÆ.

Une autre inscription, trouvée à Bonn sur le Rhin, ville où Tacite place un des séjours de la légion *Minervienne*, paraît prouver que ce corps de cavalerie marchait d'ordinaire avec la légion première. On sera peu

<sup>1</sup> Cette inscription, publiée pour la première fois par deux membres de la Société Eduenne, a été découverte à Aubigny, chez M. Moine, président de la cour d'appel de Poitiers. Le lieu de *Crète* ne paraît pas devoir être l'objet d'un doute. Outre plusieurs autres raisons, nous dirons que dans la région qui s'étend de la station romaine de *Rome château*, à Demigny, sur la Dheune, c'est-à-dire dans la région où a été recueillie l'inscription, on trouve *Créot*, *Santenay la Créte*, *Créteil*, *Crétaine*, avec des indices de séjour des légions romaines. — L'union de colons *Suèves* à la colonie de *Minervie* ne surprendra pas, si l'on observe que selon Tacite, la légion première, qui avait réclamé *ad aram Ubiorum*, des terres pour les *vétérans*, fut envoyée dans la *Rhétie*, afin de défendre cette province, contre une invasion de *Suèves*.

<sup>2</sup> Nous savons par Eumène que, dès les premiers temps de l'Empire, cette partie du pays éduen était abondante en vignes. Ce genre de culture convenait plus que tout autre à des colons venus en partie de la *Campanie*, et spécialement de *Calé*, ville renommée par ses excellents vins.

surpris de ce fait, si l'on observe que la cité *Minervienne*, dans la Pouille (*Apulia*), fut fondée sous le consulat de *C. Cassius Longinus* et de *C. Sextus Calvinus*, l'an de Rome 630. Comme l'atteste *Velleius Paterculus*<sup>1</sup>. Vers ce temps, les Romains fondent dans les îles Baléares plusieurs villes dont l'une s'appelle CALÀ LONGA<sup>2</sup>. Puis, *C. Sextus Calvinus*, collègue de *C. Cassius Longinus*, lève, à *Fabrateria* chez les *Volci* du Latium, une troupe de colons qu'il conduit dans les Gaules, afin de construire la ville d'*Aquæ-Sextiæ* chez les *Sallyes*. En 632, *Cneius Domitius OEnobarbus*, successeur de *C. Sextus Calvinus*, dans le gouvernement de la *provincia romana* dans les Gaules, fait un traité d'alliance avec les *Eduens*, dont il soutient le pacte contre une ligue des *Allobroges* et des *Arvernes*<sup>3</sup>. Après lui, *C. Marius* taille en pièces les *Teutons* et les *Cimbres*, soit sur les bords du Rhône, soit dans les champs de *Vercueil*. A quelque distance de cette ville, appartenant à la contrée où les *Insubres Ædui* avaient fondé jadis la ville de *Mediolanum*, le sénat décrète la fondation d'une nouvelle colonie. C'était sous le sixième consulat de *Marius*; on lui donna le nom d'*Eporedia*.

<sup>1</sup> « Cassio autem Longino et Sextio Calvino, qui Sallyos apud aquas, quæ ab eo Sextiæ apellantur, devicit, consulibus, *Fabretaria deducta est abhinc annos fermè CLVII et, post annum, Scylacium, MINERVIUM, Tarentum, Neptunia, Carthagoque in Africa prima; colonia deducta est.* » Hist. lib. 1.

<sup>2</sup> Hist. Rom. par *Catrou* et *Rouillet*, liv. 51.

<sup>3</sup> Au moyen âge, le pays des *Allobroges* et celui des *Arvernes* avaient pour signe héraldique un *dauphin*. Le signe du pays situé entre le bassin du Rhône et de la Loire était une croix ancrée. A l'époque de la pacification des Gaules, sous les empereurs de Rome, on avait multiplié dans *Augustodunum* l'image de deux *dauphins* enroulés autour d'un *trident*.

Le sixième consulat répond à l'an de Rome 654. Quelques années auparavant, c'est-à-dire en 635, les Romains avaient fondé chez les *Volci Tectosages* de la Gaule, la colonie de *Narbo-Martius* (Narbonne). Au moment de la fondation d'*Eporedia*, Marius feignit d'avoir fait vœu, durant la guerre des Cimbres, d'aller présenter ses hommages à la mère des dieux, dans son temple de Pessinunte chez les Gaulois, *Volci Tectosages*, de l'Asie. Ces Gaulois asiatiques descendaient d'un corps de *Volci Tectosages* qui avaient accompagné Brennus à l'époque de son expédition contre Delphes. Toulouse, capitale de la Gaule européenne, porta le nom de *Palladia* ou *Minervia*. Le culte d'Apollon *Belenus* qui, d'après le témoignage du poète *Ausone*, et d'après les inscriptions, était en grand honneur chez les *Tectosages*, avait son centre dans l'Illyrie, l'une des routes suivies par ces Gaulois dans leurs expéditions. Nous faisons cette observation, parce que les inscriptions qui nous ont fait connaître les cités éduennes de *Minervie* et de *Crète*, ont été trouvées dans un pays dont le *Castrum Beleni*, la ville de *Beaune*, est la localité la plus importante.

Le culte de Cybèle était spécial à *Pessinunte*, chez les Gaulois *Tectosages* de l'Asie, à l'île de *Crète*, chez les Hellènes, à *Calè* chez les antiques *Ausoniens*, à *Augustodunum* chez les *Ædui*, gallo-romains qui possédaient une colonie dite *Cretum*, il est naturel de supposer l'existence d'une fraternité militaire ou sacerdotale, ou du moins hospitalière, entre ces divers centres : ce qui expliquerait facilement l'adoption du surnom de *Calenus* par quelques familles éduennes.

Si le nom de la ville de *Calè* vient de la racine à laquelle les érudits modernes rapportent le mot grec qui signifie *une ancre de vaisseau et un frein de cheval*, ce qui est très probable, le mot *calenus* aura un sens fort analogue à celui d'*Eporédrix*. Or, d'après ce que l'on a dit, ce mot gaulois répond au mot germanique MARACH-SCHALH, qui signifie *equorum rector*, et d'où vient notre mot français *Maréchal* <sup>1</sup>.

Nous avons vu que le culte d'Apollon Belenus, célèbre chez les Gaulois Tectosages de l'Europe, se remarquait comme culte local, dans la région de l'Illyrie. Les expéditions des Gaulois les avaient conduits dans ce pays; plus tard la légion *Minervienne*, dont les vétérans étaient colonisés chez les *Ædui*, séjourna dans la Dalmatie. Les soldats de cette légion, en revenant dans la première lyonnaise sous l'empereur Sévère, rapportèrent avec eux le culte des divinités locales des contrées qu'ils avaient traversées. Les inscriptions en font foi. Le nom *Dalmatius* a servi pendant tout le moyen âge à distinguer une des plus illustres familles éduennes. Le signe héraldique de cette famille était précisément une *ancre*, qui, en se combinant avec une croix, devint le signe de la confraternité sacerdotale, chevaleresque et hospitalière du pays, sous le Christianisme. Cette donnée vient confirmer la précédente. Depuis une haute antiquité des liens hospitaliers ont uni les Gaulois de l'Europe avec les peuples dont ils devaient aborder les ports de mer, ou traverser les terres pour visiter leurs frères de l'Asie.

<sup>1</sup> Voir du Cange au mot *Marescalcus*.

*Considérations archéologiques.* L'inscription que nous venons d'étudier a été découverte non loin d'une ruine, dite le temple d'Apollon. C'est au centre de la cité, près de l'emplacement présumé du capitole, qu'a été recueilli l'autel votif à Apollon dont il a été fait mention plus haut, p. 98. Cet autel était dédié à *Apollon Medicus*, qui est le même qu'*Apollon Belenus*, c'est-à-dire le *Dieu de la lumière, destructeur et sauveur*. Il était dédié en outre à la *Reine d'Ephèse, porte lumière*, c'est-à-dire à Diane, remarquable par le *trône* et le *stéphané*. L'étude que nous avons faite des usages de la cité d'*Augustodunum*, aux différents âges, nous a conduits à reconnaître le culte d'*Apollon destructeur*, près de l'amphithéâtre; le culte d'*Apollon sauveur*, près de St-Andoche. — Les symboles analogues aux idées de trône se retrouvent près de Marchaux, ceux qui sont analogues à l'idée de *couronne*, près du *Castrum*. L'ensemble du pays éduen nous offre la même disposition relative et le culte du *trône* et de la *couronne*, se rattachent à un génie féminin. — C'est entre le *capitole* et le *trône* que les *archers* d'Autun avaient leur *palæstra*. Celle des *arbalétriers* et des *arquebusiers* était placée entre le *capitole* et la *couronne*, précisément dans le quartier où a été découverte l'inscription d'*Eporédrix*. Ce quartier est limité par la grande rue de Rome, celle des confrères hospitaliers de St-Antoine, celle de l'*arbalète*, celle de l'*arquebuse*. Tout porte à croire que cet emplacement a servi depuis les temps les plus anciens à des exercices du même genre. Ces considérations nous engagent à penser que la ruine voisine de la rue de Rome est celle d'un temple de Diane, déesse

dont l'arc et les flèches sont les principaux attributs.

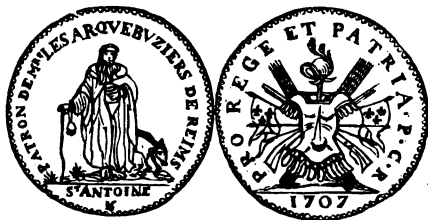
Des marbres trouvés dans cette ruine ont présenté le nom de *clarus* plusieurs fois répété et donnent lieu de croire que l'édifice était spécialement cher aux *Clari* et aux *Clarissimi*. Les *Illustres* avaient leur centre près de St-Andoche. C'est au *forum* de *Marchaux* que les *Perfecti* et le *Perfectissimus* avaient leurs droits particuliers. Le lieu de réunion des *Spectabiles* paraît avoir été rapproché du quartier de l'amphithéâtre. Ces quatre grandes dignités de l'époque constantinienne étaient des divisions de la haute magistrature, et dominaient de grandes corporations. <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Nous avons dit que la compagnie de l'Arquebuse d'Autun avait son pavillon près de la rue des Hospitaliers de Saint-Antoine. On lisait sur la porte, où l'on voyait le buste de Louis XIV, l'inscription suivante :

HIC EXERCENDIS APERIT BELLONA PALÆSTRAM  
ÆDVACIS; ANIMOS AVGET PRÆSENTIA REGIS.

« Bellone ouvre ici une arène dans laquelle les Eduens s'exercent au combat ; la présence du roi anime leur courage. »

Voici un jeton de la ville de *Reims* qui démontre la liaison des confréries dédiées à saint Antoine, avec les compagnies de l'Arquebuse.



On voit d'un côté saint Antoine avec son bâton potencé et le porc, fidèle compagnon du frère hospitalier. Autour on lit : Saint Antoine, patron de MM. les Arquebusiers de Reims. Au revers sont des trophées, avec le millésime 1707 et l'inscription *pro Rege et Patria*, pour le Roi et la Patrie.



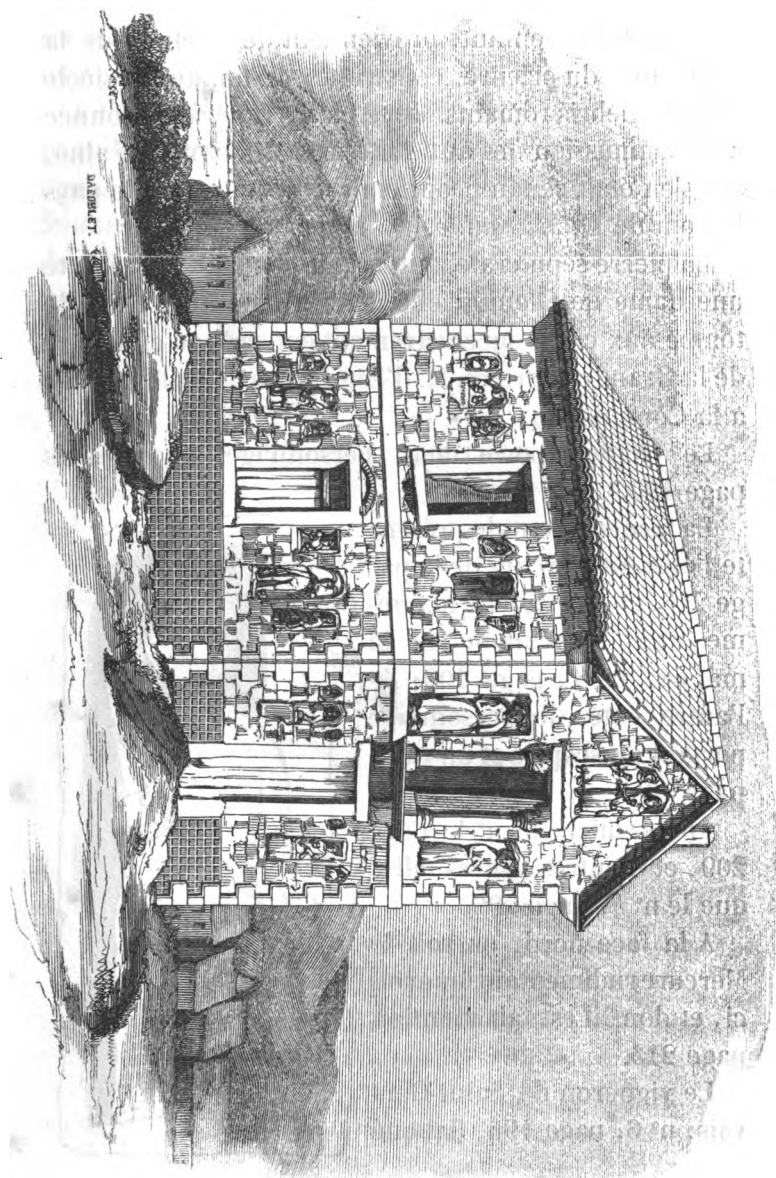
## MAISON DES CAVES JOYAUX.

---

### MUSÉE LAPIDAIRE.

Nous avons parlé, page 61, d'une maison en construction près du théâtre antique. Cette maison, destinée à un gardien, a été ornée d'un grand nombre de pierres tumulaires antiques et doit un jour devenir un musée lapidaire où seront rassemblés les dieux Lares, les dieux topiques, les images des Gallo-Romains ayant appartenu aux diverses grandes corporations d'ouvriers, les pierres terminales, etc., etc.

On peut, dès aujourd'hui, voir près la porte d'entrée, au rez de chaussée, deux principales figures, n° 1, page 201, et n° 2, page 199. Au-dessus sont deux corbeaux sculptés, dont un porte les armoiries de la maison de Cluny. Au premier étage, on remarque une dame de La Trémouille provenant du prieuré de Mesvres. Ses pieds s'appuient sur un lion, et sa tête, placée sur un coussin, est encensée par deux anges. Les mutilations



de cette pierre, qui recouvrait le squelette d'une femme et d'un enfant, proviennent de la chute de la vieille tour du prieuré, construite, dit-on, au IX<sup>e</sup> siècle avec des débris romains. Cette pierre funéraire, donnée à la Commission des antiquités par M. Schneider aîné, qui s'en était rendu propriétaire, portait dans le pays le nom de *La Mitrouille*.

La pierre sépulcrale, qui lui fait pendant, représente une dame de Glenne; elle a servi bien longtemps de tombe aux curés successivement enterrés au cimetière de la Grande-Verrière. M. d'Esterno en a fait hommage à la Commission.

Le fronton porte deux personnages représentés page 197.

La face occidentale présente l'élégant Mercure de la page 213, et à sa gauche la femme avec le symbole de la mappa, n° 1, page 199; de l'autre côté, le personnage portant un sceptre et un vase, page 204.

Au premier, le n° 1, page 209, et d'autres figures telles que le n° 4, page 206.

A la face nord, on voit le Mercure rudimentaire que voici, et dont il est fait mention page 213.

Le vigneron de Saint-Gervais, n° 6, page 196, flanqué



du n° 3, page 194, et du n° 5, page 208. Au-dessus, est le bûcheron de la page 198, et en face, un personnage trapu couvert d'un saye.

A l'est, plusieurs personnages, entre autres le n° 2, page 194; MARROLA, page 208; le n° 1, page 194. Une figure barbare en granit. Dans le haut, près de la fenêtre, une représentation rudimentaire provenant de Charmasse; puis *Bellina*, page 210.

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES ANTIQUES.



# NUMISMATIQUE.

## PIÈCES RARES OU INÉDITES

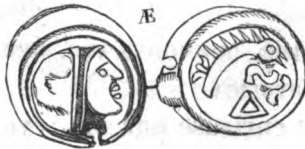
TROUVÉES A AUTUN.

GAULOISES.

OR



AR.



TYPES que nous n'avons pas donnés dans les Mémoires de la Société Eduenne (1844).

PIÈCES ROMAINES.

MÉDAILLONS DE BRONZE.



L. AVREL. COMMODVS AVG. GERM. SARM. TR. P.

Revers. IMP. III COS. II P. P.

Magnifique médaillon trouvé près de Saint-Jean-le-Grand, ancienne abbaye fondée, suivant la tradition, sur les ruines du temple de Bérécythe.



CRISPINA AVG. IMP. COMMODVS AVG. GERM. SARM.

Revers. VOTA PVBLICA.

Cette pièce est curieuse par son revers, où l'on voit la concorde entre l'empereur et l'impératrice. Elle a été trouvée dans un jardin situé entre Saint-Jean-le-Grand et la route de Paris.



COMMODVS CAES. VERSVS CAES.

Revers. TEMPORVM FELICITAS.

Médailon trouvé au-dessus du clos de M. Jovet.

MÉDAILLES D'OR.



C. CAESAR AVG. GERM. P. M. TR. POT.

Revers. GERMANICVS CAES. P. C. CAES. AVG. GERM.

Cette pièce, d'une magnifique conservation, a été trouvée près de la rivière d'Arroux, à environ un kilomètre d'Autun (ouest).



AGRIPPINA MAT. C. CAESAR AVG. GERM.

Revers. C. CAESAR AVG. PON. M. TR. POT. III COS III.

Médaille, à fleur de coin, trouvée à deux kilom. d'Autun, près de la route tendant de cette ville à Luzy.





SEVER. P. AVG. IMP. TR. P. X. COS. III.

Revers. FELICITAS SÆCVLI.

Pièce à fleur de coin, trouvée dans un sillon après un orage, près le village de Saint-Symphorien, à environ trois kilomètres d'Autun (nord-est).



SALONINA AVG.

Revers. VENVS FELIX.

Médaille à fleur de coin.



POSTVMVS PIVS FELIX AVG.

Revers. CONSERVATORE AVGVSTI. (Bonne conservation.)



IMP. CÆS. VICTORINVS P. F. AVG.

Revers. SÆCVLI FELICITAS. (Fleur de coin.)

MÉDAILLES D'ARGENT ET ARGENT DE BILLON.



TI. CLAVD. CÆSAR AVG. GERM. P. M. TRIB. POT. P. P.  
Revers. AGRIPPINAE AVGVSTAE ( Belle conservation. )



IMP. OTHO. CÆSAR AVG. TR. P. Revers. SECVRITAS P. R.  
Cette pièce, trouvée près de la porte d'Arroux, est  
d'une petite rareté. On la signale ici, car on n'en  
connait que deux en ce métal, et au même revers,  
découvertes dans notre ville.



A VITELLIVS. IMP. GERMANI.  
Revers. I. O. MAX. CAPITOLINVS. Pièce trouvée dans les  
Cités ( nord. )



DIVA AVGVSTA MARCIANA.  
Revers. LIBERTAS PVBLICA. Cette pièce est fourée et a

été trouvée dans un jardin situé au bas des anciens remparts d'Autun, près de la route tendant à Chalon-sur-Saône.



**MATIDIA. AVG. DIVÆ. MARCIANÆ. F.**

**Revers. MARTI VLTORI. (Conservation médiocre.)**



**ANTONIVS. AVG. ARMENIACVS.**

**Revers. VANCLIR. PIVIANO. (légende inintelligible.)**



**IMP. CÆS. C. PESC. NIGER. JVST. COS. II.**

**Revers. APOLLINI SANCTO. (Mauvaise conservation.)**



**IMP. CÆS. M. DID. JVLIAN. AVG.**

**Revers. P. M. TR. P. COS. (Bonne conservation.)**



MANL. SCANTILLA AVG. Revers. JUNO REGINA.



M. OPEL. ANT DIADVMENIAN. CÆS.

Revers. PRINCIPI JVENTVTIS. (Fleur de coin.)



ANTONINVS PIVS FEL. AVG.

Revers. SANCT. DEO SOLI ELAGABAL.

Médaille trouvée au faubourg Saint-Blaise. Elle est d'une petite rareté, et on ne la donne ici que parce que les pièces de ce prince sont très communes dans notre ville, et leurs revers ont presque tous trait à son sacerdoce, ce qui pourrait faire supposer que pendant son règne il fit construire un temple consacré au dieu Elagabale ou Soleil.



IMP. C. M. CLODIVS PVPIENVS AVG.

Revers. BALBINVS AVG. GORDIANVS CÆ.



**IMP. C. AVG. VIB. VOLVSIANO AVG. Revers. ANNONA AGG.**  
(Inédite pour le revers.)



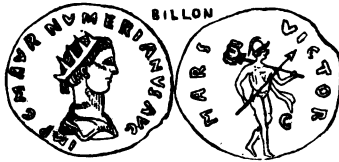
**IMP. C. VICTORINVS, P. F. AVG.**  
Revers. PAX AVG. Dans le le champ, v.



**DIVO CLAVDIO. Revers. CONSECRATIO.**  
Cette pièce, qui est d'argent de billon, et la suivante qui est d'argent fin, doivent prouver que Mionnet s'était trompé en disant qu'il n'existait pas de pièces de cet empereur en argent fin ou en argent de billon.



**IMP. CLAVDIVS. AVG. Revers. TR. P. II. COS. P. P.**



IMP. C. MAVR. NVMERIANVS. AVG.  
Revers. MARS. VICTOR. (argent de billon.)



IMP. C. M. AVR. CARINVS. P. F. AVG.  
Revers. VIRTUTI AVGG. (argent de billon,)

GRAND BRONZE.



IMP. NERO CAESAR AVG. P. MAX. TR. P. P. P.  
Revers. S. C. arc. de triomphe.  
Médaille à fleur de coin, trouvée près le temple de Janus. Cette pièce a été évidée pour en faire une boîte. Dans les fouilles faites par ordre du roi, en 1772, sur la montagne du Châtelet, située entre Saint-Dizier et

Joinville, en Champagne, M. Grignon, correspondant de l'académie des inscriptions et belles-lettres, en a découvert une semblable, mais il ne dit pas ce qu'elle contenait. Une autre du même empereur a été trouvée dans des vignes près Meursault (Côte-d'Or). Cette pièce renfermait dans l'intérieur un petit miroir en métal. On n'a pas osé ouvrir celle que nous représentons.

PETIT BRONZE.



IMP. CÆS. M. ANT. GORDIANVS. AVG.

Revers. VIRTVS AVGVSTI. Mionnet ne donne pas de pièces de ce module.



DIVO NIGRINIANO. — Revers. CONSECRATIO. — Exergue.

K. H. H.

QUINAIRES.



IMP. PISO FRVGI P. F. AVG. Revers. THESSAL. AVGVS.



CONSTANTINVS MAX. AVG. Revers. GLORIA EXERCITVS.  
— Exergue. P. CONST.

On remarquera dans le champ du revers, au-dessus des étendards, une croix rayonnante. Cette pièce était destinée à figurer dans la dissertation que nous avons annoncée plus haut, sur le lieu de l'apparition du Labarum, mais l'étendue de la dissertation ne permet pas de la donner maintenant.



CONSTANTINVS NOB. C. Revers. V. PVBLICA. (Constance II.)



ISIS FARIA. Revers. VOTA PVBLICA. (Julien.)

Les médailles de cet empereur sont rares dans nos contrées, avec les attributs des divinités égyptiennes.



D. N. ANTHMIVS P. F. AVG. Revers. VICTORIA AVGVSTI.

M. le marquis de Lagoy possède des pièces de ce module, seulement avec le monogramme de l'empereur; mais il n'en connaît pas avec le nom entier.



Nous citerons, en terminant, deux autres pièces en argent, trouvées : la première à Iland, à 7 kilomètres de Saulieu, et la seconde dans les environs de Beaune.



JVLIA DOMNA AVG. Revers. LEG. III. ITAL. VI. TR. P. COS.

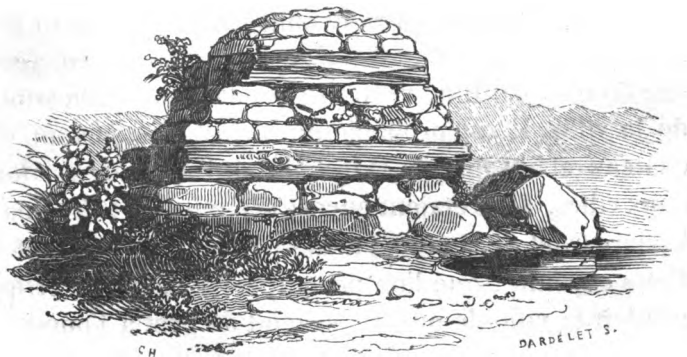


IMP. GALLIENVS. AVG. Revers. SALVS ITAL.

## MONUMENTS D'AUTUN.

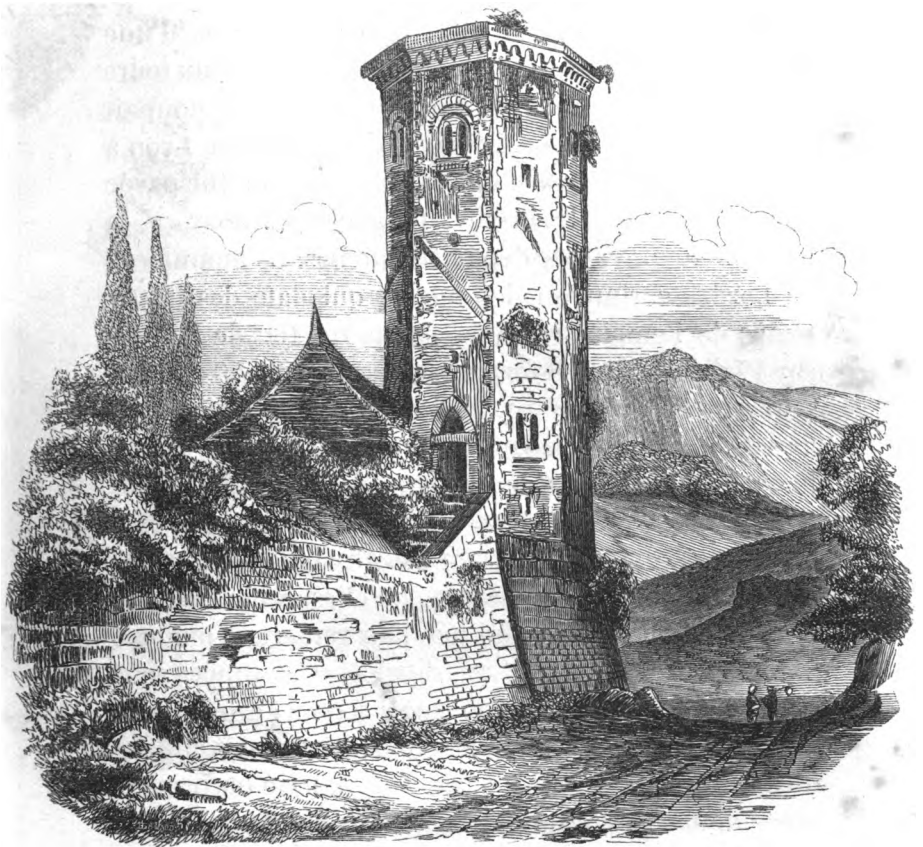
L'ENCEINTE antique d'Autun offre une des plus vastes ruines qui soient connues, particularité remarquée dès les anciens âges par Ammien Marcellin. Ces murs, de 2<sup>m</sup>,50 d'épaisseur, s'étendent sur une longueur de 6,025<sup>m</sup>; ce qui reste est si solide, qu'à peine le pic peut en détacher une pierre. Le corps de la maçonnerie n'est qu'un blocage revêtu d'un parement de très petits cubes de grès taillés avec soin et posés à plat, de manière à produire un bel effet.

On voit que ces murailles n'ont rien de commun avec les murailles gauloises telles que celles de Bourges, que César dit être construites avec des poutres posées horizontalement et soutenues par des quartiers de pierre.



Il n'est donc pas à croire que l'enceinte d'Autun soit plus ancienne que l'arrivée de César dans les Gaules; cependant Ammien Marcellin en parle comme de constructions usées par le temps. D'habiles archéologues reconnaissent dans l'appareil soigné du revêtement le faire des Romains, et affirment qu'il faut attribuer à Auguste l'honneur de ce vaste travail. Il est certain que cet empereur fit embellir l'antique Bibracte et qu'il la destina à être une ville de luxe et de brillantes études. Jusque-là les écoles des Druides avaient été établies dans les forêts, et c'est peut-être aux belles murailles qui enfermaient les écoles d'Augustodunum que celles-ci durent leur nom d'écoles Méniennes.

On voit encore quelques-unes des tours antiques, mais rien ne prouve l'existence des deux cents dont parlent les vieux auteurs. Ce qu'il y a de certain, c'est que les murailles d'Augustodunum furent démantelées par Tétricus et les Bagaudes, et qu'elles ne furent pas entièrement réparées sous Constance Chlore et Constantin, puisque sous Julien elles tombaient de vétusté. Saint Léger les fit relever en partie; la tour dite *des Ursules* et d'autres restes de construction attestent des réparations faites au XII<sup>e</sup> siècle. En 1363, le roi Jean ordonne au bailli de remettre en état les fortifications de la ville. Il est probable qu'il s'agissait surtout du château et du fort de Marchaux qui formaient alors deux villes. Elles étaient encore séparées en 1544, mais le vierg Odet de Montagu acheva de les réunir en 1584. Cette enceinte, que l'on peut appeler moderne et qui rétrécit la ville de moitié, s'étend de l'est à l'ouest.



### TOUR DES URULES

Dont la base est romaine, le faite roman et le milieu gothique. Elle occupe la partie la plus élevée de la ville.

## PORTE D'ARROUX.

La porte d'Arroux, située près de la rivière de ce nom, au N.-O. de la ville, d'une beauté et d'une correction remarquables, se rattachait par deux tours aux anciens remparts d'Augustodunum. Elle donnait issue sur la grande voie romaine conduisant de Lyon à Boulogne, et menait en ligne droite par une rue pavée d'énormes blocs de granit, longue de 1,562<sup>m</sup>, à la porte de Rome ruinée depuis longtemps. Ce monument où l'ordre corinthien domine, et qui date des beaux temps de l'empire romain, comporte 19<sup>m</sup> de largeur sur 17 d'élévation. Il forme un massif de 3<sup>m</sup>,50 d'épaisseur d'une face à l'autre, et il est percé de deux hautes arcades de 4<sup>m</sup>,16 d'ouverture et de deux petites portes latérales, le tout assemblé par un bel entablement posé sur cinq pieds droits, formés d'énormes pierres, d'abord en grès dur, puis en calcaire oolitique, d'une coupe si nette et si admirable, qu'elles avaient pu être posées sans ciment. Celui que l'on remarque maintenant dans les joints a été mis depuis peu d'années sous un prétexte de conservation, mais il est à craindre que ce ne soit une cause de destruction, car en se souflant il cause l'infiltration des eaux. Une galerie ou travée, ornée de dix petites arcades séparées par des pilastres cannelés et surmontés d'une grande et riche corniche corinthienne, couronne l'édifice. Les angles des tailloirs se font remarquer, comme toute l'architecture du monument, par la pureté des lignes, et la base des pilastres est d'une proportion parfaite.



Les ornements, remarquables par leur délicatesse et leur fini, ont été moulés en plâtre et se voient au Musée.

## PORTE SAINT-ANDRÉ.

La porte Saint-André, ouverte sur la voie romaine qui de la Loire conduisait à Besançon, était, comme celle d'Arroux, défendue par deux édifices de forme basilicale, dont l'un encore debout fut, durant deux ou trois siècles, converti en église dédiée à Saint-André. Son origine est moins ancienne que celle de sa rivale, et si on l'examine avec attention, on verra même qu'elle n'a jamais été complètement achevée. L'ordre ionique forme son ordonnance; elle est percée, comme celle dont on vient de parler, de deux grandes arcades et de deux petites, qui s'ouvrent dans deux avant-corps élégants placés sur les flancs. C'est là que venaient aboutir les trottoirs de la rue. On remarque de plus que ce monument ne forme pas un tout homogène, mais qu'il se compose de deux constructions parallèles, sans voûtes, réunies par les massifs des trois pieds-droits et par les deux avant-corps. Il supporte également une galerie ou travée composée de six arcades sur chaque face du corps principal, et de deux sur chacun des avant-corps, soutenues par des pilastres sans ornements et couronnés par une corniche. La foudre et les incendies l'ont tellement altéré à la partie supérieure, que des travaux de restauration étaient indispensables.

Ils s'exécutent maintenant d'après les plans de M. Viollet-Leduc, et sous la direction de M. Amé. On regrette d'y voir des voûtes qui n'existaient pas et un épaissement de la galerie qui ôte ce caractère de légèreté particulier aux beaux monuments romains.



**Le clocher a disparu depuis la révolution de 89, et on vient d'abattre la petite chapelle ogivale qui masquait une des portelles.**



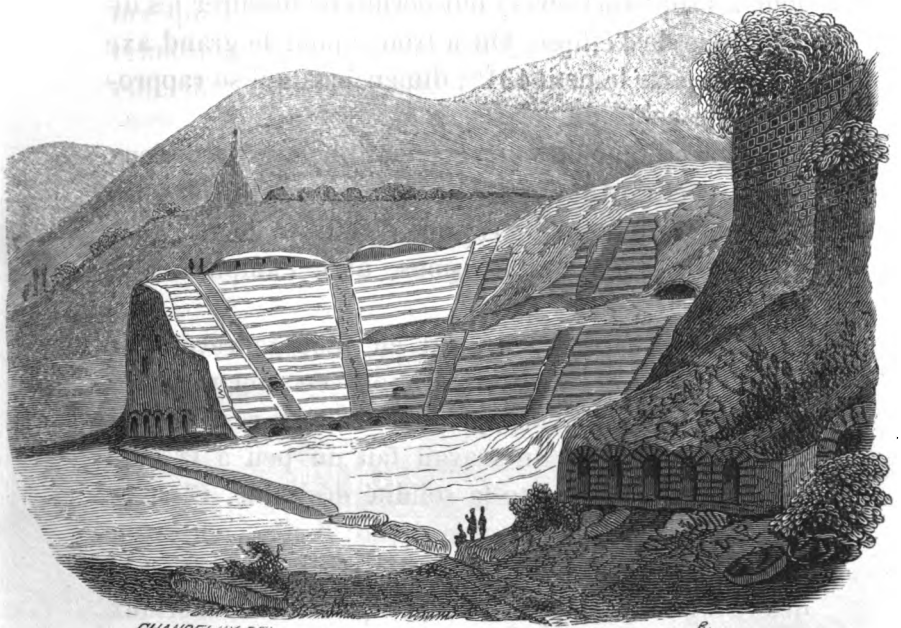
THÉÂTRE.

Le théâtre romain d'Autun existait encore en grande partie sur la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui ses ruines sont masquées par des amas de terre que l'on enlève chaque année. La partie demi-circulaire, appelée *cavea*, qui contenait les sièges dont on peut voir quelques-uns sur la promenade voisine, a tellement conservé sa forme, qu'elle suffit au premier coup-d'œil pour dissiper jusqu'au plus léger doute sur la destination du monument. La muraille d'enceinte extérieure existe encore et a fourni le moyen de calculer les dimensions. Il en résulte qu'après le théâtre de Mégalopolis, qui n'a du reste pas été parfaitement mesuré, celui d'Autun est le plus vaste de tous ceux que l'on connaît, et qu'il pouvait contenir plus de trente-trois mille spectateurs. Des indices presque certains permettent de faire remonter sa construction au règne de Vespasien.

On lui donne vulgairement le nom de *Caves joyaux* ou *juliot*.

Ce théâtre n'était point construit avec le grand appareil que l'on remarque ordinairement dans les édifices du même genre. Ici les pieds-droits, les arcs et les voûtes se composaient d'un blocage lié par un fort ciment et revêtu d'un petit appareil de grès très soigné. Des socles, des architraves, des corniches avec des modillons en moyen et grand appareil, dont on a conservé quelques restes, coupaient l'uniformité des lignes et donnaient à l'édifice le caractère architecto-

nique exigé par une riche décoration. Ceci s'observait surtout dans la partie extérieure de l'hémicycle. On a trouvé, dans une salle intérieure voisine de l'une des extrémités de cet hémicycle, des demi-colonnes appliquées en grand appareil avec un placage de marbre



sur la muraille, quoiqu'elle fût revêtue comme à l'extérieur du petit appareil soigné. Il est certain que le portique extérieur du *postscenium* était orné d'une riche colonnade. Quelques vestiges ont été découverts de nos jours.

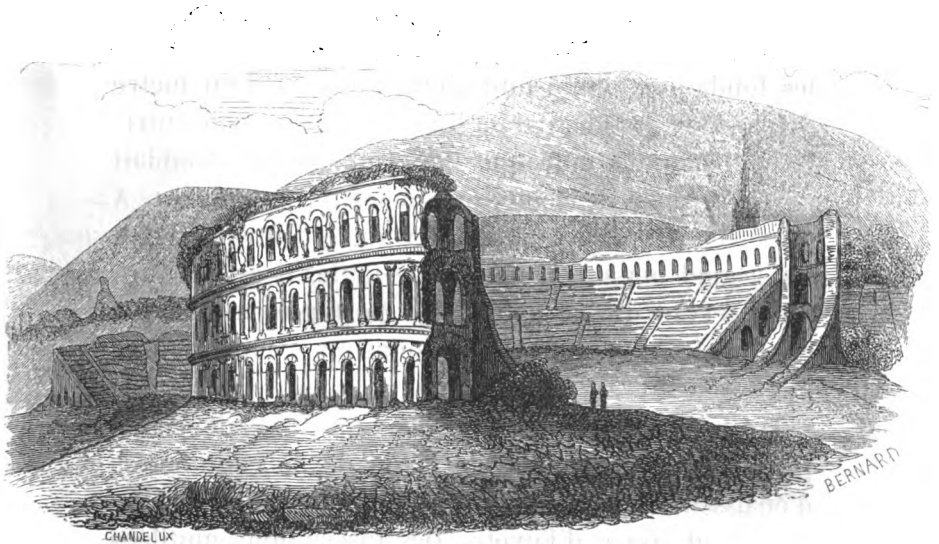
## AMPHITHÉÂTRE.

L'amphithéâtre, complètement rasé depuis longtemps, n'était séparé du théâtre que par une rue, et occupait l'emplacement traversé par la route de Moulins à Bâle. Des fouilles faites avec soin ont mis au jour les substructions et ont permis de mesurer les dimensions de l'ellipse. On a trouvé pour le grand axe 157<sup>m</sup>, et pour le petit 131<sup>m</sup>; dimensions qui se rapprochent de celles du colysée.

Le grand diamètre de cet amphithéâtre prodigieux est en effet de 188<sup>m</sup>, et le petit diamètre de 158<sup>m</sup>. On voit que la différence n'est que de 31<sup>m</sup> et de 27<sup>m</sup> pour chacune des deux dimensions, avec l'amphithéâtre d'Autun.

Ce dernier était construit en blocage revêtu de moyen appareil, avec décorations en appareil plus grand. On a cru remarquer dans ce qui reste de cet édifice la preuve d'un travail fait un peu à la hâte et n'ayant point toute la solidité désirable. C'est ce qui explique sa destruction facile; il n'a pu résister ainsi que le théâtre à l'action des invasions barbares, des ravages du temps, et de la prise des matériaux pour les constructions publiques et privées. C'est à l'établissement de la route actuelle qui le traverse, votée et exécutée il y a quatre-vingts ans, qu'il faut attribuer la ruine complète de ce grand monument, dont les restes imposants sont couverts par des terres en culture. Nous ajouterons encore, comme preuve de dégénérescence, que l'appareil n'était pas en

beau grès meulier comme celui des autres édifices, mais en grès houiller. Nous n'avions jamais rencontré le moyen appareil dans les monuments d'Autun, mais un second exemple vient de nous être révélé par les constructions que l'hospice fait exécuter en ce moment sur la rue Guérin. Seulement, nous retrouvons le grès fin et les magnifiques revêtements et dallages en marbre qui nous ramèneront à la richesse ordinaire si remarquable dans ce que les Romains ont élevé pour embellir Augustodunum.



Il est à craindre que ce dessin, quoique traditionnel, ne soit un peu idéal.

## TEMPLE D'APOLLON.

Dans l'enceinte de la ville on ne voit plus que deux ruines de temple; on les appelle vulgairement *temple d'Apollon* et *temple de Minerve*, mais il est à croire que les dénominations sont fausses. Le premier, situé dans une maison particulière, en face de la promenade des Marbres, bordait la grande rue tendant de la porte de Rome à celle d'Arroux. La découverte d'une tête, que l'on crut être celle d'Apollon, lui fit donner le nom sous lequel il est connu aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, dans le but de reconnaître sa forme, on pratiqua une tranchée dans laquelle on rencontra les fondations d'une muraille ayant plus d'un mètre d'épaisseur, et qui, par sa forme circulaire concentrique au pan de mur que l'on voit encore, semblait devoir former l'enceinte extérieure du monument. A 4 mètres plus loin, en allant vers le centre, existait un second massif en pierres de taille. Il est à croire qu'il servait de base soit à un portique, soit à une colonnade, soit enfin à des pilastres soutenant une voûte.

L'espace compris entre ces deux massifs était occupé par une aire ou couche de béton de 35 centimètres d'épaisseur, recouverte en grande partie par un dallage en granit rouge d'Égypte. Des inscriptions mutilées n'ont pu être restituées. On y a lu le nom *Clarus* plusieurs fois répété. C'est à une centaine de mètres à l'ouest de cette ruine qu'a été trouvée l'inscription dont nous avons donné un *fac-simile* ci-dessus, p. 99.

S'il était permis de proposer, sur de simples conjectures, une solution au problème que présente cette ruine, nous dirions qu'elle est un reste d'un temple de Diane.



Ce monument est le seul qui, à Autun, présente des cordons de briques dans la maçonnerie. Par suite, il doit être considéré comme le moins ancien.

## TEMPLE DE MINERVE.

On donne ce nom à une tour carrée revêtue en petit appareil et percée de deux arcades qui existe au couvent de Saint-Andoche.

Les uns ont pensé que c'était tout simplement l'appendice d'une porte qui se trouvait en ce lieu ; les autres, que c'était bien réellement un temple, attendu qu'à Autun comme ailleurs les églises se sont toujours élevées sur les temples. Ils ont dit qu'il fallait donner au temple dont il vient d'être parlé le nom de temple de Minerve <sup>1</sup> et rendre à celui-ci le nom de temple d'Apollon. Ce changement se base sur la similitude établie par Constantin entre Autun et Rome. Or, on sait que, dans cette dernière ville, la basilique de Saint-Pierre s'éleva sur les ruines du sanctuaire d'Apollon, et que notre église de Saint-Andoche fut primitivement dédiée à saint Pierre. En outre, personne n'ignore que le plus souvent les sources qui se faisaient remarquer par quelque vertu particulière étaient consacrées à Apollon ou à Diane, et les eaux voisines de la tour en question s'appellent les *étuves* et ne gèlent jamais. Une troisième donnée fournie par Eumène, c'est que le temple d'Apollon se trouvait placé dans une grande rue, sur le même alignement que le capitolé dont il n'était séparé que

<sup>1</sup> Nous savons par Eumène que le temple de Minerve était le Capitole. Tout fait présumer l'existence d'une porte de ville, au lieu où est la tour de *Minerve*. La rue qui aboutissait à cette porte conduisait au temple d'*Apollon* et à celui de *Minerve*. On conçoit que le nom de ces deux divinités ait pu être donné à l'une et à l'autre des deux tours qui accompagnaient la porte en question.

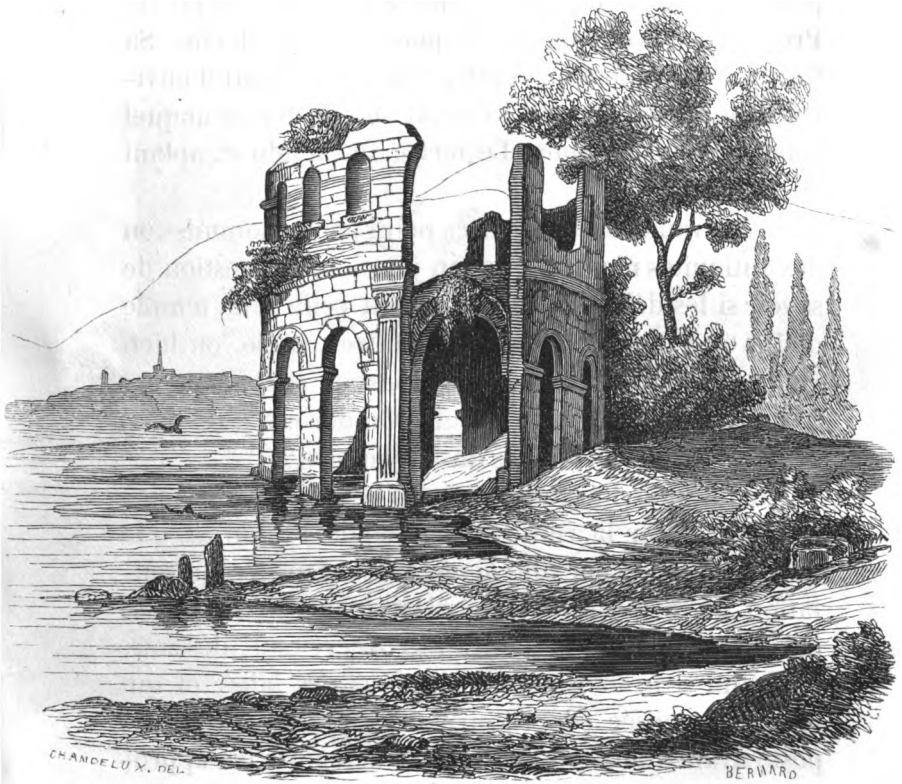
par les écoles Méniennes. Cette rue devait être celle qui, partant de l'amphithéâtre, traversait le milieu de la ville pour aller aboutir au lieu dont il s'agit.





### TEMPLE DE PROSERPINE.

Les temples hors de la ville étaient au nombre de trois, situés sur la rive droite de l'Arroux. Le premier, consacré à Proserpine, n'existe plus depuis longtemps ; il occupait un emplacement encore couvert de décombres au-dessous du pont Saint-Andoche. C'était, dit-on, il y a deux cents ans, une tour ronde dont la moitié paraissait hors de l'eau. Quelques auteurs ont pensé que c'était la *cella* du temple du dieu de la rivière d'Arroux. On n'en a conservé que le dessin plus ou moins exact que voici.



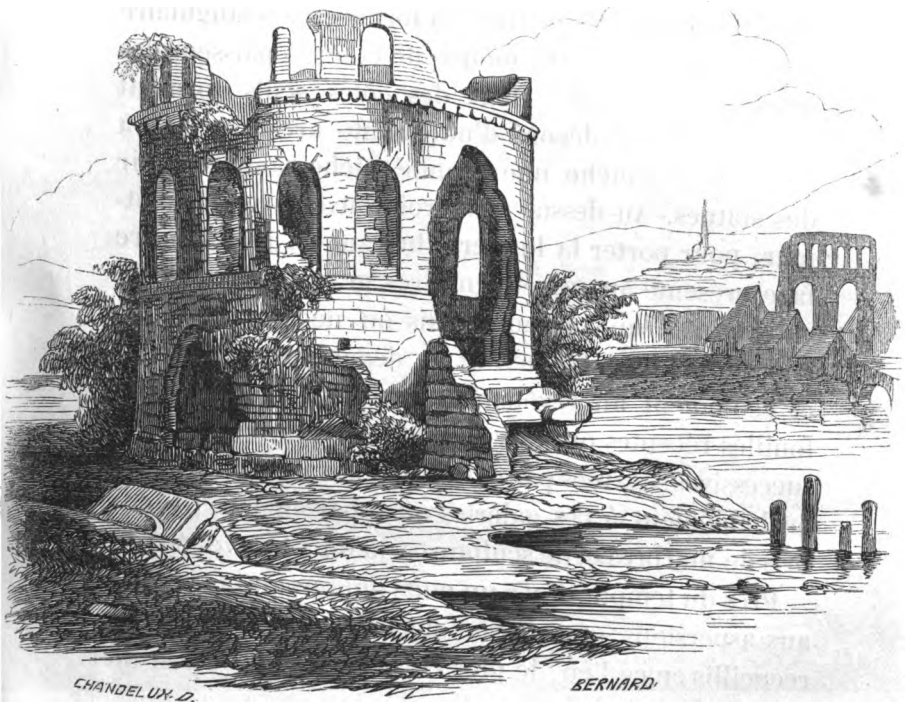
## TEMPLE DE PLUTON.

La position du temple de Pluton, par rapport au pont d'Arroux, était symétrique à celle du temple de Proserpine, par rapport au pont Saint-Andoche. Sa forme était également ronde. Son circuit était d'environ cinquante pas et il s'élevait sur un tertre auquel conduisait un escalier. Le tertre fut vendu et aplani en 1823.

Les travaux effectués sur ce point par la Commission des antiquités n'ont jeté aucun jour sur la question de savoir si les débris reconnus étaient ceux d'un temple de Dis ou Pluton, ou ceux d'un autre temple, ou bien enfin ceux d'un tombeau. Elle constata seulement que la forme était réellement ronde. On découvrit un puits renfermant des médailles du bas empire.

Sur un plan d'Autun datant de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, on voit figurer la ruine du temple de Pluton avec la désignation de *Tour près la rivière*. — Sur la représentation du siège de la ville d'Autun par le maréchal d'Aumont, en 1591, tableau grossièrement dessiné, mais qui a le mérite de l'actualité des faits, et qui figure au musée éduen, on voit cette tour servir de poste avancé aux Autunois pour défendre les approches du pont et de la porte d'Arroux.

A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, on trouva près de là, dans le lit de la rivière, une statue du fleuve en marbre blanc. Elle est maintenant dans une basse-cour du château de Montjeu.



CHANDELUX. D.

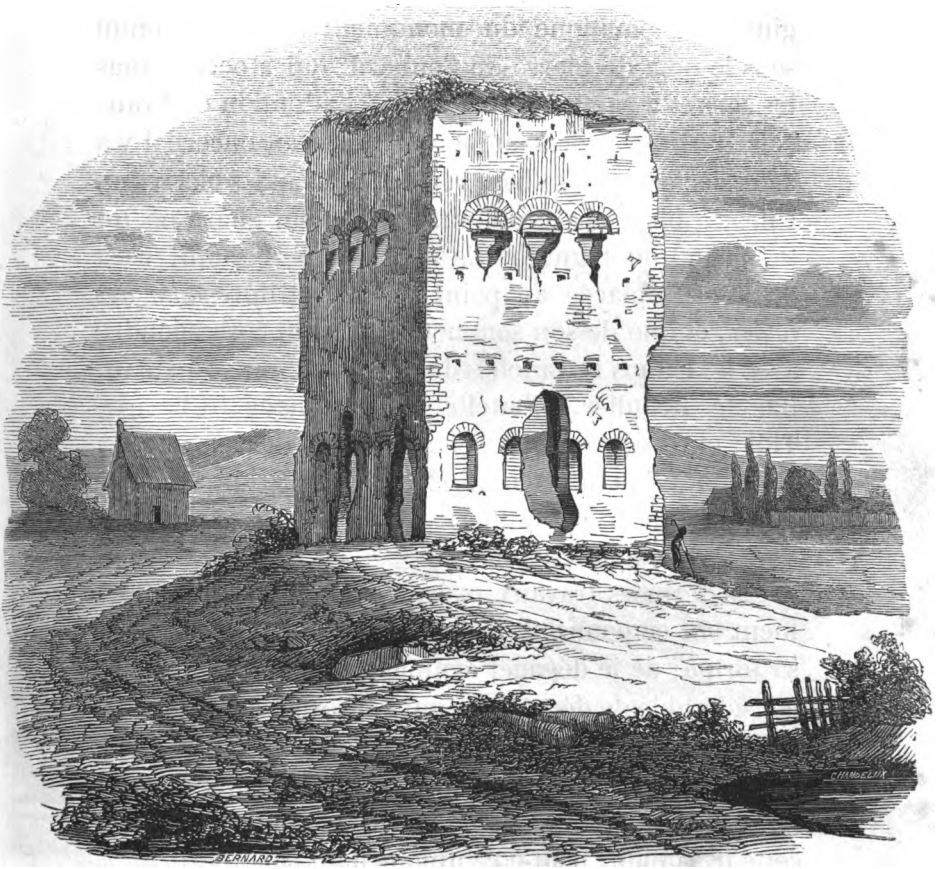
BERNARD.

## TEMPLE DE JANUS,

Entre les deux ponts, un peu en avant dans la campagne, se voit une ruine considérable que l'on appelle *temple de Janus*. Ce qui reste n'est que la *cella*; haute encore de 24 mètres, sa forme est rectangulaire et présente environ 17 mètres de côté; l'épaisseur des murs est de 2<sup>m</sup>,66. Deux des côtés seuls forment corps. L'un est décoré d'une haute arcade ayant à droite et à gauche une grande niche pour recevoir des statues. Au-dessus sont trois ouvertures en abat-jour, pour porter la lumière du haut en bas. L'autre face présente au milieu une très grande niche et de chaque côté une arcade; mais on ne remarque aucun vestige d'ornements ni au dedans ni au dehors, et seulement un revêtement en petit appareil. Des fouilles récentes ont fait reconnaître quatre enceintes successives séparées par des mosaïques amorphes. C'est probablement à ces galeries qu'appartenaient les débris de marbres et de sculptures qu'on a trouvés épars.

Près du temple, il y a un puits qui servait sans doute aux aspersion, et parmi les objets les plus intéressants recueillis en ce lieu, le plus curieux est un couteau de sacrificeur.





## PIERRE DE COUHARD.

Diverses tentatives ont été faites pour pénétrer l'origine problématique du monument singulier connu sous le nom de pierre de Couhard, qui a occupé tous les âges et a particulièrement fixé l'attention de François I<sup>er</sup>. Il est représenté ici tel qu'il était encore il y a deux siècles, avec sa base revêtue de grandes pierres en calcaire blanc de Prodhun. Était-ce un phare ou un tombeau? on l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle est placée au point culminant du *champ des urnes*, et que de son sommet on pouvait correspondre avec les camps retranchés de Beuvray, Rome-Château, Bar-le-Régulier, Chatellenot, Créancey, Charny, Thil, etc., couronnant les montagnes de la contrée, et communiquant avec Alise. On a cru reconnaître sur les faces de la pyramide les traces d'un escalier ou d'un revêtement partiel.

Les derniers travaux exécutés à la base du monument ont eu pour but de déterminer ses dimensions et sa forme; de le dégager complètement d'une quantité considérable de décombres qui l'ensevelissaient; enfin, de l'isoler des propriétés particulières, en faisant tout autour une esplanade qui rend l'abord facile aux nombreux visiteurs que la curiosité conduit près de cette pyramide, peut-être unique dans son genre.

Elle a encore 26<sup>m</sup>,82 de hauteur, des calculs portent à supposer qu'à part la destruction des hommes, l'action du temps a abaissé le sommet de 3<sup>m</sup>,33 environ, ce qui porterait la hauteur totale primitive à 30 mètres.





### FONTAINE SAINT-LAZARE.

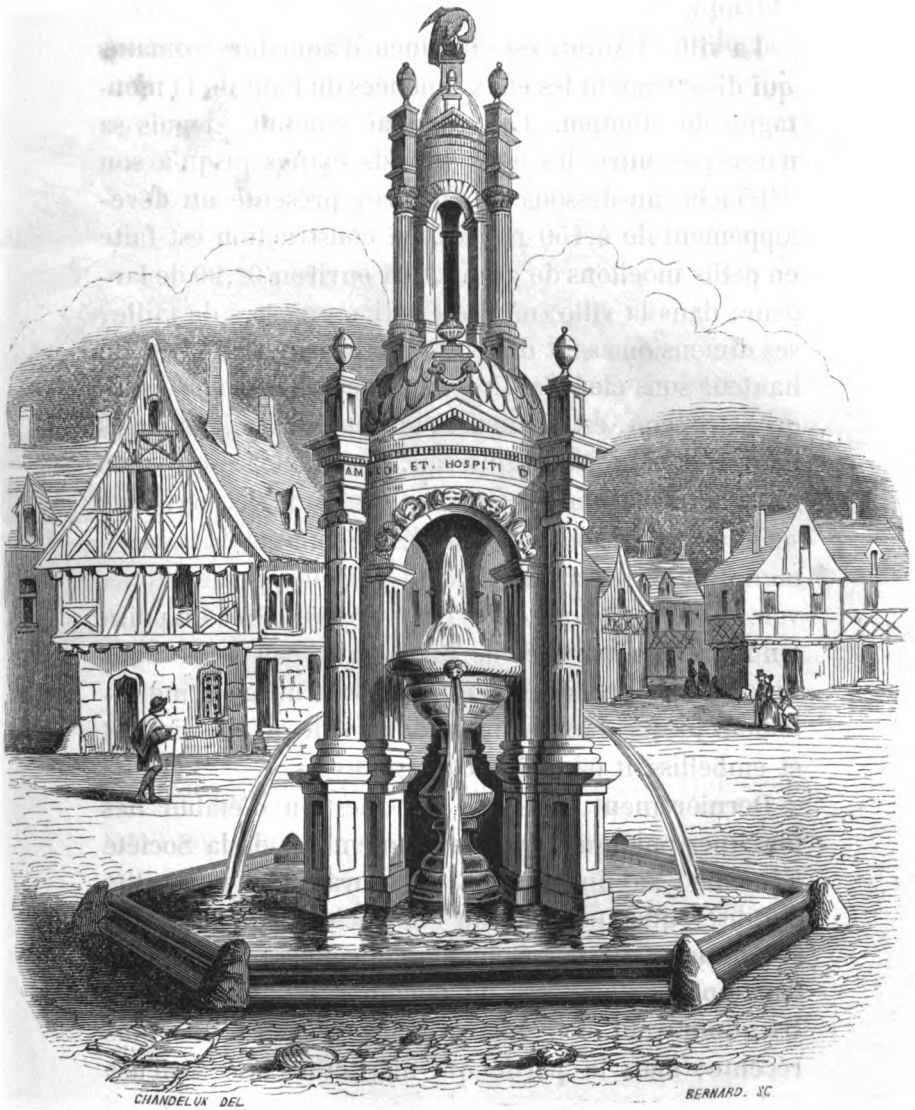
Après la Cathédrale, qu'il faut bien étudier pour la comprendre et l'apprécier à sa juste valeur, nul monument n'est plus fait pour plaire à tous les yeux que la fontaine qu'elle semble écraser sous sa masse.

La date du seul monument de la Renaissance que possède la ville, est précisément celle où florissaient les *Goujon*, les *Lescot* et les *Delorme*. Si la fontaine de Saint-Lazare laisse à désirer sous le rapport du fini des détails, on doit en conclure que le plan a été donné par l'un de ces maîtres, et que l'exécution en a été confiée par le Chapitre à un architecte du pays. Son état de dégradation actuel réclame de promptes réparations, et si on veut les exécuter avec intelligence, il faut non-seulement dégager son bassin, mais encore lui rendre la place qu'elle occupait un peu plus loin sur la place du Terreau, avant 1786. Elle est divisée en deux parties de forme semblable; ce sont pour ainsi dire deux dômes de grandeur différente superposés l'un à l'autre, et reproduits dans deux ordres différents.

Le premier, d'ordre ionique, s'élève au milieu du réservoir et semble s'appuyer sur les eaux du bassin. Des vases de forme variée ornent la corniche de l'entablement et les sommets des frontons existant entre les colonnes. — Le second, qui est destiné à servir d'ornement au premier, n'en est que la répétition dans l'ordre corinthien et dans des proportions plus petites. Un pélican surmonte le tout.

La devise, écrite au-dessus des grandes arcades, est :

CHRISTO VITÆ FONTI LAZAROQUE REDIVIVO EIV AMICO ET HOSPITI  
MD XLIII



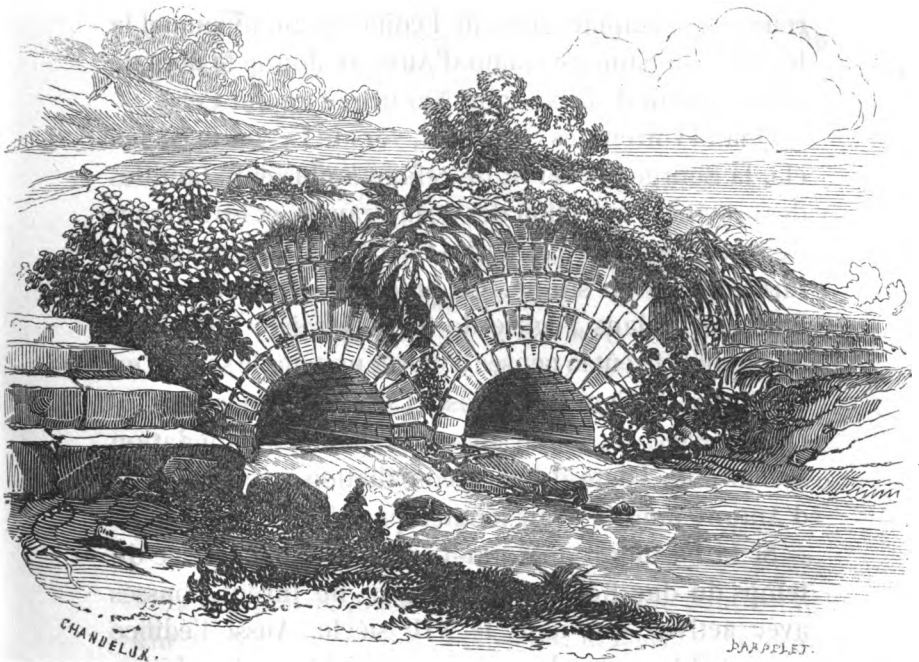
## AQUEDUCS.

La ville d'Autun est sillonnée d'aqueducs romains qui distribuaient les eaux amenées du haut de la montagne de Montjeu. Le principal conduit, depuis sa naissance entre les deux grands étangs jusqu'à son débouché au-dessous du théâtre, présente un développement de 4,150 mètres. Sa construction est faite en petits moellons de granit. Il a environ 0<sup>m</sup>,90 de largeur; dans la ville, où il est bâti en pierres de taille, ses dimensions sont de 1<sup>m</sup>,73 de largeur, sur 1<sup>m</sup>,93 de hauteur sous clef. Sa direction, depuis sa source jusqu'à Brisecou, est tortueuse; tantôt elle côtoie le cours naturel et sinueux du ruisseau, tantôt elle s'en éloigne brusquement, afin de gagner, par un trajet périlleux sur le flanc des rochers escarpés, le sommet de la montagne, et se précipiter ensuite par une pente rapide vers le ruisseau dont elle s'était séparée. Près du point culminant de la vallée de Brisecou, l'eau entre dans un conduit dont la pente insensible la dirige tranquillement jusque dans les murs de la ville qu'elle vivifiait et embellissait par mille canaux divers.

Dernièrement, lorsqu'il fut question d'établir des fontaines publiques, plusieurs membres de la Société Eduenne examinèrent s'il n'y aurait pas possibilité d'utiliser quelques-uns de ces anciens aqueducs. Ils reconnurent que beaucoup étaient coupés par des constructions particulières ou encombrés d'immondices. Ils admirèrent des souterrains de construction plus récente; mais la partie qui mériterait une sérieuse

étude est celle comprise entre le moulin du Petit-Montjeu et la porte Matheron.

Voici le dessin de la plus belle ouverture de l'aqueduc double qui se voyait du côté de la porte Saint-Andoche.



On trouva près de cette ouverture la sculpture ci-dessous.



## CATHÉDRALE. <sup>1</sup>

La première cathédrale d'Autun, placée dans l'enceinte du *castrum* même de la cité et selon toute apparence sur l'emplacement de l'édifice antique auquel la légende de Saint-Germain-d'Auxerre donne le nom de *prétoire*, était dédiée à saint Nazaire et à saint Celse.

Quand vinrent les Sarrasins, vers le IX<sup>e</sup> ou le X<sup>e</sup> siècle, la Bourgogne servit de refuge à plusieurs familles des provinces méridionales de la France, et les reliques de saint Lazare, que Jésus-Christ avait ressuscité, y furent mises en sûreté. Ce précieux dépôt resta plus d'un siècle dans l'église de Saint-Nazaire, jusqu'à ce que Robert I<sup>er</sup> eût la pensée d'élever un temple spécial en l'honneur de l'ami du Christ et d'y renfermer ses glorieux restes. Il voulut marquer par cette fondation mémorable l'acte de sa réconciliation avec l'évêque d'Autun, dont il avait longtemps méconnu les droits.

Si la basilique de Saint-Lazare fut commencée du temps du duc Robert, les travaux ne furent poussés avec activité que dans le XII<sup>e</sup> siècle. Aussi l'édifice porte-t-il le cachet le moins contestable de l'architecture dite de transition.

En 1132, l'édifice était assez avancé pour que le pape Innocent II, passant à Autun, pût en faire la consécration. L'ornementation du portail n'était pas encore achevée en 1146, mais l'année suivante eut lieu, avec la plus grande pompe, la translation du corps de saint

<sup>1</sup> Voir la description de l'église Cathédrale d'Autun, par un Chanoine de cette église.

Lazare. Le tombeau dans lequel il fut renfermé, avait été sculpté avec le plus grand soin par le moine Martin et occupait l'emplacement où est aujourd'hui le maître-autel. <sup>1</sup>

C'est en ouvrant ce tombeau le 20 juin 1727, que l'on trouva l'inscription suivante, monument du XII<sup>e</sup> siècle, et l'un des plus intéressants pour l'histoire de l'église Saint-Lazare.

HIC REQVIESCIT CORPVS BEATI LAZARI  
QVATRIVANI MORTVI REVELATVM  
AB EPIS. HV. EDVNSI  
G. NIVER. G. CABIL. P. MATISCON. R. EBROICENSI.  
R. HABRINCENSI.  
XIII. KL. NOVEMB. ANNO M. C. XLVII  
REGNANTE LODOVICO REGE.

Ici repose le corps du bienheureux Lazare, ressuscité par Notre-Seigneur quatre jours après sa mort, lequel a été transféré dans cette église par les évêques Humbert d'Autun, Geoffroi de Nevers, Gauthier de Chalon, Ponce de Mâcon, Rotrode d'Evreux, et Richard d'Avranches, le 20 octobre 1147, le roi Louis régnant.

Le reliquaire, placé maintenant derrière l'autel dans une niche décorée des plus riches marbres, renferme un dépôt important qui s'est accru de plusieurs ossements précieux conservés jadis dans l'abbaye de Cluny.

Le concours de lépreux venant demander leur guérison par l'intercession de saint Lazare, rendit nécessaire la construction du porche qui règne en avant du portail principal. La permission d'élever les deux tours

<sup>1</sup> On lisait sur la frise :

Martinus monachus, lapidum mirabilis arte,  
Hoc opus exsculpsit Stephano sub Præsule magno.

et de changer la disposition des degrés par lesquels on parvient à la basilique, fut concédée en 1178.

La grande composition du tympan, due au ciseau du sculpteur *Gislebert*<sup>1</sup>, couverte de plâtre pendant plus de 70 ans, a été découverte il y a quelques années. Elle représente le jugement dernier, dont nous allons reproduire la description pour la mieux faire apprécier.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> On ne peut dire au juste ce qu'était le sculpteur Gislebert, mais on a quelques raisons de croire qu'il appartenait à l'ordre de Cluny. Alors on lui devrait la lettre imprimée dans le recueil de Pierre le Vénéral. Ce moine, à imagination vive, occupait ses loisirs à la culture des arts, des lettres et des sciences.

<sup>2</sup> Le sculpteur GISEBERT, dont le nom se lit dans une inscription gravée sur le monument même, n'avait point le dessin correct d'une époque plus récente; mais il mettait une grande perfection dans le fini des détails, et il était doué d'un sentiment de poétique naïveté, que développait en lui une vive foi et un ardent désir d'exciter dans l'âme des admirateurs de son œuvre, l'horreur du vice et l'amour de la vertu. Ses images sont quelquefois terribles; il se complait néanmoins dans les compositions gracieuses et dans les idées consolantes.

Jésus-Christ, assis sur un trône au milieu d'un ornement elliptique, est revêtu d'une longue robe plissée et richement ornée. Ses épaules sont couvertes d'un léger manteau attaché par l'un des coins à la ceinture. Ses deux mains, étendues à droite et à gauche, sont grandes et larges. Les pieds portent des sandales.

Marie est assise à la droite de son fils. Les mutilations faites à deux figures placées à la gauche de Jésus-Christ, ne permettent pas de distinguer ce qu'elles étaient destinées à représenter.

Plusieurs anges, vêtus de longues robes plissées, soutiennent le trône du Fils de l'Homme.

Aux pieds de Jésus-Christ, sur une bande horizontale qui va de l'une à l'autre des impostes, sont des tombeaux d'où sort une multitude de petits corps humains. Les uns ressuscitent avec des attributs ou des attitudes qui indiquent la piété et le dévouement au service de Dieu. D'autres au contraire tiennent leurs têtes dans leurs mains en signe de douleur. Quelques vices sont indiqués par des figures symboliques. Au milieu du bandeau, un ange tenant un glaive, repousse les coupables qui veulent passer à droite.

M. Dussommerard en a donné un dessin fort inexact dans son grand ouvrage. Nous l'avons nous-même fait lithographier, mais l'exécution ne répondant pas à nos désirs, nous sommes forcés d'en ajourner la publication.

Sur les vingt-huit chapiteaux placés au sommet des pilastres qui soutiennent les arcs-doubleaux de la grande nef et du transept, trois seulement sont ornés

Plus haut, on aperçoit une balance soutenue par une main qu'entourent des nuages. L'archange saint Michel et le Prince des démons mettent dans les bassins, l'un un petit homme bien fait, emblème de la vertu, l'autre un monstre, emblème du mal. Tandis que l'accusé, dont le sort est débattu dans ce moment solennel, tâche de se rapprocher de l'archange, Satan fait tous ses efforts pour que la balance penche de son côté, et un de ses suppôts apporte un lézard, autre emblème du mal, afin d'en charger encore le bassin où sont appréciés les péchés; mais l'archange est vainqueur : sa main puissante imprime au fléau de la balance un mouvement qui assure l'avantage à la somme des bonnes œuvres.

Près de là est une chaudière dans laquelle un démon entasse les malheureux réprouvés. Un autre démon, qui a le corps dans le fourneau qui sert à chauffer la chaudière, en sort à moitié pour enchaîner d'autres damnés et les entraîner dans le feu éternel. L'impression que produit cette image est adoucie par l'idée gracieuse de deux ressuscités qui vont chercher un asile dans les plis ondoyants de la robe de l'archange.

Dans l'autre partie du bas-relief, une longue suite de saints personnages, pour la plupart richement vêtus, élèvent les yeux vers le trône de Jésus-Christ, et semblent prier pour leurs frères. La Jérusalem céleste est représentée, suivant les images poétiques de l'Apocalypse, par un vaste et somptueux édifice. Quelques ressuscités y sont déjà parvenus, d'autres s'efforcent d'y entrer. Les anges viennent à leur aide. Il est un de ces anges qu'on se plaît à considérer; un élu est à ses pieds et s'attache à lui comme à son protecteur. Ses mains soutiennent un autre élu qui a déjà les bras appuyés sur le seuil de la porte du ciel. Ses ailes, qui se déploient dans la partie vide, complètent l'effet de cette heureuse composition.

Le personnage le plus important, dans les scènes représentées à la droite de Jésus-Christ, est saint Pierre. Plus grand que tous les autres, il élève les clefs du ciel et tend la main aux prédestinés qui se pressent autour de lui.

Telles sont les principales idées qu'a rendues l'artiste. Il en est beaucoup d'autres, naïves et touchantes, que l'étude des détails fait reconnaître.



d'images historiques; les autres renferment une instruction dont le sens est moins apparent, mais que l'on découvre par une étude particulière.

Les chapiteaux des basses nefs qui sont au nombre de trente-neuf, ont été expliqués d'une manière intéressante.

Les chapelles ouvertes sur chacune des travées des

Pour mieux assurer l'effet de cet éloquent sermon tracé sur la pierre, Gislebert a gravé sur une longue bande quatre vers qui expriment énergiquement la pensée qui guida son ciseau.

On lit du côté des élus :

QUISQUE RESURGET ITA QUEM NON TRAHIT IMPIA VITA ,  
ET LUCEBIT EI SINE FINE LUCERNA DIEI.

Du côté des réprouvés :

TERREAT HIC TERROR QUOS TERREUS ALLIGAT ERROR ;  
NAM FORE SIC VERUM NOTAT HIC HORROR SPECIERUM.

On lit d'autres vers sur les bords de l'ovale au milieu duquel Jésus-Christ est assis :

OMNIA DISPONO SOLUS MERITOSQUE CORONO ,  
QUOS SCELUS EXERCET , ME JUDICE , POENA COERCET.

A la vue de cette œuvre, riche dans son ensemble, et soignée dans certains détails de têtes et d'ornements, on se demande comment on y trouve des défauts que le sculpteur n'a pu se dissimuler à lui-même. L'étonnement cessera, si l'on se rappelle que les artistes de cet âge s'écartaient peu des types adoptés par leurs devanciers.

« Ce respect pour les images traditionnelles retarda la marche de l'art, mais imprima toutefois aux compositions de cette époque un caractère religieux que l'on aime à reconnaître. Si le génie luttait longtemps contre les difficultés que présentait la voie dans laquelle il fallait marcher; cette lutte n'était pas sans avantage pour lui : les types consacrés et les traditions hiératiques constituaient un nouvel idéal et un monde de sujets neufs et dramatiques, qui produisirent les chefs-d'œuvre de l'art moderne; quand, selon les expressions de M. Raoul Rochette <sup>1</sup>, le triomphe des idées chrétiennes se montra définitivement accompli dans le miracle même de l'imitation. »

<sup>1</sup> Discours sur l'origine, le développement et les caractères des types primitifs qui constituent l'art du Christianisme, p. 29.

nefs latérales de l'église, ont été construites du commencement du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la moitié du siècle suivant.

La sacristie qui a son entrée dans le fond du transept, et dont la porte et la voûte offrent de remarquables beautés, fut construite vers 1520.

Plus haut on remarque la statue en marbre du président Jeannin, celle de sa femme et le buste de son frère.

L'apside de la grande nef a été fortement modifiée au XV<sup>e</sup> siècle; les marbres antiques les plus rares ornent le fond du sanctuaire et les candélabres qui décorent l'autel sont d'une beauté incontestable.

La chapelle dorée renferme des peintures murales remontant à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et qui ont un mérite spécial.

Le sujet représenté dans la seule verrière bien conservée, est la généalogie de la sainte Vierge; c'est une des plus belles œuvres du moyen-âge.

On remarquera dans la chapelle, près de l'escalier qui conduit à l'orgue, le rétable de l'ancien autel, à cause de la perfection des figures et de la délicatesse des ornements. Il représente l'apparition de Jésus-Christ à Madelaine.

Les admirables tableaux des écoles italienne et flamande ont disparu pour aller orner le Louvre; mais il reste encore aujourd'hui un Christ mourant de Procaccini; une descente de croix attribuée à Barbieri de Cento, dit le Guerchin, et par-dessus tout, le saint Symphorien si connu de M. Ingres.

Enfin l'église est surmontée d'une galerie extérieure

qui sert de couronne à la base de la *grande trompe*, flèche non moins remarquable par sa hardiesse que par le puissant effet qu'elle produit dans le panorama d'Autun. Cette flèche fut construite vers l'année 1470 et remplaça un ancien clocher de bois que la foudre avait brûlé au mois de septembre 1468.

Le cardinal Rolin, qui était alors évêque d'Autun, s'imposa de grands sacrifices pour élever cette magnifique construction. La grosse cloche, qui porte le nom de Marthe et pèse sept milliers, est un monument de la générosité du cardinal. On y lit l'inscription suivante :

Je fus du nom de Marthe baptisée  
Par Jehan Rolin cardinal et donnée,  
Noble pasteur du saint lieu de céans.  
De sept milliers au pois je fus pesée  
Mil quatre cens septante et six l'année,  
Et ci mise où je suis bien céans.

*Deum time.*

Le cardinal avait fait fondre l'année suivante une autre cloche du poids de dix milliers et qu'il nomma la Magdelaine. Cette cloche n'existe plus.



## SCULPTURES GALLO-ROMAINES.

---

UN des résultats les plus importants des travaux archéologiques, entrepris à Autun depuis trente ans, a été la réunion d'un grand nombre de monuments lapidaires qui auraient entièrement disparu sans les soins que M. Jovet d'abord, puis ensuite la Commission des antiquités et la Société Eduenne ont mis à les rassembler. Ces utiles mesures n'ont pas seulement contribué à la conservation de ces antiques, mais elles ont permis de les comparer plus facilement et de les classer, avec l'espoir d'arriver un jour à en donner l'explication.

Trois classes se présentent naturellement à l'esprit de l'observateur qui examine ces monuments. Les uns paraissent des signes destinés à limiter les propriétés, les autres sont des pierres tumulaires ou des images des dieux. L'histoire de la sculpture hiératique est du reste conforme à cette division et à cet ordre.

La consécration religieuse des bornes des champs des mesures itinéraires rend parfaitement compte en effet de la naissance des *Hermès*, qui sont en archéologie les premières productions de la sculpture lapi-

daire <sup>1</sup>. L'addition des signes de la fécondité de la terre et de la perpétuité de la vie, qui caractérisent les premiers progrès de cet art, répond à l'idée religieuse invoquée pour assurer le respect dû aux tombeaux. <sup>2</sup>

La personnification des énergies qui se révèlent dans l'ordre de la vie universelle, amena le développement et le perfectionnement des images mythologiques. — Enfin, le sentiment religieux qui engagea les hommes à consacrer à la divinité des offrandes destinées, soit à l'exercice de l'hospitalité, soit à l'entretien du culte, amena le perfectionnement des vases destinés à contenir ces offrandes, et par conséquent les œuvres de la plastique monumentale <sup>3</sup>. Ayant à signaler quelques bronzes, ce que nous en dirons trouvera donc sa place à la suite des trois divisions que nous venons d'établir, pour classer les monuments lapidaires figurés.

#### 1° PIERRES TERMINALES.

« Il est probable, dit Muller, que la forme du *pilier* donnée aux images de *Mercury* est aussi vieille que le dieu lui-même, car *Ἑρμῆς* a bien évidemment pour racine *ἔρμα*, *ἔρμαξ*; d'où il résulte que l'origine de la *religion* et de la *sculpture* est ici fort ancienne. » <sup>4</sup>

<sup>1</sup> Manuel d'archéologie de Muller, n° 66 et 67; voir surtout les notes. — Dictionnaire mythologique de D. Jacobi, article *Terme*.

<sup>2</sup> Ouvrages cités. Muller, n° 68. Jacobi, articles *Manes*, *Genita Mana*, et *Mania*. Hermès, comme dieu *chthonien*, ou dispensateur des biens et de la santé, était placé sur les tombeaux, Muller, n° 385, note 1.

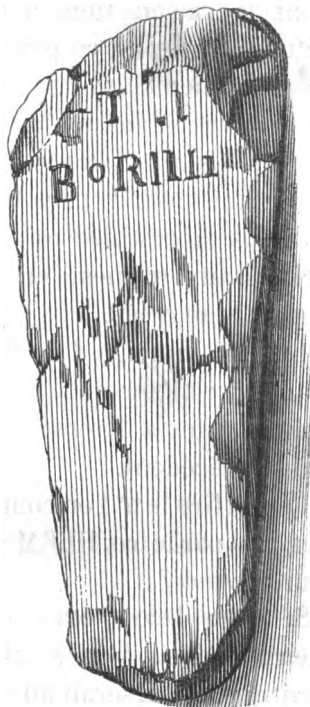
<sup>3</sup> Muller, n° 90.

<sup>4</sup> Ouvrage cité, n° 385, note 1.

Ces piliers étaient ou *triangulaires*, comme celui du temple des grâces à Cyzique, ou *quadrangulaires* comme ceux des Athéniens. Dans le principe, ils étaient de simples pierres brutes <sup>1</sup>. On les entourait de laine, on les consacrait avec de l'huile, on y plaçait des *couronnes*; de là une oblation ou une offrande.

Les latins donnaient le nom de *Terminus* à l'*Hermès* primitif; ils le confondaient quelquefois avec *Sylvain*. Suivant Plutarque, Numa <sup>2</sup> fit placer le premier des bornes dans les champs pour séparer les diverses propriétés; il consacra ces bornes à Jupiter *Terminus*, et institua les fêtes *Terminalia*, qui se célébraient le 21 février. On y offrait au dieu des fruits et des libations de lait et de vin; plus tard, on lui immola des agneaux. Originellement, l'image du dieu *Terme* n'était qu'un bloc de pierre brut; plus tard, on le représenta sous la forme d'un pilier à tête humaine. <sup>3</sup>

Le monument suivant, trouvé près de l'embranchement des routes de Chalon et de Besançon est un *hermès*, un *terminus*, une borne de



<sup>1</sup> Ouvrages cités, n° 66. 68.

<sup>2</sup> Plutarch. in *Numa*, n° 19. — Denys d'Halicarnasse, liv. 2.

<sup>3</sup> D. Jacobi, article *Terme*.

la forme la plus rudimentaire. Il ne paraît pas douteux qu'il ne faille lire **TERMINUS** ou *Titulus PRIMUS BORILLI* ; le *Terme* ou le *titre premier de Borillus*. Le caractère de l'inscription permet d'affirmer que cette borne est antique.

On rencontre encore assez souvent dans les anciens cimetières des pierres du même genre, c'est-à-dire placées par la pointe, indiquant les angles de l'enceinte. Cette particularité, dont la raison tient à la nature même de ce genre de monuments, se remarque souvent dans les *menhirs* de l'époque celtique. Le Christianisme fit disparaître les idées superstitieuses attachées aux termes, en y plaçant une *croix*.

Les monuments 1 et 2, trouvés au même lieu, sont moins faciles à déterminer que le précédent.

Faut-il lire le n° 1 en commençant par le bas **HERMS**, pour *Hermès* ?

Si cette leçon était la mieux fondée, il en résulterait que le n° 2 serait aussi un *Hermès*, car les deux



N° 1.

figures circulaires qui se remarquent sur l'une et l'autre pierre, ont trop d'analogie pour ne pas en conclure une parité de destination. Si l'on pensait que le D placé sur le n° 2 doit faire supposer un M dans la partie brisée de la pierre, et qu'il faut y voir les sigles des mots DIIS MANIBVS, on se rappellerait ce que nous avons dit plus haut : « Hermès, comme dieu chthonien, apparaissait sur les tombeaux. »

Quant à la figure, faut-il y voir la représentation d'un anneau sigillaire, indiquant le caractère d'*authenticité religieuse, sacramentelle*<sup>1</sup> du monument? C'est ce que nous n'aurions décidé. Ce qu'il y a de certain, c'est que les serments les plus solennels



N° 2.

se faisaient devant les pierres terminales<sup>2</sup>. Numa institua le culte du dieu *Terme* avec celui de la *Bonne foi*, afin de donner à ses lois une sanction d'autant plus forte, qu'elle invoquait une puissance plus élevée et plus auguste.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Le mot *religio* a, dans son acception radicale, le sens de *contrat*, d'*engagement*.

<sup>2</sup> Bouillet. Dictionnaire d'antiquités, au mot *Terminatis*.

<sup>3</sup> Denys d'Halicarnasse, liv. 2. — Plutarch. *Numa*.



## 2° PIERRES TUMULAIRES.

Il suffit de se rappeler que l'on reconnaissait des *Lares urbani*, protecteurs des villes; *compitales*, des carrefours; *viales*, des chemins; *vicorum*, des rues; *rurales*, des champs; *domestici*, de la maison, pour comprendre la liaison des *dieux Lares* avec *Hermès*. Aussi les *Lares publici* étaient-ils regardés comme les fils de *Mercure* et de *Lara* <sup>1</sup>. Or, à ces *dieux Lares*, personnification des engagements, des contrats, des droits traditionnels de la cité et du foyer domestique, des divisions urbaines et des divisions rurales, des carrefours et des voies publiques, étaient identifiés les *dieux Mânes* <sup>2</sup>. Selon Apulée et les néo-platoniciens, les dieux Lares n'étaient que les âmes de ceux qui avaient bien vécu sur la terre, et qui, après la mort, favorisaient d'une surveillance protectrice les maisons de leurs amis et de leurs parents. <sup>3</sup>

La différence à établir entre les *Lares* et les *dieux Mânes* est assez difficile; toutefois, on doit donner aux *dieux Mânes* un caractère moins général qu'aux *dieux Lares*. Les uns et les autres sont l'*âme*, le *génie* d'un ancêtre; mais le *dieu Lare* est la personnification de ses œuvres, tandis que le *dieu Mâne* est son individualité même, intimement liée au tombeau qui renferme sa dépouille mortelle.

Le *chien* était le symbole spécial des *dieux Lares*,

<sup>1</sup> D. Jacobi, article *Lares*.

<sup>2</sup> Ibidem.

<sup>3</sup> Ibid. — Voir aussi Bouillet, au mot *Lares*.

comme les lettres D. M., qui se traduisent par *Diis Manibus*, étaient le signe d'invocation des *dieux Mânes*.

Les deux monuments suivants présentent l'un des *chiens symboliques*, l'autre les sigles D. M. Nous plaçons à la suite deux autres dessins, n° 3 et 4, sur lesquels on voit également un *chien*. Le n° 4 présente en outre



N° 1.

le signe de l'*ascia*. (Voir plus bas p. 184, 189 et suivantes.)

Le n° 1 représente selon toute apparence une famille. On croit y reconnaître un fils placé entre son père et sa mère. Le *chien* ou le *lare* du père est dans sa *main*. Le *chien* ou le *lare* de la mère est à ses *pieds*. Un *glaive* est attribué au *père*; un *poculum* est attribué



N° 2.

à la *mère*. Tout ce que nous pouvons dire à cet égard, c'est que dans les traditions chaldéennes le *glaiue* indique, ainsi que le *ped*, la partie inférieure de l'*arbre de la science* et du *livre de vie* qu'entourent *cinq écorces*. C'est la *loi orale*, la *tradition intime*, qui unit l'époux à son épouse. C'est l'*ange des mesures divines*, se couvrant d'un *vêtement*, afin d'opérer les phénomènes du monde matériel.

Dans ces mêmes traditions, le *poculum* et la *main* indiquent un rapport de la *tradition intime, orale, avec l'écriture*, qui aide à comprendre le mystère des 70 nations de la terre, c'est-à-dire de l'*universalité des langues*, N° 3. dans le langage des auteurs dont nous parlons. <sup>1</sup>



<sup>1</sup> Ces explications sont puisées dans l'ouvrage de Knorr de Rozenroth : on peut consulter au t. I les articles *gladius*, *pes*, *poculum*, *manus* ; on trouvera

Un curieux monument, publié par Gruter <sup>1</sup>, porte une inscription grecque dont voici la traduction :

« A la déesse Artimpasa, Julius Pamphilius a posé ce cippe. »

Puis on voit sur une des faces de la pierre un *compas arqué*, une *équerre*, un *compas ordinaire*, un *niveau* avec le *fil à plomb*, un *maillet* et un *ciseau*. La déesse est, au rapport d'Hérodote, la *Vénus céleste* adorée par les Scythes et les Lydiens <sup>2</sup>.

On voit encore dans Gruter <sup>3</sup> le dessin d'un tombeau élevé aux *dieux Mânes* de *Cossutia Arescusa* par son mari, *Cn. Cossutius Agathangelus*. On remarque sur un des côtés tous les instruments ci-dessus indiqués, plus un pied romain avec ses divisions.



N° 4.

l'indication des pages à la table qui est en tête du volume. — Il est en outre nécessaire de consulter le t. 3, part. II, p. 6 et suiv., afin de comprendre plusieurs termes et voir l'ensemble de leurs rapports.

<sup>1</sup> Corpus Inscript. rom. p. LX, n. 5, édit. de M. D. XVI.

<sup>2</sup> Hérodote, lib. 9, in *Melpomène*. — Origenes, *contra Celsum*, lib. VI. — Hesychius. — Gérard-Jean Vossius corrige les textes de ces deux derniers auteurs, au moyen des inscriptions, et cite le passage d'Hérodote. *De Theologia gentili*, lib. II, p. LXXVII. — Voir, pour les rapports des Celtes avec les Scythes, Peloutier, t. 2, p. 26 et suiv. On trouve dans le t. 3 une dissertation sur les rapports des Lydiens et des Scythes avec les Perses, et une autre sur l'origine des Romains. — Les questions sur la religion de ces peuples se trouvent au t. 5, p. 49. — V. aussi Strabon, lib. VII, sur le dieu des Gètes.

<sup>3</sup> P. DCXLIV, n. 4.

Un autre cippe publié par Gruter, même page, n° 2, présente à peu près les mêmes instruments, en y ajoutant une *tarrière* et une *ascia*. On lit au bas : INSTRVMEN. FABR. TIGNAR., *instruments des ouvriers bûcherons et charpentiers*. La partie du monument sur laquelle se trouvait l'inscription votive est brisée; on voit seulement le mot ALVMNO. N'y a-t-il aucun rapport entre le caractère religieux des instruments voués à *Vénus Uranie*, et la présence des mêmes instruments sur des tombeaux? N'y a-t-il pas dans ces figures une allusion au *génie* des ancêtres et des patrons, se perpétuant dans leurs *enfants* ou leurs *élèves* par la double génération du sang et de l'éducation? La question vaut sans doute la peine d'être examinée; mais nous nous sommes imposé la loi d'éviter ici toute digression. Nous ferons observer seulement 1° que, d'après Plutarque <sup>1</sup>, Numa avait fondé sur des *principes religieux* une organisation complète de corporations d'artisans; 2° que, d'après Varron <sup>2</sup>, les institutions religieuses de Numa avaient été empruntées aux mêmes sources auxquelles Pythagore puisa plus tard sa philosophie, dans des *usages*

<sup>1</sup> Divisit autem secundum artificia, ut suum speciale corpus haberent tibi-  
cines, suum aurifices, architecti, tinctoros, sutores, coriarii, fabri ærarii,  
figuli : reliquas artes omnes in unum corpus redegit. Porro unicuique generis  
suos peculiare conventus et *religiones* præscribens..... Id consecutus est ut  
omnibus cum omnibus conveniret, ac commercia intercederent. Plutarch.  
*Numa*, n. 20.

<sup>2</sup> Sapientiam disciplinamque suam Numa Pythagoræ consuetudine parasse  
videtur; nam et hujus philosophiæ et illius civilis prudentiæ magna pars in  
congressu cum diis et studio religionis consumebatur. Plutarch. in *Numa*. —  
Hydromantia, genus divinationis, quod Varro à *Persis* dicit *allatum*: quo et  
ipsum *Numam* et postea *Pythagoram* philosophum usum fuisse commemorat.  
August. de civit. Dei, lib. VII, c. XXXV.

apportés de Perse ; 3° que, d'après Plutarque <sup>1</sup>, Numa fit enterrer les livres sacrés, afin que le secret de ses institutions se transmitt d'une manière purement *orale*, et par des expressions géométriques ou numériques, comme le fit aussi plus tard le chef de l'école italique ; 4° que, d'après les anciens, Pythagore avait visité la Chaldée et la Palestine <sup>2</sup> ; 5° que cette transmission *orale* de la science avec le secours des figures géométriques existait chez les *Druides*, dont la doctrine avait la plus grande affinité avec celle de Pythagore <sup>3</sup> ; 6° enfin que, d'après les recherches de la science moderne, la langue étrusque qui a tant influé sur celle des mystères religieux des Romains, se rattache aux langues *thraces* et paraît avoir une triple origine *pélagique*, *celtique* et

<sup>1</sup> In hydromantia curiosissimus ille rex romanus et sacra didicit, quæ in libris suis pontifices habent. Causas scriptas sepeliendas curavit. August. loc. cit. — Duae autem lapideas arce conficere et sub Janiculo posuerunt : in quarum altera corpus condebatur, in altera libri sacrorum. Cùm vivus adhuc sacerdos ea quæ in iis scripserat docuisset, intelligentiamque et usum eorum tradidisset, secum sepeliri iusserat, existimans non rectè arcana inanimatis litteris committi. Eodem consilio adductos Pythagoricos traditur nihil scriptis mandasse, sed suam doctrinam memoriâ et institutione iis quos dignos iudicaret, absque litterarum officio, tradidisse. Doctrinâ et tractatione *geometricâ* obscura illa et arcana *cuidam indigno* communicata, dixisse eos vindicatum iri. Plutar. in *Numa*, n. 27.

<sup>2</sup> Voir D. Calmet, dict. de la Bible, art. Pythagore. Cet auteur a rassemblé une foule de citations.

<sup>3</sup> Peloutier, t. VII, p. 188 - 215. L'art magique dont il est parlé dans les passages anciens ou modernes sur les Druides a pour base des combinaisons astronomiques et géométriques, comme on peut le voir dans tous les livres qui traitent de ces obscures matières. — Les traditions secrètes des Chaldéens se résument dans la science dite *gématrique*, dont on peut voir quelques exemples dans les ouvrages de Knorr de Rozenroth, avec des plans dans le troisième volume. La figure IX, p. 227, est le point de départ de tous les systèmes.

*lydienne* <sup>1</sup>. Cicéron affirme qu'un romain de ses amis s'était fait initié aux sciences chaldéennes <sup>2</sup>. Il raconte qu'il a connu, pendant son séjour à Rome, le druide éduen Divitiacus, très versé dans les sciences divinatoires et en particulier dans la physiologie, à l'instar des philosophes grecs et persans <sup>3</sup>. L'auteur ancien de la biographie de Virgile, attribuée au célèbre grammairien Donat <sup>4</sup>, rapporte, comme une opinion reçue, que ce grand poète était petit-fils d'un *mage*, dont Maron son père, avait épousé la fille. On sait que personne n'a pénétré plus avant que Virgile dans les origines religieuses de la ville de Rome; ses poésies en font foi, et les lumières qu'il avait acquises étaient telles que l'empereur Constantin ne craignit point de rapprocher ces connaissances puisées dans les vers de la Sybille de Cumès, Erythrée ou Persique, des lueurs de vérité que les Mages avaient recueillies dans leurs rapports avec le prophète Daniel <sup>5</sup>. Il nous suffit d'avoir montré

. <sup>1</sup> Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde, par Eichhoff, p. 26.

<sup>2</sup> L. Tarutius Firmanus, familiaris noster, imprimis Chaldaicis rationibus eruditus. De Divinit. lib. II.

<sup>3</sup> Eaue divinationum ratio ne in barbaris quidem gentibus neglecta est : si quidem et in Gallia *Druides* sunt, è quibus ipse *Divitiacum Eduum*, hospitem tuum, laudatoremque cognovi ; qui et naturæ rationem, quam physiologiam *Græci* appellant, notam esse sibi profitebatur, et partim auguriis, partim conjecturâ, quæ essent futura dicebat : Et in *Persis* augurantur et divinant *Magi*. De Divinat. lib. I.

<sup>4</sup> Publius Virgilius Maro parentibus modicis fuit et præcipuè patre Marone quem quidam opificem figulum ; plures *Magi* cujusdam *viatoris* initio mercenarium, mox *ob industriam* generum tradiderunt. P. Virgillii opera edit. ad Delphin. usum. — In capit. operis.

<sup>5</sup> Constantini Oratio ad Sanctorum cœtum, — ad calcem historiæ Eusebii Cæsariens. *in-fol.* M DC LIX, p. 591 et suivantes. — De l'Harmonie de l'Eglise et de la Synagogue, t. II, p. 278 et suiv. *Idem* p. 282.



que l'hypothèse d'une initiation du sacerdoce romain et druidique au sacerdoce chaldéen et de l'influence de cette initiation sur les usages religieux de la Rome antique et de la Gaule éduenne <sup>1</sup>, n'a rien de trop conjectural, puisqu'une foule de textes des plus célèbres auteurs de l'antiquité le dit aussi positivement qu'il était possible de l'avancer, sur des faits environnés d'une réticence affectée. Du reste, nous ne prétendons en aucune façon que les Gaulois et les Romains pussent remonter à l'origine supérieure, à la raison primitive de leurs symboles, et qu'ils les comprissent parfaitement ; mais il nous semble que l'on peut croire à la transmission fidèle de certaines formules, expliquées dans ce qu'elles avaient de plus saillant aux initiés, reproduites servilement et sans intelligence, par ceux qui n'avaient d'autre mission que d'en graver les caractères matériels.

Il nous semble que pour être exact il faut rapprocher sans cesse l'explication allégorique des symboles de leur sens littéral en étudiant les monuments. Le sens allégorique et le sens littéral ont existé simultanément ; sans exclure l'un, on peut donner place à l'autre. Ce que le vulgaire ne connaissait pas, était lumière pour l'initié. Faire des recherches sur l'antiquité n'est pas

<sup>1</sup> Les auteurs qui ont étudié les rapports des origines romaines avec les origines celtiques, par les Etrusques, sont amenés à citer surtout les tribus celtiques dites des *Ombriens*. Or, nous savons, par Tite-Live, que les *Ombriens* se rattachaient aux *Ædii*, et que, dans la grande confédération conduite par Bellovèse, la ville de Milan fut fondée en mémoire des *Ombriens* et de leurs rapports avec les *Eduens*. — *Cùm in quo consederant, agrum insubrium appellari audissent, cognomine Insubribus pago Heduurum ; ibi omen sequentes loci, condidère urbem, Mediolanum appellarunt.*

conclure absolument, c'est noter tout ce qui peut conduire à une conviction.

Ceci posé, nous continuerons de présenter, accompagnés de courtes notes, les monuments funéraires sculptés, que l'on a rencontrés à Autun. Nous les classerons par les symboles qui s'y remarquent.

#### SYMBOLES DE LA HACHE

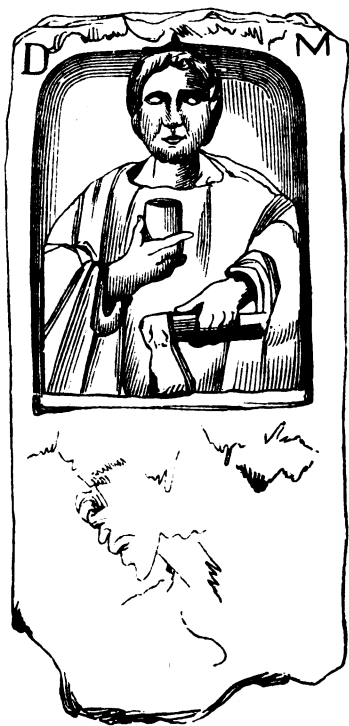
ET DES INSTRUMENTS D'ARTISTES TRAVAILLANT LE BOIS

OU LA PIERRE.

La *hache* est un symbole bien connu de l'action d'enlever les mystérieuses écorces de l'arbre traditionnel. — Nous avons vu que le *poculum* indique un fait analogue, d'après Knorr de Rozenroth. <sup>1</sup>

Il est certain que, depuis une haute antiquité, il existe dans nos pays une corporation de bûcherons, dont les signes

<sup>1</sup> Lotione opus habet tam internâ quam externâ, *Poculum*, ut purgetur à corticibus. T. I, p. 472. *Corticis sunt undecim lumina in vasis relicta*. P. 675.



N° 1.

ont une importance mystérieuse.

Un grand nombre d'inscriptions nous apprend l'existence à Lyon, de la corporation des Dendrophores, qui remplissait un rôle important dans les fêtes de Cybèle.

Le monument trouvé à Notre-Dame de Paris représente le dieu *gaulois* Esus, avec les attributs du *bûcheron*, Sylvain. Il est impossible de ne pas rapprocher le nom de ce dieu, *Esus*, du



N° 2. Trouvé à Autun.

mot *EES*, qui signifie un *arbre*, en chaldéen. Dans les traditions, l'*arbre* mystérieux est la réunion de dix noms divins, formant tout un système de philosophie. — Voir sur *Esus* D. Martin (de la Religion des Gaulois, t. II, p. 63, t. I, p. 252). L'auteur est conduit à voir dans *Esus* le mot *Dieu* pris dans sa plus haute acception.

Le n° 3 ci-contre est bien évidemment un ouvrier travaillant sur le bois. La scie et la doloire sont très

reconnaissables. Le pied qu'il tient en ses mains ayant été mesuré, on a constaté qu'il est assez conforme au pied romain antique, de 0<sup>m</sup>, 295. On croit reconnaître une *truelle* dans l'attribut que tient la main gauche. Cette sculpture fait partie de la collection du musée Jovet. On lit facilement sur ce cippe : D. M. GAILI GETVLI. « Aux dieux Mânes de Gailus Gétulius » Ce monument précieux a été trouvé au champ des Urnes. M. de Surigny a fait observer qu'il est le seul des nombreux cippes du même genre, trouvés à Autun, qui soit en calcaire.

La doloire si bien représentée n'est autre chose que l'*ascia*, dont les vigneronns de la contrée se servent encore pour *rifler* leurs bondons ou *scias*, et à laquelle ils ont conservé le nom d'*ascia*. Gétulius, doué des attributs du bûcheron, du tonnelier, du maçon et du mesureur d'ouvrage, paraît être un architecte.



N° 3.

Un autre bas-relief, transporté au Louvre, et dont nous n'avons pas un dessin exact, est regardé par D. Martin, D. Montfaucon, et une foule d'auteurs, comme la représentation de deux *druïdes*. Ils pensent que le *croissant* placé entre les mains de l'un d'eux, peut être l'instrument nécessaire pour *cueillir* le *guy*. D'autres y voient un symbole de la phase lunaire, à laquelle se faisait cette cérémonie sacrée.



N° 4.

On croit voir dans les mains du personnage représenté un instrument propre à faire une incision.



N° 5.

L'attribut du défunt est une *truelle*, et ce tombeau est celui d'un simple maçon.

SYMBOLES DU *poculum* ET DE  
L'*ampulla*.

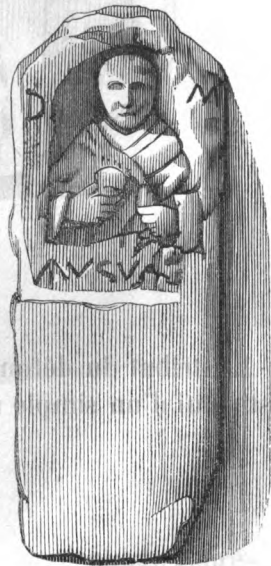
Un type souvent reproduit  
est celui du vase à long col,  
*ampulla*, tenu dans une main  
qui déverse la liqueur dans  
un vase à orifice plus large,  
*poculum*. En voici plusieurs  
exemples.



N° 1.



N° 2.



N° 3.



N° 4.

Dans les traditions chaldéennes, l'*ampulla* indique les émanations de la *couronne*, et le *poculum* la capacité du *trône* qui reçoit les émanations. A la *couronne* se rattachent les idées de *sagesse* et d'*intelligence*; au *trône* les idées de *justice*, de *rigueur* et d'*organisation matérielle*.





N° 5.



Trouvé à St-Gervais et donné par  
M. de Courtivron.

N° 6.

Les figures géométriques du *cercle* et du *carré* répondent à la *couronne* et au *trône*.

La génération de la *couronne* est la génération spirituelle. La génération du *trône* est celle du sang.

Plusieurs personnes pensent qu'il ne faut voir dans tous ces signes que les symboles de la profession du *Caupo* ou hôtelier.



N° 7.

Ces deux figures travaillées avec soin sont celles d'un homme et d'une femme, probablement l'époux et l'épouse. L'attribut placé dans la main droite de l'un et l'autre est une sorte de corne servant à contenir de la liqueur ou des parfums.



N° 8.

SYMBOLES DU *poculum*

DE LA *pomme* ET DE LA *mappa*.

On trouve dans les figures suivantes un objet qui paraît être un linge, une serviette, *mappa*. On doit remarquer cet attribut dans la main d'APRILLA. Le

*poculum* se trouve dans la main des deux personnages et une pomme dans la main des autres.



N° 1.



N° 2.

Nous ne trouvons rien de particulier à signaler sur ces figures, si ce n'est le mot *mercat.* qui peut-être indique MERCATOR. <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Mercure, dieu des marchands, est appelé aussi *Camillus* ou *servant d'autel*. Au moyen âge, le seigneur de *Chamilly*, au diocèse d'Angers, était tenu, en vertu de son fief, de paraître une *serviette* à la main dans quelques cérémonies religieuses.



N° 3.

Nous remarquerons en outre l'attribut de la *pomme* aux n° 3 et 4, à cause des noms *IVLIA MARROLA* et *IVLIO MELLOB*. La nymphe *Melobosis* était une des suivantes de *Proser-*



N° 4, à Marmagne.

*pine*, lorsque cette déesse fut enlevée par le dieu des enfers *Pluton*. On traduit le mot *Melobosis* par *celui ou celle qui pâit les troupeaux*, à cause du grec *μηλον*, une *brebis*; mais ce mot signifie aussi une *pomme*. *Melobosis* peut être traduit par l'action de manger une pomme. Il est constant que ces deux sens <sup>1</sup> ont souvent été employés pour un même personnage. On sait que la *Vénus de Milo*, l'une des plus belles statues de l'antiquité tient une *pomme* à la main.

<sup>1</sup> Voir *Melios* ou *Melios*, fils de *Priam*, dans le Dictionnaire du D. *Jacobi*. On sacrifia à *Melios* d'abord une *brebis*, plus tard des *pommes*.

SYMBOLE DE L'*arca*.

D. Martin nomme *acerra*, écrin, une boîte carrée surmontée d'une anse que l'on remarque souvent dans les mains des personnages gravés sur les tombeaux. Il pense que ce sont des boîtes de parfums. D'autres ont cru y reconnaître le signe d'un *écrivain*, d'un *notarius*, d'un *scriba*.

Nous en publions ici plusieurs types.

On remarque dans la main droite du personnage n° 1 un crochet. La main gauche tient l'*acerra* carrée, surmontée d'une anse. Mais ce qui frappe surtout, c'est un mot que la gravure n'a pas reproduit suffisamment; car en examinant le monument même, on ne peut s'empêcher de lire *nobiles*.

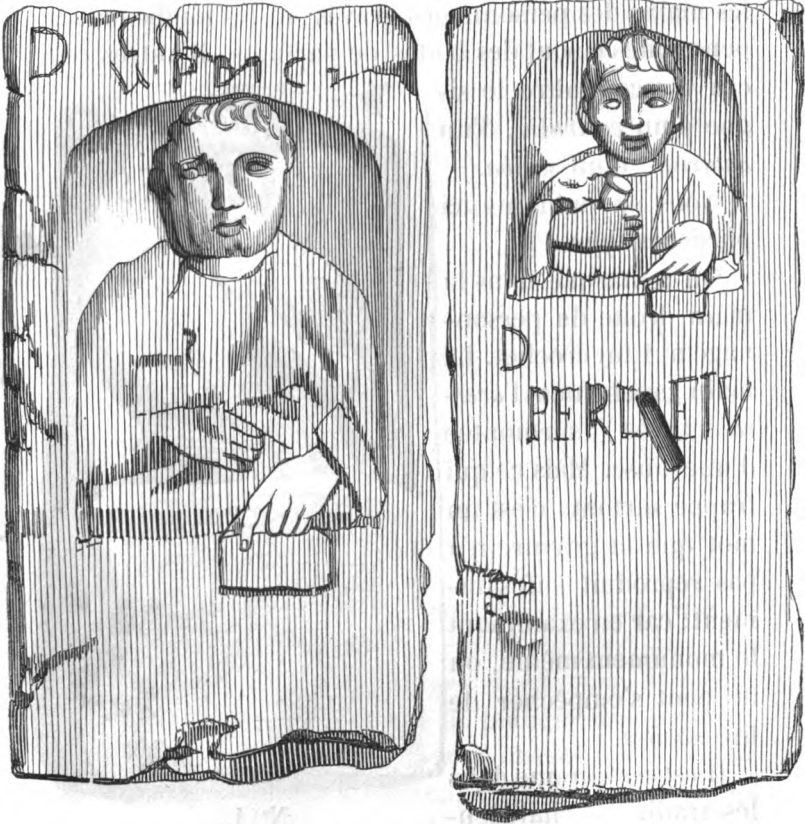
Il est *certain* que dans les traditions chaldéennes,

l'*arca* indique l'*écriture* et les plus nobles lumières, tandis que le *poculum* que nous voyons plus haut entre les mains du *mercator*, indique la *tradition orale*, liée à l'enseignement des arts mécaniques.



N° 1.

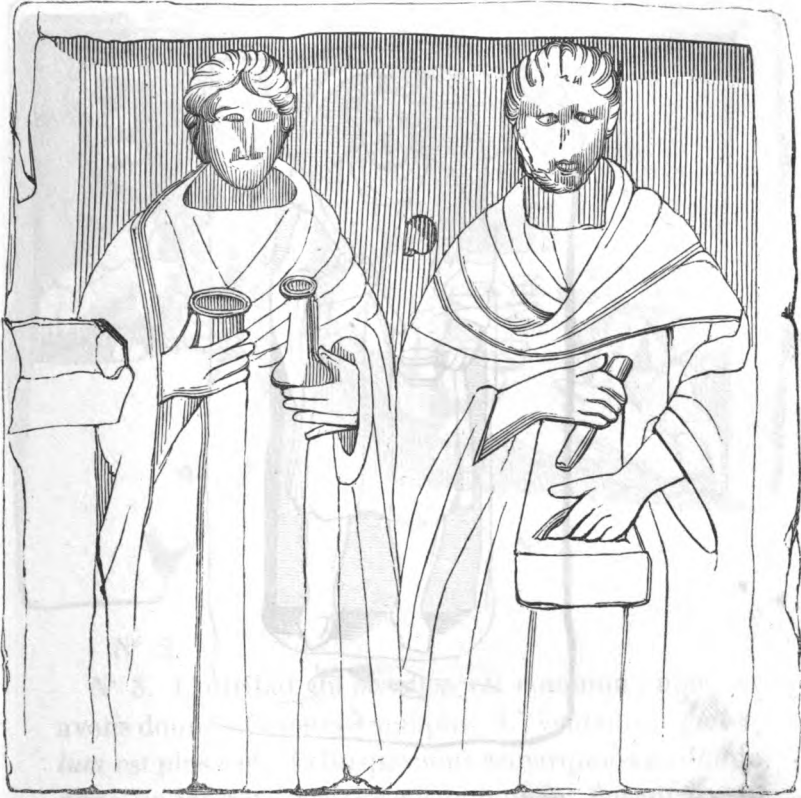
Le n° 2 a été recueilli à Saint-Symphorien. On y lit le nom de *Perpetuus*, qui est celui d'une famille à laquelle était lié *saint Euphrone*, fondateur de l'abbaye dédiée au premier martyr d'Autun.



N° 2.

N° 3.

Le n° 3 a la plus grande analogie, quant aux symboles, avec les n° précédents. Le nom du défunt est malheureusement illisible.



N° 4.

Le n° 4 nous présenterait la réunion des deux sources de connaissances, des arts *libéraux* et des arts *mécaniques*. On voit en effet, dans les mains de l'un des personnages, une *arca* ou *acerra*, avec un *rôle*, un *volumen*. L'autre personnage tient l'*ampulla* et le *poculum*.



SYMBOLES DIVERS.



N° 1.

Le vase que tient dans la main droite ce personnage est pourvu d'une anse. La main gauche tient une sorte de sceptre ou pilon.

N° 2. On croit distinguer entre les mains du personnage représenté une sorte de coin et une serpe :

mais il faut avouer que cette détermination est bien incertaine.



N° 2.



N° 3.

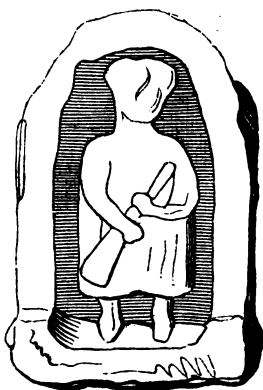
N° 3. L'attribut du *poculum* est commun ; nous en avons donné plusieurs exemples. L'éventail ou *flabellum* est plus rare. Celui que nous remarquons ici donne donc un intérêt spécial à ce monument faisant partie du musée Jovet.

Le *flabellum* est le symbole de l'élément de l'*air*. Le ministre *flabellifer* était l'assesseur indispensable des monarques *Persans*. Cet usage existe encore à Rome : Dans les traditions chaldéennes, c'est un symbole de modération, de tempérament, entre la *sévérité* et la

*miséricorde*, comme *l'air* agit entre *l'eau* et *le feu* <sup>1</sup>.

Le *flabellum* de l'abbaye de Tournus, dont le manche en ivoire paraît antique, est un des plus précieux monuments de ce genre. *L'éventail* lui-même est en vélin. Il est couvert de dessins et d'inscriptions postérieurs au IX<sup>e</sup> siècle. On y lit entre autres ces trois vers :

Hoc quoque flabellum tranquillæ excitat auras,  
Æstusque dum eructat ventum, excitatque serenum  
Fugat et obscœnas importunasque volucres. <sup>2</sup>



N<sup>o</sup> 4.

N<sup>o</sup> 4. Rien n'est plus rudimentaire que cette sculpture. L'attribut du personnage n'est pas même facile à déterminer.

S'il était possible d'y voir la figure d'un *balai*, nous rapprocherions ce monument de ceux où l'on voit un *pilon* ou une *ascia*, et nous rappellerions une judicieuse

<sup>1</sup> Knorr de Rozenroth, t. 1, p. 682.

<sup>2</sup> Hist. de l'Abbaye de Tournus, par Juénin, p. 46.

observation de M. Anatole Barthélemy <sup>1</sup> concernant un texte de Varron, cité par S. Augustin (*De civit. Dei*, l. VI. c. IX.) Voici ce texte : « Mulieri foetæ post partum tres deos custodes commemorat adhiberi, ne *Silvanus* deus per noctem ingrediatur et vexet : eorumque custodum significandorum causa tres homines noctu circumire limina domûs, et primò limen *securi ferire*, postea *Pilo*, tertio *deverrere Scopis* : ut his datis culturæ signis, deus *Silvanus* prohibeatur intrare : quia neque arbores cæduntur ac putantur sine ferro ; neque far conficitur sine pilo : neque fruges conservantur sine scopis. Ab his autem talibus rebus tres nuncupatos deos : *Intercidonam*, à securis intercisione : *Pillumnum* à pilo : *Deverram* à scopis. » M. Barthélemy avait essayé de démontrer l'origine de l'emploi de l'*ascia* comme formule consécatoire, dans une cérémonie exécutée par *Valeria Luperca*, afin d'obtenir la cessation d'une peste. Il fait remarquer alors que le texte de Varron, cité par saint Augustin, vient à l'appui de son opinion, en donnant à l'*ascia* un caractère de consécration au dieu de la santé.

Nous trouvons un singulier rapprochement entre le fait raconté par Varron et les traditions recueillies et publiées par Knorr de Rozenroth <sup>2</sup>. Les *écorces* de l'*arbre* mystérieux composé de *noms divins*, qu'il faut enlever avec la hache, sont les *scories* déposées dans les *vases* au moment de la chute des lumières. Elles ont donné le germe de la mort, en même temps que

<sup>1</sup> Recherches sur la formule funéraire *Sub ascia dedicare*. Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, in-8°.

<sup>2</sup> Tome 1, p. 675, 617.

s'opérait la conception. Mais le *balai* qui est la source de la vie, *scaturigo vitæ*, est destiné à faire disparaître l'impureté des Ecorces <sup>1</sup>. Quant au *pilon*, en latin *pistillus*, un grand nombre de monuments funéraires trouvés dans le pays éduen nous ont démontré la haute importance de ce symbole, considéré comme un gage de résurrection. Or, *Sylvain* qu'il faut combattre, d'après Varron, avec la hache, le pilon, et le balai, pour éviter la mort, est le Dieu des *arbres*, le *Dieu Arbre*.



N° 5.

N° 6.

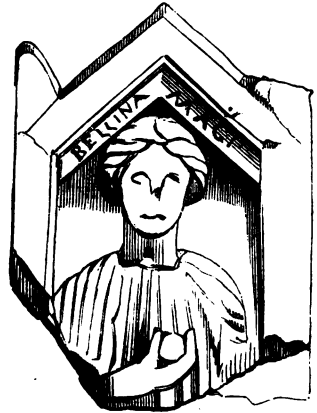
N° 7.

N° 5. L'inscription votive à Crassus, CRASSO, est tout ce que présente d'intéressant ce petit monument.

N° 6 et 7. Il est impossible de voir quelque chose de plus rudimentaire que ces deux sculptures.

<sup>1</sup> T. 1 p. 366-367.





Voir p. 200.



### 3° PIERRES IDOLATRIQUES.

Nous donnons spécialement le nom d'*idoles* aux représentations des dieux destinées à recevoir un culte. Les pierres terminales et les pierres tumulaires ont pu recevoir une consécration religieuse; mais elles ne sont au fond que des monuments, des signes historiques, élevés dans le principe ou par le droit, afin de perpétuer le souvenir des lois et des contrats, ou par la piété, afin de perpétuer le souvenir du génie et des bonnes actions des ancêtres. Les images inventées pour représenter la divinité et lui offrir un culte spécial, en identifiant avec elle le tout ou une portion de la nature sensible, corporelle, ont été au contraire de véritables *idoles*. C'est en conséquence de ce fait que nous désignons par ce mot les pierres sculptées que nous avons à décrire dans la 3<sup>e</sup> classe de nos monuments.

On avait commencé à orner le pilier *Hermès* d'une tête d'homme, indice de la pensée qui ne meurt pas. On y joignit le symbole de la reproduction des êtres matériels <sup>1</sup>. C'est ainsi qu'*Hermès* devint le dieu de la science et de la fortune, et fit partie du cycle des dieux chtoniens, c'est-à-dire de ces divinités qui puisaient dans les entrailles de la terre les fruits et les biens qu'elles répandaient sur sa surface. La Grèce des temps primitifs multipliait partout l'image de ce dieu de la santé. Le plus souvent on le couvrait d'un man-

<sup>1</sup> Muller, n. 67, 385.



teau <sup>1</sup>, usage auquel on peut rapporter la forme connue sous le nom de *Télesphore*. Les Hermès, placés dans les carrefours, devaient offrir une tête en face de chaque route, de là l'Hermès *tricéphale* de Proclide à Ancyle, et l'Hermès à quatre têtes de Télésarchides. <sup>2</sup> Insensiblement, le signe des divisions légales du sol, devenu dieu des biens telluriques, se métamorphosa en dieu mercantile et économique, en dieu protecteur du gain et du commerce. Il était adoré surtout par les *héraults* mêlés aux nombreuses occupations de la vie, intermédiaires obligés du commerce du monde primitif. <sup>3</sup>

Hermès reçut alors le chapeau de voyage orné d'ailes, et les talonnières, symbole d'un actif messenger. La chlamyde replacée en arrière pour ne pas gêner les rapides mouvements du corps, mit à découvert les formes de ce corps svelte et vigoureux. Le coq, symbole de la vigilance, lui fut attribué. On plaça près de lui le bélier, signe des sacrifices; la *bourse* contenant la monnaie, qui est la représentation conventionnelle des produits de la terre ou de l'industrie, fut mise dans l'une de ses mains. Puis on vit dans l'autre main le CADUCÉE pacificateur. Le caducée se composa dans le principe du *bâton d'olivier* et de deux *couronnes* entrelacées <sup>4</sup> qui devinrent deux serpents. La couronne ou l'anneau était le signe du contrat. Le serpent était le symbole de la vie, et indiquait le *génie local*. L'union

<sup>1</sup> Muller, 67.

<sup>2</sup> Muller, *id.* note.

<sup>3</sup> Muller, n. 385.

<sup>4</sup> Muller, n. 385, note 3.

de deux contractants et de *leurs génies* fut la raison du caducée.

On voit au Musée d'Autun un Hermès tout-à-fait rudimentaire.

La *bourse* que tient à la main le personnage dont voici le dessin, a engagé Courtépée à y reconnaître un Mercure. Ce monument existe à Marmagne, près



Montcenis, dans la cour du presbytère. (Voir Description de la Bourgogne, anc. édit. 2<sup>e</sup> vol., p. 349. — nouv. édit. t. III, p. 163.)

L'Hermès suivant appartient à une meilleure époque de l'art, et est bien déterminé par la forme d'un caducée. On en doit l'hommage à M. J. Duchemain, qui l'a découvert à Aubigny (Côte-d'Or.) On peut se demander si les idées de *lumière* qui se rattachent au nom de *Albiniacum*, Aubigny, n'ont aucun rapport



avec la nudité d'Hermès. Il est certain que sur un Mercure de Chalon, publié par la Société d'archéologie de cette ville, la nudité d'Hermès est attribuée à l'explication du caducée, tandis que l'Hermès voilé est placé du côté de la bourse.

L'antiquité s'accorde à donner à Hermès l'Egypte pour patrie. Il représenterait donc la science égyptienne, renfermant en elle le secret de l'union de l'*astronomie*, de la *géométrie* et de l'*écriture* dans l'*iconographie*. Aussi Hermès a-t-il été regardé comme le *messenger du ciel*, le défenseur des propriétés et des chemins, le héraut par excellence, puis enfin l'interprète des langues.

Suivons son histoire. Nous le voyons prendre part à la conservation et à l'éducation du jeune *Dionysius* qui symbolise la science *orientale*, propagée par les *victoires* du plus grand des *Ramah* <sup>1</sup>. Ce héros indien partagea sa vie entre l'*ascétisme* et les *combats* <sup>2</sup>; ce fut lui qui réunit dans la cité *moyenne* dite *Maghada*, les *Souryas*, enfants du Soleil, originaires de la cité merveilleuse de *Ayodhya*, et les *Chandras*, enfants de la Lune, originaires de la cité de *Pratiz-Thana*. Ses exploits le conduisirent jusque chez les Scythes et les Thraces. Dans la mythologie grecque, *Dionysius* est né des rapports de *Zeus* avec *Sémélé*, c'est-à-dire de la plus haute conception philosophique de Dieu, affaiblie par les efforts tentés par l'art, afin de rendre Dieu sensible. « Le

<sup>1</sup> Voir, pour l'influence de l'Orient dans le culte dyonisiaque, Muller, 389, 4. — 341, 2. — Voir, pour les traditions historiques, l'Histoire de l'Inde, de Marlès. — Histoire du Monde, de MM. de Riancey, t. 1, p. 204.

<sup>2</sup> D. Jacobi, au mot *Rhama*.

culte de Bacchus, dit Muller, a conservé plus que tous les autres cultes énumérés jusqu'ici, l'empreinte d'une religion naturelle et du culte du dieu des orgies; c'est la puissance de la nature triomphante de l'âme humaine, et l'arrachant au repos de la conscience d'elle-même. <sup>1</sup>

C'est principalement en *Samothrace*, l'un des principaux centres d'initiation aux antiques mystères, que se fit l'union d'*Harmonie* avec *Cadmus*, père de *Sémélé* <sup>2</sup> et d'*Ino*. Dans les traditions recueillies par Knorr de Rozenroth, *Cadm* est la notion la plus élevée de la science, le *mystérieux Orient*. C'est en quittant *Cadm* que les hommes s'efforcèrent de fonder la tour de *Babel*, et que se fit la grande division des intérêts et des langues, source de tous les maux de l'humanité <sup>3</sup>. *Samael*, ou le Démon qui copie les œuvres de Dieu pour les profaner, est le chef de tout ce qui est mal <sup>4</sup>. *Ino*, ou l'humble *travail*, qui tient aux rapports de la science avec l'*esthétique*, est le *degré de Moïse* <sup>5</sup>. Au fond, *Ino* représente une réaction de l'*activité morale* contre les excès d'une science égarée loin de son but, et entraînée dans une décevante oisiveté. Ce grand fait social est la raison probable du mythe de la naissance et de l'éducation de *Dionysius* dans les traditions fabuleuses des

<sup>1</sup> 330, 1.

<sup>2</sup> Diodore de Sicile rapporte au nom de *Sémélé* une étymologie forcée, qui du reste tend à personnifier dans cette déesse le culte que l'on rend aux dieux.

<sup>3</sup> T. 1, p. 670.

<sup>4</sup> T. 1, p. 417, n. 47. Le mot SML *image, idole*, est la racine bien évidente du mot latin *simulacrum*.

<sup>5</sup> T. 1. p. 625. Huet, *Præpar. Evang.* p. 102. Strab. lib. XVI.

Grecs. Le nom indien de Bacchus est *Déonéhusa* ; les Grecs font naître le même dieu à *Nisa*. Dans les traditions chaldéennes, la numération *nézah*, qui est celle dite de la *victoire*, doit être réunie à la numération de la *miséricorde* et à celle de la *beauté*, pour mettre en fuite les auxiliaires de *Babel*<sup>1</sup>. Le rôle d'*Ino*, nommée aussi *Leucothoé* ou la déesse blanche, est également dans les traditions grecques un rôle de conciliation. *Sémélé* ayant péri dévorée par le feu, en contemplant la majesté incommunicable de *Zeus*, sa sœur *Ino* devint la nourrice de *Dionysius*. *Minerve* prit l'enfant dans le *fémur* de *Zeus*, pour le porter à la femme chargée de l'allaiter.

C'était une opinion reçue parmi les sectateurs de la théosophie orphique que « les génies tremblent au nom de Sémélé. » Aussi Junon, la reine des génies, poursuivit-elle l'enfant de Sémélé jusque dans les bras de sa sœur. *Ino* eut à supporter tous les malheurs qui peuvent accabler une mortelle.<sup>2</sup>

Les artistes de l'antiquité ont aimé à représenter la *déesse blanche* recevant dans ses bras le jeune Bacchus et prenant part à ses jeux enfantins<sup>3</sup>. Le groupe ci-contre, qui se rapporte à ce mythe, a été découvert à Saint-Gervais, village dont la position se dessine entre les monts de *Rome* et de *Rème* pour le spectateur, situé sur les hauteurs de Dezize.

Dans l'opinion d'Emeric David, la fable de *Sémélé* et d'*Ino* coopérant l'une à la naissance, l'autre à

<sup>1</sup> Knorr. t. I, p. 590-591.

<sup>2</sup> D. Jacobi, art. *Sémélé* et *Ino*.

<sup>3</sup> Muller, n. 390, note 2.

l'éducation de Bacchus, représenterait les deux conditions de l'atmosphère qui distinguent l'hiver et l'été. *Bacchus* serait l'énergie de la végétation à laquelle est nécessaire la double action du *calorique* et de l'*humide*.



Sémélé serait le symbole de l'action du feu, et Ino le symbole de l'action de l'eau. (Jupiter, t. II, p. 315-488.) — Cette opinion peut très bien se concilier avec ce que nous avons dit. Justin nous apprend en effet, liv. II, que les *Egyptiens* et les *Scythes* se disputant sur

la question de savoir quel était le plus ancien des deux peuples; les premiers se regardaient comme les *enfants du feu*, et les autres comme les *enfants de l'eau*. Les uns s'étaient spécialement appliqués à étudier les phénomènes de la *chaleur*, dont le *soleil* est la plus éclatante manifestation; les autres s'étaient plus spécialement occupés des phénomènes de *l'humidité* liés en apparence aux phases *lunaires*. Ils retrouvaient dans leur *théogonie* les principes relatifs des *Sourias* et des *Chandras*, que *Rhama Déonéhusa* avait réunis dans la cité indienne de *Maghada*. *Sémélé* est brûlée par la gloire de *Zeus*. L'élément aquatique devient dans *Hippia* et *Ino* le secours ménagé au jeune *Dionysius*. Ainsi, les *CABIRES*, essentiellement *forgerons* et enfants de *Vulcain*, s'unissent aux *RECHAB* ou aux *chevaliers* dans les mystères d'*Eleusis*. Si les *Dioscures* ont une *étoile* pour symbole, ils ont aussi un *cheval* pour attribut. En effet, l'*initié* doit subir la double épreuve et le double perfectionnement de l'*eau* et du *feu*. Le *myste* ou *novice* devenait un *hydrane*, puis un *lampadophore*. Il apprenait alors comment les lois du monde *physique* étaient une image des lois du monde *moral*. « Illis mysteriis... principia vitæ cognovimus, neque solùm cum lætitiâ vivendi rationem accepimus, sed etiam cum spe meliore moriendi. (Cic. de Leg., lib. 2.) — Cette philosophie était sans doute fort élevée; mais tous ne la comprenaient pas, ne l'aimaient pas ou bien en abusaient, en confondant la nature avec son auteur. D'où vint l'*idolâtrie* et les *orgies*.

Le *plateau* qui s'élève entre la *Cosanne*, affluent de la Dheune et le *Mesvrin*, affluent de l'Arroux, est

appelé la montagne de *Sarnin* et de *Planoise*<sup>1</sup>, et aussi le pays du *milieu*. C'est là que furent les *grandes Baumes*, les antiques sépultures des Eduens. On trouve au centre de ce *plateau*, comme au centre de l'*Augustodunum* antique, le nom de la *Bondelue*. Ce mot vient du latin *Bodellus*, indiquant une borne centrale comparée à l'*umbilicus* latin et à l'*omphalos*, l'*ampelos*, grec, qui devient dans l'antiquité le compagnon de Dionysius et la personnification de la science divinatoire.<sup>2</sup>

C'est près de cette *Bondelue* d'Autun qu'a été recueillie la chapelle dont on voit les restes à la sous-préfecture. Un cippe surmonté d'une sorte de dôme qui le garantissait, portait des *Lares compitales* qu'on n'a pas retrouvés. Les deux *génies* dont nous reproduisons ici le dessin ont été découverts sur la voie



<sup>1</sup> Dans les langues sémitiques, le mot SRN, *saron*, signifie *plaine*. S. *Saturninus de Planesia*, XI.S. Strabon, lib. III, nous apprend que les *Crétois* ou les *Rhodiens*, qui navigaient sur la Méditerranée et sur les fleuves de la Gaule, donnaient à quelques-unes de leurs stations le nom de la *Planesia*, et propageaient le culte d'*Artémis*. *Saron* se confond avec *Mélicerte*, mari d'*Ino*. Il est le protecteur spécial des navigateurs. Les Gaulois le regardaient comme le chef de leurs sages. Pour les Grecs, *saronis* était un vieux chêne.

<sup>2</sup> Briant, *New System.*, t. I, p. 273. Cet auteur pense que le mot *AMPEL* vient de deux radicaux, dont l'un est le nom de *Cham*, père de la nation égyptienne.



conduisant de la *Bondelue* au carrefour dit de l'Homme-Sauvage.

Pour bien comprendre l'idée mythologique qui a fait donner à ces *génies* les formes d'*Hermès* et de *Déméter*, il faut se souvenir de ce passage de Virgile :

. . . . Vos , ô clarissima mundi  
Lumina , labentem cœlo quæ ducitis annum ,  
*Liber* et alma *Ceres*. . . .  
(Virg. *Georg.* lib. I, v. 6.)

Entre le *Bodellus* du centre d'*Augustodunum* et le *Bodellus* du plateau de Saron, on voyait jadis trois monuments <sup>1</sup>, dont un seul existe sur place; un autre est au musée Jovet, un troisième a disparu. Il se nommait la pierre du *cerf*, *petra cervalis*, et était situé à l'entrée de la vallée dite la Creuse d'Auxy, entre les Renaudiots et Champchanoux. Son existence est attestée par une suite de chartes dont les plus anciennes ne sont pas inférieures au X<sup>e</sup> siècle.

La pierre d'Auxy ou du *Sanglier*, *Alciacum* <sup>2</sup>, existe

<sup>1</sup> Ces trois monuments étaient séparés les uns des autres par une distance d'un peu plus de 4,000 mètres, ou 2 lieues gauloises, comme les deux diagonales tirées de l'angle nord à l'angle midi, et de l'angle est à l'angle ouest de la cité d'Autun, donnent environ 2 lieues gauloises. Cette lieue est au mille romain, comme la diagonale d'un carré est à son côté.

<sup>2</sup> La pierre de la *force*, de la *défense*, représentée soit par les cornes du *cerf*, soit par celles du *taureau*, soit par les défenses du *sanglier*. — Voir Tacite, *De morib. Germ.*, n<sup>os</sup> 41 et 43. — D. Martin, *De la Relig. des Gaulois*, t. II, p. 93. Le dieu *Kernunnos*, dont il est question là, est le même que *Cernin*, *Sernin*, *SRN*. Les érudits de l'Allemagne ont fait observer les rapports de *Cernun* avec *Dionysius*. La villa antique, située près de la pierre d'Auxy, s'appelle dans les titres *Porcaricia*. Le sanglier était le signe héraldique des *Suevi*; le taureau était adopté par les *Boii*; les Francs donnaient à l'élan ou au *cerf* le nom d'*Alce*.

encore. C'est un menhir de 14 à 15 pieds de haut. La pierre du Taureau de Charbonnière, élevée jadis par le *Boio-rix*, est, comme nous l'avons dit, au musée Jovet. Nous la décrirons plus bas. Le dieu *Alcis*, adoré par les *Néharvales* de la Germanie, était un mythe analogue à celui des *Dioscures* Castor et Pollux ou des Gémeaux, symbole de fraternité, pris du cours régulier des astres, de la succession des jours et des nuits, ainsi que des saisons <sup>1</sup>. Le mythe grec des aventures d'Hercule avec la reine de Lydie, *Omphale*, tient à la même origine; c'est-à-dire à l'union des populations scythiques et égyptiennes ou phéniciennes, par les *Lydiens*, d'origine sémitique <sup>2</sup>. Cette union était le but des mystères de *Samo-Thrace*, d'où résulta une fusion des langues *sémitiques* avec celles de la famille *Thrace* <sup>3</sup>, attribuée à *Cadmus*. Lédà, mère des Dioscures, est spécialement le mythe lacédémonien, de l'union des deux races sémitique et japhétique. Pour le comprendre, il faut savoir que ce mot, dans les langues germaniques, représentait l'*association* de plusieurs tribus

<sup>1</sup> Philon. *De legatione ad Caium*. Emeric David, Recherches sur Jupiter, t. II, p. 494.

<sup>2</sup> Emeric David, *id.*, p. 492-495. D. Jacobi. art. *Omphale*. •

<sup>3</sup> Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde, par Eichhoff, p. 24-54. — La science moderne a constaté, dans la forme des langues romanes, l'élément *indou*, et dans la forme de l'écriture romane, l'élément sémitique. Ces deux faits sont à eux seuls un des plus importants monuments de l'histoire. « Le quatrième fils de Sem, suivant la Genèse, est *Lud*, père mystique de la nation Lydienne, dont le siège fut au nord-ouest du berceau des Sémites, au sein de l'Asie mineure.... Nous irons rechercher à travers les populations de l'Asie Mineure, issues pour la plupart de la race de *Japhet*, la trace de cette colonie sémitique que la Bible indique d'une manière si positive. » Lenormand, Cours d'histoire ancienne, p. 210.

marchant à la conquête de nouvelles terres, lorsqu'elles y étaient forcées par un mouvement de population, semblable à celui des eaux la mer, soulevées suivant une loi correspondant aux phases lunaires. <sup>1</sup>

Le droit germanique nommé *Léda* est celui qui régissait spécialement les Franks, appelés par les Romains *Laeti*. Il en est fait souvent mention dans les chartes de Lyon, ainsi que de la *Saga*, *Segoha*, ou *droit de suite*, qui se rattache sans aucun doute au nom des *Segusiani* porté par les habitants des terres situées entre le Rhône et la haute Loire. Parmi les nations celtiques qui ont contribué avec les populations étrusques à former le noyau de la nation latine, on remarque celle des *Ombriens*, que les *Eduens* reconnurent pour leurs frères dans la grande expédition de Bellovèse. Le nom de *Mediolanum*, ou de pays du milieu, fut donné à la ville que l'on fonda en souvenir de cette unité d'origine. Les monuments sont là pour nous apprendre que ce souvenir persévéra pendant un grand nombre de siècles. Le Christianisme même paraît avoir donné une sorte de consécration religieuse à ce souvenir. Quand la Cathédrale d'Autun, placée dans l'antique *castrum*, fut fondée, l'évêque de cette ville se rendit à *Milan* afin de procurer à son église la protection spéciale des martyrs saint Nazaire et saint Celse. Quand il revint, il était

<sup>1</sup> Du Cange, aux mots *Leda*, *Leudis*, *Ledo*. Josèphe, en parlant de la lettre écrite par Arius de Sparte à Jonathas, afin de renouveler l'antique alliance des deux peuples, nous apprend que l'on voyait sur le sceau qui authentiquait cette lettre, un aigle terrassant un dragon. Or, l'aigle était le symbole de la *legio*, c'est-à-dire, d'une troupe militaire composée de tribus associées. Le dragon, au contraire, était le symbole des troupes aborigènes.

accompagné d'un moine d'Asie, probablement *Galate*, car il portait le nom de ce chef gaulois, l'allobroge *Emanus*, qui fit partie de l'expédition conduite par Brennus dans la Macédoine <sup>1</sup>. Dans la suite, on choisit pour patron du village situé vis-à-vis et au centre des montagnes de *Rome* et de *Rême* les deux frères martyrs de *Milan*, saint Gervais et saint Protais. Deux ruisseaux prennent leur source à Saint-Gervais, et vont se jeter dans la Dheune. L'un entoure le mont de *Rême*, et va passer à NOVILIACUM, Nolay. Il se nomme la *Cosanne*. L'autre entoure la montagne de *Rome* et s'appelle la *Vieille*. Une étude approfondie des localités et de leurs rapports avec les monuments de la cité dont elles étaient les dépendances, nous a montré que le mythe des Dioscures, ou de la fraternité des *Seniores* et des *Juniores*, comparés aux phénomènes de la succession des *jours* et des *nuits*, des saisons d'hiver et d'été, était spécial à cette partie du pays éduen. Les noms de *Saturninus* et de *Novellius* <sup>2</sup> ont été portés par l'une des principales familles *œduo-milanaises*. Le village de *Noviliac*, Nolay, dépendait de l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand d'Autun, fondée sur les ruines du temple de Cybèle. C'est près de ce temple qu'on a trouvé l'inscription sur laquelle se lit le nom de NOVELLIA SATURNINA. Plus de dix inscriptions trouvées dans le territoire de *Milan* montrent l'importance de la famille *Novellia*, chez les *Insubres* de l'Italie. L'inscription suivante, découverte à Milan même, prouve de plus

<sup>1</sup> Justin, lib. XXIV.

<sup>2</sup> Pour *Novus-Hélios* le nouveau soleil. Saturne représente le soleil vieux.

le culte de l'idée d'égalité liée au culte du soleil et de la lune.

Un cippe, dans le haut duquel on voit l'image du soleil rayonnant ; porte :

NOVELLIVS ÆQVALIS SIBI  
ET ÆQVATLÆ L. F. PRIMIGENIÆ VXORI KARISSIMÆ,  
ET SECVNDO MATVRO, MENALIÆ, SVCESSORI,  
MODESTO, LIBERTIS SVIS, T. F.

Une autre inscription a été trouvée à Rome :

ÆTERNITATI SACR. SOLI ET LVNÆ.  
P. NOVELLIVS P. FILIVS. PAL. VERVS. D. D. XXIII KAL.  
JVLII. SACR. SCIPIONE ORFITO ET Q. NONIO COS.

Cette consécration à l'éternité, au soleil et à la lune fut faite par un *Novellius*, le 14 juin de l'an 52 de l'ère chrétienne. C'est au milieu du mois de juin que les Romains célébraient la fête de la *Concorde*, d'Ino, de *Leucothoë* la déesse *Blanche*, nommée par eux *Matura* ou l'*Aube*, la lumière d'orient <sup>1</sup>.

Les noms de *Rome* et de *Rême* <sup>2</sup> sont les deux termes relatifs d'un très ancien mythe tendant à concilier les énergies sociales, à l'instar des énergies du monde physique. Il existait des *Romi* et des *Remi*, avant que les fils du roi d'*Albe* et de *Rhea Sylvia*, initiés aux an-

<sup>1</sup> Dans cette fête, les dames romaines prenaient les enfants de leurs sœurs au lieu des leurs propres, et leur donnaient des témoignages d'affection. C'est du 15 mai au 15 juin qu'à Rome les cérémonies du culte tendaient à retracer l'union des *juniores* et des *seniores*.

<sup>2</sup> *Force stable* et *force mobile*, éternité et temps. — *Æternitati sacrum soli et luna*.

tiques mystères par la *louve* symbolique <sup>1</sup>, portassent les noms de *Romulus* et de *Remus* et s'occupassent de la fondation d'une nouvelle ville. Il est certain qu'on distinguait chez les Sabins une tribu, dont le *loup* était le signe héraldique. Le système mythologique de nos deux montagnes éduennes est tellement en rapport avec les usages religieux de la Rome antique, que, dans cette capitale de l'univers, les temples de *Romulus* et de *Remus* sont à égale distance du capitole et du temple de la *Concorde* qui y touche. De plus, il existait sur nos montagnes un usage invétéré, absolument analogue à celui qui fut observé au temple de *Romulus*. On portait les enfants malades à *S. Nebo*, *S. Ploto*, et aussi à *S. Toto*, *S. Tata*, et *S. Totin*, afin qu'ils fussent guéris. *S. Toto* était le nom adopté de préférence à Rome.

Nous avons dit que *Rême* indiquait la *force mobile*, de là sans doute le nom de *Change* donné au village placé au pied de cette montagne. Voici deux *génies* qu'on y a découverts. Ils appartiennent au musée de la ville.

La figure de gauche présente un *génie simple* revêtu de la robe longue, portant la corne d'abondance et la patère. La figure de droite représente un *génie national*, joignant aux attributs de la *patère* et de la *corne d'abondance* celui de la *couronne en forme de tour* qui le

<sup>1</sup> Voir *Monde primitif*, t. IV, p. 264 - 476. Une pierre gravée représente *Castor* et *Pollux* à cheval, et au milieu d'eux *Mercur*e que la mythologie regardait comme le père des Gémeaux et des Lares. (Gori, *Thes. Gem.* t. I, pl. 88.) Une pâte antique du cabinet du baron Stosch, publiée par Winkelmann, 2<sup>e</sup> classe, n<sup>o</sup> 1236, représente *Romulus* et *Rémus* allaités par une louve; au milieu des 12 signes du zodiaque, image allégorique des Dioscures romains, du soleil d'hiver et du soleil d'été.

détermine <sup>1</sup>. Ces figures tiennent au cycle des dieux *Protées*.



Le village de Dennevy, *Dwinæ vicus* dans les chartes, se trouve placé sur la *Dheune*, vis-à-vis de la montagne de *Rome*, entre l'embouchure du ruisseau dit la *Vieille*

<sup>1</sup> Muller, n° 444., D. Martin, *Explicat. de quelques textes difficiles*, t. I, p. 259, a publié une *Cybèle*, dont la *mitre* ou couronne a beaucoup d'analogie avec celle-ci.

et celle du ruisseau dit la *Cosanne*. On y a découvert le monument dont voici le dessin.



On remarque : 1° un *génie local*, dieu de la santé, portant la corne d'abondance et la patère, déterminé par le *serpent* qui est l'attribut spécial des génies locaux, dieux de la santé. 2° Une *Juno*, ou *Vesta*, génie local de la religion <sup>1</sup>. 3° Un *Hermès tricéphale* dont les mains paraissent liées. C'est un *génie du temps*.

Près de Dennevy se trouve le village d'*Atuze*, entouré de localités dédiées à *Mercur*. C'est d'abord *Chamilly*, de CAMILIAC, le lieu du *Camille*; *Chamirey*, de CAMIRIAC, le lieu du *Camir* qui a le même sens, puis enfin *Mercurey*, de MERCURIAC, le lieu de *Mercur*.

<sup>1</sup> « Le foyer, dit Muller, était le symbole antique du point *central et immobile* autour duquel une vie susceptible de changement exécutait ses divers mouvements. Hestia ou Vesta représentait le foyer; cette déesse formait la clef de voûte du système des 12 grands dieux. » n° 388. Le P. Berthault, *Illustre Orbandale*, t. I, p. 70, fig. 5, a publié un antique trouvé à Chalon. La déesse qu'on y a représentée est absolument semblable à celle qui occupe le centre du groupe de Dennevy. Le nom de *Trivia*, donné à Diane, comme l'attestent les actes de S. Symphorien, peut expliquer, à *Dwine vicus*, la présence d'une *Vesta* accompagnée de l'*Hermès tricéphale*.



Entre ces lieux et *Cabilionum*, à *Mellecey*, a été trouvé le *Mercure* publié par le P. Berthault dans l'illustre *Orbandale*, t. I, p. 65, fig. 2. Il est semblable à celui dont nous avons donné le dessin plus haut. On lit au bas :

DEO MERCVR. IARVRILVS SCOPONO.

Le même auteur a donné, fig. 1, le dessin d'un *Mercure* isolé, en marbre, trouvé également à Chalon. La Société d'histoire et d'archéologie de cette ville a reproduit le curieux *Mercure* découvert sous l'autel de St-Vincent où il avait été enfoui. Le culte de ce dieu, dans une ville spécialement occupée aux transactions commerciales dès son origine, ne saurait surprendre. Non loin de Dennevry et près d'Aluze, se trouvent les restes d'un ancien prieuré, avec chapelle dédiée à *S. Philippe*, apôtre. C'était, au moyen âge, un fervent monastère d'enfants de *S. Bernard*, dépendant de l'abbaye de Maizière. Là est une très belle source, dont les eaux coulent dans le ruisseau dit l'*Orbise*. Avant que le Christianisme vint établir en ce lieu son culte tout spirituel, la *belle source* était l'objet d'un culte superstitieux rapporté à la déesse *Flora*, protectrice spéciale des chevaliers Romains. Cette nymphe d'Aubigny, *Albiniac*, eut peut-être pour prêtresse la jeune *Tertiania Florentinia*. Du moins les citoyens *Suèves* de *Crète*,<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Le pays de *Crète* s'étendait depuis l'une des sources de la *Cosanne*, entre les monts de *Rome* et de *Réme*, jusqu'à l'embouchure de la *Dwina* dans l'*Arar*, autant qu'on en peut juger par les noms de *Créot*, de *Santenay* — la *Crée*, de *Creteuil* et de *Crétaine*, puis enfin de *Frey-bourg*, indice bien évident d'une station de peuples Germains. Nous ferons observer que la réunion du mot *Arar*, nom gaulois de la Saône, réuni à *Dwina*, nom de la rivière qui traverse

*cives Suebani Creti*, élevèrent en ce lieu un monument funéraire aux *dieux Mânes* de cette jeune fille, en gravant à côté de l'inscription l'*ascia symbolique* et un animal, peut-être une *louve*. Voir ci-dessus p. 117.

Les moines établis par le christianisme, près de la fontaine d'*Aubigny*, étaient des *moines blancs*. A quelque distance de là était un prieuré de chanoines réguliers, dédié à S. Hilaire. Au pied de la hauteur sur laquelle fut construit ce petit monastère, on voit surgir une des sources du ruisseau dit la *Thalie*, qui traverse le village de *Fontaine-les-Chalon*. Voici le des-

le pays de *Crète*, donne ARAR-DWINA, nom gaulois de *Diane*. Un monument trouvé à Rome, où il avait été élevé par un *Remus miles*, montre ARDWINA avec l'arc et le carquois, attributs essentiels de *Diane*. — Une médaille publiée par Pellerin, *Peuples et villes*, t. III, pl. 97, n° 13, appartient à la *Crète*. Elle représente la tête de *Diane* et son *carquois*. On sait que cette île était renommée par les flèches fabriquées dans la ville de *Gortyna*.

Docta, nec locis pejor *Gortyna* sagittis. Luc. Phars. lib. 3. Nec *Gortyniaco* calamus levis exit ab arcu. Ovid. *Metam*, lib. VII.

L'arc et la flèche sont restés des signes d'une grande valeur dans le Chalon-nais et le Mâconnais, séparés l'un de l'autre par le mont *Gurthonensis*. On sait que, dans l'antiquité, une fabrique de flèches existait à *Matisco*. Un ensemble de faits tend à prouver de plus en plus que le Chalonnais a été habité par une colonie de Crétois. Le moyen âge nous montre une très intime union entre les grandes et illustres maisons de *Vienne*, de *Chalon* et de *Mâcon*. Or, *Etienne* de Bysance raconte que la ville de *Vienne* en Dauphiné a été fondée par les Crétois. Le *dauphin* qui est resté un signe héraldique des *Allobroges*, est très significatif. On prétendait qu'*Apollon* avait guidé sous la forme d'un *dauphin*, *Castalius* de *Crète*, qui conduisait diverses colonies. Il est certain que la famille *Delphinia* existait dans le Dauphiné, avant le VI<sup>e</sup> siècle. — *Millin*, *Voyage dans le midi*, t. II, p. 9. — *Bouillet*, au mot *Delphinus*. — *Colonia*, *Hist. littér. de Lyon*, t. I, p. 374. Le nom gaulois de cette famille était *Sigo-Bran*. Le pays *Éduen* et *Ségusien*, situé entre les *Allobroges* et les *Arvernes* qui prennent aussi un *dauphin* pour symbole, avait pour famille principale les *Dalmatii* qui prenaient pour symbole chrétien une *croix ancrée*. On a trouvé à *Autun* plusieurs sculptures antiques représentant deux *dauphins* roulés autour d'un *trident*.

sin d'un monument lapidaire trouvé sur le territoire de cette commune. C'est évidemment un *génie topique*, faisant allusion aux rapports de *Cérès* et de *Neptune*, dont le résultat fut la naissance d'*Arion*.



On reconnaît facilement sur ce monument une *Déméter*, ayant la tête dans le nimbe lunaire, portant d'une main la corne d'abondance, de l'autre la patère. Elle est assise sur un cheval aux formes vigoureuses; sous ses pieds, on voit un petit cheval.

« Cérès, dit Emeric David, aime Neptune : Cérès est la terre affamée d'eau; devenue presque furieuse par la privation de cet élément et surnommée, à cause de cette passion, *Erinnys*<sup>1</sup>, elle s'est métamorphosée en

<sup>1</sup> Pausan. lib, VIII, cap. XXV.

cavale, elle a fui : Neptune, heureusement amoureux d'elle, la poursuit; il la rattrape; elle monte sur son dos et ils galopent ensemble. Le fils de leur union est le cheval Arion, que son père fait élever par les Néréides dans les étables de l'Océan. »

« Je puis citer ici deux médailles autonomes de la ville de Phérès, en Thessalie : l'une du cabinet de Hunter, rapportée par Eckel; l'autre, de notre cabinet national, publiée par M. Mionnet. On y voit Cérès assise sur le cheval qui galope. <sup>1</sup> »

« Une pierre de Stosch, publiée par Winkelmann et Schlichtegroll, forme la suite de ce sujet. Elle offre Cérès tenant par la bride Arion, lequel a entre les pieds la vie sous l'emblème d'un serpent debout sur les replis de sa queue. Cet animal représente d'abord l'âme du monde; il devient bientôt l'image du génie ou de l'âme de chaque lieu, *genius loci*, ensuite de l'âme de chaque famille, de l'âme ou de la vie de chaque individu. <sup>2</sup> »

« Phidias représenta sur les reliefs du trône de Jupiter à Olympie, la lune dans sa rondeur <sup>3</sup> sur un cheval qui galopait, et il plaça cette composition au pied du maître des dieux, sur le *scabellum* même de son trône, pour montrer que Jupiter est le roi, le père de toute la nature; que l'eau est comptée parmi les divinités réelles, et que c'est elle qui établit l'harmonie entre les autres éléments. <sup>4</sup> »

<sup>1</sup> Neptune in-8°, p. 20.

<sup>2</sup> *Id.* p. 21.

<sup>3</sup> M. Quatremère de Quincy, voulant rendre cette composition, a représenté une femme dont la partie supérieure du corps se dessine sur un globe, assise sur un cheval qui galope. *Jup. olymp.* p. 303, pl. 15.

<sup>4</sup> Emeric David, *Neptun.* p. 32.

La sculpture découverte à Fontaine - les - Chalon . renferme tout entière cette fable de la naissance d'Arion et présente par là même beaucoup d'intérêt. Le sujet doit être rare<sup>1</sup>. Emeric David, qui a rassemblé avec tant de soin les notions de plusieurs antiques pour reconstruire ce mythe d'après les monuments, n'aurait pas manqué de signaler une œuvre d'art dans laquelle se serait rencontré l'ensemble de la fiction.

Le nom du lieu, où l'on a recueilli le bas-relief que nous publions, ajoute un nouvel intérêt à sa découverte. Il est évident qu'Arion naissant, ou les sources jaillissantes, fait allusion au nom de *Fontaine*.

« Tant de rapports, dit l'auteur déjà cité, entre Neptune et le cheval, la supercherie de Rhée et l'erreur de Saturne, le voyage d'Égypte, l'amour de Neptune pour Méduse et la naissance de Pégase, l'union du dieu avec Cérès et la *naissance d'Arion*, autorisent à demander : Qu'est-ce que le cheval? Déjà on prévoit la réponse : Le cheval est le flot qui se forme au sein de la mer, sitôt qu'elle est agitée. Le cheval est le flot qui embrasse la terre, qui l'ébranle, qui se répand sur la grève, et se déroule en frémissant. »

Aussi les anciens puisèrent-ils dans l'idée de *Hippos*, cheval, la plupart des surnoms donnés à Neptune, comme nous pourrions les emprunter nous-même aux mots ondes, vagues, flots, mers. *Fudit equum frementem*. Neptune fut nommé *Hippias*, l'homme-cheval ou le chevalier.... *Hippocurius*, le dieu qui soigne les

<sup>1</sup> Toutefois, il était reproduit plusieurs fois dans le pays que dominent les collines d'Aluze. Il existe à *Charresey* et à *Rully*. Ces localités sont voisines des sources de la *Thalie* (*Talieta* XI. s.) et de l'*Orbisc*. Embouchure à St-Remy.

chevaux; *Hippodame* ou *Domatilis*, le dompteur de chevaux. Une monnaie de Rhaucus, ville de *Crète*, peint Neptune sous la forme humaine, ayant son trident dans la main gauche et de la droite retenant un cheval par la bride. On dirait que l'artiste a voulu peindre le vrai Dieu ,

« Celui qui met un frein à la fureur des flots. »

Aussi Neptune est le cheval qui emporte Cérès sur son dos, Neptune est le héros qui, sous la forme humaine, retient le flot, lequel a les traits d'un cheval; Neptune est le flot retenu par le frein; Neptune est encore une *source*, un fleuve, une mer; Neptune enfin est l'eau, quelque part et sous quelque forme qu'on le voie. » <sup>1</sup>

« Il fut appelé *Tridentiger*, porteur de trident. Il fut appelé *Mycetis*, à cause de son mugissement semblable à celui du bœuf. On le nomma par la même raison *Taureau* et criant comme le taureau. Il reçut les noms de Nymphagète et de Crénouchos, *chef des nymphes* et *maître des sources*. Il était par conséquent reconnu comme chef et maître de toutes les eaux potables, sources, fleuves, fontaines. » <sup>2</sup>

Arion est donc certainement ici une divinité topique; il représente, sous une personnification divine et une sculpture idolâtrique, le phénomène naturel qui a fait donner le nom de *Fontaine* au village où cette image fut placée. Poursuivons nos recherches.

Le ruisseau qui reçoit à *Fontaine* les eaux de plusieurs sources, porte un nom célèbre dans le cycle des

<sup>1</sup> Neptun. p. 21, 22, 23, 24.

<sup>2</sup> Ibid. p. 25-26.

trois grâces et des *neuf* muses. Il se nomme la *Thalie*. Or, la *Thalie* vient arroser la campagne de Chalon, avant de se jeter avec l'*Orbise* dans le ruisseau de la *Corne* qui reçoit les eaux du ruisseau ayant nom *La Guiche*. Une gemme citée par Muller <sup>1</sup> offre le mythe des trois grâces placé sur le front du taureau qu'accompagne sept étoiles. Il y a donc un rapport entre le taureau aux trois *cornes* et aux trois *grues* des Gaulois, et le taureau aux trois grâces. Notre ruisseau la *Thalie*, s'unissant avec l'*Orbise* et la *Guiche* dans la *Corne*, en serait au besoin une preuve.

On lit dans Cicéron (*De Natura Deorum*, Lib. II, sectio CX) :

CORNIGER est valido connexus corpore TAURUS,  
Ejus caput stellis conspersum est frequentibus.  
Has Græci stellas Hyadas vocitare siierunt.  
A pluendo, (ὕειν) enim est pluère.

Le commentateur de Cicéron ajoute : « Hyadum numerum video fere controversum fuisse; quippe Thales duas duntaxat esse voluit... Euripides tergeminos quatuor Achæus, Germanicus quinque, Pherecydes sex, Ovidius septem, sic enim lib. V. Fastorum.

Ora micant Tauri septem radiantia flammis,  
Navita quas Hyadas Graius ab imbre vocat.  
Pars Bacchum nutrisse putat : pars credidit esse  
Tethys has neptes, Oceanique sênis.

« Au front du Taureau brillent sept étoiles étincelantes, que le *navigateur grec* appelle *Hyades*, à cause des pluies qu'elles amènent. Quelques-uns croient qu'elles nourrissent Bacchus; quelques autres les regardent comme les filles de Thétis et de l'Océan. »

<sup>1</sup> Archéol. pl. 39, fig. CCXIV.

Les trois cornes du taureau sont donc les trois *Hyades*, lesquelles trois *Hyades* sont le symbole des pluies bienfaisantes qui viennent alimenter les sources et fertiliser les campagnes.

Aussi Ovide, après avoir chanté les aventures d'*Hyas*, frère des *Hyades*, raconte celles de *Flore* qu'il nomme *Chloris*; « *Chloris eram quæ Flora vocor* » Puis, en parlant de ce que *Zéphyre* et *Borée* font pour orner *Flore* de ses plus beaux atours; il ajoute :

Protinus adripiunt charites , nectuntque coronas,  
Sectaque cœlestes implicitura comas.

Avant de parler des *Hyades*, il avait parlé d'*Amalthée* qui est la *corne d'abondance* des *Crétois*.

Nais Amalthea, Cretæa nobilis Ida  
Dicitur in sylvis oculuisse Jovem.  
Hæc fuit hædorum mater formosa duorum.  
Lac dabat illa deo; sed fugit in arbore cornu.  
Sustulit hoc nymphe; cinctumque recentibus herbis  
Et plenum pomis ad Jovis ora tulit. <sup>1</sup>

« La naïade *Amalthée*, si célèbre sur les collines de l'*Ida* de *Crète*, cacha, dit-on *Jupiter* au fond du bois. Elle possédait une chèvre, mère de deux chevreaux. Elle donna son lait au dieu; mais elle brisa une de ses *cornes* contre un arbre. La nymphe recueillit cette corne, l'entoura d'herbes fraîchement cueillies, et la présenta chargée de fruits aux lèvres de *Jupiter*. »

Nous avons vu plus haut que l'*Orbise*, dont les eaux se rendent dans la *Corne* près de *Chalon*, ainsi que celles de la *Thalie*, a l'une de ses principales sources à *Aubigny*, lieu dédié jadis à *Flora*. Voici donc un petit cycle

<sup>1</sup> *Fast.*, lib. V.



mythique composé des idées qui se rattachent à *Thalie*, *Flora* et *Amalthée*, plus un troisième terme, *La Guiche*, dont le nom devient pour nous tout un enseignement mythologique, grâce aux savants travaux de M. Fauriel. Cet homme si versé dans l'histoire poétique de la Gaule méridionale, nous apprend, en effet, que le mot *GUICHE* est un mot *basque* provenant de la langue des antiques *Ibériens*, qui doit se lire radicalement *Egui-etché* et qui signifie la *maison*, le *lieu du soleil* <sup>1</sup>. Pline nous assure que les *Florales* se célébraient lorsque le soleil était au 14<sup>e</sup> degré de la constellation du *Taureau*, *Floralia IV kalendas maii instituerint, urbis anno 516, ex oraculis sibyllæ, ut omnia bene deflorescerent*. Donc, lorsque la *maison du soleil* était sur le front du *Taureau*, vers le commencement de mai, la campagne de Chalon était réjouie par les

<sup>1</sup> Hist. de la Gaule mérid. t. II, p. 519. La présence de l'élément *Ibérien* et *Euskarien*, dans le pays Eduen, ne saurait faire un doute, si l'on observe que les bords de la Loire furent appelés le *pays d'Ibérie*, *IN-IBERA*, d'où *Ebirnum* et *Nevirnum*, Nevers. — Quant aux bords de la Saône, ils sont appelés le *pays d'Oskara*, l'*Ocheret*, *pagus Oscarensis*. Ces deux noms sont tellement significatifs, que la présence et l'importance spéciale du mot *Guiche* vient former un renseignement d'un grand poids. La science moderne a constaté la parenté des *Ibériens* du Caucase avec ceux des Pyrénées. « Autrefois une longue chaîne de populations unissait ces frères; les ans l'ont rompue; mais les deux anneaux extrêmes en sont un éternel témoignage. Après eux vinrent dans nos contrées les *Celtes-Scythes*. De ce mélange sortit la nation *Celt-Ibérienne*, mixte de nom comme d'origine. Les dieux des Celtes firent pacte et alliance avec ceux des Euskariens. Le *Bel* ou *Belen*, l'astre déifié dont le nom rappelle le *Bel* asiatique et suffirait presque pour fixer l'origine de ses adorateurs, si elle avait besoin de l'être. » (Hist. du monde, de MM. de Riancey, t. I, p. 178, 179, 181, 184. Dans le territoire éduen, le *pays de Belen*, *pagus Belnensis*. touche au *pagus d'Euskar*, *pagus Oskariensis*.

Le *Liger* rappelle beaucoup le nom des *Ligurcs*, comme le nom populaire de l'*Arar*, *Sicauna*, *Sagona*, paraît se rattacher à celui de *Sicanes*. La parenté

ornements de *Flora*, l'abondance de la *corne d'Amalthée*, les concerts et les festins de *Thalie*; c'est-à-dire que la terre fécondée par l'action réciproque des sources et de la chaleur naissante invitait les citoyens de *Crète* aux *jeux floraux*. Toutefois là ne se bornait pas le mythe des quatre sources dont nous parlons. Si les hommes les moins sérieux se contentaient des spectacles, des danses et des festins des *Floralia*, les sages s'éclairaient en pénétrant le mystère.

Ovide, au commencement du livre V des *Fastes*, se pose cette question.

Quæritis, unde putem maio data nomina mensi?

« Vous voulez apprendre de moi d'où vient le nom du mois de mai? »

Pour répondre il invoque les neuf muses.

des *Ambarri* éduens, avec les *Ombriens* de l'Espagne, de la Gaule et de l'Italie, a été admise par les érudits modernes. Les tribus que nous venons de nommer sont celles qui ont peuplé, à une très haute date, l'Italie, et nous mettent en rapport avec les traditions étrusques. Les colonies des Phocéens, des Rhodiens et des Crétois sont venues déposer chez nous l'élément Græco-Phénicien. Puis enfin les *Kimris*, les *Boii*, les *Suèves*, les *Markomans*, les *Sarmates* et les *Franks* ont joint au témoignage historique, celui d'une foule de noms, de lieux, d'usages et de traditions, dont il est plus facile de suivre la trace qu'on ne le pense communément. — La cité de *Minervia*, fondée dans le pays de *Belen*, reçut surtout des *Nuithones* et des *Varini* Burgondes. Nous trouvons les *Suebani* dans la cité de *Crète*, fondée au pays d'*Ardouina*. Nous trouvons épars sur le sol les *Vindonissa* et les *Boiacum* des *Boio-Helvètes*, les *Marco-Mania* des *Markomans*, les *Villa-Sarmatica* dont l'origine est attestée par la *Notice de l'Empire*. Le nom des *Francks* s'y trouve dans sa racine première, *RAK*, d'où *Hrac*, *Frac*, *Ranc*, *Frank*. Quelquefois la plupart de ces noms se trouvent réunis autour d'une antique baronnie, comme pour mieux faire apercevoir le dépôt laissé par chacune des alluvions germaniques. Des rapports constatés par les chartes, entre des lieux du même nom, situés à 20 ou 30 lieues de distance, viennent éclairer les recherches et fournir une certitude.

Dicite, quæ FONTES aganippidos HIPPOCRENES  
Grata Medusæi signa tenetis equi.

« Venez m'instruire, divinités chéries qui habitez les bords de l'*Hippocrène*, de cette source agréable qui jaillit sous les pieds de Méduse. »

Polymnie prend alors la parole et développe un thème *cosmogonique* et *théogonique* dont le secret se trouve dans les enseignements que *Jovis* fait aux hommes, non seulement par les phénomènes de la nature; mais encore par ceux de la chaise curule des magistrats.

Illa datos fascas commendat, ebur que curule;  
Illa coronatis alta triumphat equis.

« La majesté (*MAI-estas*.) Imprime la recommandation aux faisceaux et à la chaise curule; elle triomphe, élevée sur le char que traînent les chevaux couronnés. »

Finierat voces Polymnia; dicta probarunt  
Clioque et curvæ scita THALIA lyræ.

« Ainsi parla Polymnie; Clio et Thalie, si savante à toucher la lyre, applaudirent à ses accents. »

Polymnie est la muse de la poésie *lyrique*, Clio est celle de l'*histoire*, Thalie est celle de la poésie *dramatique*. Polymnie est le nom de l'une des *Hyades*, aussi bien que *Clio*. Nous voilà donc conduits à l'enseignement supérieur de la présence du cycle des trois *charités* sur le front du Taureau.

Mais si *Thalie* est la muse de la poésie *dramatique*, elle est aussi, d'après les plus graves philosophes, la muse de l'agriculture, de la taille des arbres et de la

*géométrie* <sup>1</sup>. Cette dernière condition de *Thalie* donnera plus de prix à la citation suivante.

Après que *Thalie* eut applaudi aux accents de *Polyymnie*, dit *Ovide*, *Uranie* prit la parole, elle montra par quel admirable sagesse *Romulus* avait établi les institutions de la ville éternelle, sur un louable tempérament entre les intérêts des *Majores* et ceux des *Juniores*. « *Romulus* a donné le mois de *mai* aux *vieillards*, sur le conseil que lui en donna son aïeul *Numitor*, et le mois suivant présente une digne récompense de cet honneur accordé à la vieillesse ; *juin* succède, ainsi appelé du nom des Jeunes Gens.

Et Numitor dixisse potest ; da Romule mensem  
Hunc senibus, nec avum sustinuisse nepos ,  
Nec leve præpositi pignus successor honoris  
JUNIVS, a juvenum nomine dictus, habet.

Il faut que l'on se rappelle ici ce que nous avons dit du symbole *astronomique* des Dioscures, dans ses rapports avec le *géomètre* *Hermès* et avec l'idée sociale représentée par les noms de *Rémus* et de *Romulus*.

Ces recherches sur les divinités topiques de la cité de *Crète*, nous engagent à étudier un monument élevé par le paganisme dans la cité de *Minervie*.

La nymphe de la *Dheune*, qui prend sa source dans le grand *Breuil*, la grande *Ardenne*, c'est-à-dire dans la principale forêt sacrée du pays éduen, formait jadis un cycle avec les génies de plusieurs autres sources, principalement la *Niolle* qui prend sa source à *Chamilly* et passe à *Nantoux*, et l'*Avant-Dheune* qui prend sa

<sup>1</sup> D. Jacobi aux noms de ces diverses muses.

source à *Mavilly* et passe à un autre *Nantoux*. Gandelot, dans son histoire de Beaune, a publié 12 bas-reliefs qui faisaient partie d'un autel ou d'une pile, assez semblable au monument si important trouvé à Notre-Dame de Paris. Cette pile existait à *Mavilly*, près de la source de l'*avant-Dheune*.

On y remarque, 1° les génies des 4 éléments : le génie de l'*air* est reconnaissable aux ailes qui le distinguent; le génie de l'*eau* est parfaitement accusé par un *poisson* placé entre les mains de la divinité représentée; le *foudre* ou les *flammes*, donnés pour attributs à un troisième personnage, en font le génie du *feu*. Enfin, des *épis* portés par un quatrième *génie*, annoncent la terre qui produit les plantes. S'il était permis d'ajouter une conjecture, nous croirions que l'on a voulu, dans les 4 sujets, symboliser 4 formes prises par *Jovis* pour manifester sa puissance, car la *haste* mise entre les mains du génie de l'eau et entre les mains du génie de la terre, est sur nos monuments éduens un des attributs du maître des dieux. L'*air* et le *feu* le distingueraient assez pour que la *haste* n'ait point été attribuée aux génies qui représentent ces deux éléments. 4 sujets parallèles à ceux que nous venons de décrire, ajoutent à ces 4 génies isolés 4 couples de génies qui leur correspondent.

1° Le génie de l'air signalé par un *oiseau* semble expliquer un secret à un initié.

2° Le génie du feu, reconnaissable aux attributs de la flamme et des tenailles, s'entretient avec le génie de l'*astronomie* ou de l'*hydrographie*, Vénus, Uranie, marine ou aphrodite.

3° Le génie de la terre représenté par une déméter à la corne d'abondance, paraît protéger un petit personnage presque nu, *Hermès* ou *Bacchus*.

4° Deux génies, l'un masculin, l'autre féminin, ont pour attribut l'un l'*égide*, l'autre le serpent. On pourrait les appeler ici *Mona*, *Belena* ou *Minerva medica* et *Belenus* ou *Apollo medicus*.

Quatre autres sujets sont malheureusement brisés dans leur partie supérieure ; mais il en reste assez pour faire croire à un nouveau parallélisme. On voit, 1° un personnage à *talonniers* comme celles de Mercure ; 2° une colonne entourée d'un serpent comme le bâton d'Esculape. On ne saurait déterminer les autres sujets.

Sur le revers occidental des collines d'où sort, à l'est, la source de *Mavilly* ou l'Avant-Dheune, on voit la source de l'un des principaux affluents de l'*Arroux*. C'est le ruisseau de *Gors*<sup>1</sup> qui se jette dans l'étang de la Canche ; à la source même de ce ruisseau s'élève la belle et si curieuse colonne de Cussy, tant de fois dessinée, gravée ou lithographiée, et qui a été l'objet de tant d'essais d'explications. Montfaucon est le seul qui ait posé la base d'une bonne dissertation en s'attachant plus à rechercher le caractère mythique de la colonne que son caractère historique.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Cette source est à deux kilomètres d'*Ivry*. C'est au nord de ces mêmes collines, dont les cimes offrent un très grand intérêt archéologique, que l'*Oskara* prend sa source. Il est impossible de trouver plus rapproché, et dans un lieu marqué par plus d'antiques souvenirs, les deux principaux noms de la nation *Ibérienne*. Aussi le monument élevé à la source du *Gors*, près d'*Ivry*, est-il le plus intéressant de tous ceux qu'on a rencontrés dans le pays éduen.

<sup>2</sup> On voit sur cette colonne un vieillard dont le pied est appuyé sur l'image d'une montagne ou d'un rocher, et dont les mains sont liées. La plupart des

Ce monument présente d'abord l'idée des quatre éléments; il est le signe de consécration d'une *source d'eau*; son fût qui s'élève comme un arbre couvert de fleurs et de feuilles, au-dessus du cycle des 8 divinités qui entourent sa base, représente facilement la terre, C'est une opinion généralement reçue dans le pays, qu'une *lampe* était placée près du chapiteau. Une lampe réelle est plus que douteuse; mais l'image du *soleil* et de la *lune* placés dans les décorations du couronnement de la colonne, avec des figures de *sylphes*, sont un fait à peu près certain qui ajoute aux deux premiers symboles, ceux du *feu* et de *l'air* <sup>1</sup>.

La *colonne* paraît donc symboliser la *terre* et les trois éléments qui modifient continuellement ses formes. C'est *Cybèle*, c'est *Rhèa*, c'est *la mère des dieux*, protectrice spéciale des cinq vici du *pagus Augustodunensis* qu'arrose l'*Arroux*. Les actes du martyr de saint Symphorien sont là pour nous avertir de la haute importance qu'avait dans la ville d'Augustodunum le

archéologues se sont obstinés à voir là un *gaulois captif*, quoique les sept autres figures qui lui font pendant soient bien réellement, et de leur aveu même, des divinités. De là des dissertations sans fin sur la victoire qui aura donné lieu à l'érection du monument. Nous ne doutons pas que des événements politiques ne se lient à l'érection de la colonne; mais c'est avant tout un monument religieux, relatif au culte de la nature et surtout des fontaines. Le vieillard captif est un dieu comme les sept génies qui l'avoisinent. La fable qui donne des liens, des chaînes, à *Saturne*, nous en dit assez pour laisser de côté l'idée du *captif gaulois*, trop favorisé vraiment, en apparaissant ainsi dans l'Olympe.

<sup>1</sup> Le chapiteau antique placé près de la colonne, sur lequel on voit la face rayonnante du soleil, et des *sylphes*, ne paraît pas pouvoir s'adapter au monument. Toutefois, il indique la préoccupation mystique de la localité; on le nomme *la Lampe*.

culte de *Bérécynthe*, mère des dieux. C'est à *Augustodunum*, en effet, que se trouvait le centre du système des dieux Lares, et des Hermès, et des Naiades du pays éduen.

*Taran*, dieu souverain de l'*air*, ayant le pied sur le *Cosmos* représenté par une boule, et tenant une haste de la main droite, est le génie de l'*Arar* ou de la *Saône*; il occupe la face la plus orientale de la base, dont le plan est octogone.

Une déesse, placée à sa droite, est vêtue d'une longue robe; sa tête est couverte comme celle d'un sacrificateur. Elle tient dans la droite une patère, dans la gauche une haste; le paon, attribut spécial de la reine des cieux et des *génies*, de *Junon*, se remarque auprès d'elle. C'est la grande *nymphe* de la *Bresse* qui a donné à la *Saône* son second nom, *Sagona*, *Saona*<sup>1</sup>.

A la face méridionale de l'octogone apparaît une déesse, les pieds croisés et la tête appuyée sur la main en signe de méditation. Sa tête est couverte d'un casque, un tronc d'arbre est auprès d'elle, une chouette est placée près de son épaule. Nous reconnaissons dans cette figure *Belena*. C'est une Minerve dont le nom gaulois paraît être celui de *Damona*, que doivent compléter les noms d'*Ardenna*, ou *Ardoina*, et aussi

<sup>1</sup> Deux des principales localités de la Bresse s'appellent l'une *Mons Pavinis*, l'autre *Sagiaccum*. Les eaux de la *Sane* qui traverse *Montpaon*, celles de la *Vallière* qui traverse *Sagy*, celles du *Solnan* et celles de la *Seille* et de la *Braine*, étant réunies à *Brienne*, se jettent dans la *Saône* un peu au-dessous de *Tournus*, le *Tren-orchium* ou *Torn-usium* des chartes; c'est-à-dire le *Taran-orkios* ou *Jupiter fulgurator*, le *Torn-uesios* ou *Jupiter pluvius*. Toutes les rivières que nous venons de citer ont leurs sources dans le pays des *Ambarri* et des *Sequani*.



de *Belena*. C'est la nymphe des deux sources qui jaillissent dans la grande forêt du centre du pays éduen, appelée *Avesia*, *Mona*, *Ardenna*, *Brotium*. La source *Dwina* coule à l'est pour aller dans l'*Arar* ; les sources *Borbonia* et *Mona* coulent à l'ouest pour se rendre dans l'*Arus* (l'Arroux), et de là dans le *Liger*. Ces deux cours d'eau sont si remarquables qu'ils ont donné la ligne du canal du Centre, qui réunit les deux plus grands bassins de la France, le bassin de la *Loire* et celui du Rhône.

C'est à la suite de cette Minerve gauloise qu'arrive le *vieillard* aux mains liées, dieu du pays des rochers et des montagnes, comme le montre le *monticule* placé sous l'un de ses pieds. C'est le *génie* du *Liger*, dont le nom rapporté au mot *euskarien Lig-orra*, signifie le pays des montagnes<sup>1</sup>. On sait qu'une suite de montagnes est appelée une *chaîne*, et les hauteurs un *plateau*. De là le nom d'*Essertenne*, d'*Essertenu*, si fréquent dans cette partie du pays éduen, et aussi celui de *Saron*, et *Sernin*. Dans les langues phéniciennes, une chaîne se dit *sarthan*, une plaine se dit *saron*. L'affluent du *Liger* qui prend sa source dans les montagnes du Beaujolais, et limite le pays des *Ædui* au midi, s'appelle le *Sornin*, et la forêt qu'il traverse se nomme *Avesia*. Ce sont les sources du *Brionnais*, près de la haute Loire, que symbolise ici le dieu captif, que nous nommerons *Sernin* ou *Kernun*.

Sur la face occidentale de l'octogone de la colonne que nous décrivons, apparaît un *génie* pourvu d'une

<sup>1</sup> Fauriel, Hist. de la Gaule mérid. t. II, p. 540.

longue barbe, revêtu d'une peau de lion et portant une massue; c'est l'*Hercule gaulois* appelé ARVS, sur une médaille ségusienne; c'est ici le *génie* de l'*Arroux*<sup>1</sup>, rivière qui passe à Autun, et dont la source de *Cussy-la-Colonne* alimente un des affluents.

La figure placée à la suite d'*Arus*, au sud-ouest, est une véritable naïade. Selon nous, elle représente l'*Ibérie* ou la *Ni-èvre*, et en général une nymphe principale de cette partie du pays éduen, dont une source mère, une *source centrale*, porte le nom d'*Anda* et d'*Aron*. Une curieuse inscription trouvée à Nevers nous dévoile tout le système dont cette nymphe est le symbole. La voici :

ANDE  
CAMVLOS  
TOVTIS  
SIGNOSI  
EVRV.

Elle indique les cinq *vici* du pagus *Ibernensis*, *Ebirnensis* ou *Nivernensis*.

*Anda* est le nom d'une déesse comparée à *Vénus victrix*. Cette déesse, sous le nom d'*Andate*, était spécialement honorée dans la Gaule armoricaine, voisine des *Andecavi*. C'était la déesse de la *basse Loire*, comme

<sup>1</sup> Au IX<sup>e</sup> siècle, *Esrus*, ou *Isrus*, *Apturavus*, *Arrotum*. La médaille ségusienne dont nous parlons fait une allusion manifeste à la condition *thermale* et *médicinale* des sources de la partie occidentale du pays éduen. Cette médaille, plusieurs fois publiée, l'a été par D. Martin, précisément pour l'interprétation de l'*Hercule* dont nous parlons. Il discute sur le sens du mot *arus*. Les usages du moyen âge et du midi fixent à notre égard la valeur de ce mot, qui répond au mot *ager* des Latins. C'est le mot *Lar* pris dans son radical AR. Aussi chacun des dieux dont nous parlons devient le *génie* de l'un des 9 *pagi Eduenses* comprenant 45 *vici*.

*Saron* était le génie de la *haute Loire*. L'importance du culte de *Vénus victrix* dans le Nivernais est attesté par tant de monuments qu'on ne peut s'empêcher de donner une grande valeur archéologique à l'étude du mythe d'*Ande Camulos*. Ce génie est bien connu ; sur un monument d'Italie, c'est un *Mars* accolé à une *Diane* gauloise, nommée *Ardoina* dans l'inscription. Ici *Camulos* est associé à *Anda* ou à la *beauté* mystérieuse. La traduction française d'un nom de lieu du pays de *Lémovikes*, appelé anciennement *Ande Camulum*, nous met au courant de la valeur mythique de l'expression. Le bourg d'*Ande-Camul* est appelé vulgairement *Rançon*, c'est-à-dire le tribut donné pour la concession de la liberté accordée à un captif par son vainqueur.

Dans les langues phéniciennes *camul* signifie *miséricordieux*, ce qui revient au même sens. La *beauté* enchaînant la *victoire* du guerrier, et ramenant la paix par la fusion des races vaincues avec les races victorieuses est donc l'idée représentée par *Anda-Camulus*. — Le mot *Toutis*, indique l'*Hermès* gaulois, *Tot*, *Tout*, *Teutatès*. — *Sig-nosi*, se compose du nom germanique de la *victoire*, *sig*, réuni à son nom sémitique ou grec *nézah*, *niké* ; ce nom s'est conservé dans le pays sous celui de *Senazy*, *Sanizy*<sup>1</sup>. EVRV, est tout à fait le génie topique du Nivernais ; EBIRNVM dans les Itinéraires.

Au nord de la colonne de Cussy, est une image d'homme nud, ayant les pieds croisés, comme l'image

<sup>1</sup> Le nom de *Huez*, village voisin de *Senazy*, étant le nom mystique de *Dionysius*, dans les chants orphiques, cette circonstance vient corroborer notre opinion, fondée sur l'observation d'un grand nombre d'autres faits.

de Minerve à laquelle il est diamétralement opposé dans le plan de la base octogone, un chien est à ses pieds, sa tête est couverte d'une peau, que D. Martin nomme *Orci galea*. Nous pensons, comme cet auteur, que ce *génie* est celui des *Lares infernaux*, des *dieux Mânes*, nommés par les latins, *Orcus* ou *Summanus* : le nom de *Sommant* a été conservé dans la campagne d'Autun située au nord. De ce point jusqu'à *Avallon* on peut suivre le culte spécial du dieu *Lunus* ou de *MEN*, type des *dieux Mânes*.

La huitième image au nord-est, rappelle les formes d'*Hébé* et de *Ganymède*. Le génie qui s'y trouve sculpté présente la *patère* à un oiseau placé sur un arbre. L'étude spéciale que nous avons faite de la partie du pays éduen vers laquelle est dirigée la figure de ce génie, nous a fait reconnaître que la *borne principale* se nommait la pierre d'*Ampelus* ou de *Bemiluc Jovis*. Sur un monument du pays, le génie *Bemiluc Jovis* de la pierre *qui corne*, d'*Ampilly* est représenté offrant une grappe à un oiseau qui la becquette. Les médailles gauloises réunissent à une image analogue le nom de *Pixtillos*, ailleurs *pistillus*; il s'agit de l'automne, époque des vendanges et de l'entrée du soleil dans les constellations de l'hiver. Aussi le génie du pays est-il appelé dans les inscriptions MOR-TASG le *régulateur-noir*, par opposition au LVC-TAG ou *régulateur blanc*, que les inscriptions antiques nous signalent au *midi* et surtout au *sud-ouest* du pays éduen.

Le monument qui nous a donné le moyen de découvrir ce fait est celui par lequel nous terminerons cette note sur les dieux topiques du pays éduen. Un bourg

important du département de Saône-et-Loire porte le nom de *Chauffailles*. Il y a quelques années, en démolissant la vieille église, on trouva sous le chœur les restes d'une colonne, dont la base quadrangulaire portait dans le bas une inscription et dans le haut des images sur chaque face; quelques restes du fût purent être reconnus.

L'inscription portait :

LVCIL. TASGILLVS. IVL. FILI. IOVI AVG. ET. IVNON....  
ESSOR II. VI.... IMVS. V. S. I. M.

Nous crûmes pouvoir la lire :

Lucilius Tasgillus, Julii filius, Jovi Augusto et Junoni professori, Duumvir ultimus, votum solvit, idibus maii.

« *Lucilius Tasgillus, fils de Jules, duumvir junior, accomplit un vœu à Jupiter Auguste et à Junon initiatrice.* »

En lisant cette inscription, nous fûmes frappés du rapport des termes qui s'y trouvent avec ceux de la célèbre inscription d'*Alise* :

TI. CL. PROFESSVS NIGER  
OMNIBVS HONORIBVS APVD HÆDVOS ET LINGONES FUNCTUS  
DEO MORISTASGO PORTICVM POSVIT.

*Moristasgus* qui est ici un Dieu, est dans les commentaires de César le nom d'un roi des Sénon. Il était donc indifféremment appliqué à la divinité et aux hommes, c'était un génie tutélaire. Dans l'inscription de *Chauffailles*, les noms latins sont appliqués au *génie divin*, *Junoni*, *professori*, et le nom gaulois *Lucilius Tasgillus*, au mortel qui accomplit le vœu. *Lucilius Tasgillus* se compose évidemment de deux diminutifs, auxquels il suffit de retrancher ce carac-

tère indiqué par *illus*, *ilius*, pour avoir LUC-TASG, qui substitue l'idée de *lumière* à celle d'obscurité que représente le mot MOR. Le rapport du mot TASG, répond trop aux dérivés du mot *τασσω*, par nos mots romans et français *tascha*, *tâche*, *ta.xe*, pour ne point le traduire par *ordinator*, *professor*, alors TI. CL. PROFESSUS NIGER dans l'inscription d'Alise honore son génie tutélaire *Moristag* ou *magnus et niger professor*. Dans l'inscription de Chauffailles, c'est au contraire le *Lucilius Tasgillus* ou le *minor et lucens professor* qui offre son nom à *Junon*, *professori*, à la reine des génies initiateurs.

Rappelons les gémeaux dont l'un est dans l'obscurité, quand l'autre est dans la lumière et dont l'un est petit, quand l'autre est grand; rappelons encore le rapport de ces deux frères avec le *jour et la nuit*, avec le soleil d'hiver et le soleil d'été, et nous aurons la valeur du mythe voilé sous les noms de MOR-TASG et LVC-TASG.

Quant aux images sculptées sur la base de la colonne de Chauffailles, il était facile de reconnaître Jupiter et Junon dans deux divinités assises l'une à droite, l'autre à gauche du monument. En face une femme portant un petit *hermès*, et ayant auprès d'elle un *canistrum*, nous parut être *Maïa*, présentant son fils naissant. C'est aux *ides de mai* que les païens célébraient le mythe de la naissance de Mercure et de la chaleur. Cette époque de l'année si célèbre par les honneurs rendus tour à tour aux *seniores* et aux *juniores* est précisément celle à laquelle les calendriers antiques placent l'entrée du soleil dans la constellation des gémeaux.

Nous avons commencé cette note sur les dieux to-

piques du pays Eduen, en partant du mythe du génie de la concorde et de la fraternité des Dioscures, tel que nous le présentent les traditions de l'Inde, de la Grèce et de Rome. Nous la terminerons par l'argument *ad hominem* qu'en tira le juif Philon, dans son livre de *Legatione ad Caium*. « De gemellis quoque Jovis filiis fertur immortalitatem impertivisse alterum alteri. Cum enim alter mortalis natus esset, alter verò immortalis, hic cujus erat potior conditio, noluit de suo decedere jure, quam pietatem ergà germanum non declarare, cogitans enim infinitum ævum suæ vitæ fraternique interitûs, et sibi relinqui unâ cum immortalitate lucrum amissi fratris perpetuum, mirificam permutationem commentus est admixtâ sibi mortalitate, fratri verò immortalitate, atque ita exæquatis naturis disparibus, quæ quidem ratio fons est totius justitiæ. »

Les deux figures suivantes faisaient partie d'un monument, qui paraît être la base de la colonne sur laquelle le P. Lempereur avait lu les mots *Jovi Augusto donum*. Elle était placée sur le *forum* présumé de l'antique cité d'*Augustodunum*.

Il est probable que ces deux figures sont celles d'*Hercule*, représenté avec divers attributs guerriers; tels que l'*arc*<sup>1</sup> et le *gladius*.

L'inscription gravée plus haut, à la page 98, a été trouvée dans le même lieu que ces sculptures, et se rattache sans doute au même monument, nous y remarquons le mot *EVRV*, que nous avons signalé

<sup>1</sup> L'arc est l'attribut d'*Apollon*. Sur la colonne de Cussy, on voit un *Hercule* à l'ouest. C'est à l'ouest du pays éduen, que le culte d'*Apollon* avait le plus de célébrité.

sur l'inscription des dieux topiques du Nivernais.  
On a trouvé près d'Avallon, aux Vaux de Lugny,





un temple avec un cycle de divinités qui paraissent se



rattacher au dieu *Lunus* : de nouvelles découvertes, de nouveaux rapprochements, des études plus complètes, conduiront peut-être à faire reconnaître les détails du système des *grands Lares* éduens, dont nous avons tâché de donner une idée.

#### 4° BRONZES VOTIFS.

Nous avons parlé des trois bornes qui existaient autrefois, depuis la *Bondelue* d'*Augustodunum*, jusqu'à celle du *Mediolanum* du plateau de *Cernin*, de *Saron* et de *Planoise*. Ces bornes étaient la pierre du *Cerf*, la pierre du *Sanglier*, la pierre du *Taureau*, signe sacré pour les *Boii* et les *Teutons*.

Ces signes divers se rapportaient au mot *alcis* par lequel les populations de la *Germanie*, et en particulier les *Néharvales*, désignaient le mythe des *Dioscures*. Voici le passage de Tacite sur lequel se fonde ce sentiment. « Apud Naharvalos antiquæ religionis lucus ostenditur. Præsides sacerdos muliebri ornatu sed *Deos*, interpretatione romanâ, *Castorem Pollucemque* memorant. Ejus numinis nomen *Alcis* <sup>1</sup>. » D. Martin fait remarquer sur ce texte que le mot *alcis* veut dire en français un *élan*. Homère, ajoute-t-il, appelle un lion ἀλξ : il se sert même de ce terme pour exprimer un *sanglier*. Il n'y a point de doute qu'*Alces* ne soit dérivé de ce mot, ou du moins qu'il ne vienne d'ἀλκη force, ou de ἀλξ protection. Selon cela l'*Alces* ou *Alcis* des *Néharvales* était le *Cernunnos* des *Gaules* <sup>2</sup> qu'ils invoquaient

<sup>1</sup> De moribus Germanor., 43.

<sup>2</sup> De la relig. des Gaulois, lib. III, p. 93.

à la chasse des bêtes fauves pour être garantis de leurs griffes, cornes, dents ou défenses ». Le *cerf*, le *sanglier*, le *taureau* ont donc été, d'après notre auteur, des emblèmes, des hiéroglyphes des mots *défense*, *protection*, à cause de l'usage qu'ils font de leurs *cornes* ou *dents*; mais comment ce symbole est-il devenu celui de la *fraternité* comparée au mouvement de deux astres, d'où vient un mouvement moyen, et au *ruisseau* qui naît de deux sources? La raison en est simple, quoique pour l'établir il fallût entrer dans des détails plus longs que ne le comportent ces notes.

La *corne*, la *dent*, le *cerveau* <sup>1</sup>, sont autant de symboles du *cercle* divisé en 360 degrés, terme moyen entre 355, nombre de jours de l'année lunaire, et 366, nombre de jours de la plus grande année solaire <sup>2</sup>. Plutarque raconte dans son *Thésée*, que le roi d'Athènes, après avoir vaincu le *Mino-taure* de l'île de *Crète*,

<sup>1</sup> Les lettres qui indiquent ces mots dans les langues sémitiques indiquent aussi les nombres 350, 355, 360. Le diamètre du cercle 350 est à peu près égal à 111, nombre qui s'écrit ALP et signifie grammaticalement un *bœuf*.

<sup>2</sup>  $354 + 366 = 720$  qui, divisé par 2, donne 360 ou la *moyenne* des deux quantités.  $360 + 720 = 1080$  ou 3 *dents*, d'où le trident de Neptune. Les Chaldéens en effet, pour écrire le nombre 1080, se servent des deux lettres A P. — Or, la science moderne a constaté que la racine sanskrite AP a donné le mot lithuanien *uppé*, et le grec *ὄπος* qui signifie *eau*. Le rapport des dérivés de cette racine avec la consonnance EPO, *ἵππος*, *cheval*, est un fait, comme celle du mot latin *aqua*, eau, avec *equus* et *ἵκκος*, *cheval*, venant de la racine sanskrite AC. (Voir Eichhoff, *Parall. des Langues*; p. 266, rac. 11, et p. 268, rac. 22.) — L'idée des trois cercles est aussi relative aux trois lignes nécessaires pour que le navigateur puisse reconnaître la position relative de l'astre qui dirige sa course : la *ligne horizontale*, la *ligne méridionale* et la *ligne zodiacale*. La racine AC, d'où l'on fait dériver *equus*, comme le mot ANCVS, un *rayon*. Si vous divisez par 12 le nombre 1080, vous avez 90, ou le quart de cercle, dont le nombre se représente chez les Chaldéens par les lettres MIM qui signifient les *eaux*, et par le mot MN qui signifie *calcul*.

établit en souvenir de cet événement une danse nommée la *grue*, dont le but était d'imiter les circuits du fameux labyrinthe, dans lequel l'avait dirigé le fil d'Ariane. Il ajoute que Thésée dansa lui-même autour de l'autel *cératon*, ainsi nommé à cause de ses *cornes*. Ce fut là comme l'origine des danses et des spectacles usités dans les fêtes religieuses. Plutarque parle ensuite du *couronnement du caducée*, accompagné du chant ELELEV, IV, IV, corruption évidente de l'ALLELV-IAH des *Sémites*, comme on l'a tant de fois démontré <sup>1</sup>. D. Martin rapporte plusieurs monuments afin de prouver que le chant de l'*Eleleu, iu, iu*, avait lieu pour l'adoration ou le sacrifice d'un *taureau*. Honorius d'Autun, recherchant l'origine du mot *chorus*, un *chœur de chantres* <sup>2</sup>, ne fait aucune difficulté de reconnaître que ce mot vient du mot *chorea*, indiquant les *chants* et les *danses*, institués par les païens, afin d'imiter par leurs rondes les révolutions des astres, par *l'union de leurs mains* la connexion des éléments, par leurs chants l'harmonie des planètes, par la gesticula-

<sup>1</sup> Voir une dissertation spéciale sur ce sujet dans l'ouvrage de D. Martin, qui a pour titre : Explication des textes difficiles de l'Ancien Testament, t. 1, p. 248 et suiv. — Il résulte de l'ensemble de ce travail, un fait observé par d'autres, c'est que l'élément chaldéen ou phénicien se combine avec l'élément indien dans les mystères dionysiaques.

<sup>2</sup> « *Chorus psallentium à chorea canentium exordium sumpsit, quam antiquitas idolis ibi constituit, ut videlicet deos suos, et voce laudarent et toto corpore eis servirent. Per choreas, autem circuitiōnem voluerunt intelligi firmamenti revolutionem; per manuum complexionem, elementorum connexionem; per sonum cantantium, harmoniam planetarum resonantium; per corporis gesticulationem, signorum motionem; per plausum manuum vel strepitum pedum, tonitruorum crepitum.* (De Gemm. animæ, Lib. 1, c. 139.)

tion de leur corps les mouvements des signes, par le battement des mains et le frémissement des pieds, le bruit du tonnerre.

Plusieurs archéologues ont rapproché le passage de Plutarque du *taureau à trois grues*, *tarvos trigaranus*, découvert sous les dalles de l'église Notre-Dame de Paris <sup>1</sup>. D. Martin, qui rapporte ces opinions, ne les prend pas au sérieux. Son avis eût été tout autre, s'il eût observé que le mot grec *géranos*, une grue, a le plus grand rapport avec le mot sémite *goren*, une *aire géométrique*. Eichhoff rapporte de son côté à la racine sanskrite GARH, qui signifie *saisir, enclore*, les mots latins *gero, gyro*, tourner; le gothique *girda*, l'anglais *gird*, et enfin le sanskrit GARHAN, *enceinte*; le grec, *χῶρος*, un *champ*. L'affinité de ces mots avec *χῶρος*, un *chœur*, est on ne peut plus facile à saisir.

Quant aux rapports du *taureau* avec le tracé géométrique d'un nouveau camp, d'une nouvelle enceinte, d'une nouvelle ville, on peut consulter ce que dit Montfaucon des *Suo-ve-Taurilia*, et ce que Plutarque et Ovide ont écrit sur la consécration des cités. <sup>2</sup>

« On creusait une fosse ronde, dans laquelle on jetait les prémices de toutes les choses, que les hommes mangent légitimement comme bonnes, et naturellement comme nécessaires; et chacun y ajoutait une poignée de terre, qu'il avait apportée du pays d'où il était venu. Après cela on traçait l'enceinte avec un soc

<sup>1</sup> Voir la description et interprétation. Histoire de la ville de Paris, par D. Félibien et D. Lobineau, t. 1, p. cxxxvj. D. Martin, de la Religion des Gaulois, t. 2, p. 70.

<sup>2</sup> D. Martin, de la Religion des Gaulois, t. 2, p. 250.

d'airain, qu'on mettait à une charrue attelée d'un taureau blanc <sup>1</sup> et d'une génisse de même couleur. Dans l'endroit où l'on voulait faire les portes, on suspendait la charrue, et on la portait sans continuer le sillon. A mesure qu'on traçait les sillons, on y jetait des fleurs, et ensuite de la terre dont on les couvrait. Toute la cérémonie se terminait à l'érection d'un autel, sur lequel le taureau et la génisse étaient immolés. Cette cérémonie fut religieusement observée par toutes les colonies romaines, avant de jeter les fondements d'une ville. »

» Les cérémonies qu'observaient ces colonies dans le partage des champs, est tout-à-fait curieuse, et donne du jour au sujet que nous traitons. On plantait des bornes, aux fondements desquelles les uns ne mettaient rien, d'autres y jetaient ou des cendres, ou des pots cassés, ou du verre brisé, ou des os brûlés, ou de la chaux, ou du plâtre : en certains endroits c'était une loi d'y planter des bouteilles renversées <sup>2</sup>. Tout cela est justifié par les marques qu'on a trouvées à Bellecourt. Après cela, on répandait de l'huile sur les termes, on les couvrait de quelque voile, et on les

<sup>1</sup> Nous avons dit que le mot *corne*, qui est un symbole des mots *défense*, *protection*, *munitio*, s'exprime en chaldéen par un mot (CRN), dont les trois lettres représentent, dans le système graphique de cette langue, le nombre 350. Nous avons ajouté que les lettres ALP qui signifient un *taureau*, représentent le nombre 111, qui est approximativement à 350, comme le diamètre est à la circonférence. Il y avait donc pour les Chaldéens un rapport très notable entre la *corne d'un taureau*, le rite d'un *taureau traçant l'enceinte d'une ville*, et le rapport géométrique des deux lignes nécessaires pour le tracé d'une enceinte ronde, c'est-à-dire le *diamètre* et la *circonférence*.

<sup>2</sup> In quibusdam regionibus jubemur vertices amphorarum defixos inversos observare pro terminis. (P. Menetrier, dissert. 3.)

ornait de festons et de couronnes. Ce qui pourtant ne se faisait qu'après un sacrifice et avoir répandu du sang de la victime dans la fosse du terme. A cette effusion ou aspersion, le prêtre devait être voilé; outre ce sang, on jetait dans ces creux de l'encens, des grains, du miel, du vin, et plusieurs autres choses, auxquelles on mettait le feu; et tandis que le feu les consumait, on plaçait, on érigeait et on assurait bien ces bornes. <sup>1</sup> »

Comme on trouve souvent sous les *pierres fondamentales* de notre cité des *cornes de cerf*; qu'il est certain que les Gaulois immolaient une *truie* pour la consécration de leurs villes, on doit penser que les *suo-vegetauritia* ou immolation d'une *truie*, d'une *brebis* et d'un *taureau*, se rapportaient aux cérémonies analogues qui firent appeler les trois bornes entre la Bondelue d'*Augustodunum*, et celle de *Mediolanum*, la pierre du *Cerf*, *petra Cervalis*, la pierre du *Porc*, *Porcaricia*, la pierre du *Taureau*, etc.

Cette dernière pierre, qui a été transportée au musée Jovet du lieu de Charbonnière où cet archéologue la découvrit, est un cippe de forme quadrangulaire. Dans le haut de ce cippe, plus large que le cippe lui-même, est une excavation, jadis fermée par une petite grille dont on voit encore les attaches. C'est derrière cette grille et dans cette excavation qu'était un petit taureau de bronze à trois cornes, d'un assez bon travail. En voici un dessin fidèle dû à l'habile crayon de M. Muret.

<sup>1</sup> *Consumptisque omnibus dapibus, super calentes reliquias lapides collocabant; atque ita diligenti cura confirmabant.* (P. Menet. Dissert. 3.)



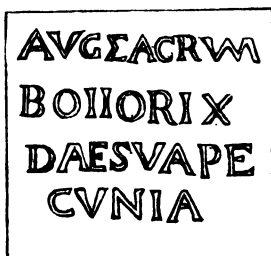
DARBELET

On lit sur le socle de bronze qui porte le *taureau* <sup>1</sup>,

<sup>1</sup> Courtépée, édit. de 1848, t. III, p. 422, parle de la découverte d'un taureau semblable, près de Louhans, à Château-Renaud, appelé jadis *locus*



une inscription, dont nous donnons un *fac simile*.



Le nom de *Boiiorix* nous rappelle celui de ce chef des Cimbres qui périt sur le champ de bataille de *Vercueil*, lorsque Marius y remporta une éclatante victoire. Plutarque raconte qu'une des dépouilles les plus importantes enlevées par les Romains aux Barbares, fut le *taureau de bronze* que les Cimbres adoraient. C'est sur ce *taureau d'airain* qu'ils avaient juré, quelque temps auparavant, d'observer les conditions d'un pacte avec quelques soldats romains. « *Barbari propugnaculum quod erat trans Athesim agressi ceperunt : Romanorumque virtutem, qui se optimos viros præstiterunt,*

*Centauri.* « On y conserve, dit-il, un petit taureau de bronze à trois cornes, ferré d'argent. Il a fait le sujet d'une dissertation du savant Bullet, qui prétendait que c'était l'ancien dieu *Bison*. Il est gravé dans les *Antiquités de Caylus*. » M. Edouard Clerc (*Revue des deux Bourgognes*, t. III, livr. 5<sup>e</sup>, p. 265) en parle en ces termes :

« Le savant Bullet, qui voyait dans ce bronze un dieu de la Séquanie, pensait que l'animal qui avait servi de modèle avait été produit par un taureau ordinaire avec la femelle d'un cerf, qui, selon César, existait dans la forêt Hercinie, et avait une corne au milieu du front. Il eut changé de langage s'il eût vu le bronze trouvé en Bourgogne, et rapporté par Caylus : c'est un sanglier qui a aussi trois cornes. » — On voit toujours ces idées du cerf, du sanglier, du taureau, dont nous trouvons la trace dans le pays éduen.

<sup>1</sup> *Boiiorix a payé de ses deniers cette offrande sacrée à Auguste.*

admirati, datâ fide, dimiserunt, *jurato æneo tauro*, quem postea *captum* in Catuli domum veluti *spoliorum primitias* deductum fecerunt. <sup>1</sup> »

M. Edouard Clerc pense qu'il faut rapporter ces images du taureau au culte de Cybèle. « C'est sans doute à ce culte de la mère des dieux, dont on retrouve aussi les monuments dans l'Helvétie, dans la Bresse, et chez les Eduens, qu'il faut rattacher ces trois taureaux de bronze trouvés dans notre pays, et ayant chacun *trois cornes* sur la tête. Outre ces figures, fruits bizarres de l'imagination, on peut rapporter au même culte cet énorme taureau de bronze découvert dans la Haute-Saône; monument précieux, brisé et vendu en détail par l'ouvrier qui le trouva : l'oreille conservée pesait seule huit livres. <sup>2</sup> »

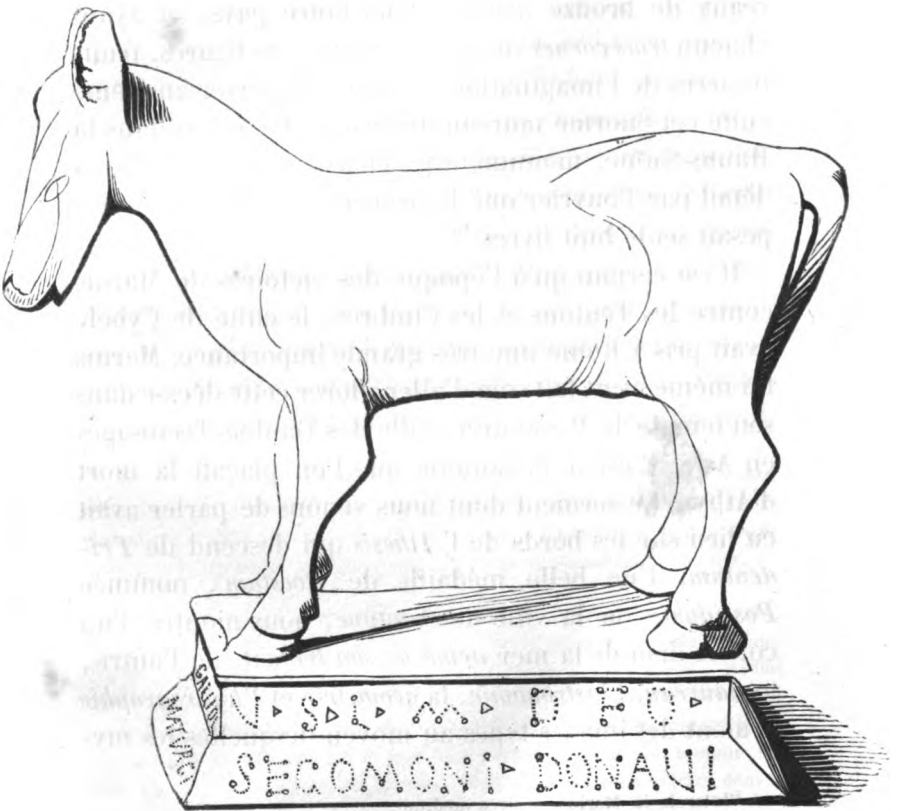
Il est certain qu'à l'époque des victoires de Marius contre les Teutons et les Cimbres, le culte de Cybèle avait pris à Rome une très grande importance. Marius lui-même avait fait vœu d'aller adorer cette déesse dans son temple de Pessinunte, ville des Gaulois Tectosagès en Asie. C'est à Pessinunte que l'on plaçait la mort d'Athys. Le serment dont nous venons de parler avait eu lieu sur les bords de l'*Athesis* qui descend de *Tridentum*. Une belle médaille de *Poestum*, nommée *Possidonia* ou la ville de *Neptune*, nous montre d'un côté le dieu de la mer *armé de son trident*, de l'autre, un *taureau*. *L'astronomie*, la *géométrie* et l'*hydrographie* avaient des images types au moyen desquelles les my-

<sup>1</sup> Plutarch. in Mario, — circa medium.

<sup>2</sup> Revue citée ci-dessus, p. 260.

thes de l'astrologie, de la géomantie et de l'hydromantie, tendaient à l'unité.

Le bronze dont nous donnons ici le dessin a été trouvé près de Nuits. On croit y reconnaître les formes d'un baudet grossièrement indiquées.



On lit sur le socle une inscription tracée en points avec un burin :

GALLIO. L. MATVRCI. V. S. L. M. DEO  
SEGOMONI DONAVI.

La leçon doit être celle-ci :

GALLIO, LIBERTVS MATVRCI, VOTVM SOLVENS LIBENTER  
MERITO, DEO SEGOMONI, DONAVI.

« *Moi Gallio, affranchi de Maturcus, accomplissant volontiers un vœu mérité au dieu Ségomon, ai fait ce don.* »

Le dieu *Ségomon* est connu par une inscription, conservée dans le monastère de Saint-Pierre, à Lyon, et publiée par Gruter, p. LVIII, 5. Elle est malheureusement incomplète.

MARTI SEGOMONI SACRVM,  
..... VRBICL FIL. MARTINVS  
..... SACERDOS ROMÆ ET AVG.  
..... MVNACIO. PANSÆ. COS.  
..... IN. CIVITATE. SEQVANORVM.  
E. GALLIÆ HONORES  
..... ET SVIS DECREVERVNT.

Une autre inscription, trouvée également à Lyon, nous aide à compléter celle-ci :

JOVI. O. M.  
Q. ADGINNIVS. VRBICI FIL.  
MARTINVS, SEQV. SACERDOS. ROMÆ ET AVG.  
AD. ARAM. AD CONFLVENTES ARARIS ET  
RHODANI FLAMEN II VIR IN CIVITATE.  
SEQVANORVM.

Une inscription trouvée à Arinthod, département du Jura, donne aussi à *Mars* le nom de *Ségomon*. On

ne peut donc guère douter que le monument votif dont nous publions le dessin n'ait été offert au dieu Mars, surnommé chez les *Insubres éduens* et les Séquanais, *Ségomon*.

D. Martin pense que *Mars Ségomon* était un génie topique des *Ségusiens*, qu'il place dans la Bresse, le Baujolais, le Lyonnais et le Forez. Son opinion paraît très probable, si l'on remarque avec lui qu'on a trouvé à *Vence*, dans le Midi, une inscription portant *Marti Vincio*<sup>1</sup>. Ces analogies répétées de la coïncidence du nom topique avec le surnom donné à Mars, augmente beaucoup la probabilité du sentiment adopté.

« *Ségomon*, dit M. Edouard Clerc<sup>2</sup>, viendrait, suivant Dunod, de *siken*, moissonneur, et de *man*, homme. — *Ségomon* veut donc dire *moissonneur d'hommes*. Malheureusement pour ce système, *seg* ne se trouve point dans la langue celtique, et saint Augustin ni Pline ne disent point ce que Dunod leur fait dire. *Siken*, en allemand, ne signifie pas non plus moissonneur. Peloutier a le premier entrevu l'origine du mot *Segomon*, qu'il fait dériver de *sieg*, victoire, et de *man*, homme. Nous adoptons cette origine, à moins que, avec Bochat, on ne préfère l'apercevoir dans *sieg*, victoire, et *mund*, fils. »

Pour nous, ne consultant que les usages du pays éduen, là où il s'agit d'un dieu propre aux habitants des bords de la *Sagona* et de la *Ségusiavie*, nous verrions dans le mot *seg*, l'indice du droit que les chartes

<sup>1</sup> De la Relig. des Gaul. t. I, p. 499 et suiv.

<sup>2</sup> Revue des deux Bourgognes, t. III, 3<sup>e</sup> livr., p. 263.

du pays nomment *Sega*, *Segoha*, et qui consistait dans l'obligation de suivre à la guerre un chef militaire auquel on était attaché par conquête ou par contrat volontaire. *Mon* conserverait son analogie avec le verbe *moneo* des latins. *Mars Ségomon* serait à notre sens le *Mars* qui donne le signal de la *Séga*, qui rassemble les hommes obligés au *droit de suite* <sup>1</sup>.

La convenance de la dédicace d'un âne au dieu Mars, est justifiée par l'usage des Scythes et des Sarracens, qui immolaient cet animal au génie de la guerre <sup>2</sup>. A Rome, les prêtres de *Mars* étaient appelés *Satii* du verbe *satire*, sauter, à raison des danses qu'ils exécutaient. La famille *Asinia* avait pour surnom *Gallus*, mot qui peut venir du sémite GALAL, *gyrare*, *circum volvere*. Les prêtres de Cybèle, qui se livraient à un exercice analogue à celui des *Saliens*, étaient appelés *Galli*. De là, le verbe *gallare*, forgé par les Latins pour exprimer la même idée que représente le mot *bacchari*. — Nous ferons observer que le donateur du monument trouvé à Nuits est précisément un *Gallio*.

<sup>1</sup> Voir Du Cange, au mot *Séga*.

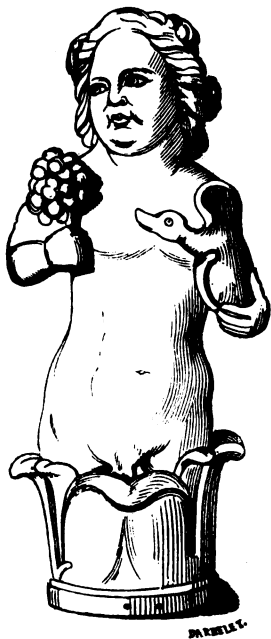
<sup>2</sup> Bouillet, art. *Mars*.

## AMPELUS.

LE bronze suivant, d'un travail très soigné, a été trouvé près de Fontaine-les-Chalon.

Comme il a un très grand rapport avec le dieu BEMILVCIOVIS, d'Ampilly-les-Bordes, nous croyons devoir publier ici l'ensemble des monuments dont l'étude est nécessaire pour en donner l'explication.

Ce bronze, qui a dû servir de *manche* à un couteau, représente un jeune homme entièrement nu. Il est imberbe, avec une chevelure assez touffue. Son buste seul apparaît sortant du calice d'une fleur. Il tient dans sa main droite un raisin et dans l'autre une figure *hybride*, composée de la forme d'un oiseau combinée



avec celle d'une espèce de bouclier. Le bec de l'oiseau paraît être dirigé avec effort vers la grappe de raisin.

Le monument découvert à Ampilly-les-Bordes, près de la *Pierre qui corne* <sup>1</sup>, et sur lequel on lit les lettres DEO BEMILVCIOVI, a été décrit par D. Montfaucon et D. Martin.

« On voit, disent ces auteurs <sup>2</sup>, un jeune homme avec les cheveux courts, couvert d'un manteau attaché à l'épaule, lequel ne couvre pas sa nudité. Il tient de la main droite une grappe de raisin et de la gauche quelque autre fruit gâté. Au-dessus de la main gauche est un oiseau qui a la tête cassée, et qui paraît être là pour becqueter le fruit ou la grappe..... Si la leçon DEO BEMILVCIO IOVI est la véritable, ce sera un Jupiter Anxur, Jupiter tonnant ou Bronton, et peut-être d'autres, comme on peut voir t. I de l'Antiquité expliquée. »

L'analogie de cette figure avec celle du bronze que nous publions, frappe dès la première vue. M. Anatole Barthélemy a fait remarquer de son côté celle qui existe entre le dieu découvert à Ampilly et les médailles gauloises du type connu par sa légende PIXTILOS. <sup>3</sup>



<sup>1</sup> Courtépée, t. VI.

<sup>2</sup> Antiq. expliq. t. II, p. 423. — De la Relig. des Gaulois, t. II, p. 299 et suiv.

<sup>3</sup> Parlant de ces médailles, il dit : « On y remarque une main tenant une branche de baies becquetées par un oiseau. J'avoue que ce type me semble avoir la plus grande analogie avec le bas-relief d'Ampilly. L'artiste gaulois, ne pouvant représenter le dieu tout entier dans le champ même de la





Le musée d'Autun possède plusieurs figurines en terre cuite, et même un moule représentant une femme assise dans un fauteuil de paille ou de jonc, et qui allaite un ou deux enfants. D. Martin parle de figurines semblables sur lesquelles on a lu ISTILLV <sup>1</sup>. Il est plus

médaille, se contenta de graver une main. C'est à la même cause que l'on doit attribuer cette dextre divine, qui parut plus tard comme symbole de la divinité sur les monnaies du bas-empire romain et sur plusieurs monuments religieux du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle. Il est tout naturel qu'une main ait été prise pour représenter la toute-puissance. On voit par conséquent que la médaille dont je m'occupe ici fait vraisemblablement allusion au culte de BEMILVICIOVIVS; si d'un autre côté, nous remarquons que cette divinité recevait un culte particulier dans la Bourgogne, nous serons amenés à chercher dans cette partie des Gaules les anciens états de *Pichtilos*. »

<sup>1</sup> De la Relig. des Gaulois, t. I, p. 270.

que probable qu'il y avait là, comme à Autun, PISTILLVS; un moulage imparfait où l'injure du temps aura fait disparaître la première et la dernière lettre du mot.

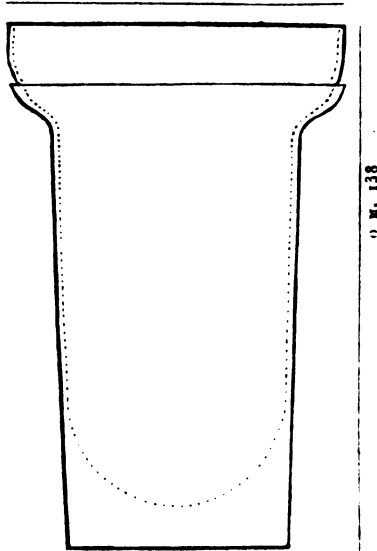
Le même mot *Pistillus* se retrouve sur un vase très ancien, recueilli précisément sur les collines qui dominent les sources de la *Thalie*, qui passe à Fontaineles-Chalon, et de l'*Orbise*, qui passe à Mercurey. Nous avons parlé plus haut de l'importance mythologique de ces sources et de plusieurs antiques qu'on y a découvertes. Par une circonstance digne d'être notée, le mot

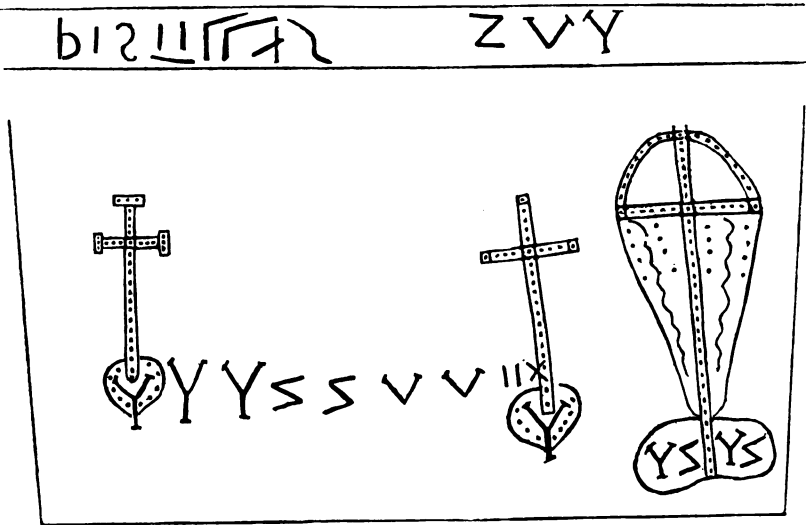
PISTILLVS

est gravé à rebours sur le vase, chargé de trois croix, symboles évidemment chrétiens.

Coupe du vase.

o M, 138





On voit en outre, à côté du mot mystérieux, les lettres ZVY qui se lisent également sur un vase funéraire



trouvé au champ des Urnes, au-dessous de la pierre de Couhard.

Ce vase est conservé dans la précieuse collection de M<sup>me</sup> Febvre, à Mâcon.

Pour arriver à une solution relativement aux questions présentées par cette série de monuments, il faut étudier :

- 1° Le mythe du jeune enfant sortant d'une fleur.
- 2° Le mythe de l'enfant vendangeur.
- 3° Le mythe de l'oiseau-égide.
- 4° Le mythe de la déesse allaitant deux enfants.
- 5° Le sens du mot *Pistillus*.
- 6° Celui du mot *Ampilly*.
- 7° Celui du mot *Bordes*.

Peut-être comprendra-t-on ce qu'était le dieu BEMILVCIOVIS, et quelles armes le Christianisme dut employer pour renverser son empire.

1° On voit souvent sur les monuments gnostiques, particulièrement sur des pierres gravées et des cachets, un jeune homme nu, ayant un doigt sur sa bouche et tenant le *flagellum* de la main gauche; il s'élève au-dessus d'une fleur de lotus. On lit à côté les mots IAO SABAOTH, écrits en lettres grecques. Cet enfant, symbole du silence et de la fécondité, est généralement regardé comme la tradition du dieu *Harpocrate* des Egyptiens, représenté avec un doigt sur la bouche et une corne d'abondance.

« Harpocrate (HAR-POKRAT), *celui qui boite du pied*, dit le D. Jacobi, est un dieu égyptien, symbole du soleil printanier. Il naquit d'Isis et d'Osiris. Les traditions le dépeignent comme un être débile et souffreteux, qui n'arrive à sa maturité qu'en se transformant en Horus (Haroueri), le soleil dans toute sa

splendeur. » — La légende d'Arouère rappelle surtout celle d'Apollon. Suivant Jablonski, il serait le symbole de la cause universelle <sup>1</sup>. Tous les auteurs conviennent que les anciens ont regardé Harpocrate comme le symbole du secret des mystères, du silence imposé aux initiés, de la discrétion qui doit assurer le secret des lettres. <sup>2</sup>

Isis, mère d'Harpocrate et d'Horus, était confondue avec la déesse Neith, type de la force morale et physique. Or, on lisait, sur le temple de cette déesse à Saïs, la fameuse inscription : *Je suis tout ce qui a été, tout ce qui est, et tout ce qui sera. Nul n'a soulevé le voile qui me couvre. Le fruit que j'ai enfanté est le SOLEIL.* <sup>3</sup>

Le mot IAO, qui se lit à côté de l'Harpocrate des Gnostiques, est évidemment une corruption du IEHOVAH des Sémites, dont le sens est analogue à celui de l'inscription de Saïs, si l'on en retranche cependant l'idée panthéiste. Ce nom divin signifie : *J'ai été, je suis, je serai* ; la formule panthéiste : *Je suis tout ce qui a été, ce qui est, ce qui sera*, paraît avoir été liée à la prononciation corrompue IAO. Macrobe cite, d'après Cornelius Labeo, une réponse de l'oracle d'Apollon, Clarius, dont voici la traduction :

<sup>1</sup> Art. Harpocrate. — Arouer.

<sup>2</sup> Pierius Hierogl. lib. XXXVI, c. XV.

<sup>3</sup> Egypte, par Champollion, p. 235. Si l'on observe que les Pythagoriciens résumaient toute la science dans la notion philosophique des 10 premiers nombres, et qu'ils nommaient la *monade*, *guné* ou la *femme* ; si l'on observe en outre que, dans les langues sémitiques, ISAH indique la *femme* et OOSIR le nombre 10 ou la *décade*, on sera peut-être sur la voie du secret du temple de Saïs.

Dic omnium supremum deum esse IAO :  
Hieme quidem *Plutonem* , at *Jovem* , vere incipiente ,  
Et *Solem* æstate, autumno autem mollem IAO.

Le dieu IAO est identifié ici avec la nature physique, *feu tellurien*, pendant l'hiver; *feu de l'éther*, pendant le printemps; feu du soleil, pendant l'été; *feu de l'eau*, pendant l'automne <sup>1</sup>. Vossius, qui a traduit les vers grecs attribués à l'oracle d'Apollon Clarius, cite d'autres faits pour montrer que l'IAO, *soleil*, n'est autre que le *Dionysius* des grands mystères des Grecs et des Romains. Il est certain, d'après Knorr de Rozenroth, que le IEHOVAH SABAOTH, celui auquel fait allusion l'IAO SABAOTH des Gnostiques, uni aux représentations d'Harpocrate, est le nom divin de la numération dite de *Nésah* ou de *la victoire*. Dio-Nysius est précisément le dieu vainqueur, fils de *Jovis* et mis au monde à *Nisa*, dont les principaux attributs sont ceux du *froment* et de la *vigne*.

Les anciens ont donné à *Dionysius* un jeune compagnon, qu'ils nomment *Ampelus* ou *Ampelon*. Le nom grec de la vigne est *Ampelos* et *Ampelôn*. C'est le mythe de l'Enfant *vendangeur*.

2° « Bacchus, dit Ovide, brûla, dit-on, sur le sommet de l'Ismare, pour Ampelon, à la longue chevelure, jeune homme né des amours d'un Satyre et d'une Nymphé. Il lui confia une vigne qui s'enlaçait aux

<sup>1</sup> Macrobe, lib. I. Saturn. c. XVIII. — Vossius, De orig. et progr. Idol. t. I, p. 192. Cet auteur reconnaît l'identité du mot IAO avec le *Jéhovah* des Hébreux. Il cite même à cet égard un passage de Diodore de Sicile, lib. I, dont voici la traduction latine : *Judei referunt, à Mose fingi, Deum, qui dicitur IAO, leges sibi tradidisse*. Les anciens qui se servaient de ce nom divin, en connaissaient donc l'origine sémitique.

branches d'un ormeau. Cette vigne porte encore aujourd'hui le nom du jeune homme; mais tandis que, monté sur une des branches, il veut cueillir, d'une *main téméraire*, les grappes pourprées, il tombe : Bacchus le place parmi les astres. »

La constellation d'Ampelus est celle dite le *Vendangeur*, dont le lever est indiqué dans les anciens calendriers du 5 au 7 mars. C'est à cette époque de l'année qu'avaient lieu les *petits mystères*. Une nouvelle annonce du lever du *Vendangeur*, dans le calendrier, au 22 août, indiquait l'époque des *grands mystères*. Le 6 mars et le 22 août répondent aux deux saisons du *printemps* et de l'*automne*, appelées par l'oracle d'Apollon Clarius, la première *Jovis*, la seconde *mollis* IAO.

Le raisin placé dans la main gauche de la figurine de Fontaines, et du dieu d'Ampilly, est le signe le plus significatif du dieu *vendangeur*. Voyons ce qu'est l'*oiseau-égide*.

3° Ovide, dans le livre III des Fastes, c'est-à-dire dans celui-là même où il raconte les aventures d'*Ampelus*, décrit l'apparition des *anciles* ou boucliers sacrés, composés d'un ovale et de deux cercles aux extrémités, <sup>1</sup> plus larges que le petit diamètre de l'ovale et présentant ainsi vers le milieu deux échancrures. Cette forme est précisément celle qu'affectent les ailes de l'oiseau placé dans la main gauche de la figurine de Fontaines. La présence d'une tête d'oiseau s'expliquera par les faits suivants.

Numa ayant demandé à la nymphe Egérie le moyen

<sup>1</sup> Une médaille d'Antonin, publiée par Patin, Num. Imper. p. 166, ne laisse aucun doute sur la forme indiquée.

d'arrêter les terribles effets de la foudre, elle lui conseilla d'enchaîner *Picus* afin d'obtenir de lui le secret qu'il désirait connaître. *Picus*, dieu oiseau des Etrusques, appelé aussi *Picumnus*, symbolisait la science des augures<sup>1</sup>. La science archéologique a constaté que le *Picus* ou *pivert*, placé sur une colonne de bois, était pour les Etrusques ce qu'était la *colombe* du chêne de Dodone pour les Grecs, et l'*épervier* pour les Egyptiens.<sup>2</sup> Les anciens étaient persuadés que les initiés aux mystères de Samothrace et de l'Etrurie avaient le pouvoir de faire tomber la foudre ou de la détourner.

Or, Numa ayant enchaîné Faunus et *Picus*, ces deux défenseurs du mystérieux *palmier*, ces deux nourriciers des deux frères *Romulus* et *Remus*, *Picus* dit : « Brise nos liens; Jupiter, soumis aux lois d'un *art puissant*, descendra ici-bas; j'en jure par le sombre Styx! » La condition ayant été remplie, au moment où le *soleil* a développé dans les cieux son orbe entier, un bruit épouvantable ébranle l'Ether. Trois fois le tonnerre se fit entendre et trois fois les éclairs sillonnèrent un ciel sans nuages. Voilà qu'un *bouclier* tombe doucement lancé par un souffle léger. Le bouclier nommé *ancile* devient l'insigne des prêtres Saliens. » Hesychius et, après lui Visconti et Emeric David, ont fait observer que le mythe du bouclier ou de l'*égide* vient de ce que le mot αἰγίς, une *peau de chèvre*, un *bouclier*, une *cuirasse*<sup>3</sup>, a

<sup>1</sup> « *Picus*, augur fuit, domique habuit *Picum*, per quem futura noscebat. » Servius in *Æneid.* lib. VII.

<sup>2</sup> Traduct. des *Fastes* d'Ovide, par Bayeux, t. II, p. 185 et 462.

<sup>3</sup> Jupiter, par Emeric David, t. II, p. 543 et suiv. — H. Steph. *Thes. ling. græc.*, vox αἰγίς.



un rapport évident avec *αἴρις*, une *tempête*, un mouvement de l'air. On sait que l'*égide* de Minerve est le symbole de la science supérieure, et que Minerve était pour les Grecs et les Latins ce qu'était pour les Egyptiens la déesse *Neith*, l'une des formes d'*Isis*, dont nous avons parlé ci-dessus, à l'occasion d'Harpocrate<sup>1</sup>. L'aigle devint plus tard le symbole du dieu de l'Ether, comme l'avaient été le *Pivert*, la *Colombe* et l'*Epervier*. On voit ce roi des airs, sur une multitude de monuments, tantôt les ailes éployées entre les bonnets des *Dioscures*, tantôt posé sur une *torche allumée*. D'après Knorr de Rozenroth, l'*aigle qui monte*, indique l'intelligence supérieure des mystères du char divin; l'aigle qui descend, indique la *tradition orale* sur la gloire de Dieu, révélée dans les œuvres de la nature et de l'art<sup>2</sup>; c'est-à-dire sur les mystères qui se rattachent au nom de *Jéhovah*, dans ses rapports avec *Adonai* ou le *trône*<sup>3</sup>. « Deux beaux médaillons, l'un de la ville de Périnthus, dans la Thrace, l'autre de la ville de Nicée, nous of-

<sup>1</sup> Egypte, par Champollion, p. 255.

<sup>2</sup> T. I, p. 600 - 711.

<sup>3</sup> Dans Ezéchiel, le char de Dieu est tout spirituel : c'est le mouvement éternel des décrets divins qui s'accomplissent dans le *temps*, relativement aux créatures; c'est le développement de l'action du Verbe divin. Mais chez les Chaldéens, c'était le mouvement du monde physique, identifié avec les révolutions des âmes et des génies, théorie au moins dangereuse toutes les fois qu'elle n'était point notoirement panthéiste ou idolatrique. L'interprétation spirituelle et supérieure des figures traditionnelles était si grandement opposée aux idées matérielles des Romains, que Josèphe, voulant leur faire estimer les figures de la Bible, explique tous les détails du tabernacle de Moïse et des vêtements d'Aaron, en y reconnaissant une représentation du système du monde. Le mot AMN, d'où vient celui d'*Ammon*, l'un des noms de *Jupiter*, n'est qu'un voile sous lequel la *tradition* retrouvait les noms IEHOVAH et ADONAI. Les 4 faces d'*Ammon* répondaient aux 4 phases de l'année solaire.

frent Zeus à la fois Uranien, Hypsistos, Mégistos, et Basileus, roi de l'univers. Ce dieu est assis sur un *trône*, au milieu des airs; près de lui, d'un côté, est le char du soleil, de l'autre celui de la lune, au-dessous sont couchés deux fleuves. Le tout est environné des 12 signes du Zodiaque <sup>1</sup>. Revenons à *Picus*.

Ce roi, ce devin, ce mage des Etrusques, changé en *Pivert* par Circé, s'était rendu recommandable aux peuples en publiant des observations sur l'art de la préparation des terres, de la combinaison des éléments propres à la fécondation des germes. C'est aux deux équinoxes, époques marquées par des pluies, qu'il avait lieu d'exercer ses connaissances. Son *génie* fut identifié avec les *nuages* qui traversent l'air à l'instar des *oiseaux*. De là, son pouvoir sur la *foudre*, qui résulte du choc et du mouvement des nues. <sup>2</sup>

*Picus* avait un frère qui lui était intimement uni. Son *génie* s'était distingué par l'invention des moyens de réduire en aliments les fruits recueillis. Ses observations et son culte se rapportaient surtout au solstice, époque de la moisson. Comme le *mortier* et le *pilon* étaient le moyen employé alors pour écraser le blé, on donna au génie, frère de *Picus*, le nom de *Pilumnus*, ou dieu *pilon* <sup>3</sup>. Il était spécialement honoré par les

<sup>1</sup> Mionnet, t. I, p. 444. — T. II, p. 453.

<sup>2</sup> Cette œuvre mythologique est attribuée à la magicienne *Circé* (KIRKÉ), dont le nom signifie le *cycle des révolutions annuelles* ou *diurnes*. Dans les langues sémitiques, les lettres PICH signifient *cinis, favilla*. Ce mot vient de la racine PHVCH, *sufflare, incendere*.

<sup>3</sup> « *Pilumnus* : qui propter *piluum* inventum, quo fruges confici solent, ita appellatus est. — *Pilumnus*, pinsendi frumenti ; undè et à *pistoribus* colitur. Ab ipso etiam *Pilum* dictum est. » (Servius in *Æneid.* lib. X.)

*Pistores*. De même que ces *génies* champêtres étaient identifiés avec certains phénomènes naturels, *Jovis*, le dieu souverain de l'Ether, était appelé *Jovis Pistor*, ou *Zeus Horkios*, et aussi *Zeus Hyès*, ou *Hyésios*, c'est-à-dire *Jupiter tonans* et *Jupiter pluvius*. L'Ether divinisé, identifié avec le génie suprême, était honoré dans ses deux principales conditions. *Picumnus* et *Pilumnus* formaient un mythe analogue à celui des Dioscures. « Tous deux veillaient sur les mortels dont ils applaudissaient les nobles actions. Ils présidaient à la croissance des enfants. Aussi les identifia-t-on avec Castor et Pollux. » Nos monuments éduens prouvent que le culte de l'enfant souffreteux Harpocrate, de son frère plus heureux Horus, se rapportait dans les idées des anciens à celui des génies dont nous venons de parler <sup>1</sup>. Cette considération nous amène au mythe de la déesse allaitant deux enfants.

4<sup>o</sup> D. Montfaucon cite le passage suivant, traduit et extrait de Pausanias, lib. XV, c. 18. « On voyait dans une ville de la Grèce une statue de femme, qui tenait de sa main droite un enfant *blanc* qui dormait, et de sa main gauche un enfant *noir* qui semblait dormir

<sup>1</sup> D. Jacobi Picumnus. — « Varro Pilumnus et Picumnus, infantium Deos esse ait; eisque pro puerpera lectum in atrio sterni, dum exploretur, an vitalis sit, qui natus est. » (Servius in lib. *Æneid.* X.) — Picus avait nourri Romulus et Rémus. A Rome, on portait dans le temple de ces deux frères les enfants malades. C'est ainsi que, sur nos montagnes éduennes, on croyait à la puissance de *Nébo* et de *Ploto*, pour la guérison des nouveaux nés. Courtépée, t. II, nouv. édit. p. 347, et Gandelot, *Hist. de Beaune*, p. XXXI, disent avoir vu des figures antiques représentant *Nébo* et *Ploto*, qu'ils prirent, l'un pour *Neptune*, dieu de l'eau, et l'autre pour *Pluton*, dieu du feu. Ces figures étaient sur des fontaines, dont l'une se trouve au hameau d'*Orchia*. On y a découvert un *Harpocrate* en bronze.

aussi, mais qui avait les pieds écrasés et tortus. L'inscription apprenait que la femme était la *nuit*, et les enfants le *sommeil* et la *mort*, dont la nuit était la *mère nourrice*. » Cette déesse était la Vénus *ambologera*, ou *qui retarde la vieillesse*, principalement honorée à Sparte, patrie adoptive des deux fils de Léda, Castor et Pollux. D. Martin et D. Montfaucon rapprochent ce récit de la description qu'ils font des figurines de terre cuite, représentant une femme assise dans un fauteuil de *jonc* et allaitant deux enfants.

Joignons à ces citations celle d'un passage de M. Champollion-Figeac sur la déesse Bouto, « compagne du grand Être et nourrice des dieux. Elle fut connue et étudiée par les plus anciens philosophes, instituteurs de la Grèce. — Cette déesse, l'emblème de l'antique *nuit* ou des ténèbres primitives, source féconde d'où sortirent une foule d'êtres vivants, fut considérée par les Egyptiens, ainsi que dans la cosmogonie des Grecs et de la plupart des peuples orientaux, comme cette obscurité première qui, enveloppant le monde avant que la main toute-puissante du Démonstrateur eût créé la lumière et ordonné l'univers, renfermait dans son sein les germes de tous les êtres à venir. — On donnait avec raison le surnom de MÈRE DES DIEUX à la déesse *Bouto*, puisque, unie au dieu *Phta*, elle avait enfanté *Phré* ou le soleil, desquels naquirent ensuite tous les autres dieux. *Hélios*, ou le *dieu soleil* des Grecs, passait également pour fils de la déesse *Nyx* (la nuit). — *Bouto* était aussi, selon la croyance des Egyptiens, la nourrice de certains dieux. On disait qu'Isis avait confié à cette divinité ses deux enfants *Horus* et *Bubastis*, et que

ce dépôt fut caché dans l'île de *Chemmis*, située dans un lieu voisin de la ville de Bouto, île que la déesse rendit flottante pour dérober les deux jumeaux aux poursuites et aux recherches de Typhon <sup>1</sup>. » Or, Harpocrate était adoré principalement à Bouto, où on lui offrait du lait le jour anniversaire de sa naissance. Il y a donc un grand rapport entre ce *filz boiteux d'Isis*, nourri par la  *NUIT Bouto*, et l'enfant *estropié*, nourri par la Vénus *ambologère*, déesse de la nuit des Grecs. Enfin Bouto est la même que *Latone*, chez les Grecs; c'est la nuit des Grecs <sup>2</sup>. Nous ne devons donc pas être surpris de rencontrer, sur notre sol éduen, Harpocrate à *Orchia*, avec le culte et l'image de *Ploto*, et de découvrir dans les tombeaux la déesse, nourrice de deux enfants, assise dans une chaise de *jonc* ou *papyrus*. L'antiquité de ce mythe domine dans la Théogonie des anciens. Passons au mot *Pistillus* qui se lit sur ces figurines.

5° Ce que nous avons dit du *Pivert*, *Picumnus*, génie de la préparation des terres, et du *Pilon*, *Pilumnus*, génie de la récolte des fruits, montre facilement les rapports du *Pilon*, *Pistillus*, avec les médailles gauloises représentant une main tenant une grappe que vient becqueter un oiseau. Les citations et les usages que nous avons rapportés sur le pouvoir attribué à *Picumnus* et *Pilumnus* pour la naissance et la conservation des enfants, expliquent également la présence du mot *Pistillus* sur l'*Isis* funéraire allaitant les deux mystérieux

<sup>1</sup> Egypte, p. 254.

<sup>2</sup> D. Jacobi, art. Harpocrate et Bouto.

enfants, dont l'histoire se lie à celle d'*Harpocrate* et d'*Horus*. Si nous ajoutons que le mot chaldéen qui signifie le *Pilon* est le mot *Héli*, dont les anciens auteurs faisaient dériver le nom grec du soleil *Hélios*, nous verrons ce mystère se dévoiler. Le *Pilon* qui s'élève, pour s'abaisser bientôt, n'est-il pas une image de l'astre qui, après avoir atteint son plus haut point au *solstice d'été*, s'abaisse jusqu'au *solstice d'hiver*? Cette image n'est-elle pas d'autant plus naturelle, que l'époque du solstice d'été est celle de la moisson, suivie du broiement des grains, opération qui se faisait à l'aide d'un *pilon* et d'un *mortier*, avant l'invention des *meules*. Du reste, le *pilon* et le *mortier*, à l'aide desquels les substances sont broyées pour être combinées et produire les phénomènes de la nutrition et de la reproduction des êtres, pouvaient être des symboles funéraires et philosophiques, si l'on se rappelle l'inscription suivante citée comme authentique par D. Martin :

HAC IN VRNA CLAVSVM  
PANDITVR SECRETVM TOTVM  
ERGO NON VILIPENDAS  
ARCANVM FAMILIARE.

« Dans le fond de cette urne tout le mystère de la vie humaine s'approfondit et se dévoile : gardez-vous de mépriser un secret qui doit vous être domestique et familier. »<sup>1</sup>

VNUM IN VNO CONJVNTIM  
ET DISIVNTIM SIC ELEMENTA. <sup>1</sup>

6° Le nom d'*Ampilly*, *Ampili-ac* des chartes, lieu où a été trouvé le dieu BEMILVCIOVIS, se rapporte,

<sup>1</sup> De la Religion des Gaulois, liv. V, p. 287.

selon toute vraisemblance, au nom grec de la vigne, *Ampelos*, et à celui du gardien mystique de cette vigne, *Ampelus*, compagnon de *Dionysius*. Ampélus est le dieu de la vendange; l'étoile, qui est attribuée à ce génie, est même appelée la constellation du Vendangeur. Le dieu découvert à Ampilly tient précisément un *raisin* à sa main. N'est-il pas conforme aux plus évidentes analogies de reconnaître dans cette image celle d'*Ampelus*, dieu vendangeur, compagnon de Bacchus, génie topique du lieu nommé AMPILLY ?

7° Quant au mot *Bordes*, uni à celui d'Ampilly, *Ampilly-les-Bordes*, il faut se souvenir que, dans notre langue, les mots *Borde* et *Brandon* indiquent un *grand feu*. On dit *des brandons*, ou un *feu de bordes*. Ceci vient de ce que, dans les langues germaniques, le mot BORD signifie un *bâton*, un *palleau*, un *rameau séparé du tronc*, et le mot BRAND, un *incendie*<sup>1</sup>. On donnait spécialement le nom de *Brandons* aux *feux de joie* qui se faisaient au commencement de mars, époque de l'apparition de l'étoile du Vendangeur ou d'*Ampelus*. On en faisait aussi vers la fin de juin, époque de l'année à laquelle les payens célébraient le culte de *Jupiter Pistor*, de *Vesta*, déesse du foyer, et de l'*incendie de Sémélé*. C'était vers le commencement de l'automne qu'on allumait les *torches* pour les grands mystères et qu'on célébrait les *Vulcanales*. Le mois de décembre était spécialement consacré à *Vesta* : on y célébrait les *Saturnales*. Au fait, les *feux de joie* avaient lieu surtout aux deux *équinoxes* et aux deux *solstices*. Il est donc

<sup>1</sup> Du Cange, aux mots *Burdo*, *Bord* et *Brand*.

naturel de trouver, au lieu nommé *Ampilly-les-Bordes*, l'image d'un dieu qui réunit les attributs du *génie vendangeur* avec ceux de *Jupiter Pistor*.

Le village d'*Ampilly-les-Bordes* était uni à celui de *Days*. Ces deux localités se trouvaient entre *Fontaines* et *Bagneux*. Nous trouvons dans ces différents noms ceux des trois éléments, le *feu*, l'*air* et la matière *terrestre*, placés entre deux localités qui tirent leur nom de l'élément aquatique. Ne serait-ce pas la raison du nom du dieu topique BEMI-LVC-IOVIS. Le mot IOVIS indiquerait l'*air*, LVC indiquerait la *lumière*; BEMI, rapporté au BEMA des Grecs et des Manichéens, indiquant l'idée de *base*, d'*autel*, montrerait l'élément terrestre. Il y a bien de l'apparence que les symboles de l'*eau* se trouvaient personnifiés à *Fontaines-en-Duëmois*, comme ils l'étaient à *Fontaines-les-Chalon*. Le mythe de la révolution des éléments rapportés à l'*air*, qui en est la partie la plus subtile, paraît donc avoir été celui qu'on environnait d'un culte, près de la *Pierre qui corne* d'*Ampilly-les-Bordes*.

Le mot BORD signifiait, chez les Pannoniens, une sorte de *couteau*, interdit aux clercs, peut-être à cause de sa forme, conservant quelque chose d'idolâtrique ou de superstitieux. Ce fait pourrait rendre compte de la rencontre du buste d'*Ampelus* sur un manche de couteau antique. L'instrument qui servait à certaines cérémonies pouvait avoir pour ornement une image qui rappelât l'usage auquel il était destiné. La légion première Minervienne, dont les vétérans reçurent des terres sur les bords de la Dheune, avait séjourné dans la Pannonie. Ses soldats offraient à Lyon des vœux



aux déesses mères d'*Offen*, capitale de la Pannonie. Il ne serait donc pas surprenant de retrouver dans le pays éduen des instruments particuliers aux usages de cette nation.

Le *mythe* servant d'ornement au manche de couteau trouvé à Fontaines-les-Chalon, se remarque sur les monnaies gauloises à la légende PISTILLOS, et le mot PISTILLVS sur l'*Isis funèbre* aux deux enfants, images d'*Harpocrate* et d'*Horus*. La *chaise*, la *base*, le *trône* sur lequel siège cette déesse, est composé de tresses de *paille* ou de *jonc*. Les *Arabes* donnent le nom de BORD ou BOVRD <sup>1</sup> au vêtement de *jonc* ou de *papyrus*, au vêtement de *pénitence*, de *tristesse*, au vêtement *sombre*, *nocturne*, qui distingue l'homme errant du désert, de l'Égyptien civilisé, revêtu de la *fine* et *blanche* tunique de *lin*, symbole de pureté et de liberté. La racine sémitique BRD répond au sens de nos mots BARDE, BRODÉ; tout ce qui porte le caractère de *mélange*, de *tache* : fait qui s'observe surtout dans ce qui sert de BORD ou de *limite* entre une chose et une autre. Ce vêtement *bardé*, *tacheté*, de couleur sombre, convient aux races *arabes occidentales*, parce que le mot ARAB signifie l'*occident*, la *nuit*, le *peuple mélangé*; par opposition aux peuples d'*orient* tout-à-fait purs, *non mélangés*, les enfants de CADM. Les Espagnols, qui ont été plus mélangés aux *Arabes* que les autres Européens, entendent par les mots BORT, BORDE <sup>2</sup>, un rameau

<sup>1</sup> Du Cange, aux mots *Borda*, *Burda*, *Burdo*, *Bort*.

<sup>2</sup> Le cheval dégénéré, le mulet, l'âne, était appelé *Burdo* par les anciens.

*Burdonem procreat equus conjunctus asellæ.*

*Procreat et mulum junctus asellus equæ.*

illégitime, une branche séparée du tronc de l'arbre, un animal né du croisement des deux espèces. Les Gaulois connaissaient traditionnellement le nom du vêtement arabe, puisqu'ils appelaient BARDO-CVCVL-LVS un habillement grossier dont les Romains ne parlaient qu'avec mépris.

.....Si nocturnus adulter  
Tempora Santonico velas adopena cucullo. —  
Gallia Santonico vestit te Bardo-cucullo. <sup>1</sup>

Le Bardo-cucullus était porté par les *Lingons*, qui touchaient aux *Ædui* par le comté de Duesmois, DV-BISMVS, habité par les MAN-DVBII ou les *hommes noirs*.

Sic *interpositus vitio contaminat uncto*  
*Urbica Lingonicus Tyrianthina Bardo-cucullus.*  
Sic *niger in ripis errat cum fortè Caystri,*  
Inter *Ledeos* ridetur *corvus olores.* <sup>2</sup>

Le mot ARAB est le nom sémitique du *noir corbeau*, comme le mot ION. racine du nom des *Grecs-Ioniens*<sup>3</sup>, indique la *blanche colombe*, symbole du noble Assyrien.

On observera que le bronze votif que nous avons publié ci-dessus, p. 262, représente un animal dont les formes tiennent de celles du cheval et de l'âne. L'inscription qui se lit sur le piédestal est faite à points burinés. Le mot sémitique BRD signifie précisément *des points, quod sparsim et separatim cadat, quod maculosè*, dit Sanctès Pagnin. Le prophète Zacharie, c. VI, v. 6, se sert de ce mot pour indiquer les *Romains*, symbolisés par des *chevaux tachetés, equi varii*. — Du Cange, au mot *Bardones*. — Sanctès Pagnin, *The-saurus linguæ sanctæ*. — *Sinopsis Criticorum*, t. III, p. 1984.

<sup>1</sup> Juvénal. Satyr. 8. — Martial. lib. XII, epigr. 128.

<sup>2</sup> Martial. lib. I, epigr. 46.

<sup>3</sup> Le *Caystre* aux *cygnes de Léda* éclatants de blancheur, est précisément un fleuve de l'Ionie.

Le mot BORD indiquait donc le *temps moyen* qui existe entre deux *saisons*, dont l'une finit et l'autre commence, le mélange de deux peuples voisins, la limite de deux territoires. L'incendie des *Bordes*, qui pouvait provenir de l'usage de brûler les bois provenant de la taille des arbres, de la vigne, et des échaldas à remplacer, annonçait le *printemps*, le renouvellement de la saison, le passage de l'*hiver* à l'*été*, de la *glace* à la *chaleur* <sup>1</sup>. Dans la langue hébraïque, le mot BRD signifie la *grêle*, c'est-à-dire la *glace* qui se rompt, qui se brise dans l'*air échauffé*, ébranlé par la *foudre*.

Le sens moral du mot BRD, habit d'ignominie, opposé à BD, habit de *lin*, symbole de pureté, donne lieu à un singulier rapprochement. Les lettres BRD sont l'anagramme de DBR, la *parole du devoir*, et BD, l'anagramme de DB, la *parole des Dives* <sup>2</sup>. Dans l'Inde, les *Dives* sont les esprits supérieurs, les génies parvenus au 26° degré de la science qui est dans les traditions chaldéennes, l'intelligence de la *gloire de Jéhovah*, ou la raison mystérieuse de l'*esthétique*.

Plus on étudie l'archéologie, plus on reste persuadé qu'à une certaine époque, l'art, fondé sur de très hautes spéculations, consistait dans la représentation d'images exprimant d'une manière naturelle les plus belles vérités. L'ignorance, la cupidité, des mœurs déréglées, une excessive admiration de la

<sup>1</sup> Ce sentiment serait assez probable dans l'opinion de ceux qui composent AM-PELOS, noms de la vigne, de HAM, *chaleur*, et de PAL, dont le sens est bien connu.

<sup>2</sup> Dans la langue sainte, le mot DBR, qui répond au *λόγος* des Grecs, se prend en meilleure part que le mot DB.

beauté matérielle, le firent dévier de sa véritable fin. Le monde fut alors couvert d'idoles très souvent licencieuses. L'erreur consista surtout à identifier les œuvres de l'art avec les mythes qu'elles représentaient, et ces mythes avec la divinité elle-même. L'infini qui sépare le monde naturel du monde surnaturel, n'était pas une vérité comprise. Mais une fois le dogme de l'unité et de la substance incommunicable de Dieu étant proclamé, les images prises de l'ordre naturel purent être rendues à leur expression.

Les premiers Chrétiens, qui ne craignaient pas de représenter Jésus-Christ sous l'image d'Orphée entraînant après lui les âmes, n'ignoraient peut-être pas que le nom du plus mystique des poètes de la Grèce exprimait dans la langue sainte l'*organe* de la méditation, du jugement, de l'exercice de la volonté. Il suffit d'ouvrir un vocabulaire hébraïque pour savoir qu'*oreph* signifie le *cerveau*. Ne soyons pas étonnés de trouver sur un vase portant la croix évidemment chrétienne, le mot *Pistillus* que nous avons lu sur des *Isis funèbres*, sur des médailles gauloises, et dont le mystère tient vraisemblablement au rapport du mot *Héli*, nom hébreu ou chaldéen du *Pistillus*, avec *Helios*, le soleil.

Au chap. XIV de l'Apocalypse, l'apôtre saint Jean entend un ange, *placé dans le soleil*, qui crie aux petits oiseaux du ciel de venir se rassasier des dépouilles du monde. Il avait vu auparavant le *Verbe* dont le nom hébraïque est le mot DBR, signalé plus haut, apparaître sur un *cheval*, au milieu de ses fidèles soldats, revêtus du *lin* et du *byssus*, et montant des *chevaux blancs*. Puis le *Verbe divin* allait frapper les nations de

la terre et les gouverner avec une *verge de fer*, comme on broie le *raisin* dans un pressoir. On lisait sur son *fémur* : *Je suis le roi des rois, le maître des dominateurs*. Puis, après ce jugement redoutable, l'ordre, la paix, la concorde, le bonheur allaient réjouir la *nouvelle Jérusalem*. Un autre évangéliste met en sa main le *van* initiateur que les anciens attribuaient à leur *Iacchus*. Ne faut-il pas reconnaître dans toutes ces images de la révélation de saint Jean l'annonce d'une interprétation orthodoxe des belles images profanées par le paganisme, une victoire des mystères chrétiens sur les mystères d'iniquité?

Moïse, éclairé par la révélation du buisson ardent et du Sinaï, avait communiqué les règles de l'esthétique aux deux artistes *Bézéléel* et *Ooliab*. Il avait sauvé les richesses scientifiques de l'Égypte et du pays de Madian. Il avait écrit la Genèse.

L'apôtre saint Jean réunissant dans un petit livre les plus saisissantes images des prophéties, avait pénétré dans les profondeurs de la révélation naturelle et surnaturelle. Il avait vu *l'arbre de la science* devenir aussi *arbre de vie*<sup>1</sup>. « Je vis, dit-il, l'arbre de vie sur l'une et l'autre rive du fleuve.... Ses *feuilles*<sup>2</sup> guérissaient les nations. »

<sup>1</sup> « In Paradiso terrestri *variæ* erant arborum species, è quibus *una* vocatur arbor vitæ : in cœlesti verò Paradiso omnes *arborum* species sunt vitæ. » Cornel. à Lap. in cap. XXII Apocal.

<sup>2</sup> Les trois lettres dont les Hébreux se servent pour exprimer le mot *Pistillus*, sont les mêmes dont ils se servent pour exprimer le mot *folia*, des feuilles. Le plus grand nombre des interprètes pensent que l'arbre dont il s'agit est celui de la *croix*. Les païens voyaient dans la racine *Hel*, celle du mot *Hélios*, le soleil. Servius a dit : *Phanices Solem colunt, qui ipsorum lingua HEL dicitur : undè et ἥλιος.*

Quoi qu'il en soit de ces réflexions, des artistes chrétiens représentèrent le Verbe divin dont parle saint Jean au XIX<sup>e</sup> chapitre, en plaçant en ses mains le symbole *Pistillus*. L'image suivante se voit dans la cathédrale d'Auxerre.



Quant au vase chrétien découvert sur les chaumes d'*Aluze*, lieu remarquable par d'antiques sépultures, il servait selon toute apparence au *baptême*, dans quelque confrérie; peut-être même à ce baptême *pour les morts*, dont parle saint Paul <sup>1</sup>. Les *trois croix* qui s'y trouvent burinées en lignes et en points, pourraient indiquer les *trois stations* qu'il était d'usage de faire quand on portait jadis un mort à sa dernière demeure <sup>2</sup>. Guillaume Durand, en rapportant cette coutume, dit

<sup>1</sup> I. Cor. XV, 29. Plusieurs auteurs graves pensent que, dans ce passage, saint Paul fait un argument *ad hominem* aux Gnostiques qui pratiquaient le *baptême pour les morts*. C'est en conséquence sans doute de cette opinion que d'antiques canons défendent d'enterrer les morts dans les baptistères. Cette défense n'était point observée dans le pays éduen, comme le prouvent plusieurs faits. D. Calmet, Dictionnaire de l'Écriture sainte, au mot Baptême. D. Martenne, *De Ritib. Eccl.* lib. I, c. I, art. II, n. XX.

<sup>2</sup> On sait par les légendes que l'on plantait des croix là où des morts distingués avaient reposé quelques instants. Voir *Ration. divin. Off.* lib. VII, c. XXXV, n. 37.

qu'on peut l'attribuer à ces mots de l'Exode : *Ibiqus viam trium dierum in solitudine* <sup>1</sup>. Ces paroles inspirées à Moïse, dans le pays de Madian, à la suite de la révélation du nom divin de la *couronne*, au buisson ardent, annonçaient aux Hébreux le passage de la mer Rouge et la délivrance de l'Égypte, figures appliquées par la liturgie aux cérémonies du baptême. L'église et le cimetière des frères hospitaliers d'*Aluze* dépendaient de la commanderie de *Belle-Croix*, de l'ordre de Malte, située près de Chagny <sup>2</sup>.

La célèbre ville d'*Alise*, devenue chrétienne, fut le but d'un pèlerinage très fréquenté; elle plaça sur ses médailles *trois croix* combinées avec trois ormes. Le concours des peuples et d'habiles médecins ont rendu témoignage aux vertus merveilleuses de la source d'*Alise* <sup>3</sup>. Nous avons vu que la source d'Aubigny, près d'*Aluze*, était l'objet d'une préoccupation pour les *Suebani* de la cité de *Cretum* <sup>4</sup>. Les tribus germaniques auxquelles appartenaient ces *Suebani* ont donné leur nom à la *Souabe*, le pays de *Schwaben*, situé dans l'ancienne forêt *Hercynie* <sup>5</sup>. On trouve dans ce pays la ville d'*Alisum*, nom que les Germains de nos jours ont traduit par *Hail-Brun*, ou *Hail-Prun*, *fontaine du salut*. Ces observations ne permettent guère de douter du sens qu'il faut attacher aux trois noms *Alise*, *Aluze* et *Alisum*, indiquant l'idée de *fontaine, sacrée, salutaire*.

<sup>1</sup> C. III, 48.

<sup>2</sup> Courtépée, édit. nouv. t. III, p. 356, 358.

<sup>3</sup> Courtépée, même édit. p. 538, 539.

<sup>4</sup> Ci-dessus, p. 228.

<sup>5</sup> Baudrand, art. *Suevi*, *Suevia*, *Alisum*.

La plus ancienne confrérie du pays éduen, dont nous retrouvons des vestiges, est celle des *trois jumeaux Tergeminorum*, par laquelle les religieux de notre contrée se ralliaient aux moines de la *Cappadoce* et à ceux de l'*Egypte*<sup>1</sup>. Le centre du culte des *trois jumeaux* existait à Langres. Il est certain que l'abbaye dédiée en leur honneur près de cette ville, avait un rapport de fraternité avec la chapelle des *trois jumeaux* ou de *Saint-Antoine de Givre* d'Autun, et l'*Elwangen*, la *cella Alcis*, la *celle de l'Elan*, dans la *Souabe*. Les noms de

<sup>1</sup> Il est certain, par la vie de saint Droctovée, que les moines de Saint-Symphorien, monastère voisin de la chapelle des *trois jumeaux*, suivaient une règle composée avec celles de saint Antoine d'Égypte et de saint Basile de Cappadoce. La légende du bienheureux *Emanus* qui alla s'établir près de Chartres, nous apprend que les moines de Cappadoce venaient visiter ceux de Saint-Symphorien. La légende de saint *Cassien* nous montre que les moines d'Égypte imitaient leur exemple. La chapelle des *trois jumeaux*, située dans l'*ambitus* du grand polyandre de la *via strata*, était destinée à la sépulture des pèlerins. Elle était dédiée aussi à saint Antoine. On y honorait donc les saints de la *Cappadoce* et ceux de l'*Égypte*.

Sextaque cum decima Antonii virtute dicatur ;  
Hæc etiam socio *Geminorum* pollet honore ,  
Lingona quos uno celebrat plebs marmore tectos.

(Martyr. Wandalberti.)

Dès le temps de David et de Salomon, les rois de Juda, avaient à leur solde des troupes auxiliaires, que l'on croit avoir été recrutées en *Cappadoce*. C'est près d'Alexandrie que les Juifs-Hellénistes et les Esséniens eurent le plus d'établissements. Le nom des *auxiliaires* venus de Cappadoce était *Cretim*, ou *Cerethim*, ce qui a fait penser que ces étrangers avaient une origine commune avec les *Crétois* et les *Curètes*, dont les colonies s'étendirent jusque dans la Gaule. (D. Calmet aux mots *Caphtor*, *Cerethim*, *Esséniens*.) Huet, (*Præpar. Evang. Prop. IV. c. VIII. n. XIX*), a montré ingénieusement le rapport du nom des *Cérethi* avec celui des *Thraces*. La règle de l'anagramme, dont il s'est servi, est admise par les traditions chaldéennes pour établir un rapport entre les trois consonnes du mot *Thrace*, TRC, et celles du mot CTR qui indique dans ces traditions, la *couronne* ou la notion supérieure de la science des mystères. (Knorr. t. I. p. 486).



ces trois jumeaux, fils de *Léonille*, étaient tout-à-fait favorables à une association chevaleresque, car on les appelait *Speusippe*, *Elasippe* et *Mélasippe*, c'est-à-dire les *conducteurs*, les *agitateurs de chevaux*; ce qui a fait dire à un ancien poète chrétien :

Etsi sint equites nominum significatione  
Pedites tamen currunt Tergemini ad flamnam. <sup>1</sup>

Ils furent martyrisés pour n'avoir pas voulu sacrifier à *Jovis Nemestius*, c'est-à-dire à *Jupiter s'unissant à Leda*, mère ou nourrice des *Dioscures* <sup>2</sup>. Il est évident que les Chrétiens de la Cappadoce, du pays éduen, et de la Souabe, opposèrent le culte de ces martyrs et les idées spirituelles pour lesquelles ils avaient combattu au culte idolâtrique et superstitieux des enfants de *Léda*. Nous avons vu que dans la Germanie le mythe des *Dioscures* était appelé *Alcis*, nom donné à l'*Élan* <sup>3</sup>. *Némésis*, qui se confond sous un rapport avec *Léda*,

<sup>1</sup> Bollandus, die XVII januarii.

<sup>2</sup> Id. p. 73. — Bouillet, — Jacobi, au mot *Némésis*, Sanchoniaton, cité par Philon de Biblos et par Eusèbe, Præpar. Evangel. lib. I. c. X, dit « que les *Dioscures*, d'après la théologie Phénicienne, sont nés de *Sydyce*, ainsi que les *Cabires*, les *Corybantes* et les initiés de *Samothrace*, » c'est-à-dire qu'ils étaient une des formes des associations antiques fondées sur des intérêts commerciaux ou industriels, relevés par un but philosophique. Ces industriels étaient cousins de *Thot* ou *Hermès*, inventeur de l'écriture. *Misor*, père de *Mercur*, dont le nom est le même que celui de *Saron*, le grand navigateur, s'unit à son frère *Sydyce* ou le *Juste*, pour inventer l'usage du *sel*. Nous verrons plus bas l'importance du mot *sel* pour l'histoire des associations dont la ville éduenne d'*Alise* paraît avoir été le centre. Il est certain que les traditions rabbiniques rapportent le nom du *sel* et celui de *Sidic*, le *Juste*, à la 9<sup>e</sup> numération qui est celle de la *base* et de l'*Alliance*, celle de toutes les idées dont *Hermès* est le symbole profane, idolâtrique. (Knorr. t. I. 537, 659 et suiv.)

<sup>3</sup> Ci-dessus, p. 220, 221, 222, 253.

était représentée, dans la Grèce, avec une *couronne* et une *corne de cerf* <sup>1</sup>. L'importance traditionnelle des symboles de l'*élan* et du *cerf* était telle, que les *frères hospitaliers* d'Autun déposèrent les reliques de saint Lazare, un de leurs patrons, dans une *peau de cerf* <sup>2</sup>, et que les clercs de la *chapelle de l'Élan*, de l'*Elwangen*, de la *cella Alcis*, dans la *Souabe*, plaçaient, aux grandes solennités, le saint évangile sur une *peau d'élan* <sup>3</sup>.

La *moralité* attachée à ces usages était celle des liens de fraternité qui doivent unir tous les hommes, principalement ceux qui renoncent à tout pour embrasser la pratique des conseils évangéliques. La légende du chevalier romain, saint Eustache, et celle du chevalier germain, saint Hubert, étaient spécialement appliquées à la propagation de cette vérité.

On voit au portail de l'église Saint-Lazare d'Autun, d'un côté saint Eustache s'agenouillant à la vue d'une croix placée entre les cornes d'un cerf; de l'autre côté, on aperçoit ce chevalier romain, converti à la foi chrétienne, abandonnant son cheval et quittant sa chlamyde, pour aller au désert et revêtir le vêtement de *paille* ou de *jonc*, la *Bourde* <sup>4</sup>. Sous l'influence de la parole évangélique, il y a plus de gloire à servir les pauvres qu'à en être servi; car le maître a dit : *Celui d'entre vous qui voudra être le premier, sera votre serviteur; de*

<sup>1</sup> Les habitants de *Brixia* (la Bresse Insubrienne ou *æduo-milanaise*) plaçaient sous ses pieds une *roue* et un *compas*, d'après Bouillet. Voir ce que nous avons dit, p. 253, de la valeur *géométrique* du symbole de la *corne*.

<sup>2</sup> Histoire de l'Eglise d'Autun par Gagnare, p. 334.

<sup>3</sup> Bollandus, XVII januarii, p. 74.

<sup>4</sup> Voir ce que nous avons dit de ce vêtement, p. 284.

*même que le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais afin de servir et de donner son âme pour la rédemption de plusieurs.* <sup>1</sup>

La *croix*, symbole d'ignominie chez les peuples de l'antiquité, devenue symbole de gloire chez les peuples chrétiens, est le signe le plus expressif de ce principe de perfection chrétienne.

Nous avons vu le rapport du mot sémitique *Héli*, un pilon, avec le nom grec du soleil, *Hélios*, symbole de fraternité chez les tribus *æduo-milanaises*. Dans les langues germaniques, les mots *Hailig*, *Holy*, sont synonymes des mots latins, *sacer*, *sanctus*. La monnaie des *Ædui* qui offrait le mot *pixtilos*, réuni à des symboles solaires, à l'époque celtique, présente une *croix*, à l'époque du moyen âge, et se nomme alors *nummus Hyilensis* <sup>2</sup>. Il y a bien de l'apparence que ce mot *Hyil* doit être rapproché des mots *Héli* et *Heilig*, pour en saisir le sens. Quoiqu'il en soit, le vase d'*Aluze* établit une relation entre le mot *pistillus* et la *croix*. La croix est un symbole de *mort* et de *résurrection* par la vertu du *baptême*, et la pratique des vertus chrétiennes.

Au XII<sup>e</sup> siècle, il existait trois modes d'initiation dans les corporations : la réception par la cérémonie du *Bain* essentiellement *chevaleresque* <sup>3</sup>; l'imposition de la *feuille de houx marin*, ou la *Croix*, particulière-

<sup>1</sup> Matth. XX, 28. La scène du lavement des pieds des apôtres par Jésus-Christ, fait si important pour les *frères hospitaliers*, est une des sculptures de l'église Saint-Lazare les plus importantes par sa position dans la basse nef du midi dédiée à Sainte-Marthe, patronne des *hospitaliers*.

<sup>2</sup> Histoire de l'Eglise d'Autun, p. 619, charte n. 9.

<sup>3</sup> Lebas, Histoire de France, art. *bain*, *chevalerie*.

ment usitée dans les *compagnies des bois* <sup>1</sup>; l'admission au *temple*, pour laquelle il fallait recevoir le *baptême de la sagesse* dont le *sel* est le symbole : *accipe salem sapientiae* <sup>2</sup>. Jean de Salisbury, évêque de Chartres, l'un des plus zélés défenseurs de la liberté de l'Eglise, et l'un des prélats les plus dévoués aux chevaliers du Temple, paraît faire allusion à ces trois modes d'initiation dans le passage suivant de sa lettre 196<sup>e</sup>. Il dit, en parlant d'un prieur de l'église de Bath, dont il souhaite l'amendement et la perfection : *Utinam submergatur in THERMIS quibus dignus est, quas meruit; aut conficiatur in RVTEFOLIUM, cujus pectonus in pœnas delinquentium meminit; aut sepeliatur in SALINARIO Heduorum*. Ce bain, cette feuille de route, cette sépulture, dans le *saloir* des Eduens, sont vraisemblablement des épreuves initiatrices des ordres chevaleresques et hospitaliers qui engageaient à une vie d'abnégation et de complet dévouement <sup>3</sup>. Observons en finissant que le mot grec *ἄλς*, signifie la *mer*, le *sel*; que le mot *ἄλσος*

<sup>1</sup> Histoire pittoresque de la franc-maçonnerie, p. 362.

<sup>2</sup> Id. p. 355. Dans le baptême orthodoxe, le symbole du sel est béni avec une formule qui élève la pensée du néophyte à l'adoration du plus grand et du plus spirituel de tous les mystères, celui de la Trinité. Le sel est en effet dans le symbolisme traditionnel une image très belle de la triple puissance du nom de *Jéhovah*. Quelques-uns des Templiers abandonnèrent le sens spirituel, pour reprendre avec l'usage du *Baphometus*, les théories gnostiques. C'est alors que l'église les rejeta de son sein et abolit l'ordre.

<sup>3</sup> Pour comprendre ce texte, il faut le rapprocher des curieux dessins mosaïques et des sculptures de l'abside de l'église primatiale de Lyon. On trouve dans les dessins mosaïques le coq et *Samael* monté sur le chameau, symboles de la science des *Scribes* et des *Publicains* (Knorr de Rozenroth, t. I, p. 230, 239, 447). Les sculptures en marbre présentent des *chevaux*, des *chevaliers*, un *lion*, une sorte de *baptistère*, puis une *sépulture*. Il est certain que l'on distinguait dans le clergé de la primatiale de Lyon des *la-*

signifie un *bois*, un *lucus*<sup>1</sup>, et que ces noms ont un très grand rapport avec *ἀλλυ*, *force*, avec *ἀλε*, *protection*, *secours*, et enfin avec *ἄλιος*, prononciation dorique du nom du soleil *ἥλιος*. C'est une opinion généralement admise par les historiens modernes que la ville éduenne d'*Alise* est le plus ancien témoin des rapports établis entre les Phéniciens, les Grecs et les Celtes, pour des intérêts commerciaux.

Les hommes apostoliques qui apportèrent le Christianisme dans nos contrées n'ignoraient pas ces intérêts commerciaux, lorsque, donnant le baptême aux néophytes d'*Augustodunum*, ils prononçaient la formule suivante, dont le but évident était de porter ces négociants et ces nautoniers à la recherche des intérêts spirituels mille fois préférables aux fragiles intérêts de la terre.

« Debout, très aimés frères, aux bords de la fontaine cristalline ; — amenez de la terre ces hommes nouveaux, — du rivage, les hommes de trafic qui veulent des échanges ; — que tous voguant sur l'eau, frappent

*cheliens* chargés de la défense des intérêts matériels de l'Eglise, et des *chevaliers* auxquels était commis le soin d'exercer l'hospitalité, et que la réception au rang de chanoine se faisait par des cérémonies mystérieuses. — L'église primatiale de saint Jean, par l'abbé Jacques, p. 75.

<sup>3</sup> Il est certain que les négociants Phéniciens, Crétois, Phocéens, qui traversaient la Gaule pour aller en Angleterre, trouvaient en remontant le bassin du Rhône, à *Tournus*, les produits des *salines* de la Séquanie, qu'on y amenait par la Seille. En gagnant les rives de la Loire, ils traversaient des forêts dans lesquelles on entretenait des troupeaux d'animaux dont la *chair salée* était l'objet d'un grand commerce. Arrivés sur les bords de la Loire, ils trouvaient des *eaux thermales*. La ville de *Bath* et celle de *Salisbury*, étaient celles de la Grande-Bretagne avec lesquelles nos Eduens du continent avaient le plus de rapports, parce que c'était le centre d'une colonie d'*Hædvi*. (Histoire des origines de la Bretagne insulaire, par M. de Courson, 1843, p. 398).

la mer nouvelle, non de la rame, mais de la croix, — non de la main, mais du cœur; — non par le bois, mais par le mystère. — Le lieu est étroit, mais plein de grâce; — l'esprit saint de son souffle a dirigé la course. — Prions le maître, notre Dieu, qu'il sanctifie ces eaux. » <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cette formule est tirée d'un Sacramentaire du VIII<sup>e</sup> siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Symphorien d'Autun, et conservé au Vatican.

#### NOTA.

On a remarqué sans doute sur les diverses médailles, à la légende *Pixtilos*, gravées ci-dessus, p. 267, 268, l'oiseau vendangeur, le cheval et l'étoile, l'oiseau conducteur du cheval, le cheval ailé renversant l'homme nu, le lion, la louve et le lézard. L'opinion généralement reçue rapporte ces symboles aux révolutions des deux astres qui distinguent le jour et la nuit. — On trouve à St-Lazare d'Autun les images du lion et du loup supportant le zodiaque; l'hippogriffe monté par un mauvais génie nu, armé du pylon; le monstre *Stercutius* qui se divise en *Picumnus* et *Pilumnus*; l'homme vêtu, renversé par l'hippogriffe, mais parvenant à le vaincre; l'homme nu accroché par un trident; le centaure combattant Léviathan; le cavalier richement vêtu écrasant HELIO-DORE (le don du soleil) dépouillé; le guerrier poursuivant le sphinx; le Christ humiliant le démon qui veut le tenter, soit sur le pinacle du temple, soit dans les privations du désert; la croix apparaissant sur la tête du cerf, avec une lumière plus brillante que celle du soleil; Eusthatius et Théopista obligés de cultiver des arbres, après avoir été séparés par un navigateur, pendant que leurs enfants *Agapius* et *Théopistus*, transportés sur les bords opposés d'un fleuve, l'un par un lion, l'autre par un loup, sont recueillis et convenablement élevés par des agriculteurs et des pasteurs généreux. — L'importance donnée ici à la légende de saint Eustache indique très vraisemblablement la pensée suivante : « Les œuvres de bienfaisance disposent à la foi; le chevalier païen, converti, sera soumis à de rudes épreuves. Les Gnostiques et les Manichéens tenteront de corrompre sa foi en renouvelant les initiations des mystères persans du lion de Mithra et des mystères égyptiens du loup d'Isis; de corrompre ses mœurs en donnant aux fraternelles *agapes* le hideux caractère des orgies dionysiaques; mais, s'il unit la constance à la foi, les bons agriculteurs et les bons pasteurs se joindront aux bons chevaliers pour conserver la sainteté des *agapes* et la pureté de la parole divine. »

FIN.

## CORRECTIONS ET ADDITIONS.

---

Page xij, 9<sup>e</sup> ligne, a un singulier, lisez : ont un singulier.

8. *Avant-dernière ligne.* Borne qui conduisait; lisez : borne de la voie qui conduisait.
11. 3<sup>e</sup> ligne : 825; lisez : 625. De nouvelles recherches ont donné lieu de croire que l'épiscopat de saint Racho doit être placé vers 650.
87. 14<sup>e</sup> ligne : prolongation; lisez : prolongement.
93. 25<sup>e</sup> ligne : au courant; lisez : en courant.
97. *Avant-dernière ligne :* conversion; lisez : conversation.
102. *Note 1, ligne 7 :* apellationes; lisez : apellationis.
105. 12<sup>e</sup> ligne : JVLIVS; lisez : JVLIVM.
110. *Note 2 :* romana; lisez : Romani.
134. *Seconde médaille, au lieu de :* ANTONIVS, lisez : ANTONINVS.
135. 1<sup>re</sup> ligne : ajoutez ; (Fleur de coin.)  
11<sup>e</sup> ligne; lisez : il fit construire à Autun un temple, etc.
139. 9<sup>e</sup> ligne : V. PVBLICA; lisez : PAX PVBLICA.
140. 3<sup>e</sup> ligne; ajoutez : inédite pour le revers. La médaille suivante est (argent de billon).
176. 1<sup>re</sup> note, 2<sup>e</sup> ligne : de D. Jacobi, du D. Jacobi.
185. 1<sup>re</sup> note, 3<sup>e</sup> ligne : generis; lisez : generi.
202. 5<sup>e</sup> ligne, n<sup>o</sup> 2; lisez : n<sup>o</sup> 3; n<sup>o</sup> 3; lisez : n<sup>o</sup> 2.
234. 20<sup>e</sup> ligne : tergeminos; lisez : tergeminas.
235. 11<sup>e</sup> ligne : sectaque; lisez : sertiaque.
238. 4<sup>e</sup> ligne : sous les pieds de Méduse; lisez : sous les pieds du cheval de Méduse.
- 26<sup>e</sup> ligne : charités; lisez : charites
-

## TABLE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS . . . . .	P. v
------------------------	------

### HISTOIRE.

EPOQUE GAULOISE . . . . .	1
Villes et bourgades de la cité éduenne . . . . .	2
Clients des Eduens . . . . .	2
Alliés des Eduens . . . . .	3
Monnaies autonomes des Eduens . . . . .	4
EPOQUE ROMAINE et MOYEN-AGE . . . . .	
Etablissement du Christianisme . . . . .	9
Etablissement des Bourguignons et des Francs . . . . .	11
Comtes d'Autun . . . . .	15
Viergs ou Maires . . . . .	16
Art monétaire . . . . .	16
Note sur les Monétaires . . . . .	22
Monnaies diverses . . . . .	31
Fête de Saint-Lazare (Saint-Ladre) . . . . .	33
Armes de la ville d'Autun . . . . .	36

### COMMISSION DES ANTIQUITÉS.

Considérations préliminaires . . . . .	37
Chronologie des travaux . . . . .	40
Bibliographie . . . . .	50
Découverte de tombeaux antiques . . . . .	55
Résumé . . . . .	62

### SOCIÉTÉ ÉDUENNE.

Séance du 22 août 1847. — Discours du Président de la Société . .	71
Discours du Secrétaire perpétuel . . . . .	78
Géographie antique . . . . .	82
Plan d'Augustodunum . . . . .	85



MUSÉE.

Coup-d'œil sur le Musée d'Autun . . . . .	92
Mosaïques et collection Jovet . . . . .	95
Histoire naturelle . . . . .	96
Tableaux . . . . .	96
Cabinet d'antiquités . . . . .	97
Inscription d'Eporédorix . . . . .	99
Inscriptions funéraires . . . . .	128
Numismatique . . . . .	129
MONUMENTS D'AUTUN . . . . .	141 et suiv.
CATHÉDRALE . . . . .	168 et suiv.

SCULPTURES GALLO-ROMAINES.

PIERRES TERMINALES . . . . .	176
PIERRES TUMULAIRES . . . . .	180
Chiens symboliques . . . . .	181
Symboles de la hache . . . . .	189
Symboles maçonniques . . . . .	191
Symboles du <i>poculum</i> et de l' <i>ampulla</i> . . . . .	194
Symboles du <i>poculum</i> , de la <i>pomme</i> et de la <i>mappa</i> . . . . .	198
Symboles de l' <i>arca</i> . . . . .	201
Symboles divers . . . . .	204
PIERRES IDOLATRIQUES . . . . .	
Hermès . . . . .	212
Leucothoé et Bacchus . . . . .	215
Dieux Lares de la Bondelue . . . . .	216
Dieux topiques de Change . . . . .	226
Dieux topiques de Dennevy . . . . .	227
Dieux topiques de Fontaine-les-Chalon . . . . .	240
Colonne de Cussy . . . . .	240
Base d'une autre colonne . . . . .	250
BRONZES VOTIFS . . . . .	
Consécration des cités . . . . .	256
Boiiorix . . . . .	260
Ane offert au dieu Ségomon . . . . .	262
Vase chrétien . . . . .	269
Maison des Caves-Joyaux . . . . .	124

FIN DE LA TABLE.